

La Genèse.

DIVIN PRÉAMBULE.

La création du monde.

Chap. I, 1 — II, 3.

Chap. I.



AU commencement Dieu créa le ciel et la terre.

²La terre était informe et vide; les ténèbres couvraient l'abîme, et l'Esprit de Dieu se mouvait au-dessus des eaux.

³Dieu dit : « Que la lumière soit ! » et la lumière fut. ⁴Et Dieu vit que la lumière était bonne; et Dieu sépara la lumière et les ténèbres. ⁵Dieu appela la lumière jour, et les ténèbres nuit. Et il y eut un soir, et il y eut un matin; ce fut le premier jour.

CHAP. I.

Vers. 1. *Au commencement* du temps et de tous les êtres qui se développent dans le temps. Même sens *Jean*, i, 1 : « *Au commencement* était le Verbe, » etc. — *Dieu*, hébr. *Elohim*, plur. d'*Eloah* (*Job*. xii, 6; xxxv, 10; *Ps.* xlix (*Vulg.* xlvi), 22; *Hab.* i, 11), l'Être fort (selon d'autres, *redoutable*) par excellence. Ce pluriel, alors même qu'on y verrait un vestige du polythéisme régnant, est évidemment employé par l'auteur dans un sens monothéiste, puisqu'il est suivi du verbe au singulier, *bara*, créa. Peut-être renferme-t-il une allusion, non à la pluralité des personnes divines, comme l'ont pensé quelques Pères, mais à l'ensemble des perfections de l'Être souverain. — *Créa* : à cette forme, l'hébr. *bara* exprime toujours une action de Dieu, et le plus souvent une *création* dans le sens strict du mot, c'est-à-dire le passage du néant à l'existence; le contexte ne permet pas de lui donner ici une autre signification. Comp. *Ps.* li, 12; lxxxix, 13, 48; civ, 30; *Is.* iv, 5; *Amos*, iv, 13. — *Le ciel*, litt. *les cieux*, allusion aux divers espaces célestes superposés les uns aux autres : comp. I *Rois*, viii, 27; II *Cor.* xii, 2. *Le ciel et la terre* désignent, dans la manière de parler des Hébreux, tout l'univers, le *cosmos*.

Ce verset est regardé par plusieurs comme le sommaire et comme le titre du récit qui va suivre. Nous croyons plutôt qu'il se rapporte à la création primordiale de la matière, antérieure à l'organisation progressive de l'univers. Il nous enseigne cette vérité capitale, que le monde n'est pas éternel, mais qu'un acte divin lui a donné l'existence, par voie de création.

2. *La terre* : écrivant pour les hommes et dans un but religieux, non scientifique, l'auteur ne s'occupera plus du *ciel*, si ce n'est pour en marquer les rapports avec la terre (vers. 14 et suiv.). — *Informe*, à l'état de chaos, *rudis indigestaque moles* (Ovide), *et vide* de plantes et d'animaux. Ces deux mots expriment l'état primitif de la matière créée, alors qu'aucun être particulier ne se distinguait encore dans l'ensemble. — *Les ténèbres* : la lumière n'était pas encore créée. — *L'abîme*, hébr. *théhom*, de la rac. *houm*, bouillonner en grondant : l'auteur décrit la terre à l'époque où une masse d'eau en couvrait toute la surface, et à laquelle autour d'un noyau solide (*Ps.* civ, 6). — *L'Esprit de Dieu*, principe de toute vie, physique et morale *Ps.* xxxiii, 6; *Job*, xxxvi, 13), *se mouvait au-dessus des eaux*, fécondant la matière chaotique et la préparant aux merveilles de la nature organisée : image empruntée à l'aigle qui plane en agitant les ailes au dessus de ses petits pour leur communiquer chaleur et force (*Dent.* xxxii, 11).

Le vers. 2 se rapporte à l'intervalle de temps indéfini qui sépare la création primordiale de l'organisation du globe terrestre tel que l'auteur va la décrire. Cet intervalle donne toute latitude pour expliquer les transformations subies par la matière dans les diverses hypothèses des savants (Laplace, M. Faye, etc.).

3-5. — Le premier jour.

3. *Dieu dit* : image empruntée à ce fait que la parole est dans l'homme la manifestation extérieure de sa volonté. — *Que la lumière*, etc. : les ténèbres, attribut du chaos, sont ôtées, ou plutôt elles ne règnent

—*—*— **Liber Genesis.** —*—*

—◆—◆— **HEBRAICE BERESITH.** —◆—◆—

—*— **CAPUT I.** —*—

De mundi creatione, rerum creatarum distinctione et ornatu, deque hominis formatione, cui subiecit Deus omnia quæ creaverat.



N principio creavit Deus
 a cœlum, et terram.

2. Terra autem erat
 inanis et vacua, et tenebræ erant super faciem
 abyssi : et Spiritus Dei ferebatur
 super aquas.

3. Dixitque Deus : Fiat ^blux. Et facta est lux. 4. Et vidit Deus lucem quod esset bona : et divisit lucem a tenebris. 5. Appellavitque lucem Diem, et tenebras Noctem : factumque est vespere et mane, dies unus.

6. Dixit quoque Deus : Fiat firmamentum in medio aquarum : et dividat aquas ab aquis. 7. Et fecit Deus firmamentum, divisitque aquas, quæ erant sub firmamento, ab his, ^c quæ erant super firmamen-

^b Hebr. 11, 3.

^c Ps. 135, 6 et 148, 4.
 Jer. 10, 12 et 51, 15.

plus seules : restreintes dans des limites déterminées, elles alterneront désormais avec le jour. Comment s'opéra ce changement? L'auteur ne le dit pas ; mais on sait que la lumière existe en dehors et indépendamment du soleil, qui n'en est que le plus puissant excitateur. Quelques savants proposent cette explication : l'atmosphère terrestre, qui contenait jusqu'alors à l'état de vapeurs des substances aujourd'hui liquéfiées, ou solidifiées, et formait autour du globe une enveloppe ténébreuse (vers. 2), s'épura, devint transparente en quelque mesure, et permit au soleil, lui aussi en voie de formation et déjà suffisamment condensé, de faire arriver jusqu'à la terre une lumière diffuse, qui alternera désormais avec la nuit. Voy. vers. 14.

Dans ce verset, Moïse apprend aux Hébreux que la succession de lumière et de ténèbres que le langage humain désigne par les mots *jour* et *nuit*, a Dieu pour auteur.

4. *La lumière était bonne*, parfaitement adaptée au but que Dieu s'était proposé en la créant. Une réflexion semblable sera faite après chaque œuvre divine complète en elle-même.

Du jugement formulé dans ce verset, on peut conclure 1. que la matière a une existence réelle, puisqu'elle est l'objet de la perception divine; 2. que la causalité divine, loin d'exclure l'action des causes secondes dans l'organisation de l'univers, l'admet au contraire, puisque, l'œuvre achevée, Dieu

constate que les forces mises en jeu ont bien réalisé sa pensée. Mais ce que Moïse a voulu surtout apprendre aux Hébreux, c'est que la création, telle qu'elle sortit à l'origine des mains divines, était bonne, et que tout ce qu'on pourra y rencontrer plus tard de mauvais n'est pas l'œuvre de Dieu.

5. *Dieu appela*, etc. Sens : Dieu fixa d'une manière stable cet ordre de choses. — *Un soir, un matin* : image empruntée à l'idée générale qui domine tout ce récit, celle d'une semaine de travail humain, où l'œuvre de chaque jour est précédée et suivie du repos de la nuit. Appliquées au travail divin, ces expressions désignent, la première, le développement paisible de l'œuvre qui vient d'être décrite, la seconde, l'apparition d'une œuvre nouvelle. Dans ce verset en particulier, *un soir*, c'est la nuit chaotique décrite au vers. 2 ; *un matin*, le jour où la lumière apparut. De là sans doute est venue la coutume des Hébreux de compter comme un jour, civil ou sacré, le laps de temps qui s'écoule d'un soir à l'autre. — *Ce fut le premier jour*, litt. *un jour*. Nous avons dit que l'auteur avait devant les yeux, comme type, une semaine de travail humain. Mais ici l'ouvrier, c'est Dieu, et avec la notion de l'ouvrier grandit celle du jour de travail. Il s'agit dans ce récit, non de jours de 24 heures, mais des diverses phases ou époques de la création d'une durée indéfinie. Les trois premières de ces phases ne peuvent être des jours ordinaires,

⁶ Dieu dit : " Qu'il y ait une étendue entre les eaux, et qu'elle sépare les eaux d'avec les eaux. " ⁷ Et Dieu fit l'étendue, et il sépara les eaux qui sont au-dessous de l'étendue d'avec les eaux qui sont au-dessus. Et cela fut ainsi. ⁸ Dieu appela l'étendue Ciel. Et il y eut un soir et il y eut un matin ; ce fut le second jour.

⁹ Dieu dit : " Que les eaux qui sont au-dessous du ciel se rassemblent en un seul lieu, et que le sec paraisse. " Et cela fut ainsi. ¹⁰ Dieu appela le sec Terre, et il appela Mer l'amas des eaux ; et Dieu vit que cela était bon.

¹¹ Puis Dieu dit : " Que la terre fasse pousser du gazon, des herbes portant semence, des arbres à fruits produisant, selon leur espèce, du fruit ayant en soi sa semence, sur la terre. " ¹² Et la terre fit sortir du gazon, des herbes portant semence selon leur espèce, et des arbres produisant, selon leur espèce, du fruit ayant en soi sa semence ; et Dieu vit que cela était bon. ¹³ Et il y eut un soir, et il y eut un matin ; ce fut le troisième jour.

¹⁴ Dieu dit : " Qu'il y ait des luminaires dans l'étendue du ciel pour séparer le jour et la nuit ; qu'ils soient

mesurés par l'apparition et la disparition du soleil, puisque cet astre n'existait pas encore, ou du moins ne brillait pas encore à l'horizon (vers. 14) ; par conséquent les trois autres ne le sont pas non plus, puisqu'elles sont désignées de la même manière, et que la semaine créatrice doit comprendre des jours de même nature. Cette signification plus étendue du mot *jour* est d'ailleurs conforme à l'usage de la langue hébraïque, dans laquelle *yom* désigne aussi bien une durée de 24 heures qu'une période de temps plus ou moins étendue (comp. les *semaines d'années* de l'Exode (xxiii, 10-12), du Lévitique (xxv, 2-7) et de Daniel (ix, 25). Mais non seulement les *jours* mosaïques doivent s'entendre dans un sens large, que nous pourrions appeler métaphorique, leur nombre a aussi, dans l'intention de l'écrivain sacré, une portée symbolique ; le chiffre *six* n'implique pas qu'il y ait eu réellement un pareil nombre d'époques géologiques distinctes. C'est dans un but spécial que Moïse, sous l'inspiration d'en haut, a choisi ce cadre de six jours, ou plutôt de six phases successives, pour y renfermer l'œuvre totale de la création ; il voulait marquer une analogie entre la semaine divine et la semaine humaine, et établir sur cette base la loi du sabbat, ou repos du septième jour. Voy. chap. ii, 2 suiv.

6-8. Le second jour.

6. sv. Une étendue, cette étendue azurée qui est au-dessus de nos têtes, le *ciel*, ou, en termes plus précis, l'enveloppe transparente que nous appelons atmosphère. Cette enveloppe s'éclaircit de plus en plus ; des vapeurs plus légères que l'air y montent de la terre et y restent suspendues à l'état de *nuages* : ce sont les eaux d'en haut, désormais séparées des eaux d'en bas. Au lieu de, une étendue, les Septante et la Vulgate traduisent, un *firmament* ; cela tient à l'opinion que les anciens, en général, avaient de

la voûte céleste. Mais, pour l'auteur de la Genèse, l'étendue fait partie du *ciel*, c'est-à-dire de ces espaces superposés où les astres accomplissent leurs divers mouvements (vers. xiv, sv.) ; il ne se la représente donc pas comme une voûte solide à laquelle les astres seraient cloués. De quelques expressions qui se rencontrent çà et là dans les livres poétiques (*Job*, xxvi, 11 ; xxxvii, 18 ; *Amos*, ix, 6, al.), on ne peut rien conclure sur l'idée que la Bible se fait de la nature de l'étendue : ne parlons-nous pas encore tous les jours de la *voûte du ciel* ?

9-13. — Le troisième jour.

9. En un seul lieu, l'Océan, qui forme une étendue continue. — Le *sec*, par opposition à l'eau qui couvrait la terre. L'émergence des continents se fit par des soulèvements de l'écorce terrestre, qui formèrent des montagnes et des vallées (voy. *Ps.* civ, 6-8, et comp. *Job*, xxxviii, 8-11).

11. Que la terre fasse pousser, ou produise : l'expression semble indiquer que la volonté divine se réalisa par l'action des forces naturelles, et par conséquent que les *plantes* ne sont pas apparues tout d'un coup et toutes formées. Toutefois cette conclusion ne s'impose pas absolument. Ce que Moïse veut surtout apprendre aux Hébreux, c'est que tous les végétaux sans exception doivent leur existence à un acte de la puissance divine. La division qu'il en donne en trois classes n'a rien de scientifique ; elle s'inspire de ce qui apparaît au premier regard : d'abord le *gazon*, ou la *verdure*, l'herbe verte des prairies, qui semble croître sans semence ; puis les *herbes portant semence*, les légumes et les céréales ; enfin les *arbres portant fruit*, et fruit renfermant semence. — Selon leur espèce : ce mot est employé dans son sens populaire ; voilà pourquoi il n'est appliqué qu'aux plantes de la 2^e et de la 3^e classe, et non à l'herbe des prairies qui ne présente à l'œil qu'une seule

tum. Et factum est ita. 8. Vocavit-que Deus firmamentum, Cœlum : et factum est vespere et mane, dies secundus.

9. Dixit vero Deus : Congregentur aquæ, quæ sub cœlo sunt, in locum unum : et appareat arida. Et factum est ita. 10. Et vocavit Deus aridam, ^a Terram, congregationes-que aquarum appellavit Maria. Et vidit Deus quod esset bonum.

11. Et ait : Germinet terra herbam virentem, et facientem semen, et

lignum pomiferum faciens fructum juxta genus suum, cujus semen in semetipso sit super terram. Et factum est ita. 12. Et protulit terra herbam virentem, et facientem semen juxta genus suum, lignumque faciens fructum, et habens unumquodque sementem secundum speciem suam. Et vidit Deus quod esset bonum. 13. Et factum est vespere et mane, dies tertius.

14. Dixit autem Deus : Fiant luminaria in firmamento cœli, et divi-

masse uniforme. Partant de l'état de choses qu'il a sous les yeux, l'auteur veut dire simplement que les végétaux de toute espèce actuellement existants doivent, comme descendant de la végétation créée le 3^e jour, être regardés comme l'œuvre de Dieu (voy. la note du vers. 21). — *Sur la terre*, pour lui servir de *parure*.

Plusieurs interprètes rapportent au 3^e jour l'époque géologique dite *carbonifère*, caractérisée par une végétation luxuriante, d'où se sont formés ces immenses amas de houille que l'on trouve sur tous les points du globe; mais ce *jour* avait commencé beaucoup plus tôt. Moïse, en effet, indique une gradation dans le développement du règne végétal, et cela s'accorde avec les faits observés par la science, qui reconnaît que les plantes offrant l'organisation la plus élevée ont apparu plus tard que les types inférieurs du même règne. La paléontologie constate également que la vie végétale a précédé la vie animale, aussi bien sur la terre que dans la mer. L'écrivain sacré ne relève, dans sa cosmogonie, que les traits principaux de l'œuvre de la création. Il supprime ou englobe dans les affirmations générales les objets peu frappants, tels que mollusques, plantes marines, etc. C'est ainsi qu'il passe sous silence, aux 3^e et 4^e jours, les poissons, nombreux alors, pour les nommer seulement dans une récapitulation générale qui vise le 5^e jour, époque de la grande création de la vie marine. De même, dès qu'il a assigné une œuvre à un jour, il néglige d'en mentionner la continuation ou la transformation, par exemple la continuation de l'émergence des continents, l'apparition des espèces vivantes actuelles qui n'ont eu lieu que le 6^e jour.

L'œuvre du 3^e jour forme le point culminant de la première partie de l'œuvre créatrice; elle nous montre l'apparition de la vie. La seconde partie va se dérouler dans un parallélisme parfait avec la première : elle nous conduira jusqu'à l'apparition de l'homme.

14-19. — Le quatrième jour.

14. sv. *Des luminaires*, des astres en général : soleil, étoiles et planètes. La formation de la terre aurait-elle donc précédé celle du soleil? — Non, peut-on répondre; le soleil existait déjà, mais ce n'est qu'au 4^e jour que l'atmosphère terrestre étant devenue tout-à-fait diaphane, il fut mis en relation manifeste avec notre planète, et l'auteur sacré emploie un langage conforme aux apparences. M. Faye donne une explication un peu différente : le *ciel*, comme la *terre*, créé dans ses éléments au vers. 1, avait été en formation, durant des milliers de siècles. Pendant les trois 1^{res} périodes cosmiques, la nébuleuse solaire n'avait pas encore acquis le degré de concentration nécessaire pour en faire un foyer intense de lumière et de chaleur, c'est-à-dire un *soleil*; c'est pendant la durée du 4^e jour qu'elle devint un disque lumineux et défini, que le soleil inaugura son rôle d'astre illuminateur. Selon sa coutume, l'annaliste sacré néglige ce côté scientifique de la question. Il résulte seulement de son récit, que c'est le 4^e jour que les astres ont existé ostensiblement pour notre globe, et qu'ils ont rempli à son égard, par leurs divers mouvements et leurs phases, les fonctions indiquées dans ces versets. Mais, sans soleil, comment pouvaient vivre les plantes du 3^e jour? M. Faye admet qu'il y avait dès lors un "éclairage faible du soleil naissant." D'ailleurs, la végétation molle, pulpeuse, presque incolore, qui régnait à cette époque sur tous les points du globe, n'avait besoin de d'un sol chaud et humide et d'un air imprégné d'acide carbonique. — *Des signes*, soit des présages d'événements extraordinaires, comme *Matth.* ii, 2; xxiv, 29; *Luc.* xxi, 25; *Joël.* iii, 3; *Jér.* x, 2; soit, ce qui convient surtout aux *étoiles*, des moyens d'orientation pour les *voyageurs* dans le désert ou sur mer. — *Les époques*, mois, semaines, fêtes solennelles, etc., ce qui s'applique surtout à la lune. — *Les jours et les années* : c'est le rôle du soleil.

des signes, qu'ils marquent les époques, les jours et les années, ¹⁵et qu'ils servent de luminaires dans l'étendue du ciel pour éclairer la terre." Et cela fut ainsi. ¹⁶Dieu fit les deux grands luminaires, le plus grand pour présider au jour, le plus petit pour présider à la nuit; *il fit* aussi les étoiles. ¹⁷Dieu les plaça dans l'étendue du ciel pour éclairer la terre, ¹⁸ pour présider au jour et à la nuit, et pour séparer la lumière et les ténèbres. Et Dieu vit que cela était bon. ¹⁹Et il y eut un soir, et il y eut un matin : ce fut le quatrième jour.

²⁰ Dieu dit : " Que les eaux foisonnent d'une multitude d'êtres animés, et que des oiseaux volent sur la terre sur la face de l'étendue du ciel. "

²¹ Et Dieu créa les grands animaux aquatiques, et tout être animé qui se meut, foisonnant dans les eaux, selon leur espèce, et tout volatile

ailé selon son espèce. Et Dieu vit que cela était bon. ²² Et Dieu les bénit, en disant : " Soyez féconds et multipliez, et remplissez les eaux de la mer, et que les oiseaux multiplient sur la terre. " ²³ Et il y eut un soir, et il eut un matin : ce fut le cinquième jour.

²⁴ Dieu dit : " Que la terre fasse sortir des êtres animés selon leur espèce, les animaux domestiques, les reptiles et les bêtes de la terre selon leur espèce. " Et cela fut ainsi. ²⁵ Dieu fit les bêtes de la terre selon leur espèce, les animaux domestiques selon leur espèce, et tout ce qui rampe sur la terre selon son espèce. Et Dieu vit que cela était bon.

²⁶ Puis Dieu dit : " Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance, et qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur les animaux domestiques et sur toute la terre, et sur les rep-

Moïse apprend ainsi aux hommes que les astres, adorés par tous les peuples voisins des Hébreux, sont de simples créatures de Dieu, mises par lui au service de l'homme, et non des puissances devant lesquelles l'homme doit se prosterner.

16. *Grands luminaires* : c'est ainsi qu'ils se présentent au regard.

20-23. — Le cinquième jour.

20. *Que les eaux foisonnent*, fourmillent, LXX et Vulg., *que les eaux produisent*, etc., comme si elles en avaient fourni la matière. — *D'êtres animés*, litt. *d'âmes vivantes*, l'âme (hébr. *nepesch*) étant le souffle de vie qui anime l'organisme physique. L'homme, en tant qu'animal, est aussi appelé âme vivante (ii, 7). — *Sur la face*, sur le fond bleu du ciel.

21. *Grands animaux aquatiques*, cétacés, crocodiles, etc. — *Selon leur espèce*. Dieu a-t-il créé en trois fois (les 3^e, 5^e et 6^e jours) et dès l'origine toutes les espèces végétales et animales, vivantes et fossiles? La science ne permet pas de le soutenir. Elle constate que la flore s'est développée depuis l'époque primaire jusqu'à la fin des temps géologiques. Même changement et même progrès dans le règne animal. Les animaux aquatiques qui peuplent actuellement nos mers et nos fleuves diffèrent complètement de ceux de l'époque secondaire (5^e jour), qui fut celle de leur grande manifestation. Enfin

la faune terrestre, quoique plus jeune que la faune aquatique, s'est modifiée plusieurs fois depuis sa première apparition jusqu'à nos jours. Faut-il admettre, comme on le faisait il y a un demi-siècle, une série presque indéfinie de créations directes, successives, pour toutes les espèces animales et végétales, passées et présentes? Ou bien, au contraire, l'action créatrice s'est-elle exercée seulement sur un petit nombre d'organismes primitifs, d'où, par des transformations divergentes et en vertu des lois posées à l'origine par Dieu lui-même, seraient sorties, durant les siècles innombrables des âges géologiques, toutes les espèces végétales et animales qui ont peuplé notre globe à ses diverses phases et le peuplent encore au temps actuel? La Bible ne tranche pas cette question; Moïse n'a qu'un seul but, c'est d'établir que tous les êtres vivants sont l'œuvre médiate ou immédiate de Dieu, et quand il parle d'espèces, sa pensée ne se porte que sur celles qui l'entourent, non sur celles qui apparurent à l'origine. Il est remarquable, toutefois, que le mot *créer* (hébr. *bara*) n'est employé que trois fois dans ce récit : au vers. 1, pour expliquer l'origine de la matière; au vers. 21, quand il s'agit de la première apparition des animaux; au vers. 27, où il s'agit de l'homme. Pour tout le reste, l'écrivain sacré se sert du verbe *faire* ou d'une expression analogue, qui ne suppose, en général, qu'une action de Dieu médiate

35. 7. dant diem ac noctem, et sint ^e in signa et tempora, et dies et annos : 15. Ut luceant in firmamento cœli, et illuminent terram. Et factum est ita. 16. Fecitque Deus duo luminaria magna : luminare majus, ut præesset diei : et luminare minus, ut præesset nocti : et stellas. 17. Et posuit eas in firmamento cœli, ut lucerent super terram, 18. et præessent diei ac nocti, et dividerent lucem ac tenebras. Et vidit Deus quod esset bonum. 19. Et factum est vespere et mane, dies quartus.

20. Dixit etiam Deus : Producant aquæ reptile animarum viventis, et volatile super terram sub firmamento cœli. 21. Creavitque Deus cete grandia, et omnem animam viventem atque motabilem, quam produxerant aquæ in species suas, et

omne volatile secundum genus suum. Et vidit Deus quod esset bonum. 22. Benedixitque eis, dicens : Crescite, et multiplicamini, et replete aquas maris : avesque multiplicentur super terram. 23. Et factum est vespere et mane, dies quintus.

24. Dixit quoque Deus : Producat terra animam viventem in genere suo, jumenta, et reptilia, et bestias terræ secundum species suas. Factumque est ita. 25. Et fecit Deus bestias terræ juxta species suas, et jumenta, et omne reptile terræ in genere suo. Et vidit Deus quod esset bonum.

26. Et ait : Faciamus Hominem ad imaginem, et similitudinem nostram : et præsit piscibus maris, et volatilibus cœli, et bestiis, universæ-

Inf. 5, 1
et 9, 6.
I Cor. 11, 7.
Col. 3, 10.

et indirecte, au moyen des causes secondes. Il semble qu'il ait à dessein restreint l'intervention directe de la Divinité à ces trois grandes œuvres, pour lesquelles une saine philosophie est obligée de réclamer un acte créateur.

22. *Dieu les bénit* : la bénédiction divine, tombant sur des animaux, ne peut avoir pour effet que la multiplication de l'espèce.

23. *Ce fut le cinquième jour*. C'est pendant cette période que se sont déposées les diverses couches des terrains secondaires. Ces terrains sont caractérisés par une grande variété de reptiles amphibies (sauriens), remarquables par leurs formes bizarres et par leur taille démesurée.

24-31. — Le sixième jour.

24. *Que la terre fasse sortir* de son sein pour vivre à sa surface. — *Les animaux domestiques*, le bétail. — *Les reptiles* proprement dits et tous les petits animaux qui rampent ou semblent ramper. — *Les bêtes de la terre*, tous les autres animaux terrestres, et spécialement les bêtes sauvages.

25. Rien dans le récit de Moïse n'indique, comme cela sera dit pour l'homme, qu'il y ait eu pour les animaux un centre unique de création, et que chaque espèce ait commencé par un seul couple.

26. *Faisons* : l'œuvre divine arrive à son terme ; l'être qui va paraître appartient à une économie supérieure : Dieu semble s'être recueilli et avoir délibéré avant de l'appeler à l'existence. " La Nature, dit Sénèque (*Benéf.* vi, 23), nous a médités

avant de nous créer, et nous ne sommes pas si peu de chose que nous ayons pu lui tomber des mains... Sache que l'homme n'est pas une chose faite à la hâte et sans réflexion. " Mais que signifie ce pluriel ? Répond-il à la forme de langage que l'on emploie quand on se parle à soi-même ? Ou bien insinue-t-il l'existence de plusieurs hypostases ou personnes dans l'essence divine ? Cette dernière interprétation a été adoptée par bon nombre de Pères. Si l'on trouvait qu'elle dépasse l'horizon de la Genèse, en voici une autre, prise dans le livre lui-même, et qui ne diffère pas absolument de la précédente : le pluriel s'appliquerait à Dieu et à celui qui le représente dans toutes ses manifestations dans le monde visible, l'ange de *Jéhovah*, constamment envisagé comme un avec *Jéhovah* et comme distinct de lui : voy. *Gen.* xvi, 7 ; xxi, 17. — *L'homme*, hébr. *Adam*, nom en rapport avec *adama*, le sol, la terre, et qui rappelle notre humble origine. — *A notre image, selon notre ressemblance* (litt. comme un portrait de nous) : la réunion de ces deux termes, à peu près synonymes, donne plus de force à la pensée. S. Jean Chrysostome cherche l'explication de l'image divine dans les paroles suivantes (*qu'il domine*, etc.), qui font de l'homme le souverain de la terre et le dépositaire de la souveraineté divine. D'autres Pères, avec plus de raison, trouvent cette image dans la ressemblance morale de l'homme avec Dieu. Ils distinguent en outre une image naturelle, qui consiste dans l'intelligence et la volonté libre, d'où résulte pour l'homme le privilège de la personnalité ; et une image

tiles qui rampent sur la terre. " ²⁷ Et Dieu créa l'homme à son image; il l'a créé à l'image de Dieu; il les a créés mâle et femelle. ²⁸ Et Dieu les bénit, et il leur dit : " Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre et soumettez-la, et dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur tout animal qui se meut sur la terre. " ²⁹ Et Dieu dit : " Voici que je vous donne toute herbe portant semence à la surface de la terre, et tout arbre qui porte un fruit ayant semence, pour servir à votre nourriture. ³⁰ Et à tout animal de la terre, à tout oiseau du ciel, et à tout ce qui se

meut sur la terre, ayant en soi un souffle de vie, je donne toute herbe verte pour nourriture. " Et cela fut ainsi. ³¹ Et Dieu vit tout ce qu'il avait fait, et cela était très bon. Et il y eut un soir, et il y eut un matin : ce fut le sixième jour.

¹ Ainsi furent achevés le ciel et la terre, et toute leur armée. ² Dieu eut achevé le septième jour l'œuvre qu'il avait faite, et il se reposa le septième jour de toute l'œuvre qu'il avait faite. ³ Et Dieu bénit le septième jour et le sanctifia, parce qu'en ce jour-là il s'était reposé de toute l'œuvre qu'il avait créée pour la faire.

Chap. I

suraturelle, qui n'est autre que la grâce et la sainteté dans laquelle l'homme fut créé, participant de la nature et de la vie divine, et destiné à être associé dans la gloire à la béatitude même de Dieu. Cette dernière image, perdue par le péché, a été rétablie par Jésus-Christ, qui est lui-même " le rayonnement de la gloire et l'empreinte de la substance (c.-à-d. de la personne) du Père. " *Hébr.* i, 3. *Comp. Ephés.* iv, 24; *Col.* iii, 10. — *Qu'il domine*; litt., *qu'ils dominent* : dans l'individu, Dieu voit déjà toute la race. — *Sur toute la terre*, probablement pour : sur tous les animaux de la terre.

Sur ce verset, *comp. Ps.* viii, 7-9.

²⁷. *Et Dieu créa* : le mot *créa*, nous l'avons vu (note du vers. 21), employé trois fois dans ce récit, marque les trois stages principaux dans le développement du monde : création de la matière brute (vers. 1), création des êtres animés (vers. 21), création de l'être intelligent et libre. L'auteur, comme ému de la grandeur du fait qu'il raconte, le répète trois fois dans ce seul verset. — *Il les a créés mâle et femelle*, c'est-à-dire, il créa un homme et une femme. S. Augustin : " pour que personne ne croie qu'il y a eu deux sexes dans le même homme, Moïse met d'abord le singulier à cause de l'unité d'origine (*Dieu créa l'homme*), parce que la femme a été formée de l'homme; et il ajoute aussitôt après : *Il les créa*, " en deux personnalités distinctes.

Du fait que Dieu n'a créé qu'un seul couple humain, Notre-Seigneur fait découler la loi de la monogamie (*Matth.* xix, 4), et S. Paul conclut à l'unité physique et morale de la race humaine (*Act.* xvii, 26). Cette unité est confirmée par de nombreuses observations, qui prouvent que les différences existant entre les hommes accusent, non des espèces diverses, mais de simples variétés.

²⁸. *Et dominez* : la souveraineté de l'homme sur tous les autres habitants de la terre est pour le moment toute pacifique; il y faudra bientôt de la lutte et de la violence.

²⁹. *Toute herbe, légumes, céréales* : voy. vers. 11. Dans le dessein de Dieu, l'homme ne devait d'abord se nourrir que de végétaux; l'expérience et l'anatomie elle-même affirment que la chose est possible. La chute et l'expulsion du paradis amenèrent-elles un changement sous ce rapport? On ne peut rien conclure de iii, 21 et iv, 4. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'usage de la *chair* des animaux n'a été expressément permis à l'homme qu'après le déluge (ix, 3).

³⁰. *Un souffle de vie*, litt. *une âme vivante*. — *Toute herbe verte*, litt. *toute verdure d'herbe*, les deux premières classes nommées vers. 11. Dieu exclut-il toute nourriture animale pour les animaux eux-mêmes? L'auteur ne le dit pas expressément, et il n'avait pas même à s'occuper de ce point spécial; tout dans son récit est pour l'homme et en relation avec l'homme.

³¹. *Très bon*. Chaque partie de l'œuvre créatrice était *bonne*; l'œuvre totale, avec le merveilleux enchaînement de toutes ses parties tendant au même but, est *très bonne* : tous les autres êtres sont appropriés à l'usage de l'homme, et l'homme est apte à l'union avec Dieu. — *Le sixième jour* : cette époque a vu se former les terrains tertiaires et la plus grande partie des terrains quaternaires; c'est l'ère des mammifères et des reptiles terrestres. La paléontologie démontre que l'homme a vécu simultanément avec les grands quadrupèdes qui avaient précédé sa venue; mais les traces authentiques de son existence n'apparaissent qu'à la fin de cette période.

Les trois premiers versets du chap. II appartiennent encore au récit de la création.

que terræ, omnique reptili, quod movetur in terra. 27. Et creavit Deus hominem ad imaginem suam: ^a ad imaginem Dei creavit illum, ^b masculum et feminam creavit eos. 28. Benedixitque illis Deus, et ait: ^c Crescite et multiplicamini, et replete terram, et subijcite eam, et dominamini piscibus maris, et volatilibus cœli, et universis animantibus, quæ moventur super terram. 29. Dixitque Deus: Ecce dedi vobis omnem herbam afferentem semen super terram, et universa ligna quæ habent in semetipsis sementem generis sui, ^d ut sint vobis in escam: 30. Et cunctis animantibus terræ, omnique volucris cœli, et universis quæ moventur in terra, et in quibus est anima vivens, ut habeant ad vescendum. Et factum est ita.

31. ^e Viditque Deus cuncta quæ fecerat: et erant valde bona. Et factum est vespere et mane, dies sextus.

^a Eccli. 39, 21. ^b Marc. 7, 37.

— * — CAPUT II. — * —

Deus, completo sex diebus opificio, septimo quievit, cui et benedixit; hominem in paradiso variis arboribus fructiferis ac fluminibus insignitum posuit, cui Hevam ex ipsius costa in adiutorium formavit, ac matrimonium instituit.



GITUR perfecti sunt cœli et terra, et omnis ornatus eorum. 2. Complevitque Deus die septimo opus suum quod fecerat: et ^a requievit die septimo ab universo opere quod patrarat. 3. Et benedixit diei septimo, et sanctificavit illum: quia in

^a Exod. 20, 11 et 31, 17. Deut. 5, 14. Hebr. 4, 4.

CHAP. II.

Vers. 1. *Toute leur armée*: l'armée du ciel, c'est-à-dire les astres; l'armée de la terre, c'est-à-dire tous les êtres qui l'habitent. Cette expression renferme l'idée d'une troupe rangée dans un ordre parfait; de là la traduction des LXX et de la Vulg., *tout leur ornement*.

2. *Eut achevé l'œuvre*. D'autres, *acheva l'œuvre*, d'une part, en cessant d'y travailler, de l'autre, en la bénissant et en sanctifiant le 7^e jour. — *Se reposa* (hébr. *schabath*, d'où notre mot *sabbat*) exprime la cessation de l'activité créatrice: c'est un fait incontestable que, après l'homme, aucune créature nouvelle n'est apparue. Mais Dieu conserve et gouverne toujours le monde par sa providence. Au lieu de, *le 7^e jour*, les LXX ont mis, *le 6^e*: c'est probablement une correction destinée à faciliter le sens.

3. *Bénit le 7^e jour*, en fit un jour heureux, rempli de grâces et de joies célestes. — *Le sanctifia*, le mit à part pour une destination sainte, pour un pieux repos, consacré à honorer d'une manière spéciale le Créateur et souverain Seigneur de toutes choses (Exod. xx, 11; Deut. v, 15). Ce sont tous les septièmes jours, tous les sabbats humains, qui sont ainsi bénis et consacrés dans le sabbat divin, et par là ils sont devenus la figure et comme une anticipation du repos parfait et éternel en Dieu. Comp. Is. xxxii, 17 sv.; Matth. xi, 28; Hébr. iv, 3-9; Apoc. xiv, 12. On sait que dans le christianisme le sabbat a été transféré du 7^e au 1^{er} jour de la semaine, du samedi au

dimanche, en mémoire de la résurrection du Sauveur. — *Qu'il avait créée* se rapporte à la création de la matière tirée du néant au vers. 1; *pour la faire*, à l'arrangement qu'elle reçut de Dieu dans le travail des six jours, et qui en fit un monde.

L'Hexaméron, ou récit de l'œuvre des six jours, a pour objet d'apprendre aux hommes les vérités fondamentales de l'ordre religieux et moral, de les porter à l'adoration et à la reconnaissance en leur montrant Dieu auteur, coordonnateur et conservateur de toutes choses, et de les détourner ainsi de l'idolâtrie. Le cadre même du récit a sa principale raison dans une idée analogue: les grandes périodes du travail divin sont nommées 1^{re}, 2^e ... 6^e jour, parce qu'elles sont les types de notre semaine ouvrière, comme la période de repos divin est le type du sabbat. Il ne faut donc pas chercher dans ce chapitre un sommaire anticipé de cosmologie scientifique. Toutefois l'Hexaméron renferme aussi une histoire, et l'on doit reconnaître que les jours de la Genèse, entendus dans le sens de périodes indéterminées, présentent un parallélisme remarquable avec les époques successives que les sciences modernes nous découvrent dans l'histoire physique de l'univers, et spécialement de la terre. Ainsi, pour ne relever que quelques traits, n'est-ce pas un fait géologique certain que la terre a passé par un état primitif où elle était *informe et vide*, c'est-à-dire privée de tous les êtres qui en ont depuis orné la surface? N'est-ce pas un fait également attesté par la science que, dans l'apparition successive des différentes créa-

❖ PREMIÈRE PARTIE. ❖

Histoire de l'humanité primitive. [CH. II, 4—XI.]

1^{re} PERIODE. — SÉJOUR DANS LE PARADIS. [II, 4—III.]

1^o — CHAP. II, 4—25. — Le Paradis. Formation de la femme.

Chap. II.¹



Oici l'histoire du ciel et de la terre quand ils furent créés, lorsque Jéhovah Dieu eut fait une terre et un ciel.

Si l'y avait encore sur la terre aucun arbrisseau des champs, et aucune herbe des champs n'avait encore germé; car Jéhovah Dieu n'a-

vait pas fait pleuvoir sur la terre, et il n'y avait pas d'homme pour cultiver le sol. ⁶Mais une vapeur montait de la terre et arrosait toute la surface du sol. ⁷Jéhovah Dieu forma l'homme de la poussière du sol, et il souffla dans ses narines un souffle de vie, et l'homme devint un être animé. ⁸Puis Jéhovah Dieu planta un

tures, il y a eu gradation ascendante, les moins parfaites étant arrivées à l'existence avant les plus parfaites, et que l'homme, le couronnement de l'œuvre, est venu le dernier? Sans doute, il y aurait exagération à vouloir poursuivre ce parallèle dans les moindres détails, à prêter à Moïse des vues précises sur des questions purement scientifiques, à prétendre même que l'ordre de son exposition ne diffère sur aucun point de l'ordre d'exécution des œuvres de Dieu. Mais, en s'en tenant aux grandes lignes, il est permis d'affirmer que l'accord existe ici entre la Bible et la science. Si, dit un interprète, nous nous représentons un père au courant des découvertes scientifiques actuelles, et cherchant à les résumer pour son enfant dans le but de conduire son âme à l'adoration, il nous semble que son récit ne serait pas très différent de celui que nous venons d'étudier.

D'où cette conclusion qui s'impose : c'est par une révélation divine que Moïse a connu plusieurs grands faits de l'histoire primitive de la terre. Cette communication, faite soit à Adam, soit à l'un des patriarches antérieurs au déluge, aura été transmise par les fils de Noé à tous les peuples, qui en ont conservé des souvenirs plus ou moins déformés par des fables polythéistes. Même dans la famille de Sem et d'Abraham, la tradition, en passant de bouche en bouche, s'était chargée d'éléments humains. Mais Dieu, au moment où il accordait à Moïse la grande révélation du Sinaï, lui aura rendu la connaissance de l'œuvre créatrice dans toute sa pureté, probablement,

autant qu'on peut le conjecturer, en faisant passer sous ses yeux, ouverts à une lumière surnaturelle, les principales phases de la création sous la forme de tableaux successifs, ce mode ordinaire de la révélation prophétique pouvant s'appliquer aussi bien au passé qu'à l'avenir.

Vers. 4. *L'histoire* (hébr. *tholedoth*, propr. *ce qui est engendré*), l'évolution, le développement historique, ce qui arriva du ciel et de la terre. Ce verset forme le titre de la 1^{re} section de la Genèse, où l'auteur *a*) décrit l'état de l'homme dans le paradis (ii, 5-25), *b*) raconte la chute (iii), *c*) puis la séparation et le partage des enfants d'Adam en deux lignes distinctes au point de vue religieux et moral (iv). Quelques interprètes y voient, au contraire, le sommaire de ce qui précède, sommaire que l'auteur aurait préféré placer à la fin du récit, au lieu de le mettre en tête, afin de ne pas ôter à cette sublime entrée en matière son caractère unique : "Au commencement Dieu créa le ciel et la terre." Ils traduisent donc : *Tels sont les êtres tirés*, par le travail des six jours, *des éléments du ciel et de la terre* primitivement créés (vers. 1). La Vulgate peut recevoir aussi ces deux explications : *Voici les générations*, dans le sens actif, l'évolution historique, *du ciel et de la terre*; ou bien dans le sens passif : *Telles sont les origines*, etc. — *Jéhovah Dieu*, hébr. *Jéhovah Elohim*; sur *Elohim*, voy. i, 1. *Jéhovah*, c'est-à-dire celui qui est, l'Être absolu, l'Éternel (voy. *Exod.* iii, 14). Après la captivité, les Juifs cessèrent, par respect, de prononcer ce nom; ils osaient à peine

ipso cessaverat ab omni opere suo quod creavit Deus ut faceret.

4. Istæ sunt generationes cœli et terræ, quando creata sunt, in die quo fecit Dominus Deus cœlum et terram :

5. Et omne virgultum agri antequam oriretur in terra, omnemque herbam regionis priusquam germinaret : non enim pluerat Dominus

Deus super terram, et homo non erat qui operaretur terram : 6. Sed fons ascendebat e terra, irrigans universam superficiem terræ. 7. Formavit igitur Dominus Deus hominem de limo terræ, et inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ, et factus est homo in animam viventem. 8. Plantaverat autem Dominus Deus Paradisum voluptatis a principio :

^b 1 Cor. 15, 45.

l'écrire. Les Septante le traduisent toujours par Κύριος, Seigneur (Vulg. *Dominus*). Sa véritable prononciation était *Jahvéh*; la forme *Jéhovah* vient des Massorètes, qui attribuèrent à ce mot les voyelles d'*Adonai*, autre nom de Dieu qui signifie *Seigneur*, *Maître*.

En dehors de *Gen.* ii-iii, ces deux appellations divines ne se trouvent réunies qu'une seule fois dans le Pentateuque (*Exod.* ix, 30), et rarement dans les autres livres. Moïse les emploie simultanément dans le récit suivant (tiré peut-être d'un autre document où Dieu était habituellement désigné sous le nom de Jéhovah), afin que le lecteur sache que *Jéhovah*, le Dieu national des Hébreux, qui va converser avec nos premiers parents, et, après leur chute, leur promettre un Rédempteur, est le même Dieu (*Elohim*) qui a créé le ciel et la terre. Ainsi les deux noms désignent également le vrai Dieu, avec la nuance que nous avons indiquée p. 20.

Vers. 5 suiv. Le chap. i (préambule) mettait en relief uniquement l'action du Créateur (*Dieu dit*) ; avec le morceau suivant commence l'histoire proprement dite de l'humanité, constamment en relation avec l'action divine. L'auteur nous place au 6^e jour, immédiatement avant la création du premier couple humain. Il décrit d'abord la contrée qui sera le premier séjour de l'homme. C'était, nous dit-il, une contrée aride, où la pluie du ciel ne tombait pas, ou du moins ne tombait qu'à de trop rares intervalles, humectée seulement par une vapeur qui se répandait sur la terre, et par suite privée, non pas sans doute de toute végétation, mais des végétaux utiles à l'homme et cultivés par lui. Mais là Dieu avait préparé un jardin, appelé paradis, planté d'arbres et abondamment arrosé : c'est dans ce lieu de délices que Dieu plaça nos premiers parents.

Vers. 5. *Sur la terre*, dans la contrée voisine du paradis. — *Herbe des champs*, légumes, céréales, dont la culture exige la main de l'homme ; il pouvait y avoir du gazon (i, 11).

Peut-être vaudrait-il mieux traduire : tous

les arbrisseaux des champs n'existaient pas encore sur la terre, et toutes les herbes des champs n'avaient pas encore poussé, etc. L'expression hébraïque, qui correspond à *omnis non*, a ce sens *Jos.* vii, 3 ; *1 Sam.* xi, 13, 39.

6. *Une vapeur* (LXX et Vulg., *une source*) montait. Les interprètes qui rattachent ce récit à i, 10, traduisent, *monta*, pour retomber ensuite en pluie, et préparer le sol à produire les végétaux.

7. *Dans ses narines* (Vulg., *sur sa face*) : image empruntée au fait que la respiration est le signe le plus apparent de la vie. Tout le verset, dans un langage populaire, exprime cette pensée : Par un acte de la toute-puissance divine, une figure humaine sortit de la terre, et fut en même temps, par un souffle de la bouche de Dieu, douée de vie, sans qu'on puisse dire que le corps ait existé avant l'âme. — *Un être animé*, litt., *une âme vivante* (comp. *1 Cor.* xv, 45). Ce terme désigne le caractère commun à tous les êtres vivants, depuis l'animal le plus inférieur jusqu'à l'homme. Mais les âmes sont diversement douées ; celle de l'homme se distingue des autres par le *raison*, l'esprit, qui le met en rapport avec le beau, le vrai et le bien, et par suite avec Dieu qui en est la suprême réalisation.

8. *Dieu planta un jardin* : dans sa sollicitude paternelle, Dieu ménage au premier couple humain un milieu approprié à ses besoins. — *Un jardin* : l'hébr. *gan* désigne un enclos planté d'arbres, par exemple le parc qui environne un palais, LXX, *παρθέσιος*, d'où notre mot *paradis*, du zend *pairi-dæza*, qui a passé dans la langue hébraïque, sous la forme *pardès*, vers le temps de Salomon. — *En Eden*, nom de la contrée où se trouvait le jardin. Peut-être est-ce après coup que ce mot a pris en hébreu le sens de *plaisir, délices*. — *A l'Orient* : ou bien dans la partie orientale du pays d'Eden ; ou bien, du point de vue de l'auteur du livre : loin du côté de l'Orient.

Vulgate, *le Seigneur Dieu avait planté dès le commencement un paradis de délices, et il mit*, etc.

jardin à l'Orient, et il y mit l'homme qu'il avait formé. ⁹Et Jéhovah Dieu fit pousser du sol toute espèce d'arbres agréables à voir et bons à manger, et l'arbre de la vie au milieu du jardin, et l'arbre de la connaissance du bien et du mal. ¹⁰Un fleuve sortait d'Eden pour arroser le jardin, et de là il se partageait en quatre bras. ¹¹Le nom du premier est Phison; c'est celui qui entoure tout le pays d'Hévilath, où se trouve l'or; ¹²et l'or de ce pays est bon. C'est là aussi que sont le bdellium et la pierre d'onyx. ¹³Le nom du second fleuve est Géhon; c'est celui qui entoure toute la terre de Cousch. ¹⁴Le nom du troisième est le Tigre; c'est celui qui coule à l'orient d'Assur. Le quatrième fleuve est l'Euphrate.

¹⁵Jéhovah Dieu prit l'homme et le plaça dans le jardin d'Eden pour le cultiver et pour le garder. ¹⁶Et

Jéhovah Dieu donna à l'homme cet ordre : " Tu peux manger de tous les arbres du jardin; ¹⁷mais tu ne mangeras pas de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, car le jour où tu en mangeras, tu mourras certainement. "

¹⁸Jéhovah Dieu dit : " Il n'est pas bon que l'homme soit seul; je lui ferai une aide semblable à lui. " ¹⁹Et Jéhovah Dieu, qui avait formé du sol tous les animaux des champs et tous les oiseaux du ciel, les fit venir vers l'homme pour voir comment il les appellerait, et pour que tout être vivant portât le nom que lui donnerait l'homme. ²⁰Et Adam donna des noms à tous les animaux domestiques, aux oiseaux du ciel et aux animaux des champs; mais il ne trouva pas pour l'homme une aide semblable à lui. ²¹Alors Jéhovah Dieu fit tomber un profond sommeil sur Adam, qui

9. *L'arbre de la vie*, ainsi appelé parce que Dieu lui avait donné la vertu de raviver et de transformer incessamment la vie du corps, comme il a attaché à certaines plantes des vertus fortifiantes et curatives (voy. iii, 22), et, selon beaucoup de Pères, la vie de l'âme. Il était la figure des sacrements de l'Eglise. — *L'arbre de la connaissance*, etc., voisin du précédent et ainsi nommé de ce que, par suite de la défense de manger de ses fruits, il devait donner à l'homme l'occasion de connaître par expérience le bien et le mal.

10. *Un fleuve*, venant de la contrée d'Eden, entraînait dans le jardin, et se partageait à sa sortie en quatre bras ou branches, comme le Nil au commencement du Delta.

11 sv. *Qui entoure*, au moins d'un côté. — *Hévilath* : voy. le *Vocabulaire géogr.* — *L'or* : c'est de cette contrée que les Israélites tiraient ordinairement leur or. — *Bon*, pur. — *Bdellium*, d'après Josèphe, résine odoriférante de grand prix; selon d'autres, perles : la manne, qui était de couleur blanche, est comparée au bdellium *Nomb.* xi, 7. — *Pierre d'onyx*, agate aux couleurs variées; d'autres, *béryl*, de couleur verte.

13. *Cousch* : il y avait des Couschites en Asie, dans la partie méridionale de la Mésopotamie; il y en avait aussi en Afrique, dans la contrée appelée plus tard *Ethiopie* : c'est ce dernier nom que met la Vulgate après les LXX.

14. *Le Tigre*, hébr. *Hiadéqel*, auj. *Didjé*,

c'est-à-dire *flèche*, à cause de la rapidité de son cours. — *A l'orient ou devant Assur* : à l'origine, l'Assyrie ne s'étendait sans doute pas au-delà du côté de l'est. — *L'Euphrate*, sans autre détail, ce fleuve étant bien connu des Hébreux.

Où était situé le paradis? Parmi les diverses solutions de ce problème, nous n'en citerons que deux. La 1^{re}, déjà soutenue par D. Calmet, est celle qui place le paradis dans la contrée où le Tigre et l'Euphrate prennent leurs sources, sur le plateau arménien, non loin de la ville actuelle d'Erzeroum. Dans la même contrée naissent deux autres fleuves, le Kur et l'Aras (*Cyrus* et *Araxe* des anciens), qui se réunissent avant de se jeter dans la mer Caspienne : ce seraient le *Phison* et le *Géhon* de notre récit. Le 1^{er} arrose le pays d'Hévilath ou Hévila (hébr. *Havila*), la Colchide, pays des métaux précieux, où les Argonautes allèrent chercher la toison d'or. Le pays de Cousch arrosé par le second serait la contrée nommée par les Grecs *Cassiotis* ou *Cossaïa*, sur le versant nord du plateau d'Arménie. — Une opinion plus récente, et qui nous paraît aussi plus probable, est celle de Fr. Delitzsch. Ce savant marque le lieu du paradis un peu au S. de la ville actuelle de Bagdad, vers le milieu de la grande plaine arrosée par le Tigre et l'Euphrate, à l'endroit où les deux fleuves ne laissent entre eux qu'un faible intervalle. La contrée tout entière aurait porté le nom d'*Edin* (c'est-à-dire *plaine*, en

in quo posuit hominem quem formaverat. 9. Produxitque Dominus Deus de humo lignum pulchrum visu, et ad vescendum suave : lignum etiam vitæ in medio paradisi, lignumque scientiæ boni et mali. 10. Et fluvius egrediebatur de loco voluptatis ad irrigandum paradysum, qui inde dividitur in quatuor capita. 11. Nomen uni Phison : ipse est qui circuit omnem terram Hevilath, ubi nascitur aurum : 12. Et aurum terræ illius optimum est : ibi invenitur bdellium, et lapis onychinus. 13. Et nomen fluvii secundi Gehon : ipse est qui circumit omnem terram Æthiopæ. 14. Nomen vero fluminis tertii, Tigris : ipse vadit contra Assyrios. Fluvius autem quartus, ipse est Euphrates.

15. Tulit ergo Dominus Deus hominem, et posuit eum in paradiso

voluptatis, ut operaretur, et custodiret illum : 16. Præcepitque ei dicens : Ex omni ligno paradisi comede : 17. De ligno autem scientiæ boni et mali ne comedas : in quocumque enim die comederis ex eo, morte morieris.

18. Dixit quoque Dominus Deus : Non est bonum esse hominem solum : faciamus ei adjutorium simile sibi. 19. Formatis igitur, Dominus Deus, de humo cunctis animantibus terræ, et universis volatilibus cœli, adduxit ea ad Adam, ut videret quid vocaret ea : omne enim quod vocavit Adam animæ viventis, ipsum est nomen ejus. 20. Appellavitque Adam nominibus suis cuncta animantia, et universa volatilia cœli, et omnes bestias terræ : Adæ vero non inveniebatur adjutor similis ejus. 21. Immisit ergo Dominus Deus

assyriens), que les Hébreux auraient changé en *Eden*, c'est-à-dire *délices*, dans leur langue. L'Euphrate serait le fleuve venant d'Eden pour arroser le paradis. Des quatre bras qu'il formait à sa sortie, la continuation même de son cours serait le principal. Deux autres seraient des dérivations naturelles de ce fleuve, savoir, à droite, un peu au-dessus de Babylone, le *Pallacopas* des Grecs, qui longeait le désert d'Arabie, l'ancienne Hévila (comp. *Gen.* x, 7, 29), et allait se jeter dans le golfe Persique : il correspondrait au Phison; l'autre à gauche, le *Schat-en-Nil* des Arabes, qui arrosait la Mésopotamie inférieure (l'ancien pays de Cousch asiatique) et rejoignait l'Euphrate près de son embouchure. Quant au 4^e bras, qui serait le Tigre, comme son lit est inférieur à celui de l'Euphrate et que, à ce point de son cours, il reçoit par des canaux une partie des eaux de ce fleuve, l'écrivain sacré a pu le considérer aussi comme une branche de l'Euphrate.

15. Ce verset se rattache au vers. 8. — *Pour le cultiver* : même pour l'homme innocent, le travail, non un travail servile, était la condition du développement et du progrès. — *Pour le garder*, soit contre les incursions des bêtes, soit, par la culture, contre le retour à l'état sauvage, soit peut-être contre l'ennemi de Dieu et des hommes, l'ange déchu, qui aspire à y pénétrer et à s'en rendre maître (voy. iii, 1).

16. *Cet ordre* avait pour but principal d'établir et de conserver dans la conscience

de l'homme le sentiment de sa dépendance vis-à-vis du Créateur. Il était d'ailleurs tout à fait en harmonie avec sa situation dans ces premiers moments de son existence. Dieu commence ainsi l'éducation morale de l'humanité : pour arriver à la véritable liberté, il faut que l'homme s'affranchisse de la domination des appétits sensuels.

17. *Le jour* : ce jour-là, l'homme, séparé de Dieu par le péché, tombera sous la puissance de dissolution, inhérente à sa nature, qui le conduira à la mort. — *Tu mourras certainement*; litt., *tu mourras de mort* : hébraïsme.

18. *Je lui ferai* (Vulg., *faisons-lui*) : Dieu délibère avant de former la femme, comme il l'avait fait avant de créer l'homme. — *Il n'est pas bon*, etc. : quand J.-C. aura apporté au monde, dans une plus riche mesure, la grâce et la vérité (*Jean*, i, 14), S. Paul pourra dire : " Il est bon à l'homme d'être ainsi, " hors les liens du mariage (I *Cor.* vii, 26). — *Semblable à lui*; litt., *qui soit sa pareille*, et comme un second lui-même.

19. *Les fit venir vers l'homme* : en voyant passer devant lui tous ces êtres variés de forme et d'allure, Adam exprima par un nom la nature apparente de chacun; mais en même temps cet examen, en ne lui laissant découvrir aucun être qui fût son pareil, devait lui faire sentir son isolement et exciter en lui le désir d'une compagnie.

20. *Pour l'homme*; litt., *pour un homme* : expression sublime, dans sa simplicité, de la supériorité et de la grandeur de l'homme.

s'endormit, et il prit une de ses côtes et reforma la chair à sa place. ²² De la côte qu'il avait prise de l'homme, Jéhovah Dieu forma une femme, et il l'amena à Adam. ²³ Et Adam dit : " Celle-ci cette fois est os de mes os et chair de ma chair! Celle-ci sera

appelée femme, parce qu'elle a été prise de l'homme. " ²⁴ C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair.

²⁵ Ils étaient nus tous deux, Adam et sa femme, sans en avoir honte.

2° — CHAP. III. — Tentation, chute et punition de nos premiers parents.

Chap. III.

LE serpent était le plus rusé de tous les animaux des champs que Jéhovah Dieu avait faits. Il dit à la femme : " Est-ce que Dieu aurait dit : " Vous ne mangerez pas de tout arbre du jardin? " ² La femme répondit au serpent : " Nous mangeons du fruit des arbres du jardin. ³ Mais du fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu a dit : Vous n'en mangerez point et vous n'y toucherez point, de peur que vous ne mouriez. " ⁴ Le serpent dit à la femme : " Non, vous ne mourrez point; ⁵ Mais Dieu sait

que, le jour où vous en mangerez, vos yeux s'ouvriront et vous serez comme Dieu, connaissant le bien et le mal. " ⁶ La femme vit que le fruit de l'arbre était bon à manger, agréable à la vue et désirable pour acquérir l'intelligence; elle en prit et en mangea; elle en donna aussi à son mari qui était avec elle, et il en mangea. ⁷ Leurs yeux à tous deux s'ouvrirent et ils connurent qu'ils étaient nus; et ayant assemblé des feuilles de figuier, ils s'en firent des ceintures.

⁸ Alors ils entendirent le bruit de

^{22. De la côte, etc.} La femme devra son existence à un acte spécial de Dieu; mais comme elle n'appartient pas à une nouvelle catégorie d'êtres, Dieu la tire de l'organisme humain déjà constitué, et ainsi Adam sera en définitive le chef de l'humanité selon la chair, comme J.-C. le sera de l'humanité nouvelle, régénérée dans l'Esprit-Saint. Intime union morale entre l'homme et la femme, par suite indissolubilité du mariage (vers. 24), dépendance de la femme à l'égard de l'homme : telles sont les pensées diverses que révèle clairement ce mode d'origine de la première femme. — *Il l'amena à Adam* : institution divine du mariage.

Le Nouveau Testament nous montre le type du mariage dans l'union du Christ et de son Eglise (*Ephés. v, 21 sv.*), et les saints Pères ont vu dans la formation d'Eve une figure prophétique de l'Eglise, tirée du côté de Jésus-Christ, son divin époux, *endormi* sur la croix.

^{23. Cette fois} : allusion aux êtres inférieurs qui ont passé devant Adam. — *Os de mes os*, un autre moi-même. L'Arabe appelle son intime ami, *son côté*. — *Femme*, en hébr. *ischa*, féminin de *isch*, homme. Les anciens Latins avaient le mot *vira*, de *vir*, pour signifier l'épouse.

^{24. C'est pourquoi} : est-ce Adam, est-ce le narrateur qui parle ici? Notre-Seigneur (*Matth. xix, 5*) met ces paroles dans la bouche de Dieu, en ce sens que Dieu les a ins-

pirées soit à Adam lui-même, soit plutôt à l'auteur du récit. — *L'homme quittera son père*, etc. : la nouvelle famille doit se détacher du tronc qui l'a portée pour devenir tronc à son tour. — *Une seule chair* : comp. *I Cor. vi, 16*.

^{25. Sans en avoir honte}, comme des enfants innocents : c'est le péché qui donnera naissance à ce sentiment. L'homme a donc été créé dans l'état d'intégrité et de justice originelle. Ce verset sert de transition pour passer au chap. III.

CHAP. III.

Vers. 1. Créés dans l'innocence et en possession de la grâce, nos premiers parents devaient croître en sainteté, et s'élever de la sainteté à la vie éternelle et à la gloire. C'est dans ce but que Dieu mit leur vertu à l'épreuve par la défense relatée plus haut (ii, 17). Avec leur liberté absolument intacte, et tout pénétrés qu'ils étaient de la grandeur et de la bonté de Dieu, ils seraient sans doute restés fidèles, si une tentation venue du dehors n'avait donné à la désobéissance un attrait auquel ils ne surent pas résister.

Le serpent : tous les détails du récit supposent que nous sommes en présence d'un serpent véritable, mais d'un serpent servant d'organe à un être mauvais, étranger par conséquent à la création racontée au chap. 1. Cet être malfaisant, d'autres passages de la Bible nous le font mieux connaître, c'est l'esprit du mal, Satan, l'ange déchu, le ten-

soporem in Adam : cumque obdormisset, tulit unam de costis ejus, et replevit carnem pro ea. 22. Et edificavit Dominus Deus costam, quam tulerat de Adam, in mulierem : et adduxit eam ad Adam. 23. Dixitque Adam : ^a Hoc nunc, os ex ossibus meis, et caro de carne mea : hæc vocabitur Virago, quoniam de viro sumpta est. 24. Quamobrem relinquet homo patrem suum, et matrem, et adhærebit uxori suæ : et erunt duo in carne una.

25. Erat autem uterque nudus, Adam scilicet et uxor ejus : et non erubescabant.

—*— CAPUT III. —*—

Serpentis astutia primi parentes Dei præceptum transgrediuntur; Messias orbi promittitur; atque indicta singulis pœna, e paradiso pelluntur.



ED et serpens erat callidior cunctis animantibus terræ quæ fecerat Dominus Deus. Qui dixit ad mulierem : Cur præcepit vobis Deus

ut non comederetis de omni ligno paradisi? 2. Cui respondit mulier : De fructu lignorum, quæ sunt in paradiso, vescimur : 3. De fructu vero ligni, quod est in medio paradisi, præcepit nobis Deus ne comederemus : et ne tangeremus illud, ne forte moriamur. 4. Dixit autem serpens ad mulierem : ^a Nequaquam morte moriemini. 5. Scit enim Deus quod in quocumque die comederitis ex eo, aperientur oculi vestri : et eritis sicut dii, scientes bonum et malum. 6. Vidit igitur mulier quod bonum esset lignum ad vescendum, et pulchrum oculis, aspectuque delectabile : et tulit de fructu illius, et ^b comedit : deditque viro suo, qui comedit. 7. Et aperti sunt oculi amborum : cumque cognovissent se esse nudos, consueverunt folia ficus, et fecerunt sibi perizomata.

8. Et cum audissent vocem Domini Dei deambulantem in paradiso ad auram post meridiem, abscondit se Adam et uxor ejus a facie Domini Dei in medio ligni paradisi.

tateur et l'accusateur des hommes, celui qui a été "un meurtrier dès le commencement," Jean, viii, 44, c.-à-d. qui a donné la mort à la race humaine par le premier péché (Sag. ii, 24. Comp. Job, i-ii; I Par. xxi; Zach. iii; Hébr. ii, 14; Apoc. xii, 9; xx, 2). — *Le plus rusé, le plus fin, le plus avisé* : comp. Matth. x, 16. — *Dit à la femme*, comme à l'être le plus facile à séduire. Bossuet : "Dieu, dans le paradis, se montrait à l'homme et conversait avec lui sous une figure visible; il en était de même des anges. Eve ne fut donc pas surprise d'entendre parler un serpent." — *Est-ce que Dieu aurait dit*, aurait eu la dureté de dire : c'est la confiance d'Eve en la bonté et en la justice de Dieu que le serpent cherche surtout à ébranler. Vulg., *pourquoi Dieu vous a-t-il commandé de ne pas manger*, etc. — *Vous ne mangerez pas de tout arbre*. En hébreu cette phrase peut signifier également : Vous ne mangerez pas de tous les arbres, et : Vous ne mangerez d'aucun des arbres. Le premier sens exagère déjà l'étendue de la défense pour la faire paraître plus odieuse; le second la défigure complètement. Eve va rétablir la vérité des faits; mais sa faiblesse se montre en ce qu'elle écoute volontiers les paroles du serpent.

5. *Vous serez comme Dieu* (Vulg., *comme des dieux*). Satan aussi avait voulu s'élever à Dieu; il fait naître la même inspiration dans le cœur de la première femme. C'est encore aujourd'hui le caractère le plus frappant de l'antichristianisme : il proclame que l'homme, indépendant de Dieu, doit chercher en lui-même force, sagesse et bonheur. — *Connaissant* : l'homme est appelé, en effet, à un état divin, à participer à la vie glorieuse de Dieu; mais c'est la sainteté, non la connaissance qui peut l'y conduire.

6. *Bon à manger*, etc. : les trois convoitises (de la chair, des yeux et de l'orgueil) dont parle S. Jean dans sa 1^{re} épître (ii, 15-16) s'allument dans le cœur d'Eve. — *Désirable pour acquérir l'intelligence*; Vulg., *d'un aspect qui excitait le désir*. — *Qui était avec elle* (manque dans la Vulg.), non pas présent à la scène, mais dans le sens du vers. 12 : dont elle était la compagne.

7. *Leurs yeux s'ouvrirent* : ils virent plus clair, non pour devenir "comme Dieu," mais pour constater leur misère et leur déchéance.

8. *À la brise du jour*, à l'heure du jour où s'élève un vent rafraîchissant, vers le soir. Dieu converse avec nos premiers parents,

^a 2 Cor. 11, 3.

^b Eccli. 25, 33. 1 Tim. 2, 14.

Jéhovah Dieu passant dans le jardin à la brise du jour, et Adam et sa femme se cachèrent de devant Jéhovah Dieu parmi les arbres du jardin.⁹ Mais Jéhovah Dieu appela Adam et lui dit : "Où es-tu?"¹⁰ Il répondit : "Je vous ai entendu dans le jardin, et j'ai eu peur, car je suis nu; et je me suis caché."¹¹ Et Jéhovah Dieu dit : "Qui t'a appris que tu es nu? Est-ce que tu as mangé de l'arbre dont je t'avais défendu de manger?"

¹² Adam répondit : "La femme que vous m'avez donnée pour compagne m'a présenté du fruit de l'arbre, et j'en ai mangé."¹³ Jéhovah Dieu dit à la femme : "Pourquoi as-tu fait cela?" La femme répondit : "Le serpent m'a trompée, et j'en ai mangé."

¹⁴ Jéhovah Dieu dit au serpent : "Parce que tu as fait cela, tu es maudite entre tous les animaux et toutes les bêtes des champs; tu marcheras

sur ton ventre, et tu mangeras la poussière tous les jours de ta vie."¹⁵ Et je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre ta postérité et sa postérité; celle-ci te meurtrira à la tête, et tu la meurtriras au talon."¹⁶ A la femme il dit : "Je multiplierai tes souffrances; et spécialement celles de ta grossesse; tu enfanteras des fils dans la douleur; ton désir se portera vers ton mari, et il dominera sur toi."¹⁷ Il dit à Adam : "Parce que tu as écouté la voix de ta femme, et que tu as mangé de l'arbre dont je t'avais ordonné de ne pas manger, la terre est maudite à cause de toi. C'est par un travail pénible que tu en tireras ta nourriture tous les jours de ta vie."¹⁸ Elle te produira des épines et des chardons, et tu mangeras les plantes des champs."¹⁹ C'est à la sueur de ton visage que tu mangeras ton pain, jusqu'à ce que tu retournes à la terre,

récemment appelés à l'existence, comme un père avec ses enfants, comme un maître avec ses disciples. Cette condescendance convenait et à cette divine miséricorde qui ira croissant jusqu'à l'incarnation du Fils de Dieu, et à la dignité comme à la nature de l'homme créé à l'image de Dieu. — *Le fruit*; d'autres, *la voix* du Seigneur appelant Adam.

10. *Car je suis nu* : Adam était-il en effet plus touché du sentiment de sa nudité, inconnu avant sa faute (vers. 11), que de sa faute elle-même? Ou bien n'allègue-t-il ce sentiment de pudeur que pour dissimuler la vraie cause de sa crainte? Quoi qu'il en soit, Dieu lui adresse la question suivante pour l'amener à reconnaître et à confesser franchement la vérité.

12 sv. Adam et Eve avouent le fait, mais renvoie la faute à autrui : ni l'un ni l'autre ne frappe sa propre poitrine.

14. *Tu es, ou sois maudit* : plus tard la loi de Moïse ordonnera de détruire un animal qui aura blessé mortellement un homme (*Exod.* xxi, 28 ; comp. *Lév.* xx, 15). "Dieu, dit S. Jean Chrysostome, agit comme un père plein de tendresse, qui punit le meurtrier de son fils, et brise le poignard, instrument du meurtre." — *Entre tous les animaux* : non seulement aucun autre ne cause à l'homme tant de frayeur; mais le serpent est pour lui comme la manifestation d'un principe maléfaisant et mystérieux. — *Sur ton ventre* : Dieu a-t-il modifié alors la struc-

ture du serpent? Cela n'est guère probable; ce qui entraînait déjà dans sa condition naturelle, est tourné ici en châtimement. Au fond, d'ailleurs, cette malédiction, qui s'applique au serpent par certains traits, s'adresse surtout à l'invisible ennemi de l'homme : comp. vers. 15; et les traits eux-mêmes qui sont empruntés au genre de vie du serpent, peuvent être considérés comme l'emblème de la chute profonde, de la dégradation et des perfides agissements de l'ange des ténèbres. — *Tu mangeras la poussière* (signe d'abjection *Mich.* vii, 17; *Ps.* lxxii, 9 h.) : le serpent, qui rampe sur le sol, semble manger et mange en effet de la poussière mêlée aux graines et aux bêtes dont il se nourrit.

15. Ici le serpent apparaît avec évidence comme celui que le Nouv. Testament appelle le *Dragon ancien*, le *Diable* (*Apoc.* xii, 9; xx, 2). Entre la postérité de la femme et lui, il y aura une lutte à outrance, la lutte du bien contre le mal. L'issue du combat, ce sera la revanche de la première défaite : l'humanité sauvée et la puissance du diable à jamais détruite. Tel est le sens général du verset.

Celle-ci, la postérité de la femme (litt. *il* ou *lui*) : J.-C. seul mérite ce nom, dans le sens éminent du mot, et c'est lui, le Messie, qui est désigné sous cette appellation générale. Vulg., *elle (ipsa)*, la femme, mais, dit S. Jérôme, la vraie leçon est *ipse* (LXX, Syriac), conservée dans plusieurs manuscrits anciens de la Vulg.; un copiste, ne comprenant pas la relation de *ipse* avec *semen*, aura

9. Vocavitque Dominus Deus Adam, et dixit ei : Ubi es? 10. Qui ait : Vocem tuam audivi in paradiso : et timui, eo quod nudus essem, et abscondi me. 11. Cui dixit : Quis enim indicavit tibi quod nudus es, nisi quod ex ligno de quo præceperam tibi ne comederes, comedisti? 12. Dixitque Adam : Mulier, quam dedisti mihi sociam, dedit mihi de ligno, et comedi. 13. Et dixit Dominus Deus ad mulierem : Quare hoc fecisti? Quæ respondit : Serpens decepit me, et comedi.

14. Et ait Dominus Deus ad serpentem : Quia fecisti hoc, maledictus es inter omnia animantia, et bestias terræ : super pectus tuum

gradieris, et terram comedes cunctis diebus vitæ tuæ. 15. Inimicitias ponam inter te et mulierem, et semen tuum et semen illius : ipsa conteret caput tuum, et tu insidiaris calcaneo ejus. 16. Mulieri quoque dixit : Multiplicabo ærumnas tuas, et conceptus tuos : in dolore paries filios, et sub viri potestate eris, et ipse dominabitur tui. 17. Adæ vero dixit : Quia audisti vocem uxoris tuæ, et comedisti de ligno, ex quo, præceperam tibi, ne comederes, maledicta terra in opere tuo : in laboribus comedes ex ea cunctis diebus vitæ tuæ. 18. Spinās et tribulos germinabit tibi, et comedes herbam terræ. 19. In sudore vul-

et 1 Cor. 14, 34.

mis *ipsa*. Le sens, d'ailleurs, n'en est pas essentiellement altéré : la femme qui écrasera la tête du serpent, ce sera la Vierge Marie, non seulement par son divin Fils Jésus ; elle-même, préservée par Dieu de la tache originelle, évitera la morsure du serpent, et remportera sur lui une victoire spéciale. — *A la tête ... au talon* : image empruntée au genre de lutte ordinaire entre l'homme et le serpent : celui-ci saisit facilement le talon de l'homme, qui marche droit, tandis que l'homme cherche à broyer la tête du serpent, qui rampe. Mais quelque cruelle que puisse être la morsure qu'il fait au talon, elle n'est pas incurable, tandis que, sa tête une fois écrasée, il meurt. Le vainqueur est donc clairement indiqué. Le Messie, mordu au talon par le diable, c.-à-d. cloué à la croix par ses suppôts, verse son sang et expire ; mais sa mort est la mort même de la mort (*Osée*, xiii, 14), c'est par elle qu'a été détruite pour toujours la puissance du prince de ce monde (*Jean*, xii, 31 ; *Col.* ii, 15 ; *I Jean*, iii, 8). Toutefois ce n'est pas uniquement à J.-C. et à son œuvre que cet oracle s'applique. Si Jésus représente éminemment la postérité de la femme, cette postérité comprend d'autres enfants ; ce sont les fidèles de l'ancienne et de la nouvelle alliance, l'élite de l'humanité, tous les enfants de Dieu, qui ont été ou seront en lutte pour le bien, dans le cours des siècles, avec la postérité du serpent, c.-à-d. avec les ennemis de Dieu et de son règne, au service de l'esprit du mal. — Au lieu de, *tu la meurtriras au talon*, il y a dans la Vulg., *tu lui tendras des embûches au talon*.

Cette promesse d'un Rédempteur est la première prophétie contenue dans nos saints Livres. On l'a nommée *Protévangile*, parce

qu'elle est comme le premier linéament de l'Evangile, le premier trait qui sert à dessiner la figure du Messie.

16. *Tes souffrances* : toutes les inconvénients propres à la femme dans sa vie physique et sa vie domestique. D'autres supposent une *hendyadys* : les souffrances de la grossesse. Ou bien encore : *Je rendrai fort pénible ton travail*, le fardeau de la vie domestique, et ta grossesse. La maternité, joie suprême de la femme, est en même temps sa suprême souffrance et son suprême péril. — *Ton désir* : une sorte d'instinct de nature, que rien ne peut lasser, porte la femme à s'attacher à son mari. LXX, *tu te tourneras vers ton mari*, comme pour attendre ou lui demander ses ordres. Comp. *Ps.* cxxiv, 2. Vulg., *tu seras sous la puissance de ton mari*.

17. *Adam* : quoique, pour la commodité de la traduction, nous ayons déjà employé ce mot (au lieu de *l'homme*), c'est ici pour la première fois qu'il figure en hébr. comme nom propre du premier homme. — *Maudite*, en ce sens qu'il faudra à l'homme un travail pénible pour lui faire produire des fruits utiles. — *A cause de toi*, de ton péché. Les LXX ont *lu baaboudeka*, dans tes travaux, lorsque tu la cultiveras. De même la Vulgate, *dans ton travail* ; à moins qu'on n'entende *in opere tuo* de l'action coupable, de la désobéissance d'Adam (Loch et Reischl).

19. *Parce que c'est d'elle*, etc. : une loi de dissolution est inhérente à un corps tiré de la terre. Si l'homme avait obéi à Dieu, cette loi aurait été suspendue, et il serait entré sans passer par la mort dans la sphère de l'incorruptibilité, comme y entrèrent les justes que le second avènement de J.-C. trouvera en vie (*I Cor.* xv, 50 sv.).

parce que c'est d'elle que tu as été tiré; car tu es poussière et tu retourneras en poussière."

²⁰ Adam donna à sa femme le nom d'Eve, parce qu'elle a été la mère de tous les vivants.

²¹ Jéhovah Dieu fit à Adam et à sa femme des tuniques de peau et les en revêtit. ²² Et Jéhovah Dieu dit : "Voici que l'homme est devenu comme l'un de nous, pour la connais-

sance du bien et du mal. Maintenant il ne faut pas qu'il avance sa main, qu'il prenne aussi de l'arbre de vie, qu'il en mange et vive éternellement."

²³ Et Jéhovah Dieu le fit sortir du jardin d'Eden, pour qu'il cultivât la terre d'où il avait été pris; ²⁴ et l'ayant chassé, il mit à l'orient du jardin d'Eden les Chérubins et la flamme de l'épée tournoyante, pour garder le chemin de l'arbre de vie.

2^e PÉRIODE. — CORRUPTION CROISSANTE DE L'HUMANITÉ.

DÉLUGE. [IV, 1 — IX, 17.]

1^o — CHAP. IV. — Caïn et Abel. Postérité de Caïn. Naissance de Seth.

Chap. IV.



Dam ayant connu Eve, sa femme, elle conçut et enfanta Caïn, et elle dit : "J'ai donné l'être à un homme avec le secours de Jéhovah!" ² Elle enfanta encore Abel, son frère. Abel fut pasteur de brebis, et Caïn était laboureur.

³ Au bout de quelques temps, Caïn offrit des produits de la terre en oblation à Jéhovah; ⁴ Abel, de son côté, offrit des premiers-nés de son troupeau et de leur graisse. Jéhovah regarda Abel et son offrande; ⁵ mais il n'avait pas regardé Caïn et son

Telle est l'explication biblique de l'origine du mal sur la terre. Le genre humain n'est pas une agglomération incohérente d'individus étrangers les uns aux autres, mais une famille étroitement unie, dont Adam est le chef physique et moral. Dieu avait attaché à l'obéissance du chef de l'humanité la conservation, pour lui et pour tous ses descendants, des dons surnaturels et gratuits dont il l'avait orné à l'origine. Les enfants d'Adam naîtront donc dans l'état de déchéance morale où leur premier père est tombé par sa faute. Privés des dons supérieurs, ils resteront en possession des dons essentiels à leur nature. Cet état de déchéance, S. Paul l'appellera *péché*; mais c'est proprement un péché de famille, un péché de race, et non directement et proprement un péché personnel, quoiqu'il soit *propre à chacun* (Conc. Trid.); c'est le péché du genre humain, ou, comme dit S. Thomas, c'est le péché de la *nature*, et non le péché de la *personne*.

²⁰. Donna à sa femme, comme il l'avait fait pour les animaux (ii, 20), un nom en rapport avec l'impression qui se forma dans son esprit sur elle comme mère du genre humain. — Eve, c.à-d. *vie*, comme le gr. Ζωή. — Parce qu'elle a été, etc. : explication de l'auteur du livre.

²¹. Dieu fit à Adam, peut-être en ce sens qu'il apprit à nos premiers parents à se

faire des vêtements de la dépouille des animaux offerts en sacrifice.

²². Comme l'un de nous : sur ce pluriel, voy. i, 26. — Pour la connaissance, etc. : cette connaissance était nécessaire à l'homme; mais il devait y arriver par un autre chemin. — Qu'il prenne aussi, ce qui supposerait que l'homme n'avait pas encore touché à ce fruit. Ou bien, qu'il prenne encore, après sa faute, comme il le faisait auparavant.

²⁴. Les Chérubins (avec l'article : il s'agit d'êtres connus des Hébreux (*Exod.* xxv, 18; xxxvii, 1 sv.; *Nombr.* vii, 69), créatures angéliques qui, dans les visions d'Ezéchiel (i, 22 sv. x, 1 sv.) et de l'Apocalypse (iv, 6), entourent le trône de Dieu. Ils occupent le premier rang dans le royaume des esprits et figurent comme des serviteurs à côté de Dieu lorsqu'il paraît pour le jugement (*Ps.* xviii, 8 sv. civ, 4). Les *Kirubi* ou taureaux ailés placés plus tard à l'entrée des palais de Ninive sont probablement un souvenir des Chérubins du paradis terrestre. — Pour garder le chemin, etc. : le royaume de Dieu sous sa première forme est fermé; la pénitence et l'expiation vont ouvrir le chemin du retour vers la patrie perdue, vers Dieu. Comp. *Luc*, xxiii, 43; *Hébr.* xi, 14.

Dans la plupart des mythologies des anciens peuples se retrouvent les souvenirs

tus tui vesceris pane, donec revertaris in terram de qua sumptus es :
" quia pulvis es, et in pulverem reverteris.

20. Et vocavit Adam nomen uxoris suæ, Heva : eo quod mater esset cunctorum viventium.

21. Fecit quoque Dominus Deus Adæ et uxori ejus tunicas pelliceas, et induit eos : 22. Et ait : Ecce Adam quasi unus ex nobis factus est, sciens bonum et malum : nunc ergo ne forte mittat manum suam, et sumat etiam de ligno vitæ, et comedat, et vivat in æternum. 23. Et emisit eum Dominus Deus de paradiso voluptatis, ut operaretur terram de qua sumptus est. 24. Ejecitque Adam : et collocavit ante paradisum voluptatis Cherubim, et flammeum gladium, atque versatilem, ad custodiendam viam ligni vitæ.

d'un monothéisme primitif, d'un âge d'or, d'un arbre de vie, d'un serpent, organe de l'esprit mauvais. L'existence de ces idées chez un si grand nombre de peuples ne peut s'expliquer que par une tradition commune remontant aux premiers âges de l'humanité. D'autre part, tandis que nous les voyons partout ailleurs altérées par toutes sortes d'imaginaires puériles ou grossières, la Bible nous les a conservées dans un récit simple, sobre, éminemment saint de fond et de forme, dont le caractère vraiment historique s'impose à tout esprit raisonnable.

CHAP. IV.

Vers. 1-16. *Cain et Abel.* — Dès la première génération l'humanité se partage en deux camps, celui des justes et celui des méchants, celui des enfants de Dieu et celui des enfants du diable.

1. *Ayant connu* : expression de l'union la plus étroite aussi bien au sens physique qu'au sens moral ; elle découle de l'institution divine du mariage et n'est jamais employée en parlant des animaux. — *Cain*, c.-à-d. un être *produit, obtenu, acquis* (Vulg.) par le secours ou avec l'aide du Seigneur, comme l'explique Eve elle-même. — *J'ai donné l'être* : cri de joyeux étonnement de la première mère à la vue de son premier enfant. — *Avec le secours de Jéhovah*, qui seul peut donner l'existence ; ou bien : qui commence à réaliser sa promesse (iii, 15).

CAPUT IV.

Adam ex Heva gignit Cain et Abel : impius Cain pium Abel fratrem occidit : et a Deo punitus, ac profugus vitam agens, Henoch genuit : sed et Adam Seth generavit, cui natus est Enos.



DAM vero cognovit uxorem suam Hevam : quæ concepit et peperit Cain, dicens : Possedi hominem per Deum. 2. Rursumque peperit fratrem ejus Abel. Fuit autem Abel pastor ovium, et Cain agricola.

3. Factum est autem post multos dies ut offerret Cain de fructibus terræ munera Domino. 4. ^a Abel quoque obtulit de primogenitis gregis sui, et de adipibus eorum : et respexit Dominus ad Abel, et ad mu-

^a Hebr. 11, 4.

2. *Abel*, hébr. *Habel*, c.-à-d. *souffle, vanité* : ou bien ce nom lui fut donné après coup à cause de sa mort prématurée ; ou bien il le reçut à sa naissance de sa mère, frappée cette fois de la faiblesse de ce petit être. Les interprètes modernes rapportent ce mot à l'assyrien *habal*, *fil*, qui entre dans la composition de plusieurs noms propres de cette langue (par ex. Nabopolassar = *Nabu-habal-ussur*, Assur protège le fils). — *Pasteur de brebis* (litt. de *menu bétail*, brebis et chèvres)... *laboureur* : deux professions également voulues de Dieu, qu'Adam avait sans doute exercées à la fois et que ses fils se partagent ; ce qui écarte de l'histoire des premiers âges l'idée d'un état sauvage, pendant lequel la chasse aurait été la seule occupation de l'homme.

3. *Au bout de quelque temps* : cette locution en hébr. désigne ordinairement un temps indéterminé, quelquefois une année ; elle a plutôt ici le premier sens. — *En oblation* : ce mot, qui exprimera dans la législation mosaïque une offrande non sanglante, désigne ici un sacrifice en général (Voy. la note de viii, 20).

4. *Et de leur graisse* : et, peut-être dans le sens explicatif : *savoir de leur graisse*, des premiers-nés les plus gras. — *Régarda*, eut pour agréable : on détourne le regard de ce qui déplaît. Ce que Dieu manifesta, soit en apparaissant lui-même, soit plutôt en faisant descendre du ciel un feu qui consuma l'offrande d'Abel (Lév. ix, 24 ; Jug. vi, 21. Comp. Hébr. xi, 4).

offrande. Caïn *en* fut très irrité et son visage fut abattu. ⁶ Jéhovah dit à Caïn : " Pourquoi es-tu irrité, et pourquoi ton visage est-il abattu ? ⁷ Si tu fais bien, ne seras-tu pas agréé ? Et si tu ne fais pas bien, le péché ne se tient-il pas à ta porte ? Son désir se tourne vers toi ; mais toi, tu dois dominer sur lui. "

⁸ Caïn dit à Abel, son frère : " Allons aux champs. " Et comme ils étaient dans les champs, Caïn s'éleva contre Abel, son frère, et le tua. ⁹ Et Jéhovah dit à Caïn : " Où est Abel, ton frère ? " Il répondit : " Je ne sais pas ; suis-je le gardien de mon frère ? " ¹⁰ Jéhovah dit : " Qu'as-tu fait ? La voix du sang de ton frère crie de la terre jusqu'à moi. ¹¹ Maintenant tu es maudit de la terre, qui a ouvert sa bouche pour recevoir de ta main le sang de ton frère. ¹² Quand tu cultiveras la terre, elle ne donnera plus ses fruits ; tu seras errant et fugitif sur la terre. " ¹³ Caïn dit à Jéhovah : " Ma peine est trop grande pour que je la puisse supporter. ¹⁴ Voici que vous me chassez aujourd'hui de cette terre, et je serai caché loin de votre face ; je

serai errant et fugitif sur la terre, et quiconque me trouvera me tuera. " ¹⁵ Jéhovah lui dit : " Eh bien, si quelqu'un tue Caïn, Caïn sera vengé sept fois. " Et Jéhovah mit un signe sur Caïn, afin que quiconque le rencontrerait ne le tuât pas. ¹⁶ Puis Caïn s'éloigna de devant Jéhovah, et il habita dans le pays de Nod, à l'orient d'Eden.

¹⁷ Caïn connut sa femme ; elle conçut et enfanta Hénoc ; et il se mit à bâtir une ville, qu'il appela Hénoc, du nom de son fils. ¹⁸ Irad naquit à Hénoc, et il engendra Maviaël ; Maviaël engendra Mathusaël, et Mathusaël engendra Lamech.

¹⁹ Lamech prit deux femmes ; le nom de l'une était Ada, et celui de la seconde Sella. ²⁰ Ada enfanta Jabel : il a été le père de ceux qui habitent sous des tentes et au milieu de troupeaux. ²¹ Le nom de son frère était Jubal : il a été le père de tous ceux qui jouent de la harpe et du chalumeau. ²² Sella, de son côté, enfanta Tubal-Caïn, qui forgeait toute espèce d'instruments tranchants d'airain et de fer. La sœur de Tubal-Caïn était Noéma.

5. *N'avait pas regardé* avec complaisance, parce que les dispositions intérieures de Caïn étaient mauvaises. A l'acte extérieur du culte, il faut joindre le don intérieur du cœur (1 Sam. xvi, 17 ; 1 Jean, iii, 12).

Quelle est l'origine des sacrifices ? — Ils sont si souvent, dans la suite, l'objet de commandements divins, et ils apparaissent si clairement comme la figure de l'agneau de Dieu immolé pour le salut du monde, qu'il semble difficile d'admettre qu'ils aient pris naissance sans un ordre exprès de Dieu. Cependant cet ordre ne se trouve nulle part exprimé dans la Bible ; on n'y voit pas non plus qu'Adam en ait offert dans le paradis. C'est sans doute ce qui a porté plusieurs Pères à attribuer l'origine des sacrifices à l'instinct religieux de l'homme.

6. *Jéhovah* : il ne laisse pas le pécheur à lui-même. — *Si tu fais bien* : si tes sentiments sont bons et tes intentions pures. — *Agréé*, reçu favorablement par moi. D'autres, *n'élèveras-tu pas* (ou, *ne tiens-tu pas élevé*) *ton visage*, maintenant abattu ? Vulg., *ne recevras-tu pas la récompense* ? — *Se tient couché à la porte*, comme une bête

féroce guettant sa proie (1 Pier. v, 8). — *Son désir se tourne vers toi*, il tend à s'unir intimement avec toi, dans le sens de iii, 16 : comp. Jacq. i, 15. Caïn est irrité et jaloux ; mais l'acte extérieur du péché, le meurtre d'Abel, n'est pas encore consommé ; qu'il renonce à sa jalousie. Vulg., *mais le penchant qui l'attire vers lui sera* (ou *est*) *en ton pouvoir, et tu le domineras*.

8. *Allons aux champs* est une explication ajoutée par les LXX et la Vulg. au texte hébreu, où l'on trouve seulement : *Caïn parla à Abel ; et lorsqu'ils furent dans les champs*, etc.

9. *Suis-je le gardien* : parole inhumaine ; tout homme est le gardien de son frère.

10. *La voix du sang* : comp. Job, xvi, 18 ; Is. xxvi, 21 ; Hébr. xii, 24.

11. *Maudit de la terre*, chassé de toute la terre, sans trouver le repos nulle part ; ou bien en ce sens que la terre lui refusera les produits de son sein (vers. 12), litt. *sa force* : comp. Job, xxxi, 39. Vulg., *sur la terre*. D'autres, *par la terre* qui, ne pouvant plus supporter le meurtrier, deviendra l'instrument de la vengeance divine (comp. Lévi,

nera ejus. 5. Ad Cain vero, et ad munera illius non respexit : iratusque est Cain vehementer, et concidit vultus ejus. 6. Dixitque Dominus ad eum : Quare iratus es? et cur concidit facies tua? 7. Nonne si bene egeris, recipies : sin autem male, statim in foribus peccatum aderit? sed sub te erit appetitus ejus, et tu dominaberis illius.

8. Dixitque Cain ad Abel fratrem suum : Egrediamur foras. Cumque essent in agro, consurrexit Cain adversus fratrem suum Abel, et interfecit eum. 9. Et ait Dominus ad Cain : ubi est Abel frater tuus? Qui respondit : Nescio : non sum custos fratris mei sum ego? 10. Dixitque ad eum : Quid fecisti? vox sanguinis fratris tui clamat ad me de terra. 11. Nunc igitur maledictus eris super terram, quæ aperuit os suum, et suscepit sanguinem fratris tui de manu tua. 12. Cum operatus fueris eam, non dabit tibi fructus suos : vagus et profugus eris super terram. 13. Dixitque Cain ad Dominum : Major est iniquitas mea, quam ut veniam merear. 14. Ecce ejicis me hodie a facie terræ, et a facie tua

abscondar, et ego vagus et profugus in terra : omnis igitur qui invenerit me, occidet me. 15. Dixitque ei Dominus : Nequaquam ita fiet : sed omnis qui occiderit Cain, septuplum punietur. Posuitque Dominus Cain signum, ut non interficeret eum omnis qui invenisset eum. 16. Egressusque Cain a facie Domini, habitavit profugus in terra ad orientalem plagam Eden.

17. Cognovit autem Cain uxorem suam, quæ concepit, et peperit Henoch, et ædificavit civitatem, vocavitque nomen ejus ex nomine filii sui, Henoch. 18. Porro Henoch genuit Irad, Irad genuit Maviael, et Maviael genuit Mathusael, et Mathusael genuit Lamech.

19. Qui accepit duas uxores, nomen uni Ada, et nomen alteri Sella. 20. Genuitque Ada Jabel, qui fuit pater habitantium in tentoriis, atque pastorum. 21. Et nomen fratris ejus Jubal : ipse fuit pater canentium citharæ et organo. 22. Sella quoque genuit Tubalcain, qui fuit malleator et faber in cuncta opera æris et ferri. Soror vero Tubalcain, Noëma.

xviii, 25, 28); ou plus simplement, *maudit* et *banni de cette terre*, de ce pays.

13. *Ma peine*, la peine due à mon péché. Ou bien, *mon crime est trop grand pour que je puisse en porter la peine*; Vulg., *en mériter le pardon*.

14. *De cette terre*, de la contrée d'Eden, où Dieu se manifestait quelquefois à nos premiers parents, même après leur expulsion du paradis. — *Quiconque me trouvera*: Adam avait dès cette époque des enfants et petits-enfants qui seront nommés plus loin (vers. 17; v, 4). D'ailleurs Cain pouvait s'imaginer que la terre où il allait errer en fugitif était habitée par d'autres hommes.

15. *Eh bien* (hébr. *laken*) : tu as raison, mais je vais empêcher qu'on te tue. Les LXX la Peschito et la Vulg. ont lu *lo ken* : non, il n'en sera pas ainsi, on ne te tuera pas. — *Vengé sept fois*, puni par moi d'un châtement plus sévère que celui de Cain. — *Un signe*, probablement une expression particulière, dénotant le remords ou la folie (comp. I Sam. xxi, 13) et inspirant la pitié; S. Jérôme songe à un tremblement nerveux.

16. *Le pays de Nod*, ou du bannissement. La Vulg. traduit ce mot par *fugitif*.

17. *Sa femme*, qui était aussi une fille d'Adam. Le mariage entre frère et sœur s'imposait alors, et il n'avait pas encore les inconvénients qu'il devait offrir plus tard. — *Il se mit à bâtir*, et ses enfants continuèrent son œuvre, *une ville*, consistant, à cette époque, en quelques huttes entourées d'une muraille. Cain essaie de se soustraire à la malediction divine qui le condamne à une vie vagabonde; cette ville, d'ailleurs, était située hors du pays d'Eden.

19. *Deux femmes* : la polygamie, contraire à l'institution primitive du mariage, s'introduisit d'abord dans la race de Cain.

20. *Le père*, le premier des pasteurs nomades qui vivent sous des tentes.

21. *Le père*, etc., et par conséquent l'inventeur de la harpe, instrument à cordes, harpe, luth ou cithare, sous sa forme la plus rudimentaire. — *Chalumeau*, flûte ou cornemuse, instrument à vent.

22. *Noëma*, c.-à-d. *la gracieuse*, aurait, d'après la tradition juive, inventé l'art de filer et de tisser.

23 Lamech dit à ses femmes :

Ada et Sella, entendez ma voix ;
Femmes de Lamech, écoutez ma parole :
J'ai tué un homme pour ma blessure,
Et un jeune homme pour ma meurtrissure.
24 Caïn sera vengé sept fois,
Et Lamech soixante-dix-sept fois.

25 Adam connut encore sa femme ; elle enfanta un fils et l'appela Seth, car, dit-elle, " Dieu m'a donné une postérité à la place d'Abel, que Caïn

a tué. " 26 Seth eut aussi un fils, qu'il appela Enos. Ce fut alors que l'on commença à invoquer le nom de Jéhovah.

20 — CHAP. V. — Postérité d'Adam par Seth jusqu'à Noé.

Chap. V.



Oici le livre de l'histoire d'Adam.

Lorsque Dieu créa l'homme, il le fit à la ressemblance de Dieu. 2 Il les créa mâle et femelle, et il les bénit, et il leur donna le nom d'Homme, lorsqu'ils furent créés.

3 Adam vécut cent trente ans, et il engendra un fils à sa ressemblance, selon son image, et il lui donna le nom de Seth. 4 Les jours d'Adam, après qu'il eut engendré Seth, furent de huit cents ans, et il engendra des fils et des filles. 5 Tout le temps qu'Adam vécut fut de neuf cent trente ans, et il mourut.

6 Seth vécut cent cinq ans, et il engendra Enos. 7 Après qu'il eut engendré Enos, Seth vécut huit cent sept ans, et il engendra des fils et des filles. 8 Tout le temps que Seth vécut fut de neuf cent douze ans, et il mourut.

9 Enos vécut quatre-vingt-dix ans, et il engendra Caïn. 10 Après qu'il eut engendré Caïn, Enos vécut huit cent quinze ans, et il engendra des fils et des filles. 11 Tout le temps qu'Enos vécut fut de neuf cent cinq ans, et il mourut.

12 Caïn vécut soixante-dix ans, et il engendra Malaléel. 13 Après qu'il eut engendré Malaléel, Caïn vécut huit cent quarante ans, et il engendra des fils et des filles. 14 Tout le temps que Caïn vécut fut de neuf cent dix ans, et il mourut.

15 Malaléel vécut soixante-cinq ans, et il engendra Jared. 16 Après qu'il eut engendré Jared, Malaléel vécut huit cent trente ans, et il engendra des fils et des filles. 17 Tout le temps que Malaléel vécut fut de huit cent quatre-vingt-quinze ans, et il mourut.

23. *Dit* ce chant, qui respire l'orgueil insolent d'un guerrier fier de ses cruels exploits, et brandissant la première lance d'airain ou de fer que ses fils ont forgée. Ce *chant du glaive*, comme on l'appelle communément, est le plus ancien spécimen de la poésie hébraïque qui soit arrivé jusqu'à nous. — *J'ai tué, ou je tue* : c'est sa ligne de conduite ! — *Pour ma blessure*, pour venger une blessure qu'il m'a faite ou me ferait.

Les fils de Caïn suivent les exemples de leur père. Tout entiers à la poursuite des commodités de la vie, ils inventent l'industrie et les arts ; mais ils oublient Dieu de plus en plus, et le progrès du vice marche de pair avec celui de la prospérité matérielle. Bien différente se montre tout d'abord la race de Seth.

25. *Seth*, c.-à-d. *mis à la place*, rempla-

çant. — *A la place d'Abel* : Caïn, le maudit de Dieu, le vagabond, n'existe plus pour elle.

26. *Enos*, hébr. *Enosch*, c.-à-d. *faible*. Employé comme nom commun, ce mot désigne l'homme avec l'idée de faiblesse. Seth avait donc, à la différence des Caïnites, un profond sentiment de la faiblesse et de la fragilité de l'homme. C'est pourquoi il commença à rendre à Dieu un culte public avec des cérémonies déterminées. — *Le nom de Jéhovah* : sur l'emploi de ce nom avant Moïse, voy. *Exod.* vi, 3.

CHAP. V.

Vers. 1 sv. *Généalogie des Séthites*. — Le chap. v (sauf peut-être le vers. 29) paraît tiré d'un ancien document utilisé par Moïse. Il nous présente, dans un tableau sommaire,

23. Dixitque Lamech uxoris suis Adæ et Sellæ : Audite vocem meam uxores Lamech, auscultate sermonem meum : quoniam occidi virum in vulnus meum, et adolescentulum in livorem meum.

24. Septuplum ultio dabitur de Cain : de Lamech vero septuagies septies.

25. Cognovit quoque adhuc Adam uxorem suam : et peperit filium, vocavitque nomen ejus Seth, dicens : Posuit mihi Deus semen aliud pro Abel, quem occidit Cain. 26. Sed et Seth natus est filius, quem vocavit Enos : iste cœpit invocare nomen Domini.



—*— CAPUT V. —*—

Textur genealogia Adæ ac posterorum per Seth, annique vitæ ipsorum usque ad Noë.



IC est liber generationis Adam. In die, qua creavit Deus hominem, "ad similitudinem Dei fecit illum.

2. Masculum et feminam creavit eos, et benedixit illis : et vocavit nomen eorum Adam, in die quo creati sunt.

3. Vixit autem Adam centum triginta annis : et genuit ad imaginem et similitudinem suam, vocavitque nomen ejus Seth. 4. Et facti sunt

dies Adam, postquam genuit Seth, octingenti anni : genuitque filios et filias. 5. Et factum est omne tempus quod vixit Adam, anni nongenti triginta, et mortuus est.

6. Vixit quoque Seth centum quinque annis, et genuit Enos. 7. Vixitque Seth postquam genuit Enos, octingentis septem annis, genuitque filios et filias. 8. Et facti sunt omnes dies Seth nongentorum duodecim annorum, et mortuus est.

9. Vixit vero Enos nonaginta annis, et genuit Cainan. 10. Post cujus ortum vixit octingentis quindecim annis, et genuit filios, et filias. 11. Factique sunt omnes dies Enos nongenti quinque anni, et mortuus est.

12. Vixit quoque Cainan septuaginta annis, et genuit Malaleel. 13. Et vixit Cainan postquam genuit Malaleel, octingentis quadraginta annis, genuitque filios et filias. 14. Et facti sunt omnes dies Cainan nonaginti decem anni, et mortuus est.

15. Vixit autem Malaleel sexaginta quinque annis, et genuit Jared. 16. Et vixit Malaleel postquam genuit Jared, octingentis triginta annis : et genuit filios et filias. 17. Et facti sunt omnes dies Malaleel octingenti nonaginta quinque anni, et mortuus est.

le développement de la race élue d'Adam à Noé ; les deux 1^{rs} versets, qui en forment le préambule, résumant la fin du chap. I.

1. *Le livre* : l'hébr. *Sepher* désigne, non seulement un livre proprement dit, mais tout document écrit, même très court (comp. *Deut.* xxiv, 1). — *De l'histoire*, du développement, de la postérité : voy. ii, 4. — *D'Adam* : l'ancien document contenait peut-être aussi la généalogie de la race rejetée, celle de Caïn.

2. *Il les créa mâle et femelle*, il créa un homme et une femme : l'auteur, comme il a coutume de le faire au commencement de chaque section, rappelle ce qui précède (i, 26-28; ii, 7).

3-5. *Sommaire de la vie d'Adam*.

3. *Adam vécut 130 ans* : l'écrivain sacré dit le nom et marque la date précise de la naissance du premier-né, de l'ancêtre du *Messie* (voy. *Luc*, iii, 36 sv.). Après la mort d'Abel et la malédiction de Caïn, Seth était

bien réellement le premier-né. — *Un fils à sa ressemblance* : Adam transmet à ses enfants l'image de Dieu (i, 27), quoique obscurcie par le péché.

5. *Neuf cent trente ans* : aujourd'hui la constitution physique de l'homme ne lui permet guère de dépasser un siècle de vie. Mais Adam, destiné à l'immortalité, était doué d'une force vitale bien supérieure, qui s'est transmise à ses premiers descendants et qui a été ensuite en s'épuisant jusqu'à une certaine limite. Qui sait d'ailleurs si, avant le déluge, les conditions matérielles de l'existence n'étaient pas plus favorables à la longévité qu'elles ne le sont aujourd'hui ? Enfin Dieu permit cette longévité des premiers hommes pour assurer la *conservation*, par la tradition *orale*, des *vérités religieuses* révélées à l'origine. — *Et il mourut*, en exécution de l'arrêt prononcé ii, 17.

6. *Enos* : voy. iv, 26.

¹⁸ Jared vécut cent soixante-deux ans, et il engendra Hénoc. ¹⁹ Après qu'il eut engendré Hénoc, Jared vécut huit cent trente ans, et il engendra des fils et des filles. ²⁰ Tout le temps que Jared vécut fut de neuf cent soixante-deux ans, et il mourut.

²¹ Hénoc vécut soixante-cinq ans, et il engendra Mathusalem. ²² Après qu'il eut engendré Mathusalem, Hénoc marcha avec Dieu trois cents ans, et il engendra des fils et des filles. ²³ Tout le temps qu'Hénoc vécut fut de trois cent soixante-cinq ans. ²⁴ Hénoc marcha donc avec Dieu, et on ne le vit plus, car Dieu l'avait pris.

²⁵ Mathusalem vécut cent quatre-vingt-sept ans, et il engendra Lamech. ²⁶ Après qu'il eut engendré

Lamech, Mathusalem vécut sept cent quatre-vingt-deux ans, et il engendra des fils et des filles. ²⁷ Tout le temps que Mathusalem vécut fut de neuf cent soixante-neuf ans, et il mourut.

²⁸ Lamech vécut cent quatre-vingt-deux ans, et il engendra un fils. ²⁹ Il lui donna le nom de Noé, en disant : "Celui-ci nous soulagera de nos fatigues et du travail pénible de nos mains, que réclame ce sol maudit de Jéhovah." ³⁰ Après qu'il eut engendré Noé, Lamech vécut cinq cent quatre-vingt-quinze ans, et il engendra des fils et des filles. ³¹ Tout le temps que Lamech vécut fut de sept cent soixante-dix-sept ans, et il mourut.

³² Noé, âgé de cinq cents ans, engendra Sem, Cham et Japheth.

3° — Le déluge [VI — IX, 17.]

CHAP. VI. — *Motifs et annonce du déluge. Préparatifs de Noé.*

Chap. VI.

Lorsque les hommes eurent commencé à être nombreux sur la face de la terre, et qu'il leur fut né des filles, ² les fils de Dieu virent que les filles des hommes

étaient belles, et ils en prirent pour femmes parmi toutes celles qui leur plurent. ³ Et Jéhovah dit : " Mon esprit ne demeurera pas toujours dans l'homme, car l'homme n'est que

²² *Marcha avec Dieu*, dans l'union la plus intime, comme un ami avec son ami. L'Écriture dira la même chose de Noé (vi, 9) et des prêtres (*Maluch*. ii, 6), pour ceux-ci à raison de leurs fonctions. Cette locution semble dire plus que *marcher devant Dieu* (xvii, 1), *aller après Dieu*, le suivre (*Deut.* xiii, 4).

²⁴ *Dieu l'avait pris*, enlevé au ciel, sans le faire passer par la mort (*Sag.* iv, 10; *Hébr.* xi, 15), "pour apprendre aux hommes par un témoignage éclatant qu'il existe des demeures supérieures où ils sont appelés à vivre dans un éternel repos." *Danko*. Comp. *Eccli.* XLIV, 16. Un témoignage semblable fut donné plus tard par l'enlèvement d'Elie (*II Rois*, ii, 10).

Les Séthites Hénoc et Lamech (vers 25), caractérisés par des traits spéciaux, sont évidemment autres que les Caïnites de même nom (iv, 17 sv.).

²⁹ *Noé, c.-à-d. repos.* — *Soulagera*, ou, avec la Vulg., *consolera*. Il y a une relation étroite entre l'idée de *repos* et celle de *soulagement* ou de *consolation*. Lamech avait le pressentiment que la malediction prononcée iii, 17, serait un jour ôtée. Cette espé-

rance, ravivée par la naissance d'un fils, ne se réalisa pas, du moins en la manière qu'il désirait. Cependant Noé inaugura un nouvel ordre de choses; Dieu fit avec lui une alliance qui laissait entrevoir la perspective d'une rédemption finale.

³² *Noé* commença à avoir des enfants à l'âge de 500 ans; les autres indications chronologiques seront données plus loin (vii, 11; ix, 28).

Tels sont les dix patriarches que la Bible nomme avant le déluge; on verra plus loin (xi, 10 sv.) qu'elle en désigne également dix entre le déluge et Abraham. Est-il possible, avec ces données, d'établir une chronologie absolument certaine des premiers âges de l'humanité? Nous ne le croyons pas. D'une part, il se peut que ces listes généalogiques soient incomplètes, que le nombre *dix* ait un caractère symbolique et que, pour l'obtenir, on ait laissé tomber plusieurs membres de la série. Les termes *engendra* et *fils* ont dans la Bible, et spécialement dans le style des généalogies, un sens très large, et le personnage indiqué comme le fils direct d'un patriarche pourrait être en réalité son descendant à la 2^e ou à la 3^e génération. En

18. Vixitque Jared centum sexaginta duobus annis, et genuit Henoch. 19. Et vixit Jared postquam genuit Henoch, octingentis annis, et genuit filios et filias. 20. Et facti sunt omnes dies Jared nongenti sexaginta duo anni, et mortuus est.

21. Porro Henoch vixit sexaginta quinque annis, et genuit Mathusalam. 22. Et ambulavit Henoch cum Deo : et vixit, postquam genuit Mathusalam, trecentis annis, et genuit filios et filias. 23. Et facti sunt omnes dies Henoch trecenti sexaginta quinque anni. 24. ^{44.} Ambulavitque cum Deo, et non apparuit : quia tulit eum Deus.

25. Vixit quoque Mathusala centum octoginta septem annis, et genuit Lamech. 26. Et vixit Mathusala, postquam genuit Lamech, septingentis octoginta duobus annis, et genuit filios et filias. 27. Et facti sunt omnes dies Mathusala nongenti sexaginta novem anni, et mortuus est.

28. Vixit autem Lamech centum octoginta duobus annis, et genuit

filium : 29. Vocavitque nomen ejus Noe, dicens : Iste consolabitur nos ab operibus et laboribus manuum nostrarum in terra, cui maledixit Dominus. 30. Vixitque Lamech, postquam genuit Noe, quingentis nonginta quinque annis, et genuit filios et filias. 31. Et facti sunt omnes dies Lamech, septingenti septuaginta septem anni, et mortuus est. Noe vero cum quingentorum esset annorum, genuit Sem, Cham, et Japheth.



—*— CAPUT VI. —*—

Hominis peccata fuere diluvii causa : Noe tamen justus inventus est, cui arca fabricanda mandatur, in qua ipse et cunctorum animantium genera serventur.



UINQUE cœpissent homines multiplicari super terram, et filias procreassent, 2. Videntes filii Dei filias hominum quod essent pulchræ, acceperunt sibi uxores ex omnibus, quas elegerant. 3. Dixitque Deus :

fait, dans un grand nombre des listes généalogiques qu'il nous est possible de contrôler, il manque des anneaux à la chaîne. Comp. *Matth.* i, 8. D'autre part, nous ne sommes pas même sûrs d'avoir les vrais chiffres qui marquent les années de ces patriarches. En général, rien ne s'altère aussi facilement dans les manuscrits que les signes exprimant les nombres, et il existe sous ce rapport des divergences considérables entre l'hébreu actuel, qui suppose 1656 ans avant le déluge, la version grecque des Septante qui en compte 2262, et le texte samaritain qui n'en a plus que 1307. Conclusion : on ne peut, d'après la Bible, assigner la date précise de la création de l'homme. Les sciences naturelles, la géologie en particulier, ont-elles des données suffisantes pour nous rendre renseigné à cet égard? Au témoignage des savants les plus sérieux, l'existence de l'homme sur la terre ne doit pas remonter au-delà de 7 à 10 mille ans. Ces chiffres, on le voit, entrent sans effort dans le cadre assez élastique formé par les généalogies bibliques.

CHAP. VI.

Vers. 1. *Les hommes* en général, non les Cainites seulement.

2. *Les fils de Dieu*, les pieux descendants de Seth (*Ps.* lxxiii, 15 h.); *les filles des hommes*, de la race pervertie de Caïn. D'autres : *les fils de Dieu*, c.-à-d. les anges, soit des anges déjà déchus, soit des anges purs encore, mais dont cet événement aurait déterminé la chute (Philon, Josèphe, S. Justin, Clément d'Alex., Tertullien, etc.). Mais comment des êtres spirituels seraient-ils entrés en relation avec les filles des hommes? Non pas directement, mais en s'emparant, par la possession, de corps d'hommes, par lesquels ils auraient assouvi leurs convoitises. Ainsi, à l'époque de Noé, comme au temps de Notre-Seigneur, le progrès de la corruption aurait amené sur la terre un déchaînement des puissances du mal. Cette dernière explication, malgré l'autorité de plusieurs anciens Pères, ne paraît guère soutenable. — *Qui leur plurent*, litt. *qu'ils avaient choisies*, dont la beauté les attirait.

3. *Mon esprit*, le souffle de vie, le principe immatériel que j'ai mis dans l'homme en le créant. *Ne demeurera pas dans l'homme* : je ferai périr tous les hommes. D'autres : *Mon esprit ne sera pas toujours en lutte avec l'homme*, avec les penchants incorrigibles de l'humanité déchue : la lutte va faire place au châtement. — *N'est que chair*, dans le

chair, et ses jours seront de cent vingt ans." ⁴Or, les géants étaient sur la terre en ces jours-là, et cela quand les fils de Dieu se furent unis aux filles des hommes, et qu'elles leur eurent donné des enfants : ce sont là les héros renommés dès les temps anciens.

⁵Jéhovah vit que la méchanceté des hommes était grande sur la terre, et que toutes les pensées de leur cœur se portaient chaque jour uniquement vers le mal. ⁶Et Jéhovah se repentit d'avoir fait l'homme sur la terre, et il fut affligé dans son cœur, ⁷et il dit : " J'exterminerai de dessus la terre l'homme que j'ai créé, depuis l'homme jusqu'aux animaux domestiques, aux reptiles et aux oiseaux du ciel, car je me repens de les avoir faits. " ⁸Mais Noé trouva grâce aux yeux de Jéhovah.

⁹Voici l'histoire de Noé. Noé était un homme juste, intègre parmi les hommes de son temps; Noé marchait avec Dieu. ¹⁰Il engendra trois fils, Sem, Cham et Japheth. ¹¹Or la terre se corrompit devant Dieu et se remplit de violence. ¹²Dieu regarda la terre, et *il vit qu'elle était corrompue*, car toute chair avait corrompu sa voie sur la terre.

¹³Alors Dieu dit à Noé : " La fin de tout chair est venue devant moi, car les hommes ont rempli la terre

de violence; je vais les détruire, ainsi que la terre. ¹⁴Fais-toi une arche de bois résineux; tu la feras composée de cellules et tu l'enduiras de bitume en dedans et en dehors. ¹⁵Voici comment tu la feras : la longueur de l'arche sera de trois cents coudées, sa largeur de cinquante coudées et sa hauteur de trente. ¹⁶Tu feras à l'arche une ouverture, à laquelle tu donneras une coudée depuis le toit; tu établiras une porte sur le côté de l'arche, et tu feras un premier, un second et un troisième étage de cellules. ¹⁷Et moi, je vais faire venir le déluge, une inondation de la terre, pour détruire de dessous le ciel toute chair ayant en soi souffle de vie; tout ce qui est sur la terre périra. ¹⁸Mais j'établirai mon alliance avec toi; et tu entreras dans l'arche, toi et tes fils, ta femme et les femmes de tes fils avec toi. ¹⁹De tout ce qui vit, de toute chair, tu feras entrer dans l'arche deux à deux de chaque espèce, pour les conserver en vie ainsi que toi; ce sera un mâle et une femelle. ²⁰Des oiseaux des diverses espèces, des animaux domestiques des diverses espèces, et de toutes les espèces d'animaux qui rampent sur le sol, viendront vers toi deux à deux de chacune pour que tu leur conserves la vie. ²¹Et

sens moral, *est corrompu*; il vit comme s'il n'y avait pas en lui une âme spirituelle. — *Ses jours*, non la durée de la vie des individus, mais les jours du genre humain, le délai accordé à l'humanité pour se repentir. — *Seront de 120 ans*, pendant lesquels Noé, " le héraut de la justice (II Pier. ii, 5), " prêchera aux hommes la pénitence.

4. *Les géants*, en hébr. *nephilim*, rapporté ordinairement au verbe *naphal*, qui *tombe sur* : hommes de violence et d'oppression; mais ce nom pourrait venir aussi de *phalal*, et désigner des *êtres extraordinaires* (par leur taille). Voy. *Nombr.* xiii, 33. — *Les héros*, hébr. *gibborim*, litt. *les forts, les vaillants*.

Notre interprétation de ce verset, qui est aussi celle de la Vulg., suppose que les *géants* sont les mêmes que les *héros*, fruit des unions profanes. Le texte hébreu se prête à un autre sens, préféré par Keil, d'après lequel les *géants* seraient distincts des *héros* : *or les géants étaient sur la terre en ce temps-là*,

et aussi après que les fils de Dieu, etc.

5. Le *cœur*, chez les Hébreux, est l'organe de la pensée, du sentiment et de la volonté.

6. *Se repentit* : écrite pour des hommes, la Bible fait parler Dieu à la manière des hommes. Ce qu'il y a de vrai dans cette expression, c'est que l'homme ayant changé à l'égard de Dieu, Dieu, tout en restant le même, ou plutôt parce qu'il reste le même, change aussi à son égard. Comp. I Sam. xv, 29.

7. *Jusqu'aux animaux* : l'homme entraîne dans sa ruine les créatures faites pour lui, comme sa rédemption finale aura pour effet la restauration de toute la création. (Rom. viii, 19-21).

9. *Voici l'histoire*, le développement historique dont Noé est l'origine et le point de départ. C'est le titre de la 3^e section de la Genèse (vi, 9-ix, 29); elle commence par rappeler ce qui précède (v, 31, 32).

11. *Violence*, abus de la force brutale; LXX et Vulg., *injustice*; de même au vers. 13.

Non permanebit spiritus meus in homine in æternum, quia caro est : eruntque dies illius centum viginti annorum. 4. "Gigantes autem erant super terram in diebus illis : postquam enim ingressi sunt filii Dei ad filias hominum, illæque genuerunt, isti sunt potentes a sæculo viri famosi.

5. Videns autem Deus quod multa malitia hominum esset in terra, et cuncta cogitatio cordis intenta esset ad malum omni tempore, 6. Pœnituit eum quod hominem fecisset in terra. Et tactus dolore cordis intrinsecus, 7. Delebo, inquit, hominem, quem creavi, a facie terræ, ab homine usque ad animantia, a reptili usque ad volucres cœli : pœnitet enim me fecisse eos. 8. Noe vero invenit gratiam coram Domino.

9. Hæ sunt generationes Noe : "Noe vir justus atque perfectus fuit in generationibus suis, cum Deo ambulavit. 10. Et genuit tres filios, Sem, Cham, et Japheth. 11. Corrupta est autem terra coram Deo, et repleta est iniquitate. 12. Cumque vidisset Deus terram esse corruptam, (omnis quippe caro corruerat viam suam super terram),

13. Dixit ad Noe : Finis univer-

sæ carnis venit coram me : repleta est terra iniquitate a facie eorum, et ego disperdam eos cum terra. 14. Fac tibi arcam de lignis lævigatis : mansiunculas in arca facies, et bitumine lines intrinsecus, et extrinsecus. 15. Et sic facies eam : Trecentorum cubitorum erit longitudo arcæ, quinquaginta cubitorum latitudo, et triginta cubitorum altitudo illius. 16. Fenestram in arca facies, et in cubito consummabis summitatem ejus : ostium autem arcæ pones ex latere : deorsum, cœnacula, et tristega facies in ea. 17. Ecce ego adducam aquas diluvii super terram, ut interficiam omnem carnem, in qua spiritus vitæ est subter cælum : Universa quæ in terra sunt, consumentur. 18. Ponamque fœdus meum tecum : et ingredieris arcam tu et filii tui, uxor tua, et uxores filiorum tuorum tecum. 19. Et ex cunctis animantibus universæ carnis bina induces in arcam, ut vivant tecum : masculini sexus et feminini. 20. De volucribus juxta genus suum, et de jumentis in genere suo, et ex omni reptili terræ secundum genus suum : bina de omnibus ingredientur tecum, ut possint vivere. 21. Tolles igitur

12. *Toute chair*, tout homme; *sa voie*, sa manière de vivre : hébraïsmes.

13. *La fin* : Keil traduit, *l'extrémité*, le plus haut point de corruption, de toute chair, etc.

14. *Une arche*, hébr. *theba*, propr. *une caisse*. Ce nom, qui paraît d'origine égyptienne, n'aurait-il pas été donné à la ville de Thèbes parce qu'elle était la ville des tombeaux, des caisses sépulcrales ? — *Bois résineux* (Vulg. *poli*), probablement le *cypres*. — *Cellules*, litt. *nids*, petits compartiments. — *Bitume*, ou *poix*.

15. *Coudée*, distance entre le coude et l'extrémité de la main. La coudée ancienne était de 0^m, 48; plus tard les Juifs adoptèrent la coudée babylonienne de 0^m, 52. L'arche avait donc, approximativement, 150 mètres de long, sur 25 m. de large et 15 m. de haut.

16. *Une ouverture* (non une *fenêtre*, viii, 6), pratiquée au-dessous du toit et régnaient tout autour de l'arche, pour en éclairer et en aérer l'intérieur. Vulgate : *et tu feras d'une coudée seulement son sommet*, le som-

met de l'arche, ce qui paraît signifier que l'inclinaison du toit, ou son élévation au-dessus de l'arche, ne devait pas dépasser une coudée; il était donc presque plat (Fillion). Les trois étages de *cellules* devaient loger les animaux et tout ce qu'il fallait pour les nourrir.

18. *Une alliance avec toi* : voy. viii, 21; ix, 9. Comp. xv 18.

19. *Deux à deux*. Sens : tu les feras entrer par couples. Dieu dira plus loin le nombre des couples (vii, 2 sv.). — *De chaque espèce*, des espèces connues de Noé; elles étaient relativement peu nombreuses. Le déluge, comme nous le dirons plus loin, n'ayant submergé que la partie de la terre habitée par les hommes, ne fit pas périr toutes les espèces animales non conservées dans l'arche. Voy. ix, 9-10.

20. *Viendront vers toi*, grâce à l'impulsion ou à l'instinct que Dieu mettra en eux pour cela. Vulg., *entreront avec toi*; les LXX sont d'accord avec l'hébr.

toi, prends de tous les aliments que l'on mange et fais-en provision, afin qu'ils te servent de nourriture, ainsi

qu'à eux." ²²Noé se mit à l'œuvre; il fit tout ce que Dieu lui avait ordonné.

CHAP. VII. — *Entrée de Noé dans l'arche. Le déluge.*

Ch. VII.



Jéhovah dit à Noé : " Entre dans l'arche, toi et toute ta maison, car je t'ai vu juste devant moi au milieu de cette génération. ²De tous les animaux purs, tu en prendras avec toi sept paires, des mâles et leurs femelles, et de tous les animaux qui ne sont pas purs, tu en prendras deux, un mâle et sa femelle; ³sept paires aussi des oiseaux du ciel, des mâles et leurs femelles. ⁴Car, encore sept jours, et je ferai pleuvoir sur la terre pendant quarante jours et quarante nuits, et j'exterminerai de la face de la terre tous les êtres que j'ai faits. "

⁵Noé fit tout ce que Jéhovah lui avait ordonné. — ⁶Il avait six cents ans quand eut lieu le déluge, une inondation de la terre. — ⁷Noé entra dans l'arche avec ses fils, sa femme et les femmes de ses fils pour échapper aux eaux du déluge. ⁸Des animaux purs et de ceux qui ne sont pas purs, des oiseaux et de tout ce qui rampe sur le sol, ⁹chaque paire, mâle et femelle, vint vers Noé dans l'arche, comme Dieu l'avait ordonné à Noé; ¹⁰et les sept jours étant passés, les

eaux du déluge se répandirent sur la terre.

¹¹L'an six cent de la vie de Noé, au deuxième mois, le dix-septième jour du mois, toutes les sources du grand abîme jaillirent et les écluses du ciel s'ouvrirent, ¹²et la pluie tomba sur la terre durant quarante jours et quarante nuits. ¹³Ce même jour Noé entra dans l'arche, avec Sem, Cham et Japhet, ses fils, la femme de Noé et les trois femmes de ses fils avec eux, ¹⁴eux et tous les animaux sauvages des diverses espèces, tous les animaux domestiques des diverses espèces, tous les reptiles des diverses espèces qui rampent sur la terre, et tous les oiseaux des diverses espèces, tous les petits oiseaux, tout ce qui a des ailes. ¹⁵Ils vinrent vers Noé dans l'arche, deux à deux, de toute chair ayant souffle de vie. ¹⁶Ils arrivaient, mâle et femelle, de toute chair, comme Dieu l'avait ordonné à Noé. Et Jéhovah ferma la porte sur lui.

¹⁷Le déluge fut quarante jours sur la terre; les eaux grossirent et soulevèrent l'arche, et elle s'éleva au-dessus de la terre. ¹⁸Les eaux crûrent

22. Comp. *Hébr.* xi, 7.

CHAP. VII.

Vers. 1. *Jéhovah dit*, les 120 ans étant écoulés et l'arche construite (vi, 3).

2. *Sept paires*, litt. *sept, sept*. En vertu de cet ordre, Noé, au sortir de l'arche, devait avoir des animaux pour le sacrifice, et la multiplication rapide des animaux purs était assurée. D'autres : *sept individus*, dont 3 mâles et 3 femelles, plus un mâle, sans doute, pour le sacrifice. Cette interprétation nous paraît moins naturelle. On voit par ce passage que la distinction des animaux purs et impurs (voy. *Lév.* xi) est bien antérieure à Moïse; il en est de même du sabbat, des sacrifices, etc., consacrés par la législation mosaïque.

3. *Sept paires*, pour les oiseaux purs,

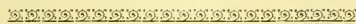
comme l'expliquent les LXX, et une paire pour les oiseaux impurs.

4. *Je ferai pleuvoir*. Plus loin (vers 11), une seconde cause est assignée à l'inondation. Lors même que nous serions ici en présence de deux documents utilisés par l'auteur de la Genèse, il ne s'ensuivrait pas que l'un contredit l'autre, car Moïse a bien pu, il a dû même, pour ne pas répéter les mêmes choses, laisser de côté dans le premier des détails qu'il reproduisait d'après le second. — *J'exterminerai*, litt. *j'effacerai*.

5. *Noé fit* ce qui est expliqué vers. 7-9.

9. *Vint dans l'arche*: cette expression paraît indiquer que les animaux, avertis de la catastrophe prochaine par un instinct que Dieu avait mis en eux, vinrent d'eux-mêmes se réfugier auprès de Noé, et ne firent aucune résistance pour entrer dans l'arche. Comp. 15 sv.

tecum ex omnibus escis, quæ mandī possunt, et comportabis apud te : et erunt tam tibi, quam illis in cibum. 22. Fecit igitur Noe omnia, quæ præceperat illi Deus.



—❖— CAPUT VII. —❖—

Ingresso Noe cum suis in arcam, statim aqua omnium montium cacumina 150 diebus superavit, reliquaue animantia submersit.



DIXITQUE Dominus ad eum : Ingredere tu, et omnis domus tua in arcam : te enim " vidi justum coram me in generatione hac. 2. Ex omnibus animantibus mundis tolle septena et septena, masculum et feminam : de animantibus vero immundis duo et duo, masculum et feminam. 3. Sed et de volatilibus cœli septena et septena, masculum et feminam : ut salvetur semen super faciem universæ terræ. 4. Adhuc enim, et post dies septem ego pluam super terram quadraginta diebus et quadraginta noctibus : et delebo omnem substantiam, quam feci, de superficie terræ.

5. Fecit ergo Noe omnia, quæ mandaverat ei Dominus. 6. Eratque sexcentorum annorum quando diluvii aquæ inundaverunt super terram. 7. Et ingressus est Noe et filii ejus, uxor ejus et uxores filiorum ejus cum eo in arcam propter aquas

diluvii. 8. De animantibus quoque mundis et immundis, et de volucribus, et ex omni, quod movetur super terram, 9. duo et duo ingressa sunt ad Noe in arcam, masculus et femina, sicut præceperat Dominus Noe. 10. Cumque transissent septem dies, aquæ diluvii inundaverunt super terram.

11. Anno sexcentesimo vitæ Noe, mense secundo, septimodecimo die mensis, ruptī sunt omnes fontes abyssi magnæ, et cataractæ cœli apertæ sunt : 12. Et facta est pluvia super terram quadraginta diebus et quadraginta noctibus. 13. In articulo diei illius ingressus est Noe, et Sem, et Cham, et Japheth filii ejus : uxor illius, et tres uxores filiorum ejus cum eis in arcam : 14. Ipsi et omne animal secundum genus suum, universaque jumenta in genere suo, et omne quod movetur super terram in genere suo, cunctumque volatile secundum genus suum, universæ aves, omnesque volucres 15. ingressæ sunt ad Noe in arcam, bina et bina ex omni carne, in qua erat spiritus vitæ. 16. Et quæ ingressa sunt, masculus et femina ex omni carne introierunt, sicut præceperat ei Deus : et inclusit eum Dominus de foris.

17. Factumque est diluvium quadraginta diebus super terram : et multiplicatæ sunt aquæ, et elevaverunt arcam in sublime a terra. 18. Vehementer enim inundaverunt :

11. *Au 2^e mois* : il s'agit de l'année civile qui commençait en automne, au mois appelé plus tard tisri (sept.-octobre) ; l'année religieuse, qui commençait au printemps, ne fut instituée qu'après la sortie d'Égypte. Le 17^e jour du 2^e mois répond donc à la 1^{re} quinzaine de novembre, saison des pluies. — *Les sources ou fontaines souterraines du grand abîme*, de l'océan (1, 2), soulevé par une force inconnue. — *Les écluses du ciel* : image populaire, pour signifier que les nuées laisserent tomber toutes les eaux qu'elles tenaient en suspension.

13. *Noé entra* d'une manière définitive (comp. vers. 1, 4).

16. *Jéhovah ferma la porte sur lui*

(Vulg., *du dehors*) : expression populaire, signifiant que Dieu avait préparé dans l'arche un asile inviolable aux êtres qu'il voulait sauver.

Les Pères ont vu dans Noé une figure de J.-C., et dans l'arche une figure de l'Église, hors de laquelle il n'y a point de salut pour l'humanité.

17. *Le déluge*, la pluie des 40 jours et 40 nuits ; après quoi fut mise en jeu la deuxième cause de l'inondation, savoir le soulèvement de la mer et le débordement des fleuves. Les répétitions que l'on remarque vers. 17 sv. donnent au tableau quelque chose de grandiose et de saisissant ; de même aux vers. 21-23.

encore et devinrent extrêmement grosses sur la terre, et l'arche flotta sur les eaux. ¹⁹ Les eaux ayant grossi de plus en plus, toutes les hautes montagnes qui sont sous le ciel furent couvertes. ²⁰ Les eaux s'élevèrent de quinze coudées au-dessus des montagnes qu'elles recouvraient. ²¹ Tout animal qui se meut sur la terre périt : oiseaux, bétail, animaux sauvages, toutes les bêtes qui rampent sur la terre, ainsi que tous les hommes.

²² De tout ce qui existe sur la terre sèche, tout ce qui a soufflé de vie dans les narines mourut. ²³ Tout être qui se trouve sur la face du sol fut détruit, depuis l'homme jusqu'au bétail, jusqu'aux reptiles et jusqu'aux oiseaux du ciel; ils disparurent de la terre, et il ne resta que Noé et ceux qui étaient avec lui dans l'arche. ²⁴ Les eaux furent hautes sur la terre pendant cent cinquante jours.

CHAP. VIII, 1—19. — *Fin du déluge. Sortie de l'arche.*

Ch. VIII.



Dieu se souvint de Noé, de tous les animaux et de tout le bétail qui étaient avec lui dans l'arche, et Dieu fit passer un vent sur la terre, et les eaux baissèrent; ² les sources de l'abîme et les écluses du ciel se fermèrent, et la pluie cessa de tomber du ciel. ³ Les eaux se retirèrent peu à peu de dessus la terre, et elles s'abaissèrent au bout de cent cinquante jours. ⁴ Au septième mois, le dix-septième jour du mois, l'arche s'arrêta sur les montagnes d'Ararat. ⁵ Les eaux allèrent en décroissant jusqu'au dixième mois; et au dixième mois, le premier jour du mois, apparurent les sommets des montagnes.

⁶ Au bout de quarante jours, Noé ouvrit la fenêtre qu'il avait faite à l'arche, ⁷ et lâcha le corbeau, qui sortit, allant et revenant, jusqu'à ce que les eaux fussent séchées au-dessus de la terre. ⁸ Il lâcha ensuite la colombe

d'après de lui, pour voir si les eaux avaient diminué de la surface de la terre. ⁹ Mais la colombe n'ayant pas trouvé où poser la plante de son pied, revint vers lui dans l'arche; parce qu'il y avait encore des eaux à la surface de toute la terre. Il étendit la main, et l'ayant prise, il la fit rentrer auprès de lui dans l'arche. ¹⁰ Il attendit encore sept autres jours, et il lâcha de nouveau la colombe hors de l'arche, ¹¹ et la colombe revint vers lui sur le toit, tenant dans son bec une feuille d'olivier toute fraîche; et Noé reconnut que les eaux ne couvraient plus la terre. ¹² Il attendit encore sept autres jours, et il lâcha la colombe; et elle ne revint plus vers lui.

¹³ L'an six cent un, au premier mois, le premier jour du mois, les eaux avaient séché sur la terre. Noé ôta la couverture de l'arche, et ayant regardé, il vit que la surface du sol avait séché. ¹⁴ Au second mois, le

²⁰. *Quinze coudées* : Noé put le conclure du fait que l'arche flottait au-dessus des montagnes, et qu'elle devait avoir un tirant de la moitié de sa hauteur, c.-à-d. de 15 coudées.

²³. *Tout être fut détruit*. Les LXX et la Vulg. ont lu, et il (le Seigneur) détruisit.

²⁴. Ces 150 jours comprennent le temps qui s'écoula depuis le jour où les eaux commencèrent à monter jusqu'à celui où elles commencèrent à décroître (viii, 3 sv.); les 40 jours et 40 nuits des vers. 12 et 17 en font donc partie.

CHAP. VIII.

Vers. 1. *Dieu se souvint*, comme il se repentit (vi, 6) : expressions figurées, propres

à faire connaître les sentiments qui, en Dieu, correspondent à ceux du cœur humain. *Fit passer un vent* : Dieu se sert habituellement des causes secondes et naturelles pour l'exécution de ses desseins.

². Comp. vii, 11.

³. *Peu à peu*, progressivement, de plus en plus; litt., *s'en allant et s'éloignant* (Vulg. et *revenant*).

⁴. *Au 7^e mois*, ou mois de nisan (mars-avril), le 17^e jour. Trois coïncidences remarquables de ce jour : arrêt de l'arche sur le mont Ararat, passage de la mer Rouge par les Hébreux, résurrection de Jésus-Christ. — Ararat, l'Arménie. — D'après une tradition

et omnia repleverunt in superficie terræ : porro arca ferebatur super aquas. 19. Et aquæ prævaluerunt nimis super terram : opertique sunt omnes montes excelsi sub universo cœlo. 20. Quindecim cubitis altior fuit aqua super montes, quos operuerat. 21. Consumptaque est omnis caro quæ movebatur super terram, volucrum, animantium, bestiarum, omniumque reptilium, quæ reptant super terram : universi homines, 22. et cuncta, in quibus spiraculum vitæ est in terra, mortua sunt. 23. Et delevit omnem substantiam, quæ erat super terram, ab homine usque ad pecus, tam reptile quam volucres cœli : et deleta sunt de terra : remansit autem solus Noe, et qui cum eo erant in arca. 24. Obtinueruntque aquæ terram centum quinquaginta diebus.

—*— CAPUT VIII. —*—

Imminutis paulatim aquis diluvii, post corvi ac columbæ emissionem, Noe, cum universis qui in arca continebantur, egreditur : et altari exstructo, offert Deo in gratiarum actionem holocausta, quibus placatus Deus promittit nunquam deinceps fore diluvium.



RECORDATUS autem Deus Noe, cunctorumque animantium, et omnium jumentorum, quæ erant cum eo in arca, adduxit spiritum super terram, et imminutæ sunt aquæ. 2. Et clausi sunt fontes abyssi, et cataractæ cœli : et prohi-

bitæ sunt pluvix de cœlo. 3. Reverſæque sunt aquæ de terra euntes et redeuntes : et cœperunt minui post centum quinquaginta dies. 4. Requievitque arca mense septimo, vigesimo septimo die mensis super montes Armeniæ. 5. At vero aquæ ibant et decrescebant usque ad decimum mensem : decimo enim mense, prima die mensis, apparuerunt cacumina montium.

6. Cumque transissent quadraginta dies, aperiens Noe fenestram arcæ, quam fecerat, dimisit corvum : 7. Qui egrediebatur, et non revertebatur, donec siccarentur aquæ super terram. 8. Emisit quoque columbam post eum, ut videret si jam cessassent aquæ super faciem terræ. 9. Quæ cum non invenisset ubi requiesceret pes ejus, reversa est ad eum in arcam : aquæ enim erant super universam terram : extenditque manum, et apprehensam intulit in arcam. 10. Expectatis autem ultra septem diebus aliis, rursus dimisit columbam ex arca. 11. At illa venit ad eum ad vesperam, portans ramum olivæ virentibus foliis in ore suo. Intellexit ergo Noe quod cessassent aquæ super terram. 12. Expectavitque nihilominus septem alios dies : et emisit columbam, quæ non est reversa ultra ad eum.

13. Igitur sexcentesimo primo anno, primo mense, prima die mensis imminutæ sunt aquæ super terram : et aperiens Noe tectum arcæ, aspexit, viditque quod exsiccata esset superficies terræ. 14. Mense

très ancienne, l'arrêt de l'arche aurait eu lieu sur le mont Massis, auj. *Agridagh*, à 12 lieues au S. O. d'Erivan; le récit babylonien du déluge désigne le mont Nizir, situé plus au sud.

5. *Dixième mois*, appelé thammuz (juin-juillet.)

6. *Au bout de quarante jours*, comptés à partir du 1^{er} jour du 10^e mois.

7. *Le corbeau*, un corbeau : l'article marque l'espèce d'oiseau. — *Allant et revenant*, s'éloignant de l'arche pour se nourrir de cadavres, et revenant sur le toit, jusqu'au mo-

ment indiqué vers. 13. Les LXX, la Peschito et la Vulg., *qui sortit et ne revint pas*.

8. *Ensuite*, 7 jours après (vers. 10.) — *La colombe*, qui ne se pose qu'en des lieux secs et se nourrit de graines.

11. *Fraîche*, fraîchement poussée, prémices du renouvellement de la vie. C'est en souvenir du joyeux message de la colombe qu'on a fait d'une branche d'olivier le symbole de la paix. Au témoignage de Pline, l'olivier conserve sa verdure sous l'eau.

13. *L'an 601* de la vie de Noé. Ce patriarche avait passé dans l'arche 1 an et 10 jours.

vingt-septième jour du mois, la terre fut sèche.

¹⁵Alors Dieu parla à Noé, en disant : ¹⁶“ Sors de l'arche, toi et ta femme, tes fils et les femmes de tes fils avec toi. ¹⁷Tous les animaux qui sont avec toi, de toute espèce, oiseaux, bétail, et tous les reptiles qui rampent sur la terre, fais-les sortir avec

toi; qu'ils se répandent sur la terre, qu'ils soient féconds et multiplient sur la terre.” ¹⁸Noé sortit, lui et ses fils, sa femme et les femmes de ses fils. ¹⁹Tous les animaux, tous les reptiles et tous les oiseaux, *en un mot* tous les êtres qui se meuvent sur la terre, selon leurs espèces, sortirent de l'arche.

CHAP. VIII, 20—IX, 17. — *Sacrifice de Noé. Renouvellement de l'alliance.*

Ch. VIII,
20.

NOÉ construisit un autel à Jéhovah, et ayant pris de tous les animaux purs et de tous les oiseaux purs, il offrit des holocaustes sur l'autel. ²¹Jéhovah sentit une odeur agréable et il dit en son cœur : “ Je ne maudirai plus désormais la terre à cause de l'homme, parce que les pensées du cœur de l'homme sont mauvaises dès sa jeunesse, et je ne frapperai plus tout être vivant, comme je l'ai fait. ²²Désormais, tant que la terre durera, les semailles et la moisson, le froid et le

chaud, l'été et l'hiver, le jour et la nuit ne cesseront point.”

1. Dieu bénit Noé et ses fils et leur dit : “ Soyez féconds, multipliez et remplissez la terre. ²Vous serez craints et redoutés de tout animal de la terre, de tout oiseau du ciel, de tout ce qui se meut sur la terre et de tous les poissons de la mer : ils sont livrés entre vos mains. ³Tout ce qui se meut et qui a vie vous servira de nourriture; je vous donne tout cela, comme je vous avais donné l'herbe verte. ⁴Seulement vous ne

17. *Qu'ils se répandent*; Vulg., *répandez-vous, soyez féconds*, etc.

19. *Les oiseaux* : omis dans la Vulg.

La plupart des théologiens et savants catholiques de nos jours pensent que le déluge n'a pas été universel quant aux lieux, c.-à-d. qu'il n'a pas submergé toute la terre, mais seulement la partie de notre globe habitée par les premiers hommes. La Bible ne parle de ce cataclysme que parce qu'il fut un châtement divin sur l'homme pécheur; ce qu'elle veut nous apprendre, c'est que, à part une seule famille, tout le genre humain, avec les animaux de son voisinage fut anéanti; quant à l'universalité de l'inondation comme telle, comme *phénomène géologique*, elle n'a pas à s'en occuper. Au moment où se produisit la grande catastrophe, toute la terre habitable était loin d'être connue; Noé et Moïse ne pouvaient donc pas, par *la terre entière*, entendre le globe terrestre tel que nous le connaissons aujourd'hui, mais seulement la partie du monde alors habitée. En beaucoup d'autres passages, des expressions aussi générales n'ont, de l'aveu de tous, qu'un sens restreint : voy. entre autres *Gen.* xli, 54 sv. *Deut.* ii, 25; I (111) *Rois*, x, 24; *Matth.* xii, 42; *Act.* ii, 15. Les termes employés par la Genèse dans le récit du déluge s'appliquent donc à la terre connue de Noé, aux monta-

gnes qu'il avait vues, aux animaux avec lesquels il était en relation.

Dans ces derniers temps, quelques savants catholiques ont été plus loin. Ils ont soutenu, sinon comme une opinion absolument démontrée, du moins comme une hypothèse non condamnée par l'Eglise, et réclamée à certains égards par des faits positifs, soit de la géologie, soit de l'histoire, que le déluge n'a été strictement universel en aucun sens : non seulement il n'aurait pas couvert notre globe tout entier, mais il n'aurait détruit (sauf une famille) que le noyau principal de l'humanité demeuré près de son premier berceau, sans atteindre les peuplades déjà dispersées au loin. Comp. pourtant *Sag.* xiv, 6; *Eccl.* xlv, 17 sv.; *Matth.* xxiv, 39; II *Pier.* ii, 15; iii, 6.

Toutes les races humaines, les nègres exceptés, ont gardé le souvenir plus ou moins précis du déluge. Ces souvenirs doivent remonter à une source commune, et cette source ne peut être que le grand fait dont nous venons de voir la tradition primitive et authentique dans le récit biblique, si empreint de grandeur et de sainteté.

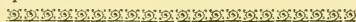
Vers. 20. *Un autel*; c'est le premier qui soit mentionné; il consistait en une éminence d'où les victimes, consumées par le feu, montaient sous forme de flamme et de feu vers le ciel, séjour de Dieu, qui avait cessé d'ha-

secundo, septimo et vigesimo die mensis arefacta est terra.

15. Locutus est autem Deus ad Noe, dicens : 16. Egrederere de arca, tu et uxor tua, filii tui et uxores filiorum tuorum tecum. 17. Cuncta animantia, quæ sunt apud te, ex omni carne, tam in volatilibus quam in bestiis et universis reptilibus, quæ reptant super terram, educ tecum et ingredimini super terram : " cresce et multiplicamini super eam. 18. Egressus est ergo Noe, et filii ejus : uxor illius, et uxores filiorum ejus cum eo. 19. Sed et omnia animantia, jumenta, et reptilia quæ reptant super terram secundum genus suum, egressa sunt de arca.

20. Ædificavit autem Noe altare Domino : et tollens de cunctis pecoribus et volucris mundis, obtulit holocausta super altare. 21. Odoratque est Dominus odorem suavitatis, et ait : Nequaquam ultra maledicam terræ propter homines : ^bsensus enim et cogitatio humani cordis in malum prona sunt ab adolescentia sua : non igitur ultra per-

cutiam omnem animam viventem sicut feci. 22. Cunctis diebus terræ, sementis et messis, frigus et æstus, æstas et hiems, nox et dies non requiescent.



CAPUT IX.

Deus Noe ac filii ejus benedicit, cunctaque animantia una cum piscibus in cibum tribuit, prohibito tamen illis sanguine : fœdus inter Deum et homines, de non inducendis amplius aquis diluvii, iride firmatur. Noe ebrium ridens filius Cham, in Chanaan filio maledicitur : Sem vero et Japheth benedicuntur.



BENEDIXITQUE Deus Noe et filii ejus. Et dixit ad eos : "Crescite, et multiplicamini, et replete terram. 2. Et terror vester ac tremor sit super cuncta animalia terræ, et super omnes volucres cœli, cum universis quæ moventur super terram : omnes pisces maris manui vestræ traditi sunt. 3. Et omne, quod movetur et vivit, ^cerit vobis in cibum : quasi olera virentia tradidi vobis omnia. 4. ^eExcepto, quod carnem cum san-

^a Supr. 1.
22. 22 et 8,
17.

^b Supr. 1.
29.

^c Lev. 17,
14. Act. 15,
29.

CHAP. IX.

Vers. 1. *Dieu bénit Noé*, chef de l'humanité nouvelle, comme il avait béni Adam (1, 28 sv.), et il l'investit du haut domaine sur la terre et sur les animaux.

2. *Craints et redoutés* : ce trait nouveau a sa raison, non seulement dans ce qui est dit vers. 3, mais encore en ce que, par suite du péché, les animaux avaient cessé d'être soumis à l'homme comme ils l'étaient à l'origine. — *Livrés entre vos mains*, mis à votre discrétion.

3. L'idée de l'alimentation animale avait dû, avant le déluge, se présenter à l'esprit de ceux qui élevaient des troupeaux ou qui offraient des sacrifices ; peut-être même l'usage s'en était-il introduit dans certains milieux. Dieu l'autorise en ce moment, sans doute parce que la nourriture végétale ne suffisait plus aux besoins de l'homme ; mais aux deux conditions suivantes.

4. *Avec son sang*, véhicule de la vie. Dieu défend ici de manger 1^o de la chair prise sur un animal vivant, 2^o de la chair d'animaux tués, mais non saignés : non seulement pour détourner l'homme de tout acte de cruauté, mais aussi pour faire entendre que le sang,

biter la terre (comp. *Jug.* xx, 40; *Jér.* xlviii, 15; *Amos*, iv, 10). — *Des holocaustes* : ce mot signifie en hébr. *ce qui monte*, s'élève vers Dieu; en grec, une victime entièrement consumée en l'honneur de Dieu : c'était sans doute la seule espèce de sacrifice en usage à l'époque patriarcale.

21. *Une odeur agréable*; litt. *une odeur de satisfaction* ou d'apaisement. Cette expression figurée (comp. vi, 6) signifie que Dieu eut pour agréable les pieux sentiments de Noé qui s'exhalaient vers lui, en quelque sorte, dans la flamme du sacrifice. — *Il* (Jéhovah) *dit en son cœur* : Noé put le conclure de ix, 8-17. *En son cœur* est omis dans la Vulg. — *Je ne maudirai plus... parce que* l'homme, étant devenu d'une grande faiblesse morale par suite du péché originel, mérite l'indulgence et la pitié. Comme cette interprétation paraît en opposition avec vi, 5, d'autres : j'aurais encore le droit à l'avenir de maudire... parce que l'homme est mauvais, mais je ne le ferai plus pour ce motif-là. Il s'agit ici d'une malediction de fait, indiquée vii, 21 sv.

22. *Ne cesseront point* : l'ordre des jours et des saisons, troublé pendant la période du déluge, va reprendre son cours régulier.

upr. 1.
3. Infr.
7.

r. 6, 5.
h. 15.

mangerez point de chair avec son âme, *c'est-à-dire* avec son sang. ⁵Et votre sang à vous, j'en demanderai compte à cause de vos âmes, j'en demanderai compte à tout animal; de la main de l'homme, de la main de chaque frère, je redemanderai l'âme de l'homme. ⁶Quiconque aura versé le sang de l'homme, par l'homme son sang sera versé, car Dieu a fait l'homme à son image. ⁷Vous, soyez féconds et multipliez-vous; répandez-vous sur la terre et vous y multipliez. "

⁸Dieu dit *encore* à Noé et à ses fils avec lui : ⁹" Et moi, je vais établir mon alliance avec vous et avec votre postérité après vous, ¹⁰avec tous les êtres vivants qui sont avec vous, oiseaux, animaux domestiques et toutes les bêtes de la terre, depuis ceux qui sont sortis de l'arche jusqu'à tout animal de la terre. ¹¹J'établis mon alliance avec vous : aucune chair ne sera plus détruite par les eaux du

déluge, et il n'y aura plus de déluge pour ravager la terre. " ¹²Et Dieu dit : " Voici le signe de l'alliance que je mets entre moi et vous et tous les êtres vivants qui sont avec vous, pour toutes les générations à venir. ¹³J'ai mis mon arc dans la nue, et il deviendra signe d'alliance entre moi et la terre. ¹⁴Quand j'assemblerai des nuées au-dessus de la terre, l'arc apparaîtra dans la nue, ¹⁵et je me souviendrai de l'alliance qui existe entre moi et vous et tout être vivant, quelle que soit son espèce, et les eaux ne deviendront plus un déluge détruisant toute chair. ¹⁶L'arc sera dans la nue, et en le regardant je me souviendrai de l'alliance éternelle qui existe entre Dieu et tous les êtres vivants, quelle que soit leur espèce, qui sont sur la terre. " ¹⁷Et Dieu dit à Noé : " Tel est le signe de l'alliance que j'ai établie entre moi et toute chair qui est sur la terre. "

3^e PÉRIODE. — DÉVELOPPEMENT DE L'HUMANITÉ DEPUIS LE DÉLUGE JUSQU'A ABRAHAM [IX, 18—XI].

1^o — CHAP. IX, 18-29. — Prophétie de Noé sur ses descendants.

Chap. IX,
18.

NES fils de Noé qui sortirent de l'arche étaient Sem, Cham et Japheth; et Cham était père de Chanaan. ¹⁹Ces trois sont les fils de Noé, et c'est par eux que fut peuplée toute la terre.

²⁰Noé, qui était cultivateur, commença à planter de la vigne. ²¹Ayant bu du vin, il s'enivra et il se découvrit au milieu de sa tente. ²²Cham, père de Chanaan, vit la nudité de son

père, et il alla le rapporter à ses deux frères. ²³Alors Sem avec Japheth prit le manteau *de Noé* et, l'ayant mis sur leurs épaules, ils marchèrent à reculons et couvrirent la nudité de leur père. Comme leur visage était tourné en arrière, ils n'avaient pas vu la nudité de leur père. ²⁴Lorsque Noé se réveilla de son ivresse, il apprit ce que lui avait fait son plus jeune fils, ²⁵et il dit :

principe nourricier de la vie animale, n'appartient qu'à lui, l'Auteur de toute vie, et qu'il doit lui être offert en sacrifice. Comp. *Lév.* xvii, 11, 14.

^{5.} *A cause de vos âmes*, de la dignité de la vie humaine, vie dont le sang est l'aliment essentiel. On traduit ordinairement, *le sang de vos âmes* (Vulg.), le sang aliment de votre vie. — *A tout animal* : comme application de cette parole, la loi de Moïse ordonnera de tuer un animal qui aurait causé la mort d'un homme (*Exod.* xxi, 28).

^{6.} *Par l'homme* (omis dans les LXX et la Vulg.), par le prince, " qui porte l'épée, dit S. Paul (*Rom.* xi, 3 sv.), et est ministre de Dieu, " le représentant de sa justice. — *Car Dieu* : ce motif est valable pour tous les temps, en ce sens du moins que le meurtrier est digne de mort.

^{9.} *Alliance* : ce mot se dit, non seulement d'une alliance proprement dite, mais encore d'une promesse, d'un engagement quelconque.

^{10.} *Avec tous les êtres vivants* : faits pour

guine non comedetis. 5. Sanguinem enim animarum vestrarum requiram de manu cunctarum bestiarum : et de manu hominis, de manu viri, et fratris ejus requiram animam hominis. 6. ^{th. 26, Apoc. o. upr. 1, 8, 17, I.} "Quicumque effuderit humanum sanguinem, fundetur sanguis illius : ad imaginem quippe Dei factus est homo. 7. "Vos autem crescite et multiplicamini, et ingredimini super terram, et implete eam.

8. Hæc quoque dixit Deus ad Noe, et ad filios ejus cum eo : 9. Ecce ego statuam pactum meum vobiscum, et cum semine vestro post vos : 10. et ad omnem animam viventem, quæ est vobiscum, tam in volucribus quam in jumentis et pecudibus terræ cunctis, quæ egressa sunt de arca, et universis bestiis terræ.

^{54. 9.} 11. ^{cl. 43.} Statuam pactum meum vobiscum, et nequaquam ultra interficietur omnis caro aquis diluvii, neque erit deinceps diluvium dissipans terram. 12. Dixitque Deus : Hoc signum fœderis quod do inter me et vos, et ad omnem animam viventem, quæ est vobiscum in generationes sempiternas : 13. ^{cl. 43.} Arcum meum ponam in nubibus, et erit signum fœderis inter me, et inter terram. 14. Cumque obduxero nubibus cælum, apparebit arcus meus in nubibus : 15. et recordabor fœderis mei vobiscum, et cum omni

anima vivente quæ carnem vegetat : et non erunt ultra aquæ diluvii ad delendum universam carnem. 16. Eritque arcus in nubibus, et videbo illum, et recordabor fœderis sempiterni quod pactum est inter Deum et omnem animam viventem universæ carnis quæ est super terram. 17. Dixitque Deus ad Noe : Hoc erit signum fœderis, quod constitui inter me et omnem carnem super terram.

18. Erant ergo filii Noe, qui egressi sunt de arca, Sem, Cham, et Japheth : porro Cham ipse est pater Chanaan. 19. Tres isti filii sunt Noe : et ab his disseminatum est omne genus hominum super universam terram.

20. Cœpitque Noe vir agricola exercere terram, et plantavit vineam. 21. Bibensque vinum inebriatus est, et nudatus in tabernaculo suo. 22. Quod cum vidisset Cham pater Chanaan, verenda scilicet patris sui esse nudata, nuntiavit duobus fratribus suis foras. 23. At vero Sem et Japheth pallium imposuerunt humeris suis, et incedentes retrorsum, operuerunt verenda patris sui : faciesque eorum aversæ erant, et patris virilia non viderunt. 24. Évigilans autem Noe ex vino, cum didicisset quæ fecerat ei filius suus minor, 25. ait : Maledictus

l'homme, ils sont en solidarité avec lui. Comp. vi, 7. — *Jusqu'à tout animal de la terre*, descendant de ceux qui ont été sauvés dans l'arche ; ou bien Dieu aurait-il en vue des animaux alors existants et que le déluge n'aurait pas atteints ? La seconde explication nous paraît préférable : voy. la note de Gen. vi, 19.

11. *Du déluge*, d'un déluge universel, comme celui qu'on vient de raconter.

13. *Mon arc*, l'arc-en-ciel (*Eccli.* xliii, 12) : je le choisis pour être le signe joyeux et le garant de mon inébranlable fidélité. Il n'était pas nécessaire pour cela que l'arc-en-ciel n'eût jamais paru avant le déluge : le symbole, non le phénomène, était nouveau.

14. *Au-dessus de la terre* ; Vulg., *dans le ciel*.

18. Le morceau qui suit relate le seul fait

mentionné par la Bible durant les trois siècles et demi que Noé vécut encore après le déluge. — *Cham était père de Chanaan* : ajouté pour l'intelligence du vers. 25, où Chanaan est maudit à la place de son père.

21. Le nom sémite du vin, *yain*, a passé dès la plus haute antiquité, avec la culture même de la vigne, aux peuples *aryens* (Grecs, Latins, etc.).

22. *Le rapporta à ses deux frères*, pour les associer à ses moqueries indécentes.

24. *Son plus jeune fils* : la série réelle des fils de Noé nous paraît être : Sem, Japheth et Cham. Comp. x, 21. D'autres, *son fils cadet*, par rapport à Sem seulement.

25. *Il dit*, éclairé par la lumière prophétique, et voyant dans les dispositions actuelles de ses trois fils les traits caractéristiques des trois grandes races qui sortiront

Maudit soit Chanaan !
Il sera pour ses frères le serviteur des serviteurs.

²⁶Puis il dit :

Béni soit Jéhovah, Dieu de Sem,
Et que Chanaan soit son serviteur !
27. Que Dieu donne de l'espace à Japheth,
Qu'il habite dans les tentes de Sem,
Et que Chanaan soit son serviteur !

²⁸Noé vécut après le déluge trois cent cinquante ans. ²⁹Tous les jours | de Noé furent de neuf cent cinquante ans, et il mourut.

20 — CHAP. X. — Table des peuples descendus de Noé.

Chap. X.



Oici la postérité des fils de Noé, Sem, Cham et Japheth. Il leur naquit des fils après le déluge.

²Fils de Japheth : Gomer, Magog,

Madaï, Javan, Thubal, Mosoch et Tiras. ³Fils de Gomer : Ascéneç, Riphath et Thogorma. ⁴Fils de Javan : Elisa et Tharsis, Cetthim et Dodanim.

d'eux. — *Maudit soit Chanaan* : Cham, qui avait péché contre son père, est puni dans ses enfants ; sa postérité est maudite. Si Chanaan seul est désigné, c'est à cause des Chananéens qui devaient être dépossédés de leur pays par les Hébreux. Quelques exégètes rappellent ici, non sans à propos, que d'après une ancienne tradition juive, Chanaan aurait vu le premier la nudité de Noé et en aurait informé Cham. Il se peut encore que Noé, dans son intuition prophétique, ait vu tous les défauts de Cham et de ses fils réunis au plus haut degré dans l'âme de Chanaan. L'histoire ancienne nous montre partout les Chamites (x, 6 sv.), après avoir fait de rapides progrès dans la civilisation matérielle (Égyptiens, Phéniciens, etc.), tomber dans la plus grossière corruption, et disparaître ou s'effacer devant des races plus viriles et plus morales. Du reste, la malédiction prononcée contre la postérité de Cham a un caractère purement temporel. Admis comme leurs frères au bienfait de la rédemption, les Chamites peuvent avoir part au salut apporté au monde par J.-C. et offert à tous les hommes de bonne volonté. — *Serviteur des serviteurs*, le plus infime serviteur.

26. Noé bénit Sem indirectement, en bénissant Jéhovah qui le bénira. Cette bénédiction se rapporte surtout à l'ordre spirituel ou du salut. Jéhovah sera le Dieu de Sem, c.-à-d. dans une relation particulière avec lui : c'est à la famille de ce patriarche qu'il continuera de se révéler ; c'est un-fils de Sem, Abraham, qu'il choisira pour en faire le père de son peuple, et c'est ce peuple qui conservera la vraie religion au milieu du monde idolâtre et qui donnera aux hommes un Sauveur — *Que Chanaan soit*

son serviteur revient comme une sorte de refrain.

27. Dieu promet à Japheth ¹ les avantages temporels, un *accroissement* (c'est le sens du mot *Japheth*) et un pouvoir terrestre : l'*audax Japhet* *genus* s'est en effet répandu dans l'univers entier (voy. x, 2 sv.) ; ² la participation aux avantages spirituels de Sem : entrée des Gentils dans le royaume de Dieu, dans l'Eglise chrétienne, sortie du judaïsme.

On le voit, la prophétie qui précède embrasse l'histoire totale de l'humanité. Il serait impossible de trouver dans les annales d'Israël un moment où un auteur quelconque aurait pu mettre un pareil langage dans la bouche de Noé.

CHAP. X.

Vers. 1. *Voici la postérité*, le développement historique, etc. Nous connaissons par la prophétie qui précède le caractère spécial des races qui descendront de Noé ; nous allons voir quels peuples elles ont formés.

La table ethnographique contenue dans ce chapitre "est le document le plus ancien, le plus précieux et le plus complet sur la distribution des peuples dans le monde de la haute antiquité." *Fr. Lenormant*. Elle paraît de beaucoup antérieure à Moïse. L'auteur de la Genèse a dû l'emprunter à des traditions déjà anciennes, emportées par Abraham lorsqu'il sortit de la Chaldée. En effet, l'ordre géographique des peuples énumérés a pour centre, non l'Égypte ou la Palestine, mais la Chaldée ; en outre, plusieurs des villes qui y figurent comme florissantes, étaient déchues ou même détruites longtemps avant Moïse. Toutefois ce tableau de la filia-

Chanaan, servus servorum erit fratribus suis. 26. Dixitque : Benedictus Dominus Deus Sem, sit Chanaan servus ejus. 27. Dilatet Deus Japheth, et habitet in tabernaculis Sem, sitque Chanaan servus ejus. 28. Vixit autem Noe post diluvium trecentis quinquaginta annis. 29. Et impleti sunt omnes dies ejus nongentorum quinquaginta annorum : et mortuus est.



tion des peuples n'est pas complet : il se borne à une seule des grandes races humaines, celle qui tient le premier rang, la race blanche, la seule que connaissait le peuple hébreu et qu'il lui importait de connaître. Rien des trois races inférieures, la jaune, la rouge et la noire. Ces derniers peuples viennent, soit d'autres enfants que Noé aurait eus après le déluge, soit d'enfants de Sem (xi, 11), Cham et Japheth non mentionnés dans la table ethnique, soit enfin de familles issues de ces trois fils de Noé, lesquelles se seraient séparées du tronc commun dans le laps de temps (au moins un siècle) qui s'écoula entre le déluge et la confusion des langues. Les partisans de la non universalité du déluge quant à la destruction de l'humanité soutiennent naturellement que les peuples de race jaune, etc., sont absents de cette table parce qu'ils ne descendaient pas de Noé.

Le but que se propose l'écrivain sacré, celui de marquer la place qu'occupe Israël dans l'ensemble des nations, est très caractéristique. Tous les hommes et tous les peuples sont de même race, ils ont même dignité et même vocation (*Gen.* i, 26; ix, 6), ils sont tous frères et de même famille. Le but final de ce tableau est donc de montrer l'union de tous les peuples dans le royaume de de Dieu (Dillmann).

Parmi les noms qui figurent dans ce tableau, les uns désignent des individus, pères de peuples; les autres sont des noms ethniques, qui désignent les peuples eux-mêmes, ceux sans doute dont la tradition n'avait pas conservé le nom de l'ancêtre.

Comme d'habitude, l'auteur de la Genèse indique d'abord les races qui seront éliminées de l'histoire du royaume de Dieu (Japhéthites et Chamites), pour finir par celle d'où sortira la branche élue (Sémites).

2. *Gomer* (comp. *Ezech.* xxxviii, 6), père des Kymris ou Cimmériens, qui s'établirent



—*— CAPUT X. —*—

Genealogia filiorum Noe, a quibus divisæ sunt gentes post diluvium, et orti omnes mortales.



Æ^a sunt generationes filiorum Noe, Sem, Cham, et Japheth : natiq[ue] sunt eis filii post diluvium.

2. Filii Japheth : Gomer, et Magog, et Madai, et Javan, et Thubal, et Mosoch, et Thiras. 3. Porro filii Gomer : Ascenez et Riphath et Thogorma. 4. Filii autem Javan : Elisa et Tharsis, Cetthim et Do-

^a 1 Par. I, 4.

d'abord au N. du Pont-Euxin (la Chersonèse taurique porte encore le nom de *Crimée*) et envoyèrent des ramifications vers le sud (Cappadoce) et vers l'ouest (Thraces, peut-être Celtes, Cimbres, Cambriens du pays de Galles). — *Magog*, père des races scythes et teutoniques, voisins du Caucase. — *Madai*, père des races iraniennes (Bactriens, Mèdes, Perses.) — *Javan*, père des Ioniens, nom qui désignait à l'origine toute la race hellénique : Grèce, îles de l'Archipel, côte S. O. de l'Asie-Mineure. — *Thubal* et *Mosoch*, Tibaréniens et Mosques, entre la mer Caspienne et le Pont-Euxin. — *Thiras*, probablement le père des Tyrrhéniens, pirates redoutés sur les côtes de la mer Egée, et ancêtres des Etrusques (Toscane actuelle).

3. *Ascenez* (voy. *Jér.* ii, 27), père des Ascaniens de Phrygie, peut-être aussi des Germains, désignés par les Juifs sous le nom d'*Askénaz* (comp. *Saxons*, *Scandinaves*). — *Riphath* peupla la Paphlagonie, selon Josèphe; peut-être un rameau s'établit-il en Europe près des monts Riphées (Carpathes). — *Thogorma*, les Arméniens.

4. *Elisa*, d'où les Phéniciens tiraient des étoffes de pourpre (*Ezech.* xxvii, 7) : le Péloponèse, où se trouvait la province d'Elide; probablement aussi la Sicile et l'Italie méridionale (Grande-Grèce). — *Tharsis*, Tartessus, célèbre par ses mines (*Jér.* x, 9; *Ezech.* xxvii, 12) : l'Espagne, surtout la partie méridionale. — *Cetthim*, hébr. *Kittim* : l'île de Chypre, où se trouvait la ville de Citium; probablement aussi d'autres îles de l'Archipel. — *Dodanim*, les Dardaniens ou Troyens; d'après Fr. Lenormant, la race pélasgique des Epirotes, dont le centre religieux le plus important était Dodone. Les LXX et le texte samaritain ont *la Rhodanim* (comp. I Par. i, 7), qui désignerait Rhodes et les îles voisines.

5C'est d'eux que viennent les peuples dispersés dans les îles des nations, dans leurs divers pays, chacun selon sa langue, selon leurs familles, lesquelles forment des nations.

6Fils de Cham : Chus, Mesraïm, Phuth et Chanaan. 7Fils de Chus : Saba, Hévila, Sabatha, Regma et Sabathaca. Fils de Regma : Saba et Dadan. — 8Chus engendra Nemrod : celui-ci fut le premier un homme puissant sur la terre. 9Ce fut un vaillant chasseur devant Jéhovah ; c'est pourquoi l'on dit : " Comme Nemrod, vaillant chasseur devant Jéhovah. "

10Le commencement de son empire fut Babel, Arach, Achad et Chalanné au pays de Sennaar. 11De ce pays il alla en Assur, et bâtit Ninive, Rechoboth-Ir, Chale, 12et Résen entre Ninive et Chale ; c'est la grande ville. — 13Mesraïm engendra les Ludim, les Anamim, les Laabim, les Nephthum, 14les Phétrusim, les Chasluim, d'où sont sortis les Philistins, et les Caphtorim. 15Chanaan engendra Sidon, son premier-né, et Heth, 16ainsi que les Jésuséens, les Amorrhéens, les Gergéséens, 17les Hévéens, les Aracéens, les Sinéens, 18les Aradiens,

5. *C'est d'eux*, des fils de Javan. — *Iles des nations* : le mot hébr. *yim* désigne un pays de côtes, qui ne peut être atteint que par mer ; il s'applique ici aux contrées d'Europe et d'Asie-Mineure, séparées des habitants de l'Egypte et de la Palestine par la Méditerranée.

6. *Chus*, hébr. *Cousch* : les Couschites, population primitive de la Babylonie, s'étendirent, le long des côtes de l'Océan Indien, jusqu'en Ethiopie (Abyssinie), au S. de l'Egypte, et probablement plus loin encore en Afrique. — *Mesraïm*, hébr. *Mitsraïm*, l'Egypte, encore appelée *Misr* par les Arabes. La forme du duel indique probablement la Haute et la Basse-Egypte. Ce nom est donc celui de la contrée et de ses habitants, non celui d'un fils de Cham. — *Phuth* peupla les côtes septentrionales de l'Afrique, à l'ouest de l'Egypte ; *Chanaan*, la contrée qui prit son nom, y compris la Phénicie.

7. *Saba*, hébr. *Séba*, habitants de Méroë en Ethiopie. — *Hévila* : après avoir occupé à l'origine les côtes du golfe Persique, ce peuple passa sur les côtes E. et O. de la mer Rouge. — *Sabatha* et *Regma*, dans l'Arabie méridionale. — *Sabathaca* : les Caramaniens, sur la côte orientale du golfe Persique. — *Saba*, hébr. *Schéba* (1 *Rois*, x, 1 ; *Ps.* lxxii, 15 h.) : les Sabéens, dans l'Arabie Heureuse. — *Dadan* : établi d'abord près du golfe Persique, ce peuple s'étendit vers le N. O., et là se mêla aux tribus sémitiques issues de Jeftan (vers. 28 sv. xxv, 3). Peut-être faut-il distinguer deux *Dadan*, l'un des Couschites, l'autre des Jeftanides.

8-12. Notice, peut-être empruntée à un autre document, sur un descendant (non un fils direct) de Cousch, célèbre par sa force, ses conquêtes et ses fondations, personnage analogue à l'Izdubar des inscriptions babyloniennes. Elle fait connaître les origines, si importantes pour le peuple de Dieu, de la Babylonie et de l'Assyrie.

8. *Un homme puissant*, fondateur du premier empire connu.

9. *Vaillant* (litt. *puissant*) *chasseur* : la chasse était l'occupation favorite des rois et même des dieux d'Assyrie et de Babylone (bas-reliefs assyriens). — *Devant Jéhovah*, ajouté par emphase, comme une espèce de superlatif. Keil et d'autres entendent un *chasseur d'hommes*, et traduit en face de *Jéhovah* avec l'idée d'opposition et de révolte. *Nemrod* (hébr. *Nimrod*), en effet, signifie *le révolté* (de *marad*), et ce nom lui aurait été donné après coup.

10. *Son empire* : Nemrod s'assujettit, et sans doute agrandit et fortifia les villes qui vont être nommées ; mais il n'est pas dit qu'il les ait construites. — *Babel*, Babylone (forme grecque de ce nom), sur l'Euphrate, à l'endroit appelé auj. *Hillah*. — *Arach*, hébr. *Erech*, l'anc. *Orchoë*, la *Warka* actuelle, sur la rive gauche du bas Euphrate, au S. E. de Babylone. — *Achad*, hébr. *Accad*, c.-à-d. *haut pays*, nom de ville et de province : la ville est peut-être l'anc. *Nippur*, auj. *Niffar* ; la province était au N. de Babylone. — *Chalanné*, hébr. *Calné*, plus tard *Ctésiphon*, dont on voit les ruines sur la rive orientale du Tigre, au N. E. de Babylone. — *Sennaar*, hébr. *Schinear* : pour les Hébreux, toute la contrée arrosée par le Tigre et l'Euphrate, la Mésopotamie. Mais ce nom paraît être le même que celui de *Sumir* des inscriptions, lequel désignait la partie méridionale de la Babylonie, dont la partie septentrionale s'appelait pays d'*Accad*.

Ce verset nous apprend que la population primitive de la Babylonie était de race chamite, et non sémitique, et que la puissance de Babylone précéda celle de Ninive : deux faits inconnus à tous les autres historiens de l'antiquité, longtemps révoqués en doute par les adversaires de la Bible, et aujourd'hui pleinement confirmés par les découvertes de l'assyriologie.

danim. 5. Ab his divisæ sunt insulæ gentium in regionibus suis, unusquisque secundum linguam suam et familias suas in nationibus suis.

6. Filii autem Cham : Chus, et Mesraim, et Phuth, et Chanaan. 7. Filii Chus : Saba, et Hevila, et Sabatha, et Regma, et Sabatacha. Filii Regma : Saba et Dadan. 8. Porro Chus genuit Nemrod : ipse cœpit esse potens in terra. 9. Et erat robustus venator coram Domino. Ob hoc exivit proverbium : Quasi Nemrod robustus venator coram Domino. 10. Fuit autem principium regni ejus Babylon, et

Arach, et Achad, et Chalanne, in terra Sennaar. 11. De terra illa egressus est Assur, et ædificavit Niniven, et plateas civitatis, et Chale. 12. Resen quoque inter Niniven et Chale : hæc est civitas magna. 13. At vero Mesraim genuit Ludim, et Anamim, et Laabim, Nephthum, 14. Et Phetrusim, et Chasluim : de quibus egressi sunt Philisthiim et Caphtorim. 15. Chanaan autem genuit Sidonem primogenitum suum, Hethæum, 16. et Jebusæum, et Amorrhæum, Gergesæum, 17. Hevæum, et Aracæum : Sinæum, 18. et Aradium,

11 sv. *En Assur*, l'Assyrie, habitée par un peuple sémitique (vers. 22). On traduit d'ordinaire (LXX, Vulg., etc.), *de ce pays sortit Assur, qui bâtit*, etc. Mais tout indique qu'*Assur* désigne ici un pays, non un homme, et que l'historien achève dans ce verset sa notice sur Nemrod. — *Ninive* (*Ninua* dans la langue indigène, c.-à-d. *la demeure*), sur le Tigre, auj. *Koyundjik*. Cette ville, d'une immense étendue au temps des prophètes (*Jou. i. 2; iii, 2*), paraît s'être formée de plusieurs agglomérations ou quartiers, qui constituaient à l'origine des villes séparées : *Ninive*, la ville principale ; *Réchoboth-Ir*, c.-à-d. en hébr. *les places de la ville*, comme traduit la Vulg., peut-être les faubourgs ou les parcs ; *Chalé*, hébr. *Calach*, sur la rive droite du Tigre, à l'endroit où sont aujourd'hui les ruines de *Nimrud* ; et *Résen*. Cet ensemble composait la grande ville. Quelques interprètes croient reconnaître dans *Résen* la *Larissa* de Xénophon, auj. *Karakuch*.

13. *Ludim* (différents de *Lud*, vers. 22), *Anamim* : incertains. — *Lehabim*, Libyens. — *Nephthum* : incertains.

14. *Phétrusim*, habitants de la Haute-Egypte, appelée *Phétros* dans les prophètes. — *Chasluim*, établis sur la côte septentrionale de l'Egypte, à l'E. des bouches du Nil. — *Dou*, du pays desquels sont sortis les *Philistins* (c.-à-d. étrangers émigrants), sans qu'on sache à quelle race ils appartenaient ; peut-être proviennent-ils de la fusion de peuplades diverses. Ils formèrent de bonne heure un établissement le long de la côte, à Gêræ, au S. de Gaza (comp. vers. 19) ; d'autres allèrent se mêler aux Grecs de Caphtor, l'île de Crète (*Amos, ix, 3; Jér. xlvii, 4*), d'où plusieurs revinrent rejoindre leurs frères de Palestine et fonder la confédération des cinq villes philistines, Gaza, Geth, etc. C'est du mot *Philistin* qu'est venu *Palestine*.

15. *Sidon*, fondateur de la ville phénicienne de ce nom, au N. de Tyr, et si importante au temps de Moïse, que tous les Phéniciens étaient compris sous le nom de Sidoniens (*Jos. xii, 6, al.*). Les Phéniciens, d'après la tradition constante de l'antiquité, venaient des bords du golfe Persique, c.-à-d. d'un pays couchite. Ce n'est qu'après leur établissement en Palestine et dans la région du Liban que, mêlés aux Sémites, ils en prirent la langue. Leur idiome purement sémitique ne prouve donc pas qu'ils n'appartenaient pas à la descendance de Cham. — *Heth*, père d'une tribu chananéenne avec laquelle Abraham fut en relation à Hébron (*Gen. xxiii, 3; xxv, 9*). Refoulés vers le Nord par Josué, les Héthéens ou Hittites donnèrent leur nom à une confédération puissante de petits Etats dont ils formaient le noyau (*II Sam. xi, 3; I Rois, x, 29; xi, 3; II Rois, vii, 6*), entre l'Euphrate et l'Oronte, avec Cadesch et Carchémis pour villes principales. Ils figurent dans les inscriptions égyptiennes sous le nom de *Khétas*, dans celles d'Assyrie sous celui de *Khatti*. Notre verset ne connaît que les Héthéens du sud, ceux d'Hébron.

16-17. *Jébuséens*, habitants de Jébus, dont David fit Jérusalem. — *Amorrhéens*, la plus puissante des tribus chananéennes ; ils habitaient les plateaux de Juda et d'Ephraïm, et s'étendaient même à l'E. du Jourdain. — *Gergéséens*, *Hévéens*, au N. des Amorrhéens, dans la région du Liban. — *Aracéens*, (hébr. *Arkiens*), *Sinéens*, au pied du Liban, du côté de Tripoli.

18. *Aradiens* ou *Arvadiens*, habitants de l'île d'Aradus au N. de Tripoli. — *Samaréens*, habitants de Simyra, au pied du Liban, sur le fleuve Eleuthère. — *Hama-théens* : ville et pays d'Hamath, à la limite septentrionale de la Palestine, sur l'Oronte, auj. *Hamah*. — *Ensuite les familles*, etc.

les Samaréens et les Hamathéens. Ensuite les familles des Chananéens se répandirent *dans le pays*, ¹⁹ et le territoire des Chananéens alla depuis Sidon, dans la direction de Gérare, jusqu'à Gaza; et, dans la direction de Sodome, Gomorrhe, Adama et Séboïm, jusqu'à Lésa. — ²⁰Tels sont les fils de Cham selon leurs familles, selon leurs langues, dans leurs divers pays, dans leurs nations.

²¹Des fils naquirent aussi à Sem, qui est le père de tous les fils d'Héber et le frère aîné de Japheth. ²²Fils de Sem : Elam, Assur, Arphaxad, Lud et Aram. ²³Fils d'Aram : Us, Hul, Gêther et Mes. ²⁴Arphaxad engendra Salé, et Salé engendra Héber. ²⁵Héber eut deux fils : le nom de l'un

était Phaleg, parce que de son temps la terre était partagée; et le nom de son frère était Jectan. ²⁶Jectan engendra Elmodad, Saleph, Asarmoth, Jaré, ²⁷Aduram, Uzal, Décla, ²⁸Ebal, Abimaël, Saba, ²⁹Ophir, Hévila et Jobab. Tous ceux-là sont fils de Jectan. ³⁰Le pays qu'ils habitèrent fut la montagne d'Orient, à partir de Mésa, dans la direction de Séphar. ³¹Tels sont les fils de Sem selon leurs familles, selon leurs langues, dans leurs divers pays, selon leurs nations.

³²Telles sont les familles des fils de Noé selon leurs générations, dans leurs nations. C'est d'eux que sont sorties les nations *qui se sont répandues* sur la terre après le déluge.

30 — CHAP. XI. — Tour de Babel et dispersion des peuples.

Généalogie des Sémites jusqu'à Abraham.

Chap. XI.



Toute la terre avait une seule langue et les mêmes mots. ²Étant allés du côté de l'Orient, les hommes trouvèrent une

plaine dans le pays de Sennaar, et ils s'y établirent. ³Ils se dirent entre eux : "Allons, faisons des briques, et cuisons-les au feu." Et ils se servirent

Sens : partis d'un seul point d'origine (probablement dans le voisinage de Tyr et de Sidon), ces fils de Chanaan avec leurs familles occupèrent les diverses contrées qu'on vient d'énumérer : contrées dont l'étendue exacte est indiquée au vers. 19 en vue de la promesse que Dieu fera de les donner en héritage à la postérité d'Abraham.

19. *Gaza*, antique ville des Philistins, au S. O. de la Palestine,auj. *Guzzéh*. — *Lésa*, plus tard Callirrhoe, sur le bord oriental de la mer Morte.

20. Après *langues*, la Vulg. ajoute, *selon leurs générations*.

21. *Père de tous les fils d'Héber* : de même que Cham est spécialement appelé père de Chanaan, ainsi Sem est désigné comme le père d'Héber, ancêtre des Hébreux par Phaleg (et des Arabes Jectanides par Jectan, vers. 25); les Hébreux et les Chananéens constamment en conflit représentent ainsi, les premiers la race de Sem, les seconds la race de Cham. — *Frère aîné de Japheth* : l'auteur se refuse à dire que l'ancêtre du peuple de Dieu est le frère de Cham le maudit. Selon d'autres, cette remarque aurait pour but d'écarter l'idée que Sem, qui vient le dernier sur la liste, fût le cadet.

22. Les 5 noms de ce verset désignent en même temps des personnes et des contrées. *Elam* (c.-à-d. *haut pays*), l'Elymaïde avec la

Susiane, plus tard province de Perse. — *Assur*, l'ancêtre des Assyriens, et divinisé sous le titre de père des dieux (*Abu ilani*, dans les inscriptions.) — *Arphaxad* : établi d'abord sur le versant méridional de l'Arménie, ce peuple occupa plus tard la Chaldée. — *Lud*, père des Lydiens, dans la partie occidentale de l'Asie Mineure. — *Aram* : la Syrie, c.-à-d. toute la contrée au N. E. de la Palestine, depuis le Jourdain jusqu'à l'Euphrate et au Tigre.

23. *Us*, le pays de *Hus* (*Job*, i, 1), au N.-E. d'Edom. — *Hul*, *Gêther*, *Mes* : incertains. Peut-être, au lieu de *Mes*, faut-il lire *Mosoch* : comp. I Par. i, 17.

24. *Salé*, hébr. *Schélach*, d'un verbe qui signifie *envoyer, étendre*; *Héber*, d'un verbe qui signifie *traverser* : ces noms, donnés peut-être après coup, marquent le moment où les fils d'Arphaxad, cherchant de nouvelles terres, passèrent le Tigre pour se diriger vers la Babylonie.

25. *Phalég*, c.-à-d. *partage*. — *La terre était partagée* : la grande répartition des peuples dans le monde était un fait accompli. On traduit ordinairement, *la terre fut partagée*; et comme la dispersion des peuples avait eu lieu longtemps avant Phaleg, on entend ces mots d'une séparation opérée dans la famille d'Héber, dont une branche, celle des Jectanides, émigra dans l'Arabie

Samaræum et Amathæum : et post hæc disseminati sunt populi Chanaanæorum. 19. Factique sunt termini Chanaan venientibus a Sidone Geraram usque Gazam, donec ingrediaris Sodomam et Gomorrhæam, et Adamam, et Seboim usque Lesa. 20. Hi sunt filii Cham in cognationibus, et linguis, et generationibus, terrisque et gentibus suis.

Par. I,

21. De Sem quoque nati sunt, patre omnium filiorum Heber, fratre Japheth majore. 22. ^b Filii Sem : Ælam et Assur, et Arphaxad, et Lud, et Aram. 23. Filii Aram : Us, et Hul, et Gether, et Mes. 24. At vero Arphaxad genuit Sale, de quo ortus est Heber. 25. Natiq[ue] sunt Heber filii duo : nomen uni Phaleg, eo quod in diebus ejus divisa sit terra : et nomen fratri ejus Jectan. 26. Qui Jectan genuit Elmodad, et Saleph, et Asarmoth, Jare, 27. et Aduram, et Uzal, et Decla, 28. et

Ebal, et Abimael, Saba, 29. et Ophir, et Hevila, et Jobab : omnes isti, filii Jectan. 30. Et facta est habitatio eorum de Messa pergentibus usque Sephar montem orientalem. 31. Isti filii Sem, secundum cognationes et linguas, et regiones in gentibus suis.

32. Hæ familiæ Noe juxta populos et nationes suas. Ab his divisæ sunt gentes in terra post diluvium.



—*— CAPUT XI. —*—

In turris Babel ædificatione superborum fastus ac lingua confunditur. Sem genealogia usque ad Abram textur.



RAT autem terra labii unius, et sermonum eorumdem. 2.^a Cumque proficiscerentur de oriente, invenerunt campum in terra Sennaar, et habitaverunt in eo. 3. Di-

^a Sap. 10, 5.

méridionale, tandis que la branche de Phaleg continua d'habiter dans la Chaldée. M. Oppert propose une autre explication : *la terre* (de Chaldée) *fut canalisée*, coupée de canaux d'irrigation ; en effet le mot *palga* dans les inscriptions cunéiformes signifie *canal*.

26-29. *Jectan* : les Arabes identifient Jectan avec Kachtan, l'ancêtre traditionnel des habitants de l'Yémen (Arabie Heureuse.) — Des 13 noms qui désignent les fils de Jectan et les pays habités par eux, quelques-uns se retrouvent en Arabie ; les autres ne peuvent être identifiés ou se sont éteints : *Salceph*, les Salapéniens de Ptolémée, dans l'Yémen. — *Asarmoth*, c.-à-d. portique de la mort, l'Hadramaut, contrée insalubre sur les côtes de l'Océan Indien, à laquelle les Arabes donnent un nom analogue, *Djanharî*. — *Saba*, la contrée bien connue de ce nom, cap. Saba. — *Ophir* : cette ville est placée par les uns dans l'Inde, par d'autres sur la côte orientale d'Afrique ; d'autres en font un port d'Arabie servant d'entrepôt pour le commerce de l'Inde : voy. I *Rois*, ix, 26, note. N'y aurait-il pas deux Ophir ?

30. L'identification de ces trois noms est discutée ; une seule chose paraît certaine, c'est que la contrée occupée par les Jectanides aboutissait au détroit de Bab-el-Mandeb. D'autres traduisent, *ils habitèrent la contrée qui s'étend depuis Mesa, dans la direction de Séphar, jusqu'à la montagne*

d'Orient, Vulgate, ... *jusqu'à Séphar, montagne d'Orient* ; au pied de cette montagne, sur la côte, se trouvait la ville maritime de même nom, *auj. Zaphar*.

32. *Telles sont les familles des fils de Noé* : l'état de dispersion décrit dans ce chap. est le résultat de la confusion du langage, que l'auteur va raconter au chap. xi. S'il a ainsi placé l'effet avant la cause, c'est sans doute parce qu'il a voulu rattacher à l'histoire de Noé le catalogue de ses descendants, lequel, d'ailleurs, forme un morceau spécial et complet en lui-même.

CAPUT XI.

Vers. 1. *Une seule langue*, la langue primitive, mais déjà modifiée et perfectionnée par l'usage. Cette langue primitive n'était pas l'hébreu dans sa forme connue. La plupart des noms propres qui figurent dans les premiers chap. de la Genèse ont, il est vrai, une signification dans cette langue ; mais la tradition qui les a recueillis a pu les traduire en hébreu.

2. *Etant partis du mont Ararat, après le déluge* (viii, 4), *Noé et sa famille se dirigèrent vers l'Orient* (LXX et Vulg., *partirent d'Orient*), plus exactement vers le S.-E., et ayant rencontré la *plaine fertile* et bien arrosée de *Sennaar* (x, 10), *ils s'y établirent* : dès lors, la maison doit remplacer la tente.

On a cru longtemps que tous les hommes

de briques au lieu de pierres, et de bitume au lieu de ciment. ⁴Ils dirent encore : « Allons, bâtissons-nous une ville et une tour dont le sommet soit dans le ciel, et faisons-nous un monument, de peur que nous ne soyons dispersés sur la face de toute la terre. » ⁵Mais Jéhovah descendit pour voir la ville et la tour que bâtissaient les fils des hommes. ⁶Et Jéhovah dit : « Ils sont un seul peuple et ils ont pour eux tous une même langue ; et cet ouvrage est le commencement de leurs entreprises ; maintenant rien ne les empêchera d'accomplir leurs projets. ⁷Allons, descendons, et là même confondons leur langage, de sorte qu'ils n'entendent plus le langage les uns des autres. » ⁸*C'est ainsi que* Jéhovah les dispersa de là sur la face de toute la terre, et ils cessèrent de bâtir la ville. ⁹C'est pourquoi on lui donna le nom de Babel, car c'est là que Jéhovah confondit le langage de toute la terre, et c'est de là que Jéhovah les a dispersés sur la face de toute la terre.

¹⁰Voici la postérité de Sem : Sem, âgé de cent ans, engendra Arphaxad, deux ans après le déluge. ¹¹Après

qu'il eut engendré Arphaxad, Sem vécut cinq cents ans, et il engendra des fils et des filles. — ¹²Arphaxad vécut trente-cinq ans, et il engendra Salé. ¹³Après qu'il eut engendré Salé, Arphaxad vécut quatre cent trois ans, et il engendra des fils et des filles. — ¹⁴Salé vécut trente ans, et il engendra Héber. ¹⁵Après qu'il eut engendré Héber, Salé vécut quatre cent trois ans, et il engendra des fils et des filles. — ¹⁶Héber vécut trente-quatre ans, et il engendra Phaleg. ¹⁷Après qu'il eut engendré Phaleg, Héber vécut quatre cent trente ans, et il engendra des fils et des filles. — ¹⁸Phaleg vécut trente ans, et il engendra Réu. ¹⁹Après qu'il eut engendré Réu, Phaleg vécut deux cent neuf ans, et il engendra des fils et des filles. — ²⁰Réu vécut trente-deux ans, et il engendra Sarug. ²¹Après qu'il eut engendré Sarug, Réu vécut deux cent sept ans, et il engendra des fils et des filles. — ²²Sarug vécut trente ans, et il engendra Nachor. ²³Après qu'il eut engendré Nachor, Sarug vécut deux cents ans, et il engendra des fils et des filles. — ²⁴Nachor vécut vingt-neuf ans, et il engendra

alors vivants étaient rassemblés dans la plaine de Sennaar. Mais la Bible ne le dit pas expressément, et l'exégèse admet aujourd'hui volontiers qu'il n'y avait là que la postérité de Sem, au moins dans sa majeure partie. D'après les chiffres du texte hébreu, la confusion du langage aurait eu lieu 117 ans après le déluge ; d'après les LXX, 400 ans. Si l'on accepte ce dernier nombre, il est clair que tous les descendants de Noé ne pouvaient vivre alors en Babylonie. L'histoire d'Egypte semble aussi exiger qu'on reconnaisse qu'à cette époque les enfants de Misraïm étaient déjà établis dans la vallée du Nil.

3. *Briques ... bitume* : c'est avec ces matériaux qu'on bâtissait dans la plaine de Babylone, terrain d'alluvion où la pierre fait complètement défaut et où l'on trouve des puits de bitume.

4. *Une tour dont le sommet soit dans le ciel* : extrêmement haute (comp. Deut. 1, 28 ; Dan. iv, 11). — *Un monument* (comp. Is. lv, 13), visible au loin et servant de point de ralliement après les excursions : cela était contraire à l'ordre de Dieu :

« Remplissez la terre, » 1, 28, ix, 1. LXX et Vulg., *faisons-nous un nom*, rendons notre nom célèbre : ce sens nous paraît moins en harmonie avec le contexte.

5. *Descendit* : l'auteur donne à un acte divin une expression propre aux actions de l'homme : c'est ce qu'on appelle un *anthropomorphisme*. Comp. Ps. xxxiii, 13 sv. h.

6. *Maintenant* : s'ils achèvent cet ouvrage, rien ne les empêchera : l'homme ne saurait se soustraire à la souveraineté de Dieu ; mais il peut, en usant mal de sa liberté, poser un acte en opposition à la volonté divine. Cette volonté, ici, c'est que les hommes se dispersent et peuplent toute la terre.

7. *Allons* : imitation ironique des deux allons des vers. 3-4. — *Descendons* : cette expression semble supposer que Dieu s'est manifesté d'une manière sensible, peut-être par quelque vent violent qui aurait renversé la tour (Josèphe). — *Confondons leur langage* : l'acte divin posé ce jour-là, acte dont nous ne pouvons pas expliquer la nature, eut deux effets connexes qui vont s'accomplir graduellement : la dispersion des peuples et la formation des langues diverses.

xitique alter ad proximum suum : Venite, faciamus lateres, et coquamus eos igni. Habueruntque lateres pro saxis, et bitumen pro cæmento : 4. Et dixerunt : Venite, faciamus nobis civitatem et turrim, cujus culmen pertingat ad cælum : et celebremus nomen nostrum antequam dividamur in universas terras. 5. Descendit autem Dominus ut videret civitatem et turrim, quam ædificabant filii Adam, 6. et dixit : Ecce, unus est populus, et unum labium omnibus : cœperuntque hoc facere, nec desistent a cogitationibus suis, donec eas opere compleant. 7. Venite igitur, descendamus, et confundamus ibi linguam eorum, ut non audiat unusquisque vocem proximi sui. 8. Atque ita divisit eos Dominus ex illo loco in universas terras, et cessaverunt ædificare civitatem. 9. Et idcirco vocatum est nomen ejus Babel, quia ibi confusum est labium universæ terræ : et inde dispersit eos Dominus super faciem cunctarum regionum.

10. Hæ sunt generationes Sem :
^b Sem erat centum annorum quando genuit Arphaxad, biennio post dilu-

vium. 11. Vixitque Sem postquam genuit Arphaxad, quingentis annis : et genuit filios et filias. 12. Porro Arphaxad vixit triginta quinque annis, et genuit Sale. 13. Vixitque Arphaxad postquam genuit Sale, trecentis tribus annis : et genuit filios et filias. 14. Sale quoque vixit triginta annis, et genuit Heber. 15. Vixitque Sale postquam genuit Heber, quadringentis tribus annis : et genuit filios et filias. 16. Vixit autem Heber triginta quatuor annis, et genuit Phaleg. 17. Et vixit Heber postquam genuit Phaleg, quadringentis triginta annis : et genuit filios et filias. 18. Vixit quoque Phaleg triginta annis, et genuit Reu. 19. ^c Vixitque Phaleg postquam genuit Reu, ducentis novem annis, et genuit filios et filias. 20. Vixit autem Reu triginta duobus annis, et genuit Sarug. 21. Vixit quoque Reu postquam genuit Sarug, ducentis septem annis : et genuit filios et filias. 22. Vixit vero Sarug triginta annis, et genuit Nachor. 23. Vixitque Sarug postquam genuit Nachor, ducentis annis : et genuit filios et filias. 24. Vixit autem Nachor viginti novem annis,

^c 1. Par.
 1. 19.

AR. 1. 17.

Un phénomène inverse, dont l'explication n'est pas moins difficile, se produira le jour de la Pentecôte (AR. ii). On sait que l'unité primitive du langage est un fait admis par la généralité des savants.

9. *Babel* : dans les inscriptions, ce mot, sous la forme *Bab-Ila*, signifie *Porte de Dieu*; mais notre auteur le rattache ici avec raison au verbe hébr. *bālal*, confondre, d'où il est formé par le redoublement de la 1^{re} radicale (*Babel*, pour *Balbel*), selon l'usage assyrien. L'étymologie *porte de Dieu* est sans doute une interprétation postérieure.

A 12 kilom. au S.-O. de *Hilluh*, l'anc. Babylone, on rencontre une masse énorme de ruines informes appelées *Birs-Nimroud*, tour de Nemrod : ce sont les restes de la fameuse pyramide de Borsippa, bâtie par Nabuchodonosor. Or tout porte à croire, dit M. Oppert, que la tour de Babel avait été commencée sur l'emplacement même de Borsippa, ou plutôt que cette dernière pyramide ne fut que la restauration et l'achèvement de la tour primitive qui tombait en ruines. C'est la tradition du pays, confirmée

par une inscription de Nabuchodonosor trouvée récemment dans ces ruines; on y lit que ce roi construisit Borsippa sur les fondements d'une tour très ancienne, que « les hommes, depuis des temps reculés, avaient laissée inachevée. »

10. Ce morceau ajoute de nouveaux anneaux à la chaîne généalogique interrompue v. 31, et la continue, dans la ligne de Sem, jusqu'à Tharé (hébr. *Thérach*), le père d'Abraham. Il forme la transition entre l'histoire générale de l'humanité primitive et l'histoire spéciale d'Israël, le peuple élu. Dieu va laisser pour un temps les nations descendues de Noé suivre leurs propres voies (comp. AR. xvii, 30), pour ne plus s'occuper que d'Abraham et de sa famille, au sein de laquelle il préparera le salut de toutes les nations.

11-17. Comp. x, 24-25.

12. D'après les LXX, Arphaxad engendra Caïnan, et Caïnan engendra Salé (hébr. *Sélach*). Comp. *Luc*, iii, 36. La légitimité de cette addition est fort douteuse.

13. *Quatre cent trois ans*; Vulg. 303 ans.

Tharé. ²⁵ Après qu'il eut engendré Tharé, Nachor vécut cent dix-neuf ans, et il engendra des fils et des filles. ²⁶ Tharé vécut soixante-dix ans, et il engendra Abram, Nachor et Aran.

²⁷ Voici l'histoire de Tharé :

Tharé engendra Abram, Nachor et Aran. — Aran engendra Lot. ²⁸ Et Aran mourut en présence de Tharé, son père, au pays de sa naissance, à Ur en Chaldée. — ²⁹ Abram et Nachor prirent des femmes : le nom de la femme d'Abram était Saraï, et le

nom de la femme de Nachor était Melcha, fille d'Aran, père de Melcha et père de Jesca. ³⁰ Or Saraï fut stérile : elle n'avait point d'enfants.

³¹ Tharé prit Abram, son fils, et Lot, fils d'Aran, son petit-fils, et Saraï, sa belle-fille, femme d'Abram, son fils, et ils sortirent ensemble d'Ur des Chaldéens pour aller au pays de Chanaan ; mais, arrivés à Haran, ils s'y établirent.

³² Les jours de Tharé furent de deux cent cinq ans, et Tharé mourut à Haran.

SECONDE PARTIE.

Débuts de l'histoire des Hébreux. [CH. XII — L.]

1^{re} PÉRIODE. — ABRAHAM [XII — XXV, 18].

PREMIER STADE DE LA VIE D'ABRAHAM.

1^o — CHAP. XII. — A l'appel de Dieu, Abram vient en Chanaan.
Son voyage en Egypte.

Ch. XII.



Ehovah dit à Abram :
" Quitte ton pays, ta famille et la maison de ton père, *et va* dans le pays que je te montrerai. ² Je ferai de

toi une grande nation, je te bénirai et je rendrai grand ton nom. Tu seras une bénédiction : ³ Je bénirai ceux qui te béniront, et celui qui te maudira, je le maudirai, et toutes

26. Deux remarques sur cette généalogie : 1. A mesure que l'humanité s'éloigne de ses origines, l'âge du mariage et la longévité vont en s'abaissant. 2. Le texte hébreu ne suppose que 367 ans du déluge à Abraham ; ce chiffre s'élève à 1017 ans dans le texte samaritain, et à 1247 dans celui des LXX. Voy. la note de v, 32.

27. *L'histoire*, litt. le développement historique : titre d'une nouvelle section de la Genèse, comprenant l'histoire de Tharé et d'Abraham (xi, 27-xxv, 11) et formant une sorte d'introduction à l'histoire des patriarches. — *Nachor*, père d'un rameau considérable des Arméens (xxii, 20-24).

28. *Aran mourut en présence de Tharé*, par conséquent avant lui. Il ne sera plus question que de son fils *Lot*.

29. *Des femmes* dans leur parenté, *Saraï* était aussi fille de Tharé, mais par une autre mère (xx, 12), par conséquent la demi-sœur d'Abram. — *Melcha* est nommée

parce qu'elle donna le jour à Bathuel, père de Rebecca (xxii, 22 sv.). Mais pourquoi est-il fait mention de *Jesca*, qui ne reparait plus nulle part ? D'après Josèphe, Jesca ne serait autre que Saraï, par conséquent la sœur de Lot, lequel est appelé frère d'Abraham. *Gen.* xiv, 14, 16.

30. *Stérile* : dit en vue des événements qui se préparent.

31. *Belle-fille* : devenue la femme d'Abram, Saraï est moins la *fil*le que la *belle-fille* de Tharé.

32. *Tharé mourut à Haran*, 60 ans après qu'Abraham eut quitté cette ville pour aller dans le pays de Chanaan (comp. xi, 26 avec xii, 4). Cette notice est donnée ici par anticipation : l'auteur, selon son usage constant, veut finir l'histoire de Tharé avant de passer à celle d'Abraham. Mais il en est résulté une erreur dans la tradition juive qui, pour relever la piété filiale d'Abraham, suppose qu'il ne quitta pas son vieux père. S. Etienne,

et genuit Thare. 25. Vixitque Nachor postquam genuit Thare, centum decem et novem annis : et genuit filios et filias. 26. Vixitque Thare septuaginta ^d annis, et genuit Abram, et Nachor, et Aran.

27. Hæ sunt autem generationes Thare : Thare genuit Abram, Nachor, et Aran. Porro Aran genuit Lot. 28. Mortuusque est Aran ante Thare patrem suum, in terra natiuitatis suæ in Ur Chaldæorum. 29. Duxerunt autem Abram, et Nachor uxores : nomen uxoris Abram, Sarai : et nomen uxoris Nachor, Melcha filia Aran patris Melchæ, et patris Jeschæ. 30. Erat autem Sarai sterilis, nec habebat liberos. 31. Tulit itaque Thare Abram filium suum, et Lot filium Aran, filium filii sui, et Sarai nurum suam, uxorem Abram filii sui, et eduxit eos de Ur Chaldæorum, ¹ ut irent in ter-

ram Chanaan : veneruntque usque Haran, et habitaverunt ibi. 32. Et facti sunt dies Thare ducentorum quinque annorum, et mortuus est in Haran.

—*— CAPUT XII. —*—

Abram Dei mandato parens, promissaque accipiens, patria relicta, comitante Lot, peregrinatur in Chanaan, et Domino in Sichem et Bethel sacrificat. Inde propter famem, Aegyptum ingressus, uxorem suam vocat sororem; quam in domum regis Pharaonis sublatam, postea recipit intactam.



IXIT autem Dominus ad Abram : ^a Egredere de terra tua, et de cognatione tua, et de domo patris tui, et veni in terram, quam monstrabo tibi. 2. Faciamque te in gentem magnam, et benedicam tibi, et magnificabo nomen tuum, erisque benedictus. 3. Benedicam benedi-

^a Act. 7. 3.

dans son discours (*Act.* vii, 4), conforme son langage à cette tradition. D'autres, refusant d'admettre une erreur dans une tradition attestée par S. Etienne, proposent la solution suivante. Comme la difficulté vient du vers. 26 où il est dit que Tharé avait 70 ans lorsqu'il engendra Abram, Nachor et Aran, ils conjecturent qu'Abram est cité ici le premier parmi les fils de Tharé, non parce qu'il était l'aîné, mais en sa qualité de père du peuple juif. En réalité, l'aîné serait Aran, et la naissance d'Abram n'aurait eu lieu que beaucoup plus tard; qu'on la recule de 60 ans, et il a pu ne quitter Haran qu'après la mort de son père.

CHAP. XII.

Vers. 1 sv. Avec la dispersion des peuples, la notion du vrai Dieu s'obscurcit peu à peu parmi les hommes, et le souvenir des antiques promesses allait bientôt disparaître de la face de la terre. C'est alors que Dieu intervient pour commencer la réalisation de son plan de salut. Il choisit Abram, appelé plus tard Abraham, pour en faire le père d'un peuple séparé de tous les autres, le peuple de Dieu, qui aura la mission de conserver dans le monde le dépôt de la révélation et l'attente du Rédempteur.

Le trait saillant du caractère d'Abraham, c'est la foi, qui lui a mérité le titre de « père des croyants. » Voy. dans l'épître aux Hébreux (xi, 8-19) les quatre épreuves

auxquelles cette foi fut soumise, et d'où elle est sortie victorieuse.

L'histoire d'Abraham peut se diviser en 4 stades ou périodes, inaugurées chacune par une importante révélation : chap. xii-xiv, — xv-xvi, — xvii-xxi, — xxii-xxv, 11. C'est par *Jéhovah* que toutes ces révélations lui sont adressées.

1. *Ton pays*, Haran, où son père s'était établi (comp. xxiv, 4, 7); ou bien, *Ur* en Chaldée, en traduisant par le plus-que-parfait, *Jéhovah avait dit*. Comp. xi, 31; — *Le pays que je te montrerai* : l'auteur du livre l'a déjà appelé *Chanaan* (xi, 31); mais Abraham n'en connut d'abord que la direction. *Act.* vii, 2.

2. En compensation de ton sacrifice, je te ferai le père d'une grande nation : Israël, dans le sens littéral; tous les croyants, fils spirituels d'Abraham, dans un sens plus large (*Gal.* iii, 29). Les quatre promesses renfermées dans ce verset forment une gradation; la 4^e et la plus importante, *tu seras* pour les autres un instrument de *benédiction* (LXX et Vulg., *tu seras béni*), est expliquée au vers. 3.

3. *Je bénirai*, etc. : le sort des nations sera déterminé par la position qu'elles prendront à ton égard. — *Toutes les familles*, etc. : c'est le salut de toute la terre que Dieu se propose en se choisissant un peuple particulier.

Ce verset renouvelle et précise la benédiction accordée à Sem (ix, 26 sv.). Abraham est l'héritier de Sem : *Jéhovah sera son*

les familles de la terre seront bénies en toi.”

4 Abram partit comme Jéhovah le lui avait dit, et Lot s'en alla avec lui. Abram avait soixante-quinze ans quand il sortit de Haran. 5 Il prit Saraï, sa femme, et Lot, fils de son frère, ainsi que tous les biens qu'ils possédaient et les serviteurs qu'ils avaient acquis à Haran, et ils partirent pour aller au pays de Chanaan. Et ils arrivèrent au pays de Chanaan.

6 Abram traversa le pays jusqu'au lieu nommé Sichem, jusqu'au chêne de Moré. Les Chananéens étaient alors dans le pays. 7 Jéhovah apparut à Abram et lui dit : “ Je donnerai ce pays à ta postérité.” Et Abram bâtit là un autel à Jéhovah qui lui était apparu. 8 Il passa de là à la montagne, à l'orient de Béthel, et il dressa sa tente, ayant Béthel au couchant et Haï à l'orient. Là encore il bâtit un autel à Jéhovah, et il invoqua le nom de Jéhovah. 9 Puis Abram s'avança, de campement en campement, vers le Midi.

10 Il y eut une famine dans le pays, et Abram descendit en Egypte pour y séjourner; car la famine était

grande dans le pays. 11 Comme il était près d'entrer en Egypte, il dit à Saraï, sa femme : “ Je sais que, comme tu es une belle femme, 12 les Egyptiens diront en te voyant : C'est sa femme, et ils me tueront et te laisseront vivre. 13 Dis donc que tu es ma sœur, afin que je sois bien traité à cause de toi et qu'on me laisse la vie par égard pour toi.” 14 Lorsque Abram fut arrivé en Egypte, les Egyptiens virent que sa femme était fort belle. 15 Les grands de Pharaon, l'ayant vue, la vantèrent à Pharaon, et cette femme fut prise et emmenée dans la maison de Pharaon. 16 Il traita bien Abram à cause d'elle, et Abram reçut des brebis, des bœufs, des ânes, des serviteurs et des servantes, des ânesses et des chameaux. 17 Mais Jéhovah frappa de grandes plaies Pharaon et sa maison, à cause de Saraï, femme d'Abram. 18 Pharaon appela alors Abram et lui dit : “ Qu'est-ce que tu m'as fait? Pourquoi ne m'as-tu pas déclaré qu'elle était ta femme? 19 Pourquoi as-tu dit : C'est ma sœur; de sorte que je l'ai prise pour femme? Maintenant voici ta femme; prends-la et va-t'en!”

Dieu; Japheth habitera dans ses tentes, puisqu'en lui seront bénies toutes les familles de la terre (*Act.* iii, 25). Le rejeton d'Abraham, le Messie, apportera au monde le salut, et quiconque croira, juif ou gentil, fils d'Abraham par la foi, aura l'éternel héritage.

Cette promesse sera répétée plusieurs fois à Abraham, puis transmise à Isaac et à Jacob; c'est à elle que se rattacheront toutes les prophéties de l'Ancien Testament.

6. *Jusqu'à la vallée* située entre le mont Hébal et le mont Garizim où fut bâtie plus tard Sichem (xxxiv, 2). — *Chêne ou térébinthe de Moré*; Vulg., *vallée illustre*. — *Les Chananéens*, etc. : ce n'était pas un pays inhabité et sans maître; cette remarque est faite en vue de faire ressortir la promesse du vers. 7.

7. *Jéhovah apparut* : première mention d'une apparition distincte de Dieu à un homme. Mais “ personne n'a jamais vu Dieu, dit S. Jean (i, 18, etc.), si ce n'est son Fils unique, le Verbe, qui est dans le sein du Père et le fait connaître.” C'est donc le

Verbe qui, même avant l'incarnation, remplit le rôle de médiateur entre Dieu et les hommes. Possédant l'essence divine, il en est la manifestation permanente et normale. Nous le retrouverons bientôt sous les noms d'Ange de Jéhovah (xvi, 7; xxii, 15; *Nombr.* xxii, 23, al.), d'Ange de Dieu (xxi, 17; *Exod.* xiv, 19, al.), d'Ange de la face (*Is.* lxiii, 9), d'Ange de l'alliance (*Mal.* iii, 1). — *Bâtit là*, dans ce lieu sanctifié par une apparition divine, un autel, pour consacrer à Dieu cette terre promise.

8. *A la montagne*, pour y faire paître ses troupeaux. De là, Abram pouvait embrasser du regard les plaines et les vallées les plus fertiles du pays de Chanaan. — *Béthel*, nommée ainsi par anticipation; elle s'appelait alors *Luz* (xxviii, 19). *Au couchant*, litt. *du côté de la mer* (Méditerranée) : cette expression ne suppose pas que l'écrivain habite ou ait habité la Palestine; Moïse parle la langue des Chananéens, que ses ancêtres avaient adoptée en s'établissant dans le pays de Chanaan.

9. *De campement en campement*, selon qu'il trouvait de la nourriture pour ses trou-

centibus tibi, et maledicam maledicentibus tibi, ²atque IN TE benedicentur universæ cognationes terræ.

4. Egressus est itaque Abram sicut præceperat ei Dominus, et ivit cum eo Lot : septuaginta quinque annorum erat Abram cum egrediretur de Haran. 5. Tulitque Sarai uxorem suam, et Lot filium fratris sui, universamque substantiam quam possederant, et animas quas fecerant in Haran : et egressi sunt ut irent in terram Chanaan. Cumque venissent in eam,

6. Pertransivit Abram terram usque ad locum Sichem, usque ad convallem illustrem : Chananæus autem tunc erat in terra. 7. Apparuit autem Dominus Abram, et dixit ei : ⁸Semini tuo dabo terram hanc. Qui ædificavit ibi altare Domino, qui apparuerat ei. 8. Et inde transgrediens ad montem, qui erat contra orientem Bethel, tetendit ibi tabernaculum suum, ab occidente habens Bethel, et ab oriente Hai : ædificavit quoque ibi altare Domino, et invocavit nomen ejus. 9. Perrexitque Abram vadens, et ultra progrediens ad meridiem.

10. Facta est autem fames in terra : descenditque Abram in Ægyptum, ut peregrinaretur ibi : præva-

luerat enim fames in terra. 11. Cumque prope esset ut ingrederetur Ægyptum, dixit Sarai uxori suæ : Novi quod pulchra sis mulier : 12. et quod cum viderint te Ægyptii, dicturi sunt : Uxor ipsius est : et interficient me, et te reservabunt. 13. Dic ergo, obsecro te, quod soror mea sis : ut bene sit mihi propter te, et vivat anima mea ob gratiam tui. 14. Cum itaque ingressus esset Abram Ægyptum, viderunt Ægyptii mulierem quod esset pulchra nimis. 15. Et nuntiaverunt principes Pharaoni, et laudaverunt eam apud illum : et sublata est mulier in domum Pharaonis. 16. Abram vero bene usi sunt propter illam : fueruntque ei oves et boves et asini, et servi et famulæ, et asinæ et camelii. 17. Flagellavit autem Dominus Pharaonem plagis maximis et domum ejus propter Abram uxorem Abram. 18. Vocavitque Pharaon Abram, et dixit ei : Quidnam est hoc quod fecisti mihi? quare non indicasti quod uxor tua esset? 19. Quam ob causam dixisti esse sororem tuam, ut tollerem eam mihi in uxorem? Nunc igitur ecce conjux tua, accipe eam, et vade. 20. Præcepitque Pharaon super Abram viris : et deduxerunt eum, et uxorem illius, et omnia quæ habebant.

^c infra 20, 12.

peaux. — *Vers le Midi*, hébr. *Negeb*, c.-à-d. terre desséchée : ici le plateau stérile situé entre le pays de Juda et le désert.

10. *En Égypte*, à toutes les époques le refuge des nations voisines en cas de disette (xxvi, 1 sv. xli, 57). — *Pour y séjourner*, y passer quelque temps, non s'y établir.

11. Comp. xx, 13. *Une belle femme* : Sarai avait alors environ 65 ans; mais c'était pour elle le milieu de la vie (xxiii, 1), et elle n'avait pas eu d'enfants.

12. Les rois d'Orient se sont toujours attribué le droit d'introduire dans leur harem toutes les femmes à leur convenance. Pour l'ancienne Égypte en particulier, voir le *Roman des deux frères* dans le papyrus d'Orbiney.

13. *Ma sœur* : Sarai était vraiment la demi-sœur d'Abram (xx, 12); mais ce dernier n'oublie-t-il pas trop facilement qu'en

devenant sa femme elle avait cessé d'être sa sœur?

15. *Pharaon*, dénomination officielle des rois d'Égypte dans la Bible. Ce nom en langue égypt. est formé de *ouro*, roi, et de l'art. *pi*; d'après Lepsius de *Ph-ra*, le soleil; selon d'autres, de *pher-ao*, grande maison, ce qui rappellerait le nom de *sublime Porte* donné à la cour du sultan. — *L'ayant vue*; Vulg., *ayant porté la nouvelle*.

16. *Brebis, ânes*, etc. : ces présents conviennent à des nomades; ils font aussi penser, par leur nature, aux Hyksos, ou rois pasteurs, de race sémitique, qui envahirent la Basse-Égypte à peu près à cette époque, et y régnèrent longtemps.

17. *De grandes plaies* : ce mot désigne souvent la peste ou la lèpre.

18. *Pharaon* avait sans doute appris la vérité de la bouche même de Sarai, interrogée par lui.

²⁰ Et Pharaon ayant donné des ordres à ses gens au sujet d'Abram, ils le reconduisirent, lui et sa femme, et tout ce qui lui appartenait.

20 — CHAP. XIII. — Retour d'Abram en Chanaan. Séparation d'avec Lot. Nouvelles promesses de Jéhovah.

Ch. XIII.



BRAM remonta d'Egypte vers le Midi, lui, sa femme et tout ce qui lui appartenait, et Lot avec lui. ² Or Abram était fort riche en troupeaux, en argent et en or. ³ Puis il alla de campement en campement du Midi jusqu'à Béthel, jusqu'au lieu où il avait la première fois dressé sa tente, entre Béthel et Haï, ⁴ à l'endroit où était l'autel qu'il avait alors élevé. Et là Abram invoqua le nom de Jéhovah.

⁵ Lot, qui voyageait avec Abram, avait aussi des brebis, des bœufs et des tentes, ⁶ et la contrée ne leur suffisait pas pour habiter ensemble; car leurs biens étaient trop considérables pour qu'ils pussent demeurer ensemble. ⁷ Il y eut une querelle entre les bergers des troupeaux d'Abram et ceux des troupeaux de Lot. — Les Chananéens et les Phérézéens étaient alors établis dans le pays. — ⁸ Abram dit à Lot : " Qu'il n'y ait pas, je te prie, de débat entre moi et toi, ni entre mes bergers et les tiens; car nous sommes des frères. ⁹ Tout le pays n'est-il pas devant toi? Sépare-toi donc de moi. Si tu vas à gauche, je prendrai la droite; et si tu vas

à droite, je prendrai la gauche."

¹⁰ Lot, levant les yeux, vit toute la plaine du Jourdain : c'était, avant que Jéhovah eût détruit Sodome et Gomorrhe, un pays entièrement arrosé, comme le jardin de Jéhovah, comme la terre d'Egypte du côté de Tsoar. ¹¹ Lot choisit pour lui toute la plaine du Jourdain, et il s'avança vers l'orient; c'est ainsi qu'ils se séparèrent l'un de l'autre. ¹² Abram habitait dans le pays de Chanaan, et Lot habitait au milieu des villes de la Plaine, et il dressa ses tentes jusqu'à Sodome. ¹³ Or les gens de Sodome étaient fort mauvais et grands pécheurs contre Jéhovah.

¹⁴ Jéhovah dit à Abram, après que Lot se fut séparé de lui : " Lève les yeux, et, du lieu où tu es, regarde vers le septentrion et vers le midi, vers l'orient et vers le couchant : ¹⁵ tout le pays que tu vois, je le donnerai à toi et à tes descendants pour toujours. ¹⁶ Je rendrai ta postérité nombreuse comme la poussière de la terre; si l'on peut compter la poussière de la terre, on comptera aussi ta postérité. ¹⁷ Lève-toi, parcours le pays en long et en large, car je te le donnerai."

20. Abraham se montre-t-il, dans cet épisode de sa vie, à l'abri de tout reproche? Nous ne le pensons pas. La Bible se contente, comme il arrive souvent, de raconter les faits sans les juger; mais le silence qu'elle fait garder à Abraham quand il est repris, lui, l'élu de Dieu, par un roi païen, ne laisse-t-il pas percer quelque blâme (vers. 19)? Ce que l'on ne saurait révoquer en doute, c'est l'absolue bonne foi du saint patriarche, dont la conscience n'a pas encore reçu toutes les lumières qui éclaireront la nôtre. Aussi Dieu vient-il à son aide (vers. 17). Ajoutons que la sincérité de l'historien apparaît avec éclat dans ce récit qui n'est

pas, tout entier du moins, à la gloire du père des Hébreux.

CHAP. XIII.

7. Les Phérézéens ne sont pas nommés parmi les descendants de Chanaan (x, 15-17); peut-être n'étaient-ils pas Chamites et appartenaient-ils à la population primitive de la Palestine, antérieure à l'arrivée des Chananéens. Comp. xxxiv, 30; *Jug.* i, 4. — *Étaient alors dans le pays*, ce qui restreignait encore la place nécessaire aux innombrables troupeaux d'Abram et de Lot.

9. *Devant toi*, libre, à ta disposition.

10. *Levant les yeux*, probablement du haut

—*— CAPUT XIII. —*—

Abram et Lot Ægypto egressi, præ nimia opulentia separantur : et Lot Jordanis fines eligente, Abram habitat in terra Chanaan : ubi rursum Dei promissiones de multiplicando semine, terraque possidenda accipit.



SCENDIT ergo Abram de Ægypto, ipse et uxor ejus, et omnia quæ habebat, et Lot cum eo ad australem plagam. 2. Erat autem dives valde in possessione auri et argenti. 3. Reversusque est per iter, quo venerat, a meridie in Bethel usque ad locum ubi prius fixerat tabernaculum inter Bethel et Hai : 4. In loco altaris quod fecerat prius, et invocavit ibi nomen Domini.

5. Sed et Lot qui erat cum Abram, fuerunt greges ovium, et armenta, et tabernacula. 6. Nec poterat eos capere terra, ut habitarent simul : erat quippe substantia eorum multa, et nequibant habitare communiter. 7. Unde et facta est rixa inter pastores gregum Abram et Lot. Eo autem tempore Chananeus et Pheræus habitabant in terra illa. 8. Dixit ergo Abram ad Lot : Ne quæso sit iurgium inter me et te, et inter pastores meos, et pastores tuos : fratres enim sumus. 9. Ecce universa

terra coram te est : recede a me, obsecro : si ad sinistram ieris, ego dexteram tenebo : si tu dexteram elegeris, ego ad sinistram pergam. 10. Elevatis itaque Lot oculis, vidit omnem circa regionem Jordanis, quæ universa irrigabatur antequam subverteret Dominus Sodomam et Gomorrhæm, sicut paradisus Domini, et sicut Ægyptus venientibus in Segor. 11. Elegitque sibi Lot regionem circa Jordanem, et recessit ab oriente : divisique sunt alterutrum a fratre suo. 12. Abram habitavit in terra Chanaan : Lot vero moratus est in oppidis, quæ erant circa Jordanem, et habitavit in Sodomis. 13. Homines autem Sodomitæ pessimi erant, et peccatores coram Domino nimis.

14. Dixitque Dominus ad Abram, postquam divisus est ab eo Lot : Leva oculos tuos, et vide a loco, in quo nunc es, ad aquilonem et meridiem, ad orientem et occidentem. 15. Omnem terram, quam conspicias, tibi dabo, et semini tuo usque in sempiternum. 16. Faciamque semen tuum sicut pulverem terræ : si quis potest hominum numerare pulverem terræ, semen quoque tuum numerare poterit. 17. Surge, et perambula terram in longitudine, et in latitudine sua : quia tibi daturus sum eam.

¹ Supr. 12, 7. Infra 15, 18 et 26, 4. Deut. 34, 4.

de l'une des montagnes à l'E. de Béthel. — *La plaine* (hébr. *Kiccar*, c.-à-d. *cercle* ou district) du *Jourdain*, toute la vallée arrosée par ce fleuve, mais surtout la partie méridionale. Quelquefois *Kiccar*, la Plaine, sans autre déterminatif, a le même sens. Cette plaine ou vallée s'appelle auj. le *Chôr*. — *Le jardin de Jéhovah*, le jardin d'Eden (ii, 10). — *Tsoar*, Zoar ou Zar : c'était une place fortifiée située à l'entrée de la terre de Gessen (ouadi *Toumilat* actuel). Comme les commentateurs ne connaissaient pas l'existence de cette ville, révélée par des découvertes récentes, ils ont cru que *Tsoar* désignait *Ségor* (Vulg.), une des 5 villes royales de la vallée de Siddim, au S.-E. de la mer Morte. La version syriaque avait lu *Tsoan*, Tanis, autre ville de la basse Égypte.

13. *Les gens de Sodome* : dit en vue des

événements racontés ch. xix. — *Contre Jéhovah*, ou, comme la Vulg., *devant le Seigneur*.

14 sv. *Après que Lot* est éliminé de la famille patriarcale, Dieu renouvelle la promesse faite à Abraham, en la complétant par quelques détails.

15. *A toi*, dans ta postérité. — *Pour toujours* : en Jésus-Christ, cette promesse perd sa forme temporelle pour devenir spirituelle ; la figure est changée en une réalité supérieure : la postérité d'Abraham, ce sont tous les imitateurs de sa foi et de sa piété ; Chanaan, c'est la terre entière, l'Eglise d'ici-bas, et surtout l'Eglise triomphante du ciel. Selon d'autres, la Terre sainte était promise aux Juifs pour toujours, mais à la condition qu'ils demeureraient fidèles à l'alliance, condition qui ne fut pas remplie.

¹⁸ Abram leva ses tentes et vint habiter aux chênes de Mambré, qui sont à Hébron; et il bâtit là un autel à Jéhovah.

3° — CHAP. XIV. — Délivrance de Lot. Rencontre d'Abraham avec Melchisédech.

Ch. XIV.



U temps d'Amraphel, roi de Sennaar, d'Arioch, roi d'Ellasar, de Chodorlahomor, roi d'Elam, et de Thadal, roi de Goïm, il arriva ² qu'ils firent la guerre à Bara, roi de Sodome, à Bersa, roi de Gomorrhe, à Sennaab, roi d'Adama, à Séméber, roi de Séboïm, et au roi de Bala, qui est la même ville que Ségor. ³ Ces derniers s'assemblèrent tous dans la vallée de Siddim, qui est maintenant la mer Salée. ⁴ Car pendant douze ans ils avaient été soumis à Chodorlahomor, et la treizième année ils s'étaient révoltés.

⁵ Mais, la quatorzième année, Chodorlahomor se mit en marche avec les rois qui étaient avec lui, et ils battirent les Réphaïm à Astaroth-Carnaïm, les Zuzim à Ham, les Emim dans la plaine de Cariathaïm ⁶ et les

Horréens dans leur montagne de Séir, jusqu'à El-Pharan, qui est près du désert. ⁷ Puis, s'en retournant, ils arrivèrent à la fontaine du Jugement, qui est Cadès, et ils battirent tout le pays des Amalécites, ainsi que les Amorrhéens qui habitaient à Asason-Thamar. ⁸ Alors le roi de Sodome s'avança avec le roi de Gomorrhe, le roi d'Adama, le roi de Séboïm et le roi de Bala, qui est Ségor, et ils se rangèrent en bataille contre eux dans la vallée de Siddim, ⁹ contre Chodorlahomor, roi d'Elam, Thadal, roi de Goïm, Amraphel, roi de Sennaar, et Arioch, roi d'Ellasar, quatre rois contre les cinq. ¹⁰ Il y avait dans la vallée de Siddim de nombreux puits de bitume; le roi de Sodome et celui de Gomorrhe prirent la fuite, et ils y tombèrent; le reste s'enfuit dans la

18. *Chênes* (ou *térébinthes*) de Mambré, habitant du pays qui fit alliance avec Abraham (xiv, 13, 24). — *Hébron*, ville à l'extrémité méridionale du pays de Chanaan (7 à 8 lieues au S. de Jérusalem). Voyez le *Vocabulaire géographique*.

CHAP. XIV.

Vers. 1 sv. Le style de cet épisode, dans l'original, indique un document d'une haute antiquité, que Moïse a incorporé dans son ouvrage. Quant aux renseignements qu'il renferme, les découvertes faites récemment en Assyrie en ont mis l'exactitude hors de doute.

1. *Amraphel* : étymologie incertaine; peut-être, le fils est *émir* ou *maître*. — *Sennaar* : voy. x, 10. — *Arioch*, dans les inscriptions *Eri-Akou*, serviteur du dieu Lune. — *Ellasar*, probablement la *Larsa* des inscriptions,auj. *Sinkéreh*, dans la Basse-Chaldée, un peu au N. d'Ur; selon d'autres, la ville actuelle de Kalah-Cherghât, au S. de Ninive, sur la rive gauche du Tigre. — *Chodorlahomor*, c.-à-d. serviteur ou couronne de Lagamar, divinité d'Elam. — *Thadal*, plus probablement *Thargab* (LXX), que Fr. Lenormant interprète *grand chef*. — *Roi de Goïm* (Vulg., *roi des nations*), probablement le

pays de Gutium, *Gouti* dans les inscriptions, sur la frontière de la Médie. Mais comment un roi d'Elam, chef de l'expédition, avait-il pour vassal le roi de Babylone? Comment étendait-il ses conquêtes jusqu'à la vallée du Jourdain? Les inscriptions répondent à ces questions. Elles nous révèlent l'existence, 1635 ans avant Assurpanibal (668-626 av. J.-C.), d'un empire Elamite maître de Babylone et "du pays d'Occident," c.-à-d. des contrées de l'Asie antérieure jusqu'à la Méditerranée.

Vulgate, *il arriva en ce temps-là que Amraphel... Arioch, roi du Pont*, etc.

2. *Sodome*, etc. : cinq villes royales (Pentapole, *Sag.* x, 6), situées dans la vallée de Siddim, dont une partie sera bientôt submergée et s'ajoutera à la mer Salée, ou mer Morte, qui existait déjà auparavant : voy. ch. xix. — *Bala* : l'auteur connaît encore cet ancien nom de Ségor, que la Bible ne mentionne nulle part ailleurs.

3. *Vallée de Siddim*; Vulg., *Vallée des Bois*.

5. *Ils battirent* diverses peuplades appartenant à la population primitive du pays, et qui avaient sans doute secoué aussi le joug des Elamites, savoir les *Réphaïm*, hommes à la haute stature, qui habitaient à l'E. du Jourdain, mais qui avaient laissé des traces

18. Movens igitur tabernaculum suum Abram, venit et habitavit juxta convallem Mambre, quæ est in Hebron : ædificavitque ibi altare Domino.

—*— CAPUT XIV. —*—

Devictis quinque regibus, ac spoliatis Sodomis, Lot cum plerisque aliis captivis ducitur a quatuor regibus victoribus : quos Abram persecutus, omnes captivos spoliare reduxit : lætusque pro victoria, decimas dat Melchisedecho, a quo benedictione accepta, cuncta regi Sodomorum reddidit.



ACTUM est autem in illo tempore, ut Amraphel rex Sennaar, et Arioch rex Ponti, Chodorlahomor rex Elamitarum, et Thadal rex gentium, 2. inirent bellum contra Bara regem Sodomorum, et contra Bersa regem Gomorrhæ, et contra Sennaab regem Adamæ, et contra Semeber regem Seboim, contraque regem Balæ, ipsa est Segor. 3. Omnes hi convenerunt in vallem silvestrem, quæ nunc est mare salis. 4. Duodecim enim annis servierant Chodorlahomor, et ter-

tiodecimo anno recesserunt ab eo.

5. Igitur quartodecimo anno venit Chodorlahomor, et reges qui erant cum eo : percurseruntque Raphaim in Astarothcarnaim, et Zuzim cum eis, et Emim in Save Cariathaim, 6. et Chorræos in montibus Seir, usque ad campestria Pharan, quæ est in solitudine. 7. Reversique sunt, et venerunt ad fontem Mispbat, ipsa est Cades : et percurserunt omnem regionem Amalecitarum, et Amorrhæum, qui habitabat in Asasonthamar. 8. Et egressi sunt rex Sodomorum, et rex Gomorrhæ, rexque Adamæ, et rex Seboim, necnon et rex Balæ, quæ est Segor : et direxerunt aciem contra eos in valle silvestri : 9. scilicet adversus Chodorlahomor regem Elamitarum, et Thadal regem gentium, et Amraphel regem Sennaar, et Arioch regem Ponti : quatuor reges adversus quinque. 10. Vallis autem silvestris habebat puteos multos bituminis. Itaque rex Sodomorum, et Gomorrhæ terga verterrunt, cecideruntque ibi : et qui remanserant, fugerunt ad montem. 11. Tulerunt autem omnem substantiam Sodomorum et Gomorrhæ, et

de leur passage à l'O. du fleuve (*Jos.* xvii, 15; II *Sam.* xxi, 15 *sv.* *Is.* xvii, 15). — *Astaroth-Carnaim*, probablement la même ville qu' *Astaroth*, résidence d'Og, roi de Basan (*Deut.* i, 4; *Jos.* ix, 10). Ce nom signifie litt. *les Astarté à deux cornes*, et désigne Astarté, personnification de la lune, la Vénus des Chananéens; la ville ainsi appelée devait être le siège d'un culte de cette déesse. — *Zuzim* (les *Zomzommim* de *Deut.* ii, 20). — *Ham*, ville inconnue, peut-être la *Rabbath* des fils d'Ammon (*Deut.* iii, 11). La Vulg. traduit ce mot, *avec eux*. — *Emim*, c.-à-d. les terribles. — *Cariathaim*, c.-à-d. double ville, à l'E. de la mer Morte.

6. *Horréens*, c.-à-d. habitants des cavernes, population primitive du pays d'Edom. — *Seir*, c.-à-d. *velu* : ces montagnes étaient sans doute ainsi appelées parce qu'elles étaient couvertes de forêts; ce nom fut ensuite transporté à l'ancêtre de la race (xxxvi, 20). — *El-Pharan*, probablement *Aila* ou *Elath*, port qui a donné son nom au golfe Elanitique : c'est là qu'aboutit l'extré-

mité orientale du grand désert de Pharan, *auj. Et-Tih*.

7. *Seu retournant* vers le nord, mais en longeant cette fois la frontière occidentale du pays d'Edom. — *Fontaine du Jugement*, en hébr. *En-Mispbat* : on conjecture qu'il y avait là une source près de laquelle on venait consulter l'oracle. — *Cadès* (Barné), où séjournèrent les Hébreux avant d'entrer dans la terre promise, non loin de la frontière méridionale de Chanaan. Cadès et Elath étaient, pour les rois d'Orient, des points importants sur la route de l'Egypte. — *Le pays* occupé plus tard par les *Amalécites* (xxxvi, 12). — *Amorrhéens* : voy. x, 16. — *Asason-Thamar*, plus tard Engaddi (II *Par.* xxii, 12), près du bord occidental de la mer Morte.

10. *Le bitume* arrivait à fleur de terre dans certaines dépressions du sol. — *Et leurs gens*, non les rois eux-mêmes, *y tombèrent* : comp. vers. 17, à moins qu'il ne s'agisse là d'un nouveau roi de Sodome. — *La montagne*, la contrée montagneuse de Moab.

montagne. ¹¹ *Les vainqueurs* enlevèrent tous les biens de Sodome et de Gomorrhe et tous leurs vivres, et ils s'en allèrent. ¹² Ils prirent aussi Lot, fils du frère d'Abram, et ses biens, et ils s'en allèrent; or il demeurerait à Sodome.

¹³ Un des fugitifs vint l'annoncer à Abram l'Hébreu, qui habitait aux chênes de Mambré, l'Amorrhéen, frère d'Eschol et frère d'Aner; ils étaient des alliés d'Abram. ¹⁴ Dès qu'Abram apprit que son frère avait été emmené captif, il mit sur pied ses gens les mieux éprouvés, nés dans sa maison, au nombre de trois cent dix-huit, et il poursuivit les rois jusqu'à Dan. ¹⁵ Là, ayant partagé sa troupe pour les attaquer de nuit, lui et ses serviteurs, il les battit et les poursuivit jusqu'à Hoba, qui est à gauche de Damas. ¹⁶ Il ramena tous les biens; il ramena aussi Lot, son frère, et ses biens, ainsi que les femmes et les gens.

¹⁷ Comme Abram revenait vain-

queur de Chodorlahomor et des rois qui étaient avec lui, le roi de Sodome alla à sa rencontre dans la vallée de Savé; c'est la vallée du Roi. ¹⁸ Melchisédech, roi de Salem, apporta du pain et du vin; il était prêtre du Dieu Très-Haut. ¹⁹ Il bénit Abram et dit : "Béni soit Abram par le Dieu Très-Haut qui a créé le ciel et la terre! ²⁰ Béni soit le Dieu Très-Haut qui a livré tes ennemis entre tes mains!" Et Abram lui donna la dîme de tout.

²¹ Le roi de Sodome dit à Abram : "Donne-moi les personnes et prends pour toi les biens." ²² Abram répondit au roi de Sodome : "J'ai levé la main vers Jéhovah, le Dieu Très-Haut qui a créé le ciel et la terre : ²³ D'un fil à une courroie je ne prendrai quoi que ce soit qui t'appartienne! afin que tu ne dises pas : J'ai enrichi Abram. ²⁴ Rien pour moi, si ce n'est ce qu'ont mangé les jeunes gens et la part des hommes qui sont venus avec moi, Aner, Eschol, et Mambré; eux, ils prendront leur part.

DEUXIÈME STADE DE LA VIE D'ABRAHAM.

10 — CHAP. XV. — Alliance de Jéhovah avec Abram.

Ch. XV.



Près ces événements, la parole de Jéhovah fut adressée à Abram en vision : "Ne crains point, Abram; je suis ton bouclier;

ta récompense sera très grande."

² Abram répondit : "Seigneur Jéhovah, que me donnerez-vous? Je m'en vais sans enfants, et l'héritier de ma

¹¹ *Ils s'en allèrent*, en remontant la vallée du Jourdain.

¹³ *L'Hébreu*, le fils d'Héber (x, 25); ou mieux *l'étranger*, proprement *l'homme d'au-delà* (l'Euphrate). — *Alliés*, pour se prêter une assistance mutuelle en cas de danger.

¹⁴ *Eprouvés*, d'un courage et d'une fidélité à toute épreuve; ou bien *exercés* à combattre. — *Nés dans sa maison*, par opposition aux esclaves achetés à prix d'argent. — *Dan*, appelé alors *Lais* (Jug. xviii, 27), près des sources du Jourdain, au pied de l'Hermon. Keil et d'autres pensent qu'il s'agit ici d'un autre Dan, situé à l'E. du Jourdain, dans le pays de Galaad. Voy. II Sam. xxiv, 6, note.

¹⁵ *A gauche*, c.-à-d. au nord : les Hébreux s'orientaient en se tournant vers l'Orient.

¹⁶ *Tous les biens*, tout le butin enlevé. Cette victoire, à la suite d'une attaque de

nuit par Abraham et ses alliés (vers. 13, 24), fut sans doute l'effet d'une surprise.

¹⁷ *Alla à sa rencontre*, pour le prier de lui rendre ses prisonniers (vers. 21). — *Vallée de Savé*, ou de la *Plaine*, appelée plus tard *vallée du Roi* (II Sam. xviii, 18), dans le voisinage de Salem c.-à-d. *paix, sécurité*, à cause de sa forte position; plus tard *Jérusalem*, puis *Jérusalem*, c.-à-d. *possession de paix*.

¹⁸ *Melchisédech* (c.-à-d. *roi de justice*), à la fois *prêtre* et *roi*, selon l'ancienne coutume phénicienne, et resté fidèle à la croyance monothéiste primitive. Le Psaume cx, 4, en fait le type du Messie, le Pontife-Roi par excellence. Voyez dans l'épître aux Hébreux (v, vi, vii) une comparaison longuement développée entre le sacerdoce de Melchisédech et celui de Jésus-Christ. — *Apporta du*

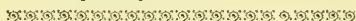
universa quæ ad cibum pertinent, et abierunt : 12. necnon et Lot et substantiam ejus, filium fratris Abram, qui habitabat in Sodomis.

13. Et ecce unus, qui evaserat, nuntiavit Abram Hebræo, qui habitabat in convalle Mambre Amor-rhæi fratris Eschol, et fratris Aner : hi enim pepigerant fœdus cum Abram. 14. Quod cum audisset Abram, captum videlicet Lot fratrem suum, numeravit expeditos vernaculos suos trecentos decem, et octo : et persecutus est usque Dan. 15. Et divisis sociis, irruit super eos nocte : percussitque eos, et persecutus est eos usque Hoba, quæ est ad lævam Damasci. 16. Reduxitque omnem substantiam, et Lot fratrem suum cum substantia illius, mulieres quoque et populum.

17. Egressus est autem rex Sodomorum in occursum ejus postquam reversus est a cæde Chodorlahomor, et regum qui cum eo erant in valle Save, quæ est vallis regis. 18. ^{or. 7. 1.} At vero Melchisedech rex Salem, proferens panem et vinum, erat enim sacerdos Dei altissimi, 19. benedixit ei, et ait : Benedictus Abram Deo excelso, qui creavit cœ-

lum et terram : 20. Et benedictus Deus excelsus, quo protegente, hostes in manibus tuis sunt. Et dedit ei decimas ex omnibus.

21. Dixit autem rex Sodomorum ad Abram : Da mihi animas, cetera tolle tibi. 22. Qui respondit ei : Levo manum meam ad Dominum Deum excelsum possessorem cœli et terræ, 23. quod a filo subtegmis usque ad corrigiam caligæ, non accipiam ex omnibus quæ tua sunt, ne dicas : Ego ditavi Abram : 24. exceptis his, quæ comederunt juvenes, et partibus virorum, qui venerunt mecum, Aner, Eschol, et Mambre : isti accipiant partes suas.



—*— CAPUT XV. —*—

Deus Abræ de posteritate desperanti filium promittit; cui credens Abram justificatur : et in signum promissæ terræ, præscriptum a Domino offert sacrificium, auditque suæ posteritatis futuram peregrinationem.



IS itaque transactis, factus est sermo Domini ad Abram per visionem dicens : Noli timere Abram, ego protector tuus sum, et merces tua magna nimis. 2. Dixitque Abram :

pain et du vin, non seulement pour rassasier les combattants épuisés, mais aussi comme matière d'un sacrifice non sanglant offert en action de grâces. C'est donc avec raison que les saints Pères ont rapproché ce pain et ce vin des éléments du sacrifice eucharistique. — *Le Dieu Très-Haut*, hébr. *El Eliôn* (comp. Ps. lvii, 3; lxxviii, 35) : c'est le Dieu unique, qu'Abraham pourra identifier avec Jéhovah (vers. 22).

19. *Qui a créé, propr. fondé.*

20. *Lui donna la dîme de tout*, rendant ainsi hommage au prêtre du vrai Dieu. Comp. Hébr. vii.

21. *Les personnes*, les prisonniers de Sodom.

22. *J'ai levé* : c'est un serment déjà fait ; ou bien, avec la Vulg., *je lève* etc., je jure en ce moment.

23. *D'un fil à une courroie* (de sandale) : pas la moindre chose.

24. *Les jeunes gens* : mes 318 serviteurs n'auront pas autre chose que ce qu'ils ont mangé ; mais mes trois alliés prendront la

part de butin à laquelle ils ont droit. — *Mambré* est ailleurs un nom de lieu, le nom primitif d'Hébron. Il se peut donc que ce mot désigne ici le *scheik* de Mambré, à peu près de la même manière que, en français, *Condé* désigne un général et une ville.

CHAP. XV.

Vers. 1. *En vision*, vision intérieure, extase : état dans lequel un sens interne, sur-naturellement excité, met l'homme en relation directe avec Dieu. Cet état n'exclut pas l'accomplissement d'actes extérieurs réels (vers 5). — *Ne crains point* : ces mots répondent sans doute à une situation d'esprit d'Abraham, se voyant sans postérité dans un pays étranger, au milieu des populations païennes. — *Ta récompense sera très grande* : ainsi traduisent les LXX, et ce sens s'accorde bien avec ce qui suit. La plupart, avec la Vulg., *je serai ton bouclier, ta récompense très grande.*

2. *Seigneur*; hébr. *Adonai*, c.-à-d. *Maître, Souverain*. — *Que me donnerez-vous ?* A quoi

maison, c'est Eliézer de Damas. ³ Et Abram dit : " Vous ne m'avez pas donné de postérité, et un homme attaché à ma maison sera mon héritier. " ⁴ Alors la parole de Jéhovah lui fut adressée en ces termes : " Ce n'est pas lui qui sera ton héritier, mais celui qui sortira de toi sera ton héritier. " ⁵ Et l'ayant conduit dehors, il dit : " Lève ton regard vers le ciel et compte les étoiles, si tu peux les compter. " Et il lui dit : " Telle sera ta postérité. " ⁶ Abram eut foi à Jéhovah, et Jéhovah le lui imputa à justice.

⁷ Et il lui dit : " Je suis Jéhovah qui t'ai fait sortir d'Ur des Chaldéens, afin de te donner ce pays pour le posséder. " ⁸ Abram répondit : " Seigneur Jéhovah, à quoi connaîtrai-je que je le posséderai ? " ⁹ Jéhovah lui dit : " Va me prendre une génisse de trois ans, une chèvre de trois ans, un bœuf de trois ans, une tourterelle et un jeune pigeon. " ¹⁰ Abram lui amena tous ces animaux, et les ayant partagés par le milieu, il mit chaque moitié vis-à-vis de l'autre; mais il

ne partagea pas les oiseaux. ¹¹ Les oiseaux de proie s'abattirent sur les cadavres, et Abram les chassa.

¹² Comme le soleil se couchait, un profond sommeil tomba sur Abram; une terreur, une obscurité profonde tombèrent sur lui. ¹³ Jéhovah dit à Abram : " Sache bien que tes descendants seront étrangers dans un pays qui ne sera pas à eux; ils y seront en servitude et on les opprimerà pendant quatre cents ans. ¹⁴ Mais je jugerai la nation à laquelle ils auront été asservis, et ensuite ils sortiront avec de grands biens. ¹⁵ Toi, tu t'en iras en paix vers tes pères; tu seras mis en terre dans une heureuse vieillesse. ¹⁶ A la quatrième génération ils reviendront ici; car jusqu'à présent l'iniquité de l'Amorrhéen n'est pas à son comble. " ¹⁷ Lorsque le soleil fut couché et qu'une profonde obscurité fut venue, voici qu'un four fumant et un brandon de feu passaient entre les animaux partagés.

¹⁸ En ce jour-là Jéhovah fit alliance avec Abram, en disant : " Je

me serviront biens et richesses, s'ils doivent tomber à ma mort en des mains étrangères? — *Et l'héritier*, etc. La Vulgate ne peut s'expliquer qu'en supposant la phrase non achevée : *et le fils de l'intendant de ma maison, cet Eliézer de Damas...* Abraham songeait peut-être, depuis sa séparation d'avec Lot, à laisser tous ses biens, s'il restait sans enfants, à son fidèle intendant Eliézer (xxiv, 2).

³. Et, Dieu ne répondant pas, Abram dit, répétant sa plainte. — *Un homme attaché à ma maison*. D'autres, avec la Vulg., *un serviteur né dans ma maison*; mais comment Eliézer est-il dit de Damas? Peut-être pourrait-on répondre que, d'après d'anciennes traditions, Abraham aurait fait un assez long séjour à Damas avant d'arriver en Chanaan.

⁵. *Imputa à justice* (comp. Rom. iv, 3; Gal. iii, 6) : cet acte de foi et d'abandon absolu de soi-même entre les mains de Dieu équivalait à ce que les théologiens appellent la charité parfaite.

⁸. *A quoi*, etc. : Abraham ne doute pas de la puissance et de la véracité de Dieu; mais il veut s'assurer qu'il a bien vu et entendu. Comp. Jug. vi, 17; 11 Rois, xx, 8; Luc, i, 34.

⁹. *De trois ans*, en pleine vigueur. Les cinq victimes désignées sont les cinq espèces

d'animaux que la loi mosaïque permettra d'offrir en sacrifice.

¹⁰. *Les ayant partagés par le milieu* : rite en usage dans l'antiquité (Chaldéens, Grecs, etc.) pour les traités, les alliances solennelles. Les deux personnes contractantes passaient entre les deux moitiés d'un animal ou de plusieurs animaux; elles avaient ainsi sous les yeux un double symbole, celui de l'union qui devait faire des deux comme un seul être, et celui du traitement qui les attendait si l'une ou l'autre violait son serment (comp. Jér. xxxiv, 34 sv.). De là les expressions, *couper, frapper l'alliance* (ὀρνυ τεμνεν dans Homère). Dieu, dit S. Ephrem, daigna se soumettre à la coutume chaldéenne pour donner plus de solennité au serment qu'il faisait au Chaldéen Abram. — *Les oiseaux* : on en mit sans doute un de chaque côté. Comp. Lévit. i, 17.

¹¹. *Les oiseaux de proie* figurent les ennemis d'Israël : ils n'empêcheront pas l'accomplissement des promesses.

¹². *Un profond sommeil* : c'est le même mot qui désigne le sommeil surnaturel d'Adam (ii, 21). — *Une terreur* : la présence des oiseaux de proie avait sans doute inspiré à Abraham de sinistres appréhensions.

Domine Deus, quid dabis mihi? ego vadam absque liberis; et filius procuratoris domus meæ iste Damascus Eliezer. 3. Addiditque Abram: Mihi autem non dedisti semen: et ecce vernaculus meus, heres meus erit. 4. Statimque sermo Domini factus est ad eum, dicens: Non erit hic heres tuus: sed qui egredietur de utero tuo, ipsum habebis heredem. 5. Eduxitque eum foras, et ait illi: ^{11.} "Suspecte cælum, et numera stellas, si potes. Et dixit ei: Sic erit semen tuum. 6. ^{12.} Credidit Abram Deo, et reputatum est illi ad iustitiam.

7. Dixitque ad eum: Ego Dominus qui eduxi te de Ur Chaldæorum ut darem tibi terram istam, et consideres eam. 8. At ille ait: Domine Deus, unde scire possum, quod possessurus sim eam? 9. Et respondens Dominus: Sume, inquit, mihi vaccam triennem, et capram trimam, et arietem annorum trium, turturem quoque, et columbam. 10. Qui tollens universa hæc, ^{13.} divisit ea per medium, et utrasque partes contra se

altrinsecus posuit: aves autem non divisit. 11. Descenderuntque volucres super cadavera, et abigebat eas Abram.

12. Cumque sol occumberet, sopor irruit super Abram, et horror magnus et tenebrosus invasit eum.

13. Dictumque est ad eum: Scito prænoscens quod peregrinum futurum sit semen tuum in terra non sua, et subijcient eos servituti, et affligent quadringentis annis. 14. Verumtamen gentem, cui servituri sunt, ego iudicabo: et post hæc egredientur cum magna substantia. 15. Tu autem ibis ad patres tuos in pace, sepultus in senectute bona. 16. Generatione autem quarta revertentur huc: necdum enim completæ sunt iniquitates Amorrhæorum usque ad præsens tempus. 17. Cum ergo occubuisse sol, facta est caligo tenebrosa, et apparuit clibanus fumans, et lampas ignis transiens inter divisiones illas.

18. In illo die ^{14.} pepigit Dominus fœdus cum Abram, dicens: Semini

— *Une obscurité*: image des infortunes d'Israël en Egypte. Dieu va rassurer son serviteur par une révélation de l'avenir.

13. *Quatre cents ans*, en chiffre rond, selon le style de la prophétie; exactement 430 ans (*Exod.* xii, 40).

14. Voy. l'accomplissement *Exod.* vii-xi et xii, 31-36.

15. *Toi*, tu n'auras pas à subir cette captivité. — *Tu t'en iras vers tes pères* (comp. xxv, 7; *Jug.* ii, 10): Cette périphrase exprime un fait qui diffère de la mise au tombeau ou de l'inhumation; elle signifie la réunion du défunt à ses ancêtres qui l'ont précédé dans le *Scheol*, le séjour des âmes, et suppose la foi à la continuation de l'existence personnelle après la mort. Comp. *Hébr.* xi, 13.

16. *A la 4^e génération*: la durée moyenne de la vie humaine était alors de cent ans. — *L'Amorrhéen*, la plus puissante des peuplades chananéennes, les représente ici toutes. — *A son comble*, incurable: Dieu ne remplace une nation coupable par une autre que lorsque tout espoir d'une régénération morale est perdu. Cette loi providentielle nous explique la destruction des Chanéens.

17. *Voici* le signe qu'Abram avait demandé: il voit un *four* (vase en terre de forme cylindrique dans lequel les Orientaux font

du feu) d'où s'élevaient de la fumée et la flamme d'un morceau de bois embrasé: symbole de la présence de Dieu qui passait entre les animaux partagés (vers. 10, note). Abraham y passa-t-il aussi? Il est permis d'en douter: l'Écriture ne le dit pas, et, dans cette alliance, Abraham n'a qu'à recevoir; Dieu seul prend un engagement formel. Cette *fumée* et ce *feu* rappellent la colonne de feu et de nuée, dans laquelle Dieu se manifesta aux Hébreux dans le désert.

18-20. *Le fleuve d'Egypte*, le Nil (bras occidental), et non le *Torrent d'Egypte* (voy. le *Vocabul. géogr.*), frontière réelle de la Palestine au S.-O., et le *fleuve de l'Euphrate* désignent, dans le style oratoire de la promesse, les limites extrêmes du pays qui sera possédé par les descendants d'Abraham. Suit une détermination plus précise dans l'énumération des 10 peuplades qui l'habitaient alors. Ailleurs la Bible en nomme tantôt 7, tantôt 6, tantôt 5, ou même 2, quelquefois une seule qui les représente toutes, comme les Chanéens ou les Amorrhéens. Ici elle en nomme 10, pour marquer l'universalité, dont ce nombre est le symbole: rien absolument ne sera excepté.

Cinq de ces peuplades appartiennent probablement à la population primitive du pays,

¹⁴ Act. 7, 6.

¹⁴ Supr. 12, 7 et 13, 15. Infra 26, 4. Deut. 34, 4. 3 Reg. 4, 21. 2 Par. 9, 26.

donne à ta postérité ce pays, depuis le fleuve d'Égypte jusqu'au grand fleuve, au fleuve de l'Euphrate : ¹⁹ le pays des Cinéens, des Cénézéens, des

Cadmonéens, ²⁰ des Héthéens, des Phéréséens, des Rephaïm, ²¹ des Amorrhéens, des Chananéens, des Gergéséens et des Jébuséens.

2° — CHAP. XVI. — Naissance d'Ismaël.

Ch. XVI.



Araï, femme d'Abram, ne lui avait pas donné d'enfants; et elle avait une servante égyptienne, nommée Agar. ²Saraï dit à Abram : "Voici que Jéhovah m'a rendue stérile; viens, je te prie, vers ma servante; peut-être aurai-je d'elle des fils." Abram consentit à la proposition de Saraï. ³Saraï, femme d'Abram, prit donc Agar l'Égyptienne, sa servante, après qu'Abram eut habité dix années dans le pays de Chanaan, et elle la donna à Abram pour être sa femme. ⁴Il alla vers Agar, et elle conçut; et quand elle vit qu'elle avait conçu, elle regarda sa maîtresse avec mépris. ⁵Saraï dit à Abram : "L'outrage qui m'est fait tombe sur toi. J'ai mis ma servante dans ton sein, et quand elle a vu qu'elle avait conçu, elle m'a regardée avec mépris. Que Jéhovah juge entre moi et toi!" ⁶Abram répondit à Saraï : "Ta servante est sous ta puissance; agis à son égard comme

bon te semble." Alors Saraï la maltraita, et Agar s'enfuit de devant elle.

⁷L'ange de Jéhovah la trouva près d'une source d'eau dans le désert, près de la source qui est sur le chemin de Sur. ⁸Il dit : "Agar, servante de Saraï, d'où viens-tu et où vas-tu?" Elle répondit : "Je fuis loin de Saraï, ma maîtresse." ⁹L'ange de Jéhovah lui dit : "Retourne vers ta maîtresse et humilie-toi sous sa main." ¹⁰L'ange de Jéhovah ajouta : "Je multiplierai extrêmement ta postérité; on ne pourra la compter, tant elle sera nombreuse." ¹¹L'ange de Jéhovah lui dit encore : "Voici que tu es enceinte, et tu enfanteras un fils, et tu lui donneras le nom d'Ismaël, parce que Jéhovah a entendu ton affliction. ¹²Ce sera un âne sauvage que cet homme; sa main sera contre tous, et la main de tous sera contre lui, et il dressera ses tentes en face de tous ses frères." ¹³Agar donna à Jéhovah

antérieure à l'arrivée des Chananéens, savoir : les *Cinéens*, tribu du désert méridional (I Sam. xv, 6) dont une partie se joignit aux Israélites et s'établit dans le nord de Chanaan (Jug. iv, 11); les *Cénézéens* : position inconnue; les *Cadmonéens* (c.-à-d. orientaux), probablement entre la Palestine et l'Arabie; les *Phéréséens* : voy. xiii, 7, et les *Rephaïm* : voy. xiv, 5.

CHAP. XVI.

Vers. 1. *Égyptienne* : Agar se trouvait sans doute parmi les présents faits à Abraham par le roi d'Égypte (xii, 16-20).

2. *Abram consentit* : les usages de l'antique Orient le permettaient, et Dieu n'avait pas révélé quelle serait la mère de l'enfant promis. Sa foi cependant se montra imparfaite, en ce qu'il ne sut pas attendre le moment fixé par le Seigneur. Comp. *Malach.* ii, 15. Quant à Saraï qui avait imaginé cet expédient humain pour hâter l'accomplissement des promesses, elle en

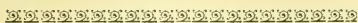
éprouva la première les conséquences funestes.

4. *Avec mépris* : en Orient surtout les enfants sont la gloire de la femme.

5. Saraï demande à Abram de lui conserver les droits de légitime épouse et de la faire respecter comme maîtresse.

7. *L'ange de Jéhovah* : l'hébr. *maleak* n'a pas le sens précis et déterminé de notre mot *ange*; il désigne en général celui qui a reçu une *délégation* divine, par qui le Seigneur se révèle, dit ou fait quelque chose. Comme nous l'avons vu dans la note de xii, 7, l'ange de Jéhovah, c'est Jéhovah lui-même se manifestant d'une certaine manière. Tantôt, en effet, il est expressément reconnu comme étant Jéhovah parlant et agissant; tantôt il en est personnellement distinct, mais le nom de Jéhovah, c.-à-d. l'essence divine, est en lui (*Exod.* xxiii, 21). Les Pères grecs appellent le *λόγος ἀπὸ τοῦ θεοῦ*, le *Verbe* ou *Fils* de Dieu *sans la chair*, par qui tout a été fait au commencement (*Jean*,

tuo dabo terram hanc a fluvio Ægypti usque ad fluvium magnum Euphraten, 19. Cinæos, et Cenezæos, Cedmonæos, 20. et Hethæos, et Pherezæos, Raphaïm quoque, 21. et Amorrhæos, et Chananæos, et Gergesæos, et Jebusæos.



—*— CAPUT XVI. —*—

Agar a domina Sarai traditur Abræ uxor, quæ ubi concepisset, atque ob id dominam contemneret, ab illa afflicta, fugam init; sed jussu Angeli eidem submissa, parit Ismaelem.



GITUR Sarai, uxor Abram, non genuerat liberos : sed habens ancillam Ægyptiam nomine Agar, 2. dixit marito suo : Ecce, conclusit me Dominus, ne parerem : ingredi ad ancillam meam, si forte saltem ex illa suscipiam filios. Cumque ille acquiesceret deprecanti, 3. tulit Agar Ægyptiam ancillam suam post annos decem quam habitare cœperant in terra Chanaan : et dedit eam viro suo uxorem. 4. Qui ingressus est ad eam. At illa concepisce se videns, despexit dominam

suam. 5. Dixitque Sarai ad Abram : Inique agis contra me : ego dedi ancillam meam in sinum tuum, quæ videns quod conceperit, despectui me habet : judicet Dominus inter me, et te. 6. Cui respondens Abram : Ecce, ait, ancilla tua in manu tua est, utere ea ut libet. Affligente igitur eam Sarai, fugam iniiit.

7. Cumque invenisset eam Angelus Domini juxta fontem aquæ in solitudine, qui est in via Sur in deserto, 8. dixit ad illam : Agar ancilla Sarai, unde venis? et quo vadis? Quæ respondit : A facie Sarai dominæ meæ ego fugio. 9. Dixitque ei Angelus Domini : Revertere ad dominam tuam, et humiliare sub manu illius. 10. Et rursum : Multiplicans, inquit, multiplicabo semen tuum, et non numerabitur præ multitudine. 11. Ac deinceps : Ecce, ait, concepisti, et paries filium : vocabisque nomen ejus Ismael, eo quod audierit Dominus afflictionem tuam. 12. Hic erit ferus homo : manus ejus contra omnes, et manus omnium contra eum : et e regione universorum fratrum suorum figet tabernacula. 13. Vocavit autem nomen Do-

i, 1-14; 1 Cor. viii, 6; Hêbr. i, 2-4), et qui, pleinement révélé dans le Nouv. Testament, deviendra le λόγος ἑνσαρκος, c.-à-d. le Verbe fait chair, dans la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — *Sur*, auj. Djifar, la partie N.-O. du désert Arabique, qui confine à l'Égypte (Exod. xv, 22) : Agar avait repris le chemin de sa patrie d'origine.

9-10. *Retourne* : ton fruit est l'enfant d'Abraham, il doit naître dans sa maison. Quoiqu'il ne soit pas le fils de la promesse, Dieu lui donnera, en considération de son père, une nombreuse postérité.

11. *Ismaël*, c.-à-d. Dieu entend, exauce.

12. *Un âne sauvage*, l'onagre indomptable (Job. xxxix, 5-8) : cette comparaison caractérise bien l'Arabe-Bédouin, passionné pour la liberté, parcourant le désert sur son cheval ou son chameau, la lance à la main, dur à la fatigue, vivant de peu, épris des beautés de la nature et dédaignant la civilisation des villes. — *Sa main* : image des querelles incessantes qui arment les Ismaélites les uns contre les autres ou contre leurs voisins. — *En face de ses frères*, du côté de l'Orient, dans la péninsule Arabique. Peut-être cette

expression n'indique-t-elle qu'une attitude hostile, comme nous dirions familièrement, *à la barbe de ses frères*.

13 sv. *Un Dieu de vision*, qui voit et se laisse voir. — *Elle avait dit*, reconnaissant Dieu lui-même comme l'auteur de cette vision. — *Ici*, dans ce désert. — *Chai-Roi* : dans la dénomination populaire de ce puits, *Chai*, le (Dieu) vivant, remplaça *El*, le (Dieu) Fort.

Ce passage difficile a reçu d'autres explications; voici celle de Keil, qui se rapproche davantage de la Vulgate : Agar, reconnaissant Jéhovah dans l'ange qui vient de lui parler, témoigne son étonnement de se trouver encore en vie (Exod. xx, 16), en lui donnant ce nom : *Atta-El-Roi*, vous êtes un Dieu de vision, c.-à-d. qui se laisse voir. — *Est-ce que j'ai vu*, est-ce que j'ai pu vivre après avoir vu Jéhovah? Au vers. 14, il traduit, *le puits du vivant et du voyant*, le puits de celui qui a vu Jéhovah et qui vit.

Vulgate : *Vous êtes le Dieu qui m'a vue*, pauvre et délaissée dans le désert; car elle avait dit : *J'ai vu ici par derrière celui qui me voit*. Le reste, comme Keil.

qui lui avait parlé le nom de Atta-El-Roi [vous êtes un Dieu de vision,] car elle avait dit : “ Ai-je donc ici même vu le Dieu qui me voyait? ”
¹⁴C'est pourquoi on a appelé ce puits le puits du Chai-Roi [du Vivant qui

voit]. Il est situé entre Cadès et Barad.

¹⁵Agar enfanta un fils à Abram, et Abram donna le nom d'Ismaël au fils qu'Agar avait mis au monde. ¹⁶Abram était âgé de quatre-vingt-six ans lorsqu'Agar enfanta Ismaël à Abram.

TROISIÈME STADE DE LA VIE D'ABRAHAM.

10 — CHAP. XVII. — Renouvellement de l'alliance. Institution de la circoncision.

Ch. XVII.

Lorsque Abram fut arrivé à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, Jéhovah lui apparut et lui dit : “ Je suis le Dieu tout-puissant; marche devant ma face et sois irréprochable : ²je veux établir mon alliance avec toi, et je te multiplierai à l'infini. ” ³Abram tomba la face contre terre, et Dieu lui parla ainsi : ⁴“ Moi, voici mon alliance avec toi : tu deviendras père d'une multitude de nations. ⁵On ne te nommera plus Abram, mais ton nom sera Abraham, car je te fais père d'une multitude de nations. ⁶Je te ferai croître extraordinairement, je ferai de toi des nations, et des rois sortiront de toi. ⁷J'établis mon alliance, une alliance perpétuelle, avec toi et tes descendants après toi d'âge en âge, pour être ton Dieu et le Dieu de tes descendants après toi. ⁸Je donnerai à toi et à tes descendants après toi le pays où tu séjournes comme étranger, tout le pays de Chanaan, pour le posséder à perpétuité, et je serai leur Dieu. ” ⁹Dieu

dit à Abraham : “ Et toi, tu garderas mon alliance, toi et tes descendants après toi d'âge en âge. ¹⁰Voici l'alliance que vous avez à garder, l'alliance entre moi et vous, et tes descendants après toi : tout mâle parmi vous sera circoncis. ¹¹Vous vous circoncirez dans votre chair, et ce sera le signe de l'alliance entre moi et vous. ¹²Quand il aura huit jours, tout mâle parmi vous, d'âge en âge, sera circoncis, qu'il soit né dans la maison, ou qu'il ait été acquis à prix d'argent d'un étranger quelconque qui n'est pas de ta race. ¹³On devra circoncire le mâle né dans la maison ou acquis à prix d'argent, et mon alliance sera dans votre chair comme alliance perpétuelle. ¹⁴Un mâle qui n'aura pas reçu la circoncision dans sa chair sera retranché de son peuple : il aura violé mon alliance. ”

¹⁵Dieu dit à Abraham : “ Tu ne donneras plus à Saraï, ta femme, le nom de Saraï, car son nom est Sara. ¹⁶Je la bénirai, et je te donnerai aussi

Ce puits se trouve au N.-O. du plateau d'Azazimé, sur la route des caravanes de Syrie en Egypte, entre Cadès (xiv, 7) à l'E., et Barad (inconnu) à l'O.; on le montrait encore du temps de S. Jérôme.

CHAP. XVII.

Vers. 1. *Et lui dit* : quatrième répétition de la promesse, avec ce nouveau détail que Sara, l'épouse légitime, non la servante Agar, sera la mère du peuple élu. — *Marche devant ma face*, etc. : condition exigée d'Abraham pour que l'alliance soit durable.

4. *Moi* : en ce qui me concerne, voici à quoi je m'engage (vers. 4-8); les vers. 9-14 diront à quoi sera obligé Abraham.

5. *Abram*, c.-à-d. père élevé; *Abraham*, c.-à-d. père d'une multitude. C'est au moment où Dieu institue la circoncision qu'il donne à Abram un nouveau nom; de là sans doute, chez les Hébreux, l'usage de nommer l'enfant le jour où il était circoncis. — *Multitude de nations* : Abraham est le père des Israélites, des Arabes sortis d'Ismaël et de Cétura, des Edomites; mais c'est à la postérité naturelle et spirituelle d'Israël que s'applique spécialement ce verset.

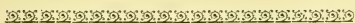
7. *Pour être*, pour me montrer, etc.

9. *Et toi* répond à *moi* du vers. 4.

10. *Voici* le signe extérieur de l'alliance, etc. Abraham avait pu connaître la circoncision chez les Egyptiens où elle était en

mini, qui loquebatur ad eam : Tu Deus qui vidisti me. Dixit enim : Profecto hic vidi posteriora videntis me. 14. ^a Propterea appellavit puteum illum, Puteum viventis et videntis me. Ipse est inter Cades et Barad.

15. Peperitque Agar Abræ filium : qui vocavit nomen ejus Ismael. 16. Octoginta et sex annorum erat Abram quando peperit ei Agar Ismaelem.



—*— CAPUT XVII. —*—

Abræ repetuntur promissiones, ipsius et Sarai nomina immutantur, circumcisio præcipitur ut fœderis signum; filius ex Sara promittitur una cum successu Ismaelis, et Abraham circumcisionis præceptum exsequitur.



OSTQUAM vero nonaginta et novem annorum esse cœperat, apparuit ei Dominus : dixitque ad eum : Ego Deus omnipotens : ambula coram me, et esto perfectus. 2. Ponamque fœdus meum inter me et te, et multiplicabo te vehementer nimis. 3. Cecidit Abram pronus in faciem. 4. Dixitque ei Deus : Ego sum, et pactum meum tecum, ^aerisque pater multarum gentium. 5. Nec ultra vocabitur nomen tuum Abram : sed appellaberis Abraham : quia patrem multarum gentium constitui

te. 6. Faciamque te crescere vehementissime, et ponam te in gentibus, regesque ex te egredientur. 7. Et statuam pactum meum inter me et te, et inter semen tuum post te in generationibus suis fœdere sempiterno : ut sim Deus tuus, et seminis tui post te. 8. Daboque tibi et semini tuo terram peregrinationis tuæ, omnem terram Chanaan in possessionem æternam, eroque Deus eorum. 9. Dixit iterum Deus ad Abraham : ^bEt tu ergo custodies pactum meum, et semen tuum post te in generationibus suis. 10. Hoc est pactum meum quod observabis inter me et vos, et semen tuum post te : Circumcidetur ex vobis omne masculinum : 11. Et circumcidetis carnem præputii vestri, ut sit ^cin signum fœderis inter me et vos. 12. Infans octo dierum circumcidetur in vobis, omne masculinum in generationibus vestris : tam vernaculus, quam emptitius circumcidetur, et quicumque non fuerit de stirpe vestra : 13. Eritque pactum meum in carne vestra in fœdus æternum. 14. Masculus, cujus præputii caro circumcisa non fuerit, delebitur anima illa de populo suo : quia pactum meum irritum fecit.

15. Dixit quoque Deus ad Abraham : Sarai uxorem tuam non vocabis Sarai, sed Saram. 16. Et benedicam ei, et ex illa dabo tibi filium

^b Act. 7. 8.

^c Lev. 12. 3.
Luc. 2. 21.
Rom. 4. 11

usage « pour cause de propreté, » dit Hérodote (ii, 37). D'une pratique hygiénique, Dieu fit un rite sacré auquel les Hébreux attachaient un sens moral (Deut. x, 16; Jér. iv, 4), et qu'ils ne regardaient comme obligatoire que pour eux-mêmes. Les Egyptiens étaient circoncis, comme ils le sont encore aujourd'hui dans la vallée du Nil, entre l'âge de 6 à 14 ans. Cette cérémonie étant devenue pour les Hébreux un signe de consécration à Dieu, le jeune Israélite y était soumis dès sa naissance.

11. *Vous vous circoncirez*; litt., *circumcidetis carnem (pellem) præputii vestri* (Vulg.).

12. *Quand il aura huit jours* : on attendait 8 jours pour que l'enfant fût capable de supporter cette opération.

13. *Le mâle*, l'esclave mâle né dans la

maison, ou acquis, acheté à l'âge adulte.

Les mots, *ou devra... d'argent*, manquent dans la Vulg.

14. *Retranché de son peuple*, exclu des promesses attachées à l'observation de l'alliance; c'est le sens général de cette expression. Beaucoup d'interprètes l'entendent d'un bannissement; d'autres, de la peine de mort, soit en vertu d'une condamnation juridique, soit comme résultat d'un châtement divin.

15. *Sara, c.-à-d. princesse*, mère d'une race royale, du peuple élu; ce nom correspond à celui d'Abraham. La signification de *Sarai* est incertaine; la plupart interprètent *Sarai* *ma princesse*, et Sara *la princesse* par excellence.

16. *Je la bénirai* (2^o); LXX et Vulg., *je le bénirai, et il deviendra... sortiront de lui*.

r. 24,

li. 44.
om. 4.

d'elle un fils; je la bénirai, et elle deviendra des nations; des rois de peuples sortiront d'elle. " ¹⁷ Abraham tomba la face contre terre, et il rit, disant dans son cœur : " Naîtra-t-il un fils à un homme de cent ans? Et Sara, une femme de quatre-vingt-dix ans, enfantera-t-elle? " ¹⁸ Et Abraham dit à Dieu : " Oh! qu'Ismaël vive devant votre face! " ¹⁹ Dieu dit : " Oui, Sara, ta femme, va te donner un fils; tu le nommeras Isaac, et j'établirai mon alliance avec lui comme une alliance perpétuelle pour ses descendants après lui. ²⁰ Quant à Ismaël, je t'ai entendu; je l'ai béni, je le rendrai fécond et je le multiplierai extrêmement. Il engendrera douze princes, et je ferai de lui une grande nation. ²¹ Mais mon alliance, je l'établirai avec Isaac, que Sara

t'enfantera l'année prochaine à cette époque. " — ²² Et ayant achevé de parler avec Abraham, Dieu remonta d'auprès de lui.

²³ Abraham prit Ismaël, son fils, ainsi que tous les serviteurs nés dans sa maison et tous ceux qu'il avait acquis à prix d'argent, tous les mâles parmi les gens de sa maison, et il les circoncit en ce jour même, comme Dieu le lui avait commandé. ²⁴ Abraham était âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans lorsqu'il fut circoncis; ²⁵ et Ismaël, son fils, avait treize ans lorsqu'il fut circoncis. ²⁶ Ce même jour, Abraham fut circoncis, ainsi qu'Ismaël, son fils; ²⁷ et tous les hommes de sa maison, ceux qui étaient nés chez lui et ceux qui avaient été acquis à prix d'argent, furent circoncis avec lui.

20 — CHAP. XVIII. — Abraham visité par trois anges. Il intercède en faveur de Sodome.

Chap.
XVIII.



Éhovah lui apparut aux chênes de Mambré. Comme il était assis à l'entrée de la tente pendant la chaleur du jour, ² il leva les yeux et il aperçut trois hommes se tenant devant lui. Dès qu'il les vit, il courut de l'entrée de la tente au devant d'eux, et s'étant prosterné en terre, ³ il dit : " Seigneur, si j'ai trouvé grâce à tes yeux, ne passe pas, je te prie, loin de ton serviteur. ⁴ Permetts qu'on apporte un peu d'eau pour vous laver les pieds. Reposez-vous sous cet arbre; ⁵ j'apporterai un morceau de pain, vous prendrez des forces

et vous continuerez votre chemin; car c'est pour cela que vous avez passé devant votre serviteur. " Ils répondirent : " Fais comme tu l'as dit. "

⁶ Abraham s'empressa de revenir dans la tente vers Sara, et il dit : " Vite, trois mesures de farine; pétris et fais des gâteaux. " ⁷ Puis il courut au troupeau, et ayant pris un veau tendre et bon, il le donna au serviteur qui se hâta de l'apprêter. ⁸ Il prit aussi du beurre et du lait, avec le veau qu'on avait apprêté, et il les mit devant eux; lui se tenait debout près d'eux sous l'arbre, et ils mangèrent.

17. *Tomba... rit* : une promesse si surprenante fait naître en lui un sentiment profond d'adoration, et en même temps une joie dont il ne dissimule pas l'expression.

18. *Qu'Ismaël vive* : Abraham craint qu'Ismaël n'ait aucune part dans la bénédiction promise à sa race.

19. *Isaac, c.-à-d. il a ri*, ou bien *on a ri* à son occasion.

20. *Douze princes* : voy. xxv, 12-16.

21. *Mon alliance*, l'alliance spéciale avec Dieu, sera le privilège spécial d'Isaac; lui seul sera le véritable héritier des promesses.

25. *Treize ans* : c'est à cet âge que la cir-

concision se pratique encore de nos jours chez la plupart des tribus arabes.

CHAP. XVIII.

Vers. 1. Entré, par la circoncision, dans l'alliance avec Dieu, Abraham est devenu digne de recevoir dans sa tente le Seigneur accompagné de deux anges. — *Aux chênes de Mambré* (xiii, 18), près d'Hébron, demeure habituelle d'Abraham depuis son retour d'Égypte.

2. *Trois hommes* : l'ange de Jéhovah (xii, 7; xvi, 7) et deux anges sous la forme humaine, comme nous le verrons plus loin

cui benedicturus sum, eritque in nationes, et reges populorum orientur ex eo. 17. Cecidit Abraham in faciem suam, et risit, dicens in corde suo : Putasne centenario nascetur filius? et Sara nonagenaria pariet? 18. Dixitque ad Deum : Utinam Ismael vivat coram te. 19. Et ait Deus ad Abraham : ^d Sara uxor tua pariet tibi filium, vocabisque nomen ejus Isaac, et constituam pactum meum illi in fœdus sempiternum, et semini ejus post eum. 20. Super Ismael quoque exaudivi te : ecce, benedicam ei, et augebo, et multiplicabo eum valde : duodecim duces generabit, et faciam illum in gentem magnam. 21. Pactum vero meum statuam ad Isaac, quem pariet tibi Sara tempore isto in anno altero. 22. Cumque finitus esset sermo loquentis cum eo, ascendit Deus ab Abraham.

23. Tulit autem Abraham Ismael filium suum, et omnes vernaculos domus suæ : universosque quos emerat, cunctos mares ex omnibus viris domus suæ : et circumcidit carnem præputii eorum statim in ipsa die, sicut præceperat ei Deus. 24. Abraham nonaginta et novem erat annorum quando circumcidit carnem præputii sui. 25. Et Ismael filius tredecim annos impleverat tempore circumcisionis suæ. 26. Eadem die circumcisis est Abraham et Ismael filius ejus. 27. Et omnes viri domus illius, tam vernaculi,

quam emptitii et alienigenæ pariter circumcisi sunt.



—*— CAPUT XVIII. —*—

Angeli tres ab Abraham hospitio suscepti, filium ex Sara promittunt : quæ ob id ridens, corripitur. Sodomorum eversio prædicitur, pro quibus Abraham sæpius deprecatur.



^a APPARUIT autem ei Dominus in convalle Mambræ sedenti in ostio tabernaculi sui in ipso fervore diei. 2. Cumque elevasset oculos, apparuerunt ei tres viri stantes prope eum : quos cum vidisset, cucurrit in occursum eorum de ostio tabernaculi, et adoravit in terram. 3. Et dixit : Domine, si inveni gratiam in oculis tuis, ne transeas servum tuum : 4. sed afferam pauxillum aquæ, et lavate pedes vestros, et requiescite sub arbore. 5. Ponamque buccellam panis, et confortate cor vestrum, postea transibitis : idcirco enim declinastis ad servum vestrum. Qui dixerunt : Fac ut locutus es.

6. Festinavit Abraham in tabernaculum ad Saram, dixitque ei : Accelera, tria sata similæ commisce, et fac subcinericios panes. 7. Ipse vero ad armentum cucurrit, et tulit inde vitulum tenerimum et optimum, deditque puero : qui festinavit et coxit illum. 8. Tulit quoque

^a Hebr. 13, 2.

(vers. 10, 13; xix, 1). — *Se tenant devant lui* : l'Arabe qui demande l'hospitalité s'arrête à quelque distance de la tente. — *S'étant prosterné en terre* : c'est la forme ordinaire de la salutation orientale.

3. *Seigneur* (hébr. *Adonai*), ou *mon seigneur* (hébr. *adoni*) ; d'après la 1^{re} leçon, Abraham aurait dès l'abord reconnu le Seigneur ; d'après la 2^e, il s'adresse à celui des trois hommes qui lui paraît avoir la prééminence. La dernière leçon s'accorde mieux avec ce qui suit : Abraham continue, en effet, à traiter comme un homme le chef de ses hôtes.

4. *Les pieds* : le premier devoir de l'hospitalité était de faire laver par un serviteur les

pieds des voyageurs, chaussés de sandales et couverts de sueur et de poussière.

5. *Un morceau de pain* : offre délicate d'un repas complet. — *C'est pour cela* : Dieu a dirigé vos pas de mon côté pour que j'aie le plaisir de vous donner l'hospitalité.

6. *Trois mesures*, litt. 3 *séa*, de chacun 13 litres ; selon d'autres, de 7 litres seulement. — *Gâteaux*, petits pains ronds que les Arabes, aujourd'hui encore, font cuire sur des pierres plates chauffées.

8. *Beurre*, ou crème. — *Lait* : une écuelle de lait devait terminer le repas. — *Se tenait debout près d'eux*, par honneur, pour les servir. — *Ils mangèrent* : comp. *Luc*, xxiv, 4 sv.

9Alors ils lui dirent : "Où est Sara, ta femme?" Il répondit : "*Elle est là dans la tente.*" ¹⁰Et il dit : "Je reviendrai chez toi *dans un an* à cette même époque, et Sara, ta femme, aura un fils." Sara entendait ces paroles à l'entrée de la tente, derrière lui. —

¹¹Or Abraham et Sara étaient des vieillards ayant longtemps vécu; Sara était hors d'âge. — ¹²Sara rit en elle-même, en se disant : "Vieille comme je suis, connaîtrais-je encore le plaisir? Et mon seigneur *aussi* est vieux."

¹³Jéhovah dit à Abraham : "Pourquoi Sara a-t-elle ri en disant : Est-ce que vraiment j'aurais un enfant, vieille comme je suis?" ¹⁴Y a-t-il rien qui soit impossible à Jéhovah? L'an prochain je reviendrai vers toi à cette même saison, et Sara aura un fils."

¹⁵Sara nia, en disant : "Je n'ai pas ri;" car elle eut peur. Mais il lui dit : "Non, tu as ri."

¹⁶Ces hommes se levèrent pour partir et se tournèrent du côté de Sodome; Abraham allait avec eux pour les accompagner. ¹⁷Alors Jéhovah dit : "Cacherai-je à Abraham ce que je vais faire?" ¹⁸Car Abraham doit devenir une nation grande et forte, et toutes les nations de la terre seront bénies en lui. ¹⁹Je l'ai choisi, en effet, afin qu'il ordonne à ses fils et à sa maison après lui de garder la voie de Jéhovah en pratiquant l'équité et la justice, et qu'ainsi Jéhovah accomplisse en faveur d'Abraham les promesses qu'il lui a faites." ²⁰Et Jéhovah dit : "Le cri qui s'élève de

Sodome et de Gomorrhe est bien fort, et leur péché bien énorme." ²¹Je veux descendre et voir si, selon le cri qui est venu jusqu'à moi, leur crime est arrivé au comble; et s'il n'en est pas ainsi, je le saurai."

²²Les hommes partirent et s'en allèrent vers Sodome; et Abraham se tenait encore devant Jéhovah. ²³Il s'approcha et dit : "Est-ce que vous feriez périr aussi le juste avec le coupable?" ²⁴Peut-être y a-t-il cinquante justes dans la ville : les ferez-vous périr aussi, et ne pardonnerez-vous pas à cette ville à cause des cinquante justes qui s'y trouveraient?" ²⁵Loin de vous d'agir de la sorte, de faire mourir le juste avec le coupable! Ainsi il en serait du juste comme du coupable! Loin de vous! Celui qui juge toute la terre ne rendrait-il pas justice?" ²⁶Jéhovah dit : "Si je trouve à Sodome cinquante justes dans la ville, je pardonnerai à toute la ville pour l'amour d'eux." ²⁷Abraham reprit et dit : "Voilà que j'ai osé parler à Jéhovah, moi qui suis poussière et cendre." ²⁸Peut-être que des cinquante justes il en manquera cinq; pour cinq hommes détruisez-vous toute la ville?" Il dit : "Je ne la détruirai pas, si j'en trouve quarante-cinq." ²⁹Abraham continua encore à lui parler et dit : "Peut-être s'y trouvera-t-il quarante justes." Et Jéhovah dit : "Je ne le ferai pas pour l'amour de ces quarante." ³⁰Abraham dit : "Que Jéhovah veuille ne pas s'irriter, si je parle! Peut-être s'en trouvera-

10. *Et il dit* : le sujet est le chef des trois, qui va révéler par une prophétie sa nature supérieure, et qui sera expressément appelé au vers. 13 *Jéhovah*, c.-à-d. ici l'ange de Jéhovah (voy. xii, 7; xvi, 7). — *A cette même époque*; litt., *ce temps d'autant vivant*, lorsqu'il revivra.

Vulg., *je reviendrai vers toi à cette même époque, vous vivant encore...* Ce qu'ayant entendu, Sara rit derrière la porte de la tente.

11. *Hors d'âge* : la Vulg. traduit plus littéralement, *et deservant Sara fieri mulieribus, consueta et ordinarii mulieribus menses*.

13. Le rire de Sara venait d'un manque de foi (comp. xvii, 17).

14. *Impossible*, litt. *étonnant*; Vulg. *difficile*.

15. Sara avait ri, mais seulement en elle-même; une parole brève et énergique du Seigneur coupe court à toute discussion.

16. *Pour accompagner*, selon l'usage, ses hôtes à quelque distance. D'après la tradition juive, il les aurait accompagnés jusqu'à Caphar-Barucha (c.-à-d. *village de bénédiction*), auj. Beni-Naïm, à 1 lieue et demie à l'E. d'Hébron.

17. *Cacherai-je à Abraham?* On ne cache rien à un ami.

18 sv. *Car* amène la raison pour laquelle Dieu juge à propos de découvrir ses des-

butyrum et lac, et vitulum quem coxerat, et posuit coram eis : ipse vero stabat juxta eos sub arbore.

9. Cumque comedissent, dixerunt ad eum : Ubi est Sara uxor tua? Ille respondit : Ecce in tabernaculo est. 10. Cui dixit : ^bRevertens veniam ad te tempore isto, vita comite, et habebit filium Sara uxor tua. Quo audito, Sara risit post ostium tabernaculi. 11. ^cErant autem ambo senes, provectæque ætatis, et desierant Saræ fieri muliebria. 12. Quæ risit occulte, dicens : Postquam consecui, et ^ddominus meus vetulus est, voluptati operam dabo? 13. Dixit autem Dominus ad Abraham : Quare risit Sara, dicens : Num vere paritura sum anus? 14. Numquid Deo quidquam est difficile? Juxta conditum revertar ad te hoc eodem tempore, vita comite, et habebit Sara filium. 15. Negavit Sara, dicens, Non risi : timore perterrita. Dominus autem : Non est, inquit, ita : sed risisti.

16. Cum ergo surrexissent inde viri, direxerunt oculos contra Sodomam : et Abraham simul gradiebatur, deducens eos. 17. Dixitque Dominus : Num celare potero Abraham quæ gesturus sum : 18. cum futurus sit in gentem magnam, ac robustissimam, et ^eBENEDICENDÆ sint in illo omnes nationes terræ? 19. Scio enim quod præcepturus sit filiis suis, et domui suæ post se ut custodiant viam Domini, et faciant judicium et justitiam : ut

adducat Dominus propter Abraham omnia quæ locutus est ad eum. 20. Dixit itaque Dominus : Clamor Sodomorum et Gomorrhæ multiplicatus est, et peccatum eorum aggravatum est nimis. 21. Descendam, et videbo utrum clamorem qui venit ad me, opere compleverint : an non est ita, ut sciam.

22. Converteruntque se inde, et abierunt Sodomam : Abraham vero adhuc stabat coram Domino. 23. Et appropinquans ait : Numquid perdes justum cum impio? 24. Si fuerint quinquaginta justi in civitate, peribunt simul? et non parces loco illi propter quinquaginta justos, si fuerint in eo? 25. Absit a te, ut rem hanc facias, et occidas justum cum impio, fiatque justus sicut impius, non est hoc tuum : qui judicas omnem terram, nequaquam facies judicium hoc. 26. Dixitque Dominus ad eum : Si invenero Sodomis quinquaginta justos in medio civitatis, dimittam omni loco propter eos. 27. Respondensque Abraham, ait : Quia semel cœpi, loquar ad Dominum meum, cum sim pulvis et cinis. 28. Quid si minus quinquaginta justis quinque fuerint? delebis, propter quadraginta quinque, universam urbem? Et ait : Non delebo, si invenero ibi quadraginta quinque. 29. Rursumque locutus est ad eum : Sin autem quadraginta ibi inventi fuerint, quid facies? Ait : Non percutiam propter quadraginta. 30. Ne quæso, inquit, indigneris Domine,

seins de justice contre Sodome : le patriarche pourra alléguer ce terrible châtement quand il exhortera ses enfants à la piété et à la justice. De fait, la destruction de Sodome et de Gomorrhe est restée pour Israël le type des jugements de Dieu. Comp. *Deut.* xxix, 23; *Is.* i, 9; *Osée*, xi, 8; *Amos*, iv, 11, al. — *Je l'ai choisi*, litt. *connu*, je suis entré avec lui dans une relation intime.

20. *Le cri*, l'appel à la vengeance divine (iv, 10).

21. *Descendre* : du ciel? ou bien des plateaux à l'E. d'Hébron, qui dominent les

villes coupables? — *Et voir*, etc. : c'est le langage d'un juge humain, qui ne veut décider qu'après une sérieuse enquête.

22. *Les hommes* : c'est seulement dans la personne de ses deux envoyés que Jéhovah descend à Sodome.

23. Parmi les justes qui pouvaient se trouver dans les villes coupables, Abraham, sans doute, pense principalement à Lot et à sa famille.

27. *Poussière* à l'origine, *cencre* à la fin.

28. *Pour cinq* qui manqueraient. Vulg., *pour quarante-cinq*, parce qu'il n'y en aurait que 45.

pr. 17,
ifra 21,
m. 9,9.

. 1, 18.

Petr. 3.

pr. 12,
ifra 22.

t-il trente." Et Jéhovah dit : " Je ne le ferai pas, si j'y trouve trente justes." ³¹ Abraham dit : " Voilà que j'ai osé parler à Jéhovah. Peut-être s'en trouvera-t-il vingt." Et il dit : " Pour l'amour de ces vingt, je ne la détruirai pas." ³² Abraham dit : " Que Jéhovah veuille ne pas s'irriter, et je

ne parlerai plus que cette fois : Peut-être s'en trouvera-t-il dix." Et il dit : " Pour l'amour de ces dix justes, je ne la détruirai point."

³³ Jéhovah s'en alla lorsqu'il eut achevé de parler à Abraham, et Abraham retourna chez lui.

3° — CHAP. XIX. — Destruction des villes de la Plaine.
Fin de l'histoire de Lot.

Ch. XIX.

LES deux anges arrivèrent à Sodome le soir, et Lot était assis à la porte de la ville. En les voyant, Lot se leva pour aller au-devant d'eux et il se prosterna le visage contre terre, ² et il dit : " Mes seigneurs, entrez, je vous prie, chez votre serviteur pour y passer la nuit; lavez vos pieds; vous vous lèverez de bon matin et vous poursuivrez votre route." — " Non, répondirent-ils, nous passerons la nuit sur la place." — ³ Mais Lot leur fit tant d'instances qu'ils allèrent chez lui et entrèrent dans sa maison. Il leur prépara un festin et fit cuire des pains sans levain; et ils mangèrent.

⁴ Ils n'étaient pas encore couchés que les hommes de la ville, les hommes de Sodome, entourèrent la maison, depuis les enfants jusqu'aux vieillards, le peuple entier, de tous les bouts de la ville. ⁵ Ils appelèrent Lot et lui dirent : " Où sont les hommes qui sont entrés chez toi cette nuit? Fais-les sortir vers nous pour que nous les connaissions." ⁶ Lot s'avança

vers eux à l'entrée de la maison, et ayant fermé la porte derrière lui, ⁷ il dit : " Non, mes frères, je vous en prie, ne faites pas le mal! ⁸ J'ai deux filles qui n'ont pas connu d'homme; laissez-moi vous les amener, et vous leur ferez ce qu'il vous plaira. Mais ne faites rien à ces hommes, car c'est pour cela qu'ils sont venus s'abriter sous mon toit." ⁹ Ils répondirent : " Ote-toi de là!" Et ils ajoutèrent : " Cet individu est venu comme étranger, et il fait le juge! Eh bien, nous te ferons plus de mal qu'à eux." Et repoussant Lot avec violence, ils s'avancèrent pour briser la porte. ¹⁰ Les deux hommes étendirent la main, et ayant retiré Lot vers eux dans la maison, ils fermèrent la porte. ¹¹ Et ils frappèrent d'aveuglement les gens qui étaient à l'entrée de la maison, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, et ceux-ci se fatiguèrent inutilement à chercher la porte.

¹² Les deux hommes dirent à Lot : " Qui as-tu encore ici? Gendres, fils et filles, et qui que ce soit que tu aies

^{33.} Ces dix justes ne se trouveront pas dans Sodome.

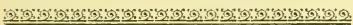
La Harpe : " Il y a quelque chose en moi qui me crie fortement que l'homme n'a pas trouvé cela (ce dialogue entre Dieu et Abraham)... De part et d'autre, il n'y a rien de l'ordre humain. C'est à des traits pareils que je reconnais surtout l'Esprit divin dans le Pentateuque et les autres parties de la Bible."

Abraham marchande et mendie : c'est l'image de la véritable prière, c'est la sainte importunité dont parle le Sauveur *Luc*, xi, 8, l'audacieuse liberté de la foi, franchissant la distance infinie qui sépare la créature du

Créateur, harcèle sans relâche le cœur de Dieu et ne met fin à ses sollicitations que lorsqu'il se déclare vaincu. Cela ne serait ni permis, ni possible, si Dieu n'avait accordé à la prière de la foi une puissance par laquelle il veut se laisser vaincre; s'il ne s'était pas placé vis-à-vis des hommes dans un rapport tel, que, non seulement il agit sur eux par sa grâce, mais il leur permet d'agir aussi sur lui par la foi; s'il n'avait pas entrelacé, en quelque sorte, la vie de la créature libre dans le tissu absolu de sa propre vie, et donné à une personnalité créée le droit de se poser en face de sa personnalité divine. *Fr. Delitzsch.*

si loquar : Quid si ibi inventi fuerint triginta? Respondit : Non faciam, si invenero ibi triginta. 31. Quia semel, ait, cœpi, loquar ad Dominum meum : Quid si ibi inventi fuerint viginti? Ait : Non interficiam propter viginti. 32. Obsecro, inquit, ne irascaris Domine, si loquar adhuc semel : Quid si inventi fuerint ibi decem? Et dixit : Non delebo propter decem.

33. Abiitque Dominus, postquam cessavit loqui ad Abraham : et ille reversus est in locum suum.



—*— CAPUT XIX. —*—

Lot, Angelis hospitio susceptis, a Sodomitis vim patitur : cum uxore, et utraque filia a Sodomitico ereptus incendio, uxorem in via amisit : tandemque inebriatus, cum utraque filia incestum ignorans commisit : unde ortum habuerunt Moabitæ, et Ammonitæ.



ENERUNTQUE duo Angeli Sodomam vesper, ^a et sedente Lot in foribus civitatis. Qui cum vidisset eos, surrexit, et ivit obviam eis : adoravitque pronus in terram, 2. et dixit : Obsecro, domini, declinate in domum pueri vestri, et manete ibi : lavate pedes vestros, et mane proficiscemini in viam vestram. Qui dixerunt : Minime, sed in platea manebimus. 3. Compulit illos

oppido ut diverterent ad eum : ingressisque domum illius fecit convivium, et coxit azyma : et comederunt.

4. Prius autem quam irent cubitum, viri civitatis vallaverunt domum a puero usque ad senem, omnis populus simul. 5. Vocaveruntque Lot, et dixerunt ei : Ubi sunt viri qui introierunt te nocte? educ illos huc, ut cognoscamus eos. 6. Egressus ad eos Lot, post tergum occludens ostium, ait : 7. Nolite, quæso, fratres mei, nolite malum hoc facere. 8. Habeo duas filias, quæ necdum cognoverunt virum : educam eas ad vos, et abutimini eis sicut vobis placuerit, dummodo viris istis nihil mali faciatis, quia ingressi sunt sub umbra culminis mei. 9. At illi dixerunt : Recede illuc. Et rursus : Ingressus es, inquit, ut advena; numquid ut iudices? Te ergo ipsum magis quam hos affligemus. ^b Vimque faciebant Lot vehementissime : jamque prope erat ut effringerent fores. 10. Et ecce miserunt manum viri, et introduxerunt ad se Lot, clauseruntque ostium : 11. et eos, qui foris erant, ^c percusserunt cæcitate a minimo usque ad maximum, ita ut ostium invenire non possent.

12. Dixerunt autem ad Lot : Habes hic quempiam tuorum? Genorum, aut filios, aut filias, omnes,

^b 2 Petr. 2, 8.

^c Sap. 19, 16.

CHAP. XIX.

Vers. 1. *Les deux anges*, plus exactement *envoyés* : voy. xviii, 22. — *La porte de la ville*, dans l'antique Orient, ordinairement voutée, avec des sièges en pierre tout autour, était un lieu de rassemblement où les habitants venaient en foule, surtout le soir, pour converser, traiter les affaires privées ou publiques, etc. Telle l'*agora* à Athènes, le *forum* à Rome. — *Se prosterna* : comp. xviii, 2.

2. *Non* : peut-être que les anges mettent Lot à l'épreuve, pour voir si son invitation est bien sincère.

3. *Pains sans levain*, dont la préparation demande moins de temps.

4. *Depuis les enfants* : quelle horrible cor-

ruption! — *De tous les bouts de la ville; Vulg., tout le peuple ensemble.*

5. *Connaissions* : il s'agit du péché contre nature (*Jug. xix, 29*), si commun dans le pays de Chanaan (*Lév. viii, 22 sv. xx, 23*), et chez les païens en général (*Rom. i, 27*).

8. *J'ai deux filles* : Lot sacrifie à tort ses devoirs de père à ceux de l'hospitalité; sa conscience s'est obscurcie dans le milieu corrompu où il vivait. Peut-être espérait-il que ses filles, étant fiancées à des jeunes gens de Sodome (vers. 14), seraient respectées.

9. *Le juge* : Lot les avait sans doute blâmés déjà de leur odieuse conduite (*II Pier. ii, 7 sv.*).

11. *Aveuglement*, ou fort éblouissement.

dans la ville, fais-les sortir de ce lieu. ¹³Car nous allons détruire ce lieu, parce qu'un grand cri s'est élevé de ses habitants devant Jéhovah, et que Jéhovah nous a envoyés pour le détruire. ¹⁴Lot sortit et parla aux fiancés de ses filles : " Levez-vous, leur dit-il, sortez de ce lieu, car Jéhovah va détruire la ville. " Mais il leur parut plaisanter.

¹⁵Dès l'aube du jour, les anges pressèrent Lot, en disant : " Lève-toi, prends ta femme et tes deux filles qui sont ici, afin que tu ne périsses pas dans le châtement de la ville. "

¹⁶Comme il tardait, ces hommes le prirent par la main, lui, sa femme et ses deux filles, car Jéhovah voulait l'épargner; ils l'emmenèrent et le mirent hors de la ville.

¹⁷Lorsqu'ils les eurent fait sortir, l'un des anges dit : " Sauve-toi, sur ta vie! Ne regarde pas derrière toi, et ne t'arrête nulle part dans la Plaine; sauve-toi à la montagne, de peur que tu ne périsses. " ¹⁸Lot leur dit : " Non, Seigneur. ¹⁹Votre serviteur a trouvé grâce à vos yeux, et vous avez fait un grand acte de bonté à mon égard en me conservant la vie; mais je ne puis me sauver à la montagne, sans risquer d'être atteint par la destruction et de périr. ²⁰Voyez, cette

ville est assez proche pour m'y réfugier, et elle est peu de chose; permettez que je m'y sauve, — n'est-elle pas petite? — et que je vive. "

²¹Il lui dit : " Oui, je t'accorde encore cette grâce, de ne pas détruire la ville dont tu parles. ²²Hâte-toi de t'y sauver, car je ne puis rien faire que tu n'y sois arrivé. " C'est pour cela qu'on a donné à cette ville le nom de Ségor.

²³Le soleil se leva sur la terre, et Lot arriva à Ségor. ²⁴Alors Jéhovah fit pleuvoir sur Sodome et sur Gomorrhe du soufre et du feu d'auprès de Jéhovah, du ciel. ²⁵Il détruisit ces villes et toute la Plaine, tous les habitants des villes et les plantes de la terre. ²⁶La femme de Lot regarda en arrière et devint une colonne de sel.

²⁷Abraham se leva de bon matin et se rendit au lieu où il s'était tenu devant Jéhovah. ²⁸Il regarda du côté de Sodome et de Gomorrhe et il vit toute l'étendue de la Plaine, et il sur monta de la terre une fumée comme la fumée d'une fournaise.

²⁹Lorsque Dieu détruisit les villes de la Plaine, il se souvint d'Abraham et il fit échapper Lot au bouleversement, lorsqu'il bouleversa les villes où Lot habitait.

13. *Un grand cri*, demandant vengeance : comp. xviii, 20.

14. *Aux fiancés de ses filles*; litt., *aux gendres (futurs) qui devaient prendre ses filles* (Vulg.). LXX, *à ses gendres qui avaient pris ses filles*. — *Plaisanter* : comp. Luc, xvii, 26 sv.

15. *Qui sont ici*, à la différence de leurs fiancés, qui appartenaient aussi à la famille de Lot (vers. 12), mais qui avaient méprisé son avertissement (vers. 14).

16. *Il tardait* : il lui en coûtait sans doute d'abandonner sa maison et ses biens.

17. *La Plaine* : voy. xiii, 10, note. — *La montagne* appelée plus tard de Moab, à l'est de la mer Morte.

18. *Seigneur*, hébr. *Adonai* ; Lot comprend que l'homme qui lui a parlé l'a fait comme envoyé de Dieu. Aussi s'adresse-t-il à Dieu lui-même, qui lui répond par la bouche de son envoyé. La Vulg. a lu *Adoni*, mon seigneur.

20. *Cette ville*, qu'il montre du doigt. — *Peu de chose* : Dieu peut bien faire cette exception au châtement.

22. *Ségor*, hébr. *Tsoar*, signifie *petit*.

24. *D'auprès (ou de la part) de Jéhovah, du ciel* : ces mots font ressortir le caractère surnaturel de la catastrophe.

26. *Regarda en arrière*, malgré la défense de l'ange (vers. 17), sans doute par un attachement excessif à sa maison et à ses biens (Luc, xvii, 32). — *Devint une colonne (une stèle, disent les LXX; Vulg., une statue) de sel* : elle trouva la mort dans cette atmosphère empestée, et son corps se recouvrit d'une croûte de sel qui le fit ressembler à une colonne. Sodome était vraisemblablement située près de *Djébel-Esdoum* (montagne de Sodome), au S. O. de la mer Morte et n'y fut pas engloutie. Sur son emplacement on voit aujourd'hui des monceaux énormes de sel gemme. Le capitaine Lynch, qui a exploré cette contrée, a signalé dans le

qui tui sunt, educ de urbe hac : 13. delebimus enim locum istum, eo quod increverit clamor eorum coram Domino, qui misit nos ut perdamus illos. 14. Egressus itaque Lot, locutus est ad generos suos qui accepturi erant filias ejus, et dixit : Surgite, egredimini de loco isto : quia delebit Dominus civitatem hanc. Et visus est eis quasi ludens loqui.

15. Cumque esset mane, cogebant eum Angeli, dicentes : Surge, tolle uxorem tuam, et duas filias quas habes : ne et tu pariter pereas in scelere civitatis. 16. Dissimulante illo, apprehenderunt manum ejus, et manum uxoris, ac duarum filiarum ejus, eo quod parceret Dominus illi.

17. ^{10, 6.} Eduxeruntque eum, et posuerunt extra civitatem : ibique locuti sunt ad eum, dicentes : Salva animam tuam : noli respicere post tergum, nec stes in omni circa regione : sed in monte salvum te fac, ne et tu simul pereas. 18. Dixitque Lot ad eos : Quæso Domine mi, 19. quia invenit servus tuus gratiam coram te, et magnificasti misericordiam tuam quam fecisti mecum, ut salvares animam meam, nec possum in monte salvari, ne forte

apprehendat me malum, et moriar : 20. est civitas hæc juxta, ad quam possum fugere, parva, et salvabor in ea : numquid non modica est, et vivet anima mea? 21. Dixitque ad eum : Ecce etiam in hoc suscepi preces tuas, ut non subvertam urbem pro qua locutus es. 22. ^{11, 6.} Festina, et salvare ibi : quia non potero facere quidquam donec ingrediaris illuc. Idcirco vocatum est nomen urbis illius Segor.

23. Sol egressus est super terram, et Lot ingressus est Segor. 24. ^{12, 13.} Igitur Dominus pluit super Sodomam et Gomorrhæ sulphur et ignem a Domino de cælo : 25. et subvertit civitates has, et omnem circa regionem, universos habitatores urbium, et cuncta terræ virentia. 26. ^{13, 17.} Respicisne uxor ejus post se, versa est in statuam salis.

27. Abraham autem consurgens mane, ubi steterat ^{14, 18.} prius cum Domino, 28. intuitus est Sodomam et Gomorrhæ, et universam terram regionis illius : viditque ascendentem favillam de terra quasi fornacis fumum.

29. Cum enim subverteret Deus civitates regionis illius, recordatus Abrahæ, liberavit Lot de subversione urbium in quibus habitaverat.

voisinage un prisme de sel isolé, qui fait songer à la statue de la femme de Lot dont parle Josephé (*Antiq. Jud.* I, xi, 4). Comp. *Sag.* x, 6; II *Pier.* ii, 6.

27. Abraham, désireux de connaître le résultat de son intercession, se rendit au lieu, etc. : voy. xviii, 17 sv.

On a longtemps supposé que le territoire des villes détruites comprenait tout l'espace occupé aujourd'hui par la mer Morte ou lac Asphaltite, qu'il n'existait donc avant la catastrophe aucun lac dans ces parages, et que le Jourdain, qui se perd aujourd'hui dans la mer Morte, continuait son cours par la vallée de l'Araba (au S. de cette mer) jusqu'à la mer Rouge. Mais une étude attentive de la configuration du terrain ne permet plus guère de soutenir cette hypothèse. D'une part, la vallée de l'Araba s'élève jusqu'à 634 mètres au-dessus de la mer Morte, et à 430 au-dessus du lac de Gènesareth, d'où sort le Jourdain : comment ce fleuve

aurait-il pu franchir cette barrière? D'autre part, on a observé que la profondeur de la mer Morte, qui atteint 350 m. dans sa partie septentrionale, se réduit à 5 ou 6 m. dans sa partie méridionale. Il paraît donc très vraisemblable, — et cette opinion n'a rien de contraire au récit biblique, — que, antérieurement au prodige, il existait dans le bassin de la mer Morte un lac, peut-être d'eau douce, qui recevait les eaux du Jourdain ; que les villes détruites étaient situées dans la plaine au midi de ce lac ; enfin que, sous la pluie de soufre et de feu, le sol, parsemé de nombreux puits de bitume (xiv, 10), s'embrasa, puis s'affaissa, et que les eaux du lac vinrent occuper, au moins en partie, l'emplacement des villes maudites.

29. Ce verset, emprunté peut-être à un autre document, fait ressortir le fait que Lot a été sauvé en considération d'Abraham.

¹⁰ Sap. 10, 6.

¹² Deut. 29, 23. Is. 13, 19. Jer. 50, 40. Ez. 16, 49. Os. 11, 8. Amos, 4, 11. Luc. 17, 29. Judæ 7.

¹³ Luc. 17, 32.

¹⁴ Supr. 18, 1.

³⁰ Lot monta de Ségor et s'établit à la montagne, ayant avec lui ses deux filles, car il craignait de rester à Ségor; et il habitait dans une caverne, lui et ses deux filles. ³¹ L'ainée dit à la plus jeune : " Notre père est vieux, et il n'y a pas d'homme dans le pays pour venir vers nous, selon l'usage de tous les pays. ³² Viens; faisons boire du vin à notre père et couchons avec lui, afin que nous conservions de notre père une postérité. " ³³ Elles firent donc boire du vin à leur père cette nuit-là, et l'ainée alla coucher avec son père, et il ne s'aperçut ni du coucher de sa fille ni de son lever. ³⁴ Le lendemain, l'ainée dit à la

plus jeune : " J'ai couché hier avec mon père; faisons-lui boire du vin encore cette nuit, et va coucher avec lui, afin que nous conservions de notre père une postérité. " ³⁵ Cette nuit-là encore elles firent boire du vin à leur père, et la cadette alla se coucher auprès de lui, et il ne s'aperçut ni de son coucher ni de son lever. ³⁶ Les deux filles de Lot devinrent enceintes de leur père. ³⁷ L'ainée mit au monde un fils, qu'elle nomma Moab : c'est le père des Moabites, *qui existent* jusqu'à ce jour. ³⁸ La cadette eut aussi un fils, qu'elle nomma Ben-Ammi : c'est le père des fils d'Ammon, *qui existent* jusqu'à ce jour.

4° — CHAP. XX. — Séjour d'Abraham à Gérare. Abimélech.

Ch. XX.



Abraham partit de là pour la contrée du Midi; il s'établit entre Cadès et Sur, et fit un séjour à Gérare. ² Abraham disait de Sara, sa femme : " C'est ma sœur. " Abimélech, roi de Gérare, envoya prendre Sara. ³ Mais Dieu vint à Abimélech en songe pendant la nuit, et lui dit : " Tu vas mourir à cause de la femme que tu as prise : elle a un mari. " ⁴ Or Abimélech ne s'était pas approché d'elle; il répondit : " Seigneur, ferez-vous mourir des gens même innocents? ⁵ Ne m'a-t-il pas dit : C'est ma sœur? Et elle-même m'a dit aussi : C'est mon frère. C'est

avec un cœur intègre et des mains pures que j'ai fait cela. " ⁶ Dieu lui dit en songe : " Moi aussi, je sais que c'est avec un cœur intègre que tu as agi; aussi t'ai-je retenu de pécher contre moi; c'est pourquoi je ne t'ai pas permis de la toucher. ⁷ Maintenant rends la femme de cet homme, car il est prophète; il priera pour toi, et tu vivras. Si tu ne la rends pas, sache que tu mourras certainement, toi et tous ceux qui t'appartiennent. "

⁸ Dès le matin, Abimélech appela tous ses serviteurs et leur rapporta toutes ces choses; et ces gens furent

30. *La montagne* : voy. vers. 17. — *Dans une des nombreuses cavernes* de cette contrée montagneuse, qui, aujourd'hui encore, servent souvent d'habitation.

31. *Pour venir vers nous*, qui consente à nous prendre pour femmes, nous qui venons d'une terre maudite (Keil); ou bien, avec la Vulg. : il n'est pas resté d'homme dans la contrée *pour venir*, etc. (Origène). Le dessein qu'elles conçoivent montre à quel point la corruption de Sodome avait atteint la famille de Lot.

37. *Moab*, c.-à-d. *issu du père* de sa mère : les Moabites habitèrent plus tard cette même contrée, après en avoir chassé les Emim (Deut. ii, 11).

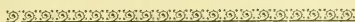
38. *Ben-Ammi*, c.-à-d. *fils de mon peuple*, de ma race, non d'un sang étranger. Les fils

d'Ammon, ou Ammonites, habitèrent plus tard au N. du pays de Moab.

Ce n'est point, comme on l'a prétendu, la haine nationale contre les Moabites et les Ammonites qui a inspiré ce récit. Ce soupçon est démenti par les faits. Nous lisons Deut. ii, 9, 19, que Dieu ordonna aux Hébreux de respecter le territoire de ces deux peuples, et cela parce qu'il l'a donné aux enfants de Lot. Si plus tard ils sont déclarés exclus de la communauté du Seigneur (Deut. xxiii, 4 sv.), ce n'est pas à cause du crime de leur origine, c'est pour ne pas s'être comportés en frères à l'égard d'Israël.

Il ne sera plus désormais question de Lot : séparé extérieurement et moralement d'Abraham, le reste de sa vie est sans rapport avec l'histoire du peuple de Dieu. Mais

30. Ascenditque Lot de Segor, et mansit in monte, duæ quoque filiæ ejus cum eo (timuerat enim manere in Segor), et mansit in spelunca ipse, et duæ filiæ ejus cum eo. 31. Dixitque major ad minorem : Pater noster senex est, et nullus virorum remansit in terra qui possit ingredi ad nos juxta morem universæ terræ. 32. Veni, inebriemus eum vino, dormiamusque cum eo, ut servare possimus ex patre nostro semen. 33. Dederunt itaque patri suo bibere vinum nocte illa : et ingressa est major, dormivitque cum patre : at ille non sensit, nec quando accubuit filia, nec quando surrexit. 34. Altera quoque die dixit major ad minorem : Ecce dormivi heri cum patre meo, demus ei bibere vinum etiam hac nocte, et dormies cum eo, ut salvemus semen de patre nostro. 35. Dederunt etiam et illa nocte patri suo bibere vinum, ingressaque minor filia, dormivit cum eo : et ne tunc quidem sensit quando concubuerit, vel quando illa surrexerit. 36. Conceperunt ergo duæ filiæ Lot de patre suo. 37. Peperitque major filium, et vocavit nomen ejus Moab : ipse est pater Moabitum usque in præsentem diem. 38. Minor quoque peperit filium, et vocavit nomen ejus Ammon, id est filius populi mei : ipse est pater Ammonitarum usque hodie.



—*— CAPUT XX. —*—

Abrahæ in Geraris peregrinanti uxor a rege tollitur, quæ ad Domini jussum cum magnis donis intacta redditur, et Abraham orante salus domui regis restituitur.



ROFECTUS inde Abraham in terram australem, habitavit inter Cades, et Sur : et peregrinatus est in Geraris. 2. Dixitque de Sara uxore sua, Soror mea est. Misit ergo Abimelech rex Geraræ, et tulit eam. 3. Venit autem Deus ad Abimelech per somnium nocte, et ait illi : En morieris propter mulierem quam tulisti : habet enim virum. 4. Abimelech vero non tetigerat eam, et ait : Domine, num gentem ignorantem et justam interficies? 5. Nonne ipse dixit mihi : Soror mea est : et ipsa ait : Frater meus est? In simplicitate cordis mei, et munditia manuum mearum feci hoc. 6. Dixitque ad eum Deus : Et ego scio quod simplici corde feceris : et ideo custodivi te ne peccares in me, et non dimisi ut tangeres eam. 7. Nunc ergo redde viro suo uxorem, quia propheta est : et orabit pro te, et vives : si autem nolueris reddere, scito quod morte morieris tu, et omnia quæ tua sunt.

8. Statimque de nocte consurgens Abimelech, vocavit omnes servos

son souvenir s'est conservé chez les Arabes de cette contrée : ils appellent la mer Morte *Bahr-Lut*, mer de Lot, et ils ont donné à un rocher en saillie sur la côte orientale le nom de *Bint-Scheich-Lut*, fille du chef Lot.

CHAP. XX.

Vers. 1. *Partit de la chénaie de Mambré, pour trouver de nouveaux pâturages. — Contrée du Midi ou Nigeb.* Après s'y être établi quelque temps, il remonta vers le nord pour faire un séjour à Gérare.

2. *C'est ma sœur* : voy. vers. 13, et comp. xii, 11-16. — *Abimélech*, c.-à-d. *père du roi*, ou *père-roi* : titre commun aux rois des Philistins, comme *Pharaon* à ceux d'Egypte. — *Envoya prendre Sara* : elle avait alors 90 ans; cet âge correspondrait, de nos jours,

à celui d'une femme de 50 ans. Peut-être le roi de Gérare désirait-il devenir le beau-frère du puissant chef nomade.

3. *Pendant la nuit*, de nuit : un certain temps s'était écoulé depuis l'enlèvement (vers. 18). — *Tu vas mourir* de la maladie dont je t'ai frappé (vers. 17).

4. *Ne s'était pas approché*, à cause de la maladie (vers. 17) que Dieu lui avait envoyée dans ce but. — *Des gens même innocents*, au point de vue des idées et des mœurs du temps; Dieu lui-même respectera cette bonne foi (vers. 6). LXX et Vulg., *des gens dans l'ignorance* (de la vraie situation morale) et justes.

6. *Retenue*, par la maladie (vers. 17).

7. *Prophète* : celui à qui Dieu parle, que Dieu inspire, son organe auprès des hommes.

saisis d'une grande frayeur. ⁹Puis Abimélech appela Abraham et lui dit : " Qu'est-ce que tu nous as fait? En quoi ai-je manqué à ton égard, que tu aies fait venir sur moi et sur mon royaume un si grand péché? Tu as fait avec moi des choses qui ne se font pas."

¹⁰Abimélech dit encore à Abraham : " A quoi as-tu pensé en agissant de la sorte? " ¹¹Abraham répondit : " Je me disais : Il n'y a sans doute aucune crainte de Dieu dans ce pays, et l'on me tuera à cause de ma femme. ¹²Et d'ailleurs elle est vraiment ma sœur; elle est fille de mon père, quoiqu'elle ne soit pas fille de ma mère, et elle est devenue ma femme. ¹³Lorsque Dieu me fit errer loin de la maison de mon père, je dis à Sara : Voici la grâce que tu me

feras : dans tous les lieux où nous arriverons, dis de moi : C'est mon frère."

¹⁴Alors Abimélech prit des brebis et des bœufs, des serviteurs et des servantes, et les donna à Abraham; et il lui rendit Sara, sa femme. ¹⁵Abimélech dit : " Mon pays est devant toi; habite où il te plaira." ¹⁶Et il dit à Sara : " Je donne à ton frère mille pièces d'argent; cela te sera un voile sur les yeux pour tous ceux qui sont avec toi et pour tous *les autres* : te voilà justifiée."

¹⁷Abraham intercédait auprès de Dieu, et Dieu guérit Abimélech, sa femme et ses servantes, et ils eurent des enfants. ¹⁸Car Jéhovah avait rendu tout sein stérile dans la maison d'Abimélech à cause de Sara, femme d'Abraham.

50 — CHAP. XXI. — Naissance d'Isaac. Eloignement d'Ismaël.
Alliance d'Abraham avec Abimélech.

Ch. XXI.



Jéhovah visita Sara, comme il l'avait dit; Jéhovah accomplit pour Sara ce qu'il avait promis. ²Sara conçut et enfanta à Abraham un fils dans sa vieillesse, au terme que Dieu lui avait marqué. ³Abraham donna au fils qui lui était né, que Sara lui avait en-

fanté, le nom d'Isaac. ⁴Et il le circoncit à l'âge de huit jours, comme Dieu le lui avait ordonné. ⁵Abraham avait cent ans à la naissance d'Isaac, son fils. ⁶Et Sara dit : " Dieu m'a donné de quoi rire; quiconque l'apprendra me sourira." ⁷Elle ajouta :

" Qui *jamais* eût dit à Abraham :
Sara allaitera des enfants?
Car j'ai donné un fils à sa vieillesse."

⁸L'enfant grandit, et on le sevrâ. | Abraham fit un grand festin le jour

9. *Péché*, ici, comme souvent ailleurs, signifie dette du péché, culpabilité. Aux yeux des païens aussi, un acte contraire en soi à la loi morale, quoique commis inconsciemment, attirait le châtement divin : témoin (Edipe).

11. sv. Sur les excuses alléguées par Abraham, voy. la note de xii, 20. — *Elle est devenue ma femme* : les mariages de ce genre, fréquents chez les anciens Orientaux, furent interdits par la loi mosaïque (*Lév.* xviii, 9, 11 al.).

13. *Dieu me fit errer* : ici, par exception. *Elohim* est suivi du verbe hébr. au pluriel : Abraham aurait-il voulu s'accommoder au langage des païens?

16. *Mille pièces d'argent*, des *sicles*, du poids de 14 gr. environ (= 2 fr. 85), si toutefois il existait des sicles à cette époque. — *Un voile sur les yeux*, c.-à-d. une réparation de ton honneur : Sara paraissait, aux yeux de tous, comme marquée d'une tache; cette tache, on ne la verra plus; le présent que je fais à Abraham prouve qu'elle n'a jamais existé; *tu es justifiée*, justice t'est rendue. Ou bien : *c'est un dédommagement*, une amende que je paie pour couvrir ma faute et la faire disparaître devant tous les gens de ta maison; *mais sur le tout, c'est toi qui es blâmable*, litt. *tu es reprise*, convaincue de faute. En deux mots : je paie l'amende, mais tu as tort. D'autres autrement.

suos : et locutus est universa verba hæc in auribus eorum, timueruntque omnes viri valde. 9. Vocavit autem Abimelech etiam Abraham, et dixit ei : Quid fecisti nobis? quid peccavimus in te, quia induxisti super me et super regnum meum peccatum grande? Quæ non debuisti facere, fecisti nobis. 10. Rursumque exposulans, ait : Quid vidisti, ut hoc faceres? 11. Respondit Abraham : Cogitavi mecum, dicens : Forsitan non est timor Dei in loco isto : et interficient me propter uxorem meam. 12. Alias autem et ^avere soror mea est, filia patris mei, et non filia matris meæ, et duxi eam in uxorem. 13. Postquam autem eduxit me Deus de domo patris mei, dixi ad eam : ^bHanc misericordiam facies mecum : In omni loco, ad quem ingrediemur, dices quod frater tuus sim.

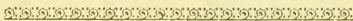
14. Tulit igitur Abimelech oves et boves, et servos et ancillas, et dedit Abraham : reddiditque illi Saram uxorem suam. 15. Et ait : Terra coram vobis est, ubicumque tibi placuerit habita. 16. Saræ autem dixit : Ecce mille argenteos dedi fratri tuo, hoc erit tibi in velamen oculorum ad omnes qui tecum sunt, et quocumque perrexeris : mementoque te prehensam.

La Vulgate semble prendre le mot *voile* dans le sens propre : ... mille pièces d'argent, pour que tu aies (achètes avec cette somme) un voile sur les yeux, et que tu le portes devant tous ceux qui sont avec toi (les gens de ta maison) et partout où tu iras : le voile était le signe d'une femme mariée; et souviens-toi que tu as été enlevée à cause de ta dissimulation.

17. *Servantes*; hébr. *amathoth*, les concubines du roi : comp. I *Sam.* xxv, 41.

18. Il existe une grande analogie, mais aussi des différences considérables entre l'incident relaté dans ce chap. et celui du chap. xii. L'arrangement conclu entre Abraham et Sara dès le commencement de leurs pérégrinations explique l'analogie; et les différences qui distinguent les deux récits ne permettent pas de supposer qu'ils se rapportent à un seul et même fait.

17. Orante autem Abraham, sanavit Deus Abimelech et uxorem, ancillasque ejus, et pepererunt. 18. Concluserat enim Dominus omnem vulvam domus Abimelech propter Saram uxorem Abraham.



—*— CAPUT XXI. —*—

Nascitur Isaac, circumciditur et ablactatur; Ismael vero cum matre domo pellitur in desertis victurus. Abimelech cum Abraham fœdus medio juramento percussit.



ISITAVIT autem Dominus Saram sicut ^apromiserat : et implevit quæ locutus est. 2. Conceptitque et ^bpeperit filium in senectute sua, tempore quo prædixerat ei Deus. 3. Vocavitque Abraham nomen filii sui, quem genuit ei Sara, Isaac : 4. et circumcidit eum octavo die, sicut ^cpræceperat ei Deus, 5. cum centum esset annorum : hac quippe ætate patris, natus est Isaac. 6. Dixitque Sara : Risum fecit mihi Deus : quicumque audierit, corripit mihi. 7. Rursumque ait : Quis auditurum crederet Abraham quod Sara lactaret filium, quem peperit ei jam sen? 8. Crevit igitur puer, et ablactatus est : fecitque Abraham grande convivium in die ablactationis ejus.

^a Supr. 17, 19 et 18, 10.

^b Gal. 4, 23. Hebr. 11, 11.

^c Supr. 17, 10. Matth. 1, 2.

CHAP. XXI.

Vers. 1. *Dit* : voy. xviii, 10.

2. *Terme marqué* : voy. xvii, 21; xviii, 10.

3. *Isaac, c.-à-d. il rit* : voy. xvii, 17 sv.; ce nom, né du contraste entre une promesse divine et une réalité impossible, proclamait à lui seul la grâce toute-puissante de Dieu.

4. *Ordonné* : voy. xvii, 9-14.

6 sv. Expression de la joyeuse surprise de Sara. — *Me sourira*; litt., *rira à moi*, se jouira avec moi; ou bien, *rira en pensant à moi*. — *Qui jamais eût cru pouvoir dire*, etc.; ou le lui a dit pourtant, car, etc. Vulgate : *qui pouvait croire que Abraham entendrait jamais cette parole : Sara allaite un enfant?*

Il semble bien que nous avons ici un petit chant, ou un fragment de chant analogue aux cantiques d'Anne (I *Sam.* ii, 1 sv.) et de la Sainte Vierge (*Luc*, i, 47 sv.).

où Isaac fut sevré. ⁹Sara vit le fils d'Agar, l'Égyptienne, qu'elle avait enfanté à Abraham, qui riait; ¹⁰et elle dit à Abraham : " Chasse cette servante et son fils; car le fils de cette servante ne doit pas hériter avec mon fils, avec Isaac. " ¹¹Cette parole causa un grand déplaisir à Abraham à cause de son fils *Ismaël*. ¹²Mais Dieu dit à Abraham : " Ne te chagrine pas à cause de l'enfant et de ta servante; quoi que Sara te demande, consens-y, car c'est d'Isaac que naîtra la postérité qui portera ton nom. ¹³Néanmoins du fils de la servante je ferai aussi une nation, parce qu'il est né de toi. "

¹⁴Abraham, s'étant levé de bon matin, prit du pain et une outre d'eau, les donna à Agar et les mit sur son épaule; *il lui remit* aussi l'enfant, et il la renvoya. Elle s'en alla, errant dans le désert de Bersabée. ¹⁵Quand l'eau qui était dans l'outre fut épuisée, elle jeta l'enfant sous l'un des arbrisseaux, ¹⁶et elle s'en alla s'asseoir vis-à-vis, à une portée d'arc; car elle disait : " Je ne veux pas voir mourir l'enfant. " Elle s'assit donc vis-à-vis, éleva la voix et pleura. ¹⁷Dieu entendit la voix de l'enfant, et l'ange de Dieu appela du ciel Agar, en disant : " Qu'as-tu, Agar? Ne crains point, car Dieu a entendu la voix de l'enfant dans le lieu où il est. ¹⁸Lève-toi, relève l'enfant, prends-le par la main, car je ferai de lui une grande nation. " ¹⁹Et Dieu lui ouvrit les yeux, et elle vit un puits d'eau; elle alla y

remplir l'outre et donna à boire à l'enfant. ²⁰Dieu fut avec l'enfant, et il grandit; il habita dans le désert et devint un tireur d'arc. ²¹Il habitait dans le désert de Pharan, et sa mère prit pour lui une femme du pays d'Égypte.

²²En ce temps-là, Abimélech, accompagné de Phicol, chef de son armée, parla ainsi à Abraham : " Dieu est avec toi dans tout ce que tu fais. ²³Jure-moi donc ici par le nom de Dieu que tu ne tromperas ni moi, ni mes enfants, ni mes petits-enfants, mais que tu auras pour moi et pour ce pays où tu séjourneras la même bienveillance dont j'ai usé envers toi. " ²⁴Abraham dit : " Je le jurerai. " ²⁵Mais *auparavant* Abraham fit des reproches à Abimélech au sujet d'un puits d'eau dont ses serviteurs s'étaient emparés de force. ²⁶Abimélech répondit : " J'ignore qui a fait cela; toi-même tu ne m'en avais pas informé, et je n'en ai entendu parler qu'aujourd'hui. " ²⁷Et Abraham prit des brebis et des bœufs, et les donna à Abimélech, et ils firent alliance entre eux. ²⁸Abraham mit à part sept jeunes brebis du troupeau, ²⁹et Abimélech lui dit : " Qu'est-ce que ces sept jeunes brebis que tu as mises à part? " ³⁰Il répondit : " Tu accepteras de ma main ces sept jeunes brebis, afin que ce soit pour moi un témoignage que j'ai creusé ce puits. " ³¹C'est pourquoi on a appelé ce lieu Bersabée, parce que c'est là qu'ils ont tous deux prêté serment. ³²*C'est ainsi qu'ils firent*

9. *Qui riait*, probablement *se moquait*, par jalousie et orgueil, du petit enfant et des hautes destinées qui lui étaient promises. Comp. *Gal.* iv, 29. D'autres, avec la Vulg., *qui jouait* familièrement avec le petit Isaac, comme avec un égal.

12. *La postérité qui portera ton nom*, ta postérité proprement dite, dont on dira simplement et absolument : C'est la postérité d'Abraham. Comp. *Rom.* ix, 7 sv. *Hébr.* xi, 18.

14. *L'enfant* : Ismaël avait alors de 15 à 16 ans. — *Le désert* qui s'étend au S. de Bersabée, la ville la plus méridionale du pays de Chanaan; elle est ainsi désignée par anticipation (vers. 31).

15. Après avoir longtemps soutenu Ismaël, fatigué et mourant de soif, Agar *le jette*, c.-à-d. le laisse s'affaïsser sous un arbrisseau.

17. *Dieu entendit* : allusion au nom d'Ismaël, c.-à-d. *Dieu entend*, Comp. xvii, 20. — *La voix*, les gémissements et les pleurs. — *De l'enfant*, litt. *du jeune garçon* (*hébr. naar*) : c'est ainsi qu'Ismaël est désigné en hébreu dans les vers. 17-20. — *L'ange de Dieu*, le même que l'ange de *Jéhovah* (xii, 7; xvi, 7). — *Dans le lieu*, au milieu du désert.

20. *Deviut un tireur d'arc*. D'autres, conservant à l'hébr. *robéh* sa signification

9. Cumque vidisset Sara filium Agar Ægyptiæ ^dludentem cum Isaac filio suo, dixit ad Abraham : 10. ^eEjice ancillam hanc, et filium ejus : non enim erit heres filius ancillæ cum filio meo Isaac. 11. Dure accepit hoc Abraham pro filio suo. 12. Cui dixit Deus : Non tibi videatur asperum super puero, et super ancilla tua : omnia quæ dixerit tibi Sara, audi vocem ejus : quia ^fin Isaac vocabitur tibi semen. 13. Sed et filium ancillæ faciam in gentem magnam, quia semen tuum est.

14. Surrexit itaque Abraham mane, et tollens panem et utrem aquæ, imposuit scapulæ ejus, tradiditque puerum, et dimisit eam. Quæ cum abiisset, errabat in solitudine Bersabee. 15. Cumque consumpta esset aqua in utre, abjecit puerum subter unam arborum, quæ ibi erant. 16. Et abiit, seditque e regione procul quantum potest arcus jacere : dixit enim : Non videbo morientem puerum : et sedens contra, levavit vocem suam et flevit. 17. Exaudivit autem Deus vocem pueri : vocavitque Angelus Dei Agar de cælo, dicens : Quid agis Agar? noli timere : exaudivit enim Deus vocem pueri de loco in quo est. 18. Surge, tolle puerum, et tene manum illius : quia in gentem magnam faciam eum. 19. ^gAperuitque oculos ejus Deus : quæ videns pu-

teum aquæ, abiit, et implevit utrem, deditque puero bibere. 20. Et fuit cum eo : qui crevit, et moratus est in solitudine, factusque est juvenis sagittarius. 21. Habitavitque in deserto Pharan, et accepit illi mater sua uxorem de terra Ægypti.

22. Eodem tempore dixit Abimelech, et Phicol princeps exercitus ejus ad Abraham : Deus tecum est in universis quæ agis. 23. Jura ergo per Deum, ne noceas mihi, et posteris meis, stirpique meæ : sed juxta misericordiam, ^hquam feci tibi, facies mihi, et terræ in qua versatus es advena. 24. Dixitque Abraham : Ego jurabo. 25. Et increpavit Abimelech propter puteum aquæ quem vi abstulerant servi ejus. 26. Responditque Abimelech : Nescivi quis fecerit hanc rem : sed et tu non indicasti mihi, et ego non audivi præter hodie. 27. Tulit itaque Abraham oves et boves, et dedit Abimelech : percusseruntque ambo fœdus. 28. Et statuit Abraham septem agnas gregis seorsum. 29. Cui dixit Abimelech : Quid tibi volunt septem agnæ istæ, quas stare fecisti seorsum? 30. At ille : Septem, inquit, agnas accipies de manu mea : ut sint mihi in testimonium, quoniam ego fodi puteum istum. 31. Idcirco vocatus est locus ille Bersabee : quia ibi uterque juravit.

^h Supr. 20, 13.

ordinaire, traduisent, *s'étant fortifié* (Vulg., *devenu jeune homme*), il fut archer. La promesse de xvi, 10-12 commence à s'accomplir.

21. *Pharan* : voy. xiv, 6.

22. *En ce temps-là*, pendant qu'Abraham séjournait à Bersabée. — *Abimelech*, roi des Philistins (xx, 2), voyant s'accroître chaque jour la prospérité d'Abraham, voulut s'assurer pour lui et ses descendants l'amitié de cet homme béni de Dieu. Il vint donc le trouver à Bersabée, avec *Phicol*, qui devait servir de témoin.

23. *Tu ne tromperas* (Vulg. *tu ne feras de mal*) : Abimelech avait quelque raison de se défier d'Abraham (ch. xv). — *La même bienveillance* : voy. xx, 14 sv.

26. De la réponse d'Abimelech et de ce

qui suit, il résulte clairement que le puits fut restitué à Abraham.

27. En acceptant les présents d'Abraham, Abimelech s'engageait à observer fidèlement l'alliance.

31. *On a appelé*, plus tard, lorsqu'on y construisit une ville, etc. — *Bersabée* (hébr. *beer-schéba*) signifie en même temps *puits des sept* et *puits du serment*. Dans tout serment le nombre sept, nombre sacré par excellence (sans doute en souvenir des sept jours de la création), jouait un rôle : immolation de sept victimes, ou bien sept témoins présents, ou bien encore sept choses offertes en don (comp. Hérod. III, 8). Aussi est-ce du mot qui veut dire *sept* (*schéba*) que les Hébreux avaient formé celui qui veut dire *prêter serment* (*schaba*).

alliance à Bersabée. Après quoi Abimélech se leva avec Phicol, chef de son armée, et ils retournèrent au pays des Philistins.

³³ Abraham planta un tamaris à Bersabée, et il invoqua là le nom de Jéhovah, Dieu éternel; ³⁴ et il séjourna longtemps dans le pays des Philistins.

QUATRIÈME STADE DE LA VIE D'ABRAHAM.

1^o — CHAP. XXII. — Sacrifice d'Isaac. Descendants de Nachor.

Chap.
XXII.



Près cela, Dieu mit Abraham à l'épreuve et lui dit : " Abraham! " Il répondit : " Me voici. " ² Et Dieu dit : " Prends ton fils, ton unique, celui que tu aimes, Isaac, et va-t'en au pays de Moria, et là offre-le en holocauste sur l'une des montagnes que je t'indiquerai. " ³ Abraham se leva de bon matin, et ayant sellé son âne, il prit avec lui deux de ses serviteurs et son fils Isaac; il fendit le bois de l'holocauste et partit pour aller au lieu que Dieu lui avait dit.

⁴ Le troisième jour, Abraham, levant les yeux, aperçut le lieu de loin; ⁵ et il dit à ses serviteurs : " Restez ici avec l'âne; moi et l'enfant nous voulons aller jusque-là et adorer, puis nous reviendrons vers vous. " ⁶ Et Abraham prit le bois de l'holocauste, et le mit sur Isaac, son fils; lui-même portait dans sa main le feu et le

couteau, et ils s'en allèrent tous deux ensemble. ⁷ Isaac dit à Abraham, son père : " Mon père! " Il répondit : " Me voici, mon fils. " Et Isaac dit : " Voilà le feu et le bois; mais où est l'agneau pour l'holocauste? " ⁸ Abraham répondit : " Dieu verra à trouver l'agneau pour l'holocauste, mon fils. " Et ils allaient tous deux ensemble.

⁹ Lorsqu'ils furent arrivés au lieu que Dieu lui avait désigné, Abraham y éleva l'autel et arrangea le bois; puis il lia Isaac, son fils, et le mit sur l'autel. ¹⁰ Et Abraham étendit la main et prit le couteau pour égorger son fils. ¹¹ Alors l'ange de Jéhovah lui cria du ciel : " Abraham! Abraham! " Il répondit : " Me voici. " ¹² Et l'ange dit : " Ne porte pas la main sur l'enfant et ne lui fais rien; car je sais maintenant que tu crains Dieu et que tu ne m'as pas refusé ton

³². *Au pays des Philistins* proprement dit, lequel était situé le long de la côte. Dans ce sens strict, Bersabée n'en faisait pas partie. Mais comme les Philistins étendaient jusque là leurs courses nomades et y faisaient des séjours plus ou moins longs, Abimélech regardait comme lui appartenant Bersabée et les pâturages environnants : ce qui justifie l'expression en apparence contradictoire du vers. 34.

³³. *Un tamaris* (Vulg. *un bois*), arbre très vivace, au feuillage toujours vert : symbole de l'inaltérable fidélité du Dieu éternel envers Abraham et sa postérité. Selon d'autres, le tamaris devait être un signe durable de l'alliance qu'Abraham avait contractée avec Abimélech.

³⁴. *Séjourna longtemps* : après la catastrophe de Sodome, Abraham avait quitté Hébron pour s'établir dans le désert entre Cadès et Sur (xx, 1); de là il s'était rendu à Gêrê, puis à Bersabée. C'est probablement dans cette dernière ville (d'autres disent : à

Gêrê) que naquit Isaac. Le saint patriarche ne revint à Hébron que longtemps après, pour faire les funérailles de Sara (xxiii, 2).

CHAP. XXII.

Vers. 1. *Après cela* : plusieurs années après; Isaac était devenu un jeune homme capable de porter un fardeau. — *Mit à l'épreuve* (litt. *tenta*) la foi d'Abraham, non pour la faire succomber, mais pour l'exercer dans une lutte suprême et la faire triompher. — *Il lui dit*, sans doute pendant la nuit : comp. vers. 3. — *Me voici* : Abraham a reconnu la voix de celui qui plusieurs fois déjà lui avait parlé.

². *Prends ton fils, ton unique* : le sacrifice exigé d'Abraham est l'image de celui de Dieu envers l'humanité. — *Pays de Moria*, la contrée montueuse qui entoure Jérusalem, laquelle avait pour centre la colline appelée Moria (c.-à-d. *apparition de Jéhovah*) à cause du fait que l'on va raconter. Telle est du moins la tradition juive, attestée par l'au-

32. Et inierunt fœdus pro puteo juramenti.

33. Surrexit autem Abimelech, et Phicol princeps exercitus ejus, reversique sunt in terram Palæstinorum. Abraham vero plantavit nemus in Bersabee, et invocavit ibi nomen Domini Dei æterni. 34. Et fuit colonus terræ Palæstinorum diebus multis.

—*— CAPUT XXII. —*—

Fides, et obedientia Abrahæ in filii sui præcepta immolatione probatur, sed ab ipsius immolatione prohibetur ab Angelo, promissionesque ei denuo ob hanc insignem obedientiam confirmantur, et filii Nachor fratris Abrahæ numerantur.



UÆ postquam gesta sunt, tentavit^a Deus Abraham, et dixit ad eum : Abraham, Abraham. At ille respondit : Adsum. 2. Ait illi : Tolle filium tuum unigenitum, quem diligis, Isaac, et vade in terram visionis : atque ibi offeres eum in holocaustum super unum montium quem monstravero tibi. 3. Igitur Abraham de nocte consurgens, stravit asinum suum : ducens secum duos juvenes, et Isaac filium

suum : cumque concidisset ligna in holocaustum, abiit ad locum quem præceperat ei Deus.

4. Die autem tertio, elevatis oculis, vidit locum procul : 5. dixitque ad pueros suos : Expectate hic cum asino : ego et puer illuc usque properantes, postquam adoraverimus, revertemur ad vos. 6. Tulit quoque ligna holocausti, et imposuit super Isaac filium suum : ipse vero portabat in manibus ignem et gladium. Cumque duo pergerent simul, 7. dixit Isaac patri suo : Pater mi. At ille respondit : Quid vis fili? Ecce, inquit, ignis et ligna : ubi est victima holocausti? 8. Dixit autem Abraham : Deus providebit sibi victimam holocausti, fili mi. Pergebant ergo pariter.

9. Et venerunt ad locum quem ostenderat ei Deus, in quo ædificavit altare, et desuper ligna composuit : cumque alligasset Isaac filium suum, posuit eum in altare superstruem lignorum. 10. ^b Extenditque manum, et arripuit gladium, ut immolaret filium suum. 11. Et ecce Angelus Domini de cœlo clamavit, dicens : Abraham, Abraham. Qui respondit : Adsum. 12. Dixitque ei : Non extendas manum tuam super

^b Jac. 2, 21.

teur du second livre des Paralipomènes, qui appelle *Moria* la colline sur laquelle fut bâti le temple de Jérusalem (iii, 1, comp. à II Sam. xxiv, 16 sv.). Le lieu précis du sacrifice serait le rocher que domine la splendide coupole de la mosquée d'Omar. — *En holocauste* : les sacrifices humains étaient en usage chez tous les peuples environnants. Comme la suite le montrera, Dieu ne voulait que le sacrifice intérieur, c.-à-d. qu'Isaac lui fut offert, mais non réellement immolé. Toutefois l'ordre divin était conçu en termes tels qu'Abraham ne pouvait l'entendre que d'un véritable holocauste; et c'est en cela que consistait l'épreuve à laquelle Dieu le soumit.

3. *Abraham*, sachant que Dieu a le droit de reprendre ses propres dons, *se leva*, etc.

4. *Le 3^e jour* : trois petites journées de marche séparaient Bersabee de Moria.

5. *Nous reviendrons* : l'issue de l'événement était absolument ignorée d'Abraham. Mais il savait par la parole de Dieu qu'Isaac

devait être le père de la postérité promise, et il “ estimait, dit l'épître aux Hébreux (xi, 19), que Dieu a la puissance même de ressusciter les morts; aussi recouvra-t-il Isaac par une sorte de résurrection.”

6. *Mit le bois sur Isaac* : comp. Jean, xix, 17.

7. *Me voici*, LXX et Vulg., *que veux-tu?* — *L'agneau* : comp. Jean, i, 29.

8. *Verra à trouver*; ou, avec la Vulg., *se pourvoira lui-même de la victime pour l'holocauste*.

12. *Je sais maintenant* qu'il n'y a rien qu'Abraham ne soit capable de donner à son Dieu. De même le sacrifice du Golgotha doit nous prouver qu'il n'y a rien que Dieu ne soit capable, c.-à-d. n'ait la volonté et le pouvoir de donner à l'homme (Rom. viii, 32). — *Tu ne m'as pas refusé*; LXX et Vulg., *tu n'as pas épargné ton fils à cause de moi*. Comp. Matth. x, 37; Luc, xiv, 26. L'ange de Jéhovah parle comme étant Jéhovah lui-même.

fil, ton unique.” ¹³Abraham, ayant levé les yeux, vit derrière lui un bélier pris dans un buisson par les cornes; il alla prendre le bélier et l’offrit en holocauste à la place de son fils. ¹⁴Et Abraham nomma ce lieu : “Jéhovah verra,” d’où l’on dit aujourd’hui : “Sur la montagne de Jéhovah, il sera vu.”

¹⁵L’ange de Jéhovah appela du ciel Abraham une seconde fois, en disant : ¹⁶“Je t’ai juré par moi-même, dit Jéhovah : parce que tu as fait cela, et que tu ne m’as pas refusé ton fils, ton unique, ¹⁷je te bénirai; je te donnerai une postérité nombreuse comme les étoiles du ciel et comme le sable qui est au bord de la mer, et ta postérité possédera la porte de ses

ennemis. ¹⁸En ta postérité seront bénies toutes les nations de la terre, parce que tu as obéi à ma voix.”

¹⁹Abraham retourna vers ses serviteurs, et s’étant levés, ils s’en allèrent ensemble à Bersabée. Et Abraham habita à Bersabée.

²⁰Après cela, on apporta à Abraham cette nouvelle : “Melcha a aussi enfanté des fils à Nachor, ton frère : ²¹Hus, son premier-né, Buz, son frère, Camuel, père d’Aram, ²²Cased, Azau, Pheldas, Jedlaph et Bathuel.” ²³Bathuel fut père de Rebecca. Ce sont là les huit fils que Melcha enfanta à Nachor, frère d’Abraham. ²⁴Sa concubine, nommée Roma, eut aussi des enfants : Tabée, Gaham, Taas et Maacha.

20 — CHAP. XXIII. — Mort de Sara; elle est inhumée dans la caverne de Macpéla.

Chap.
XXIII.



Ara vécut cent vingt-sept ans : telles sont les années de sa vie. ²Sara mourut à Qiriath-Arbé, qui est Hébron, dans le pays de Chanaan; et Abraham vint pour faire le deuil de Sara et pour la pleurer.

³Puis Abraham se leva d’auprès du corps, et parla ainsi aux fils de Heth :

“Je suis un étranger et un hôte parmi vous; accordez-moi de posséder chez vous un lieu de sépulture, afin que je puisse ôter de devant moi mon mort et l’enterrer.” ⁵Les fils de Heth répondirent à Abraham en lui disant : ⁶“Ecoute-nous, mon seigneur; tu es un prince de Dieu au milieu de nous; enterre ton mort dans la plus

¹⁴. *Jéhovah verra* le besoin et saura y pourvoir (vers. 8). — *Il (Jéhovah) sera vu*, se manifestera : où Dieu intervient pour secourir, il se manifeste, il est censé vu lui-même. D’autres avec la Vulg., *sur la montagne, le Seigneur pourvoir* : proverbe fréquent dans la bouche de ceux qui, se trouvant dépourvus de ressources, s’en remettaient à la providence de Dieu (S. Jérôme).

C’est sur le mont Moria que, sous l’économie de la Loi, seront immolées à Jéhovah toutes les victimes figuratives; c’est là que, la plénitude des temps étant venue, Dieu le Père immolera son fils unique pour l’expiation des péchés du monde. Tous les Pères, à la suite de S. Paul (*Hébr.* xi, 19), ont vu dans Isaac une figure de Jésus-Christ.

¹⁶. *J’ai juré par moi-même* : cette solennelle et dernière promesse faite à Abraham confirme, en les réunissant, toutes les précédentes. Voy. *Hébr.* vi, 13 sv.

¹⁷. *Possédera la porte*, triomphera de ses

ennemis (les Chananéens tout d’abord), et prendra de force leurs villes.

¹⁸. *Toutes les nations seront bénies*. Comme la forme verbale (*hithbârakou*) n’est pas la même que celle (*nîberekou*) de xii, 3, plusieurs traduisent ici, *se béniront*, se souhaiteront mutuellement de participer à la grande bénédiction répandue sur ta postérité. Ne serait-ce pas dans cette circonstance qu’Abraham tressaillit pour voir le jour du Messie (*Jean*, viii, 56)?

²⁰ sv. Sorti victorieux de l’épreuve imposée à sa foi, Abraham a rempli sa vocation; il n’a plus longtemps à rester sur la terre. Avant de le faire disparaître de l’histoire, l’auteur de la Genèse insère ici la liste des enfants de son frère Nachor (au nombre de 12, comme ceux d’Ismaël et de Jacob), et prépare ainsi ce qu’il racontera plus tard, non seulement du mariage d’Isaac avec Rebecca (ch. xxiv), mais encore de celui de Jacob avec les filles de Laban, frère de Rebecca. — *Melcha a aussi*, comme Sara.

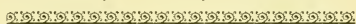
puerum, neque facias illi quidquam : nunc cognovi quod times Deum, et non peperisti unigenito filio tuo propter me. 13. Levavit Abraham oculos suos, viditque post tergum arietem inter vepres hærentem cornibus, quem assumens obtulit holocaustum pro filio. 14. Appellavitque nomen loci illius, Dominus videt. Unde usque hodie dicitur : In monte Dominus videbit.

15. Vocavit autem Angelus Domini Abraham secundo de cælo, dicens : 16. ^c Per memetipsum juravi, dicit Dominus : quia fecisti hanc rem, et non peperisti filio tuo unigenito propter me : 17. benedicam tibi, et multiplicabo semen tuum sicut stellas cæli, et velut arenam quæ est in littore maris : possidebit semen tuum portas inimicorum suorum, 18. et ^a BENEDICENTUR in semine tuo omnes gentes terræ, quia obedisti voci meæ.

19. Reversus est Abraham ad pueros suos, abieruntque Bersabee simul, et habitavit ibi.

20. His ita gestis, nuntiatum est Abrahæ quod Melcha quoque genuisset filios Nachor fratri suo,

21. Hus primogenitum, et Buz fratrem ejus, et Camuel patrem Syrorum, 22. et Cased, et Azau, Pheldas quoque et Jedlaph, 23. ac Bathuel, de quo nata est Rebecca : octo istos genuit Melcha, Nachor fratri Abrahæ. 24. Concubina vero illius, nomine Roma, peperit Tabee, et Gaham, et Tahas, et Maacha.



—*— CAPUT XXIII. —*—

Sara mortua plangitur, atque in spelunca duplici, quam Abraham ab Ephron cum agro præsentis emit pecunia, sepelitur.



IXIT autem Sara centum viginti septem annis. 2. Et mortua est in civitate Arbee, quæ est Hebron, in terra Chanaan : venitque Abraham ut plangeret, et fleret eam.

3. Cumque surrexisset ab officio funeris, locutus est ad filios Heth, dicens : 4. Advena sum et peregrinus apud vos : date mihi jus sepulcris vobiscum, ut sepeliam mortuum meum. 5. Responderunt filii Heth, dicentes : 6. Audi nos domine, princeps Dei es apud nos : in electis sepulcris nostris sepeli mortuum

21. *Hus* : voy. x, 23. — *Buz*, tribu arabe, voisine du pays d'Edoim, et à laquelle appartenait Eliu, un des amis de Job (*Job*, xxxii, 2). — *Aram*, probablement une des tribus araméennes.

22. *Cased*, peut-être le père de la tribu de Bédouins pillards mentionnée *Job*, i, 17. — *Azau*, etc. : inconnu.

24. *Sa concubine*, femme du second rang. — *Tabee*, *Gaham*, *Taas* : inconnus. — *Maacha*, nom d'une tribu araméenne dans le voisinage du mont Hermon (*Deut*, iii, 14; *Jos*, xii, 5. Comp. I *Par*, xix, 6).

CHAP. XXIII.

1. Sara est la seule femme dont la Bible mentionne la durée de la vie; cela, à raison de sa dignité spéciale : elle est la mère du fils de la promesse, et par suite la mère de tous les croyants (I *Pier*, iii, 6). C'est aussi à l'occasion de sa mort que le texte sacré parle pour la première fois de sépulture.

2. *Qiriath-Arbé*, c.-à-d. *ville d'Arbé*, com-

me traduit la Vulg. Arbé était un héros chanaanéen, père d'Enac (*Jos*, xiv, 15). — *Dans le pays de Chanaan* : Sara reposera dans le pays de la promesse. — *Abraham vint* : de Bersabée? Il aurait donc été absent lorsque Sara mourut. Plus probablement ces mots signifient qu'il s'était retiré dans la tente de Sara pendant les jours de son deuil (comp. xxiv, 67).

3. *D'après du corps*; litt. *de son mort*, c.-à-d., le devoir du deuil accompli. — *Aux fils de Heth* (voy. x, 15), rassemblés selon l'usage à la porte de la ville. La tribu de ce nom était alors maîtresse d'Hébron et de son territoire.

6. *Un prince de Dieu*, un homme que la faveur divine a rendu riche et puissant. — *Dans le plus beau*; litt. *le choix*, le sépulcre choisi par toi. — *Son sépulcre* : chaque famille avait le sien; cette offre prouve que les Héthéens avaient Abraham en haute estime; mais le pieux patriarche n'aurait pas voulu que les restes de Sara fussent mêlés avec ceux des païens.

beau de nos sépulcres; aucun de nous ne te refusera son sépulcre pour y déposer ton mort." ⁷ Alors Abraham se leva, et se prosternant devant le peuple du pays, devant les fils de Heth, ⁸ il leur dit : " Si vous voulez que j'ôte mon mort de devant moi pour l'enterrer, écoutez-moi et priez pour moi Ephron, fils de Séor, ⁹ de me céder la caverne de Macpéla, qui lui appartient et qui est au bout de son champ, de me la céder en votre présence pour l'argent qu'elle vaut, comme un lieu de sépulture qui soit à moi." ¹⁰ Or Ephron était assis au milieu des fils de Heth. Ephron le Héthéen répondit à Abraham en présence des fils de Heth, de tous ceux qui entraient par la porte de sa ville; il lui dit : ¹¹ " Non, mon seigneur, écoute-moi : je te donne le champ et je te donne la caverne qui s'y trouve; je te la donne aux yeux des fils de mon peuple; enterre ton mort." ¹² Abraham se prosterna devant le peuple du pays, ¹³ et il parla ainsi à Ephron en présence du peuple du pays : " Qu'il te plaise seulement de

m'écouter : je donne le prix du champ; reçois-le de moi, et j'enterrerai là mon mort." ¹⁴ Ephron répondit à Abraham en lui disant : ¹⁵ " Mon seigneur, écoute-moi : une terre de quatre cents sicles d'argent, entre moi et toi, qu'est-ce que cela? Enterre ton mort." ¹⁶ Abraham, ayant entendu Ephron, lui pesa l'argent qu'il avait dit en présence des fils de Heth, *savoir* quatre cents sicles d'argent ayant cours chez le marchand.

¹⁷ Ainsi le champ d'Ephron qui est à Macpéla vis-à-vis de Mambré, le champ et la caverne qui s'y trouve, ainsi que les arbres qui étaient dans le champ et dans ses confins tout autour, ¹⁸ devinrent la propriété d'Abraham aux yeux des fils de Heth, de tous ceux qui entraient par la porte de la ville. ¹⁹ Après cela, Abraham enterra Sara, sa femme, dans la caverne de Macpéla, vis-à-vis de Mambré qui est Hébron, dans le pays de Chanaan. ²⁰ Le champ, avec la caverne qui s'y trouve, demeura *donc* à Abraham en toute propriété, comme lieu de sépulture, provenant des fils de Heth.

3^o — CHAP. XXIV. — Mariage d'Isaac avec Rebecca.

Chap.
XXIV.



Abraham était vieux, avancé en âge, et Jéhovah l'avait béni en toutes choses. ² Et Abraham dit à son serviteur, l'intendant de sa maison, qui administrait

tous ses biens : " Mets ta main sous ma cuisse, ³ et je te ferai jurer par Jéhovah, Dieu du ciel et Dieu de la terre, que tu ne prendras pas pour mon fils une femme parmi les filles

8. *Ephron*, probablement le chef de la ville (vers. 10).

9. *Macpéla* signifie *double* (c'est ainsi que traduit la Vulg.), soit que la caverne eût deux ouvertures, soit qu'il s'y trouvât plusieurs enfoncements.

10. *Était assis*; Vulg., *habitait*. — *Tous ceux qui entraient* (ailleurs *sortaient*) *par la porte de la ville*, tous les *citoyens*, ou les *bourgeois*.

11 sv. *Je te la donne* : simple formule de politesse orientale. Aujourd'hui encore les Arabes s'expriment de la même manière, soit pour recevoir, en retour de ce qu'ils *donnent* ainsi, un présent beaucoup plus considérable, soit pour poser un point de départ et débattre ensuite le prix qu'ils veulent obtenir. Abraham ne s'y trompe pas; il insistera

donc pour *payer*, et Ephron trouvera le moyen de lui fixer un chiffre dépassant trois fois la valeur du bien cédé.

15. *Sicles* : voy. xx, 16. — *Qu'est-ce que cela* pour des gens riches comme nous? Une somme si minime ne vaut pas la peine d'être payée.

16. *Entendu*; Keil, *compris* la véritable pensée d'Ephron. — *Pesa*, et non *compta* : les sicles n'étaient sans doute pas encore des pièces de monnaie proprement dites, mais de petits morceaux d'argent d'un poids déterminé, ce qui leur donnait cours dans le commerce.

17. *Vis-à-vis*, à l'est de Mambré : cette chénaïe, partie du territoire d'Hébron (vers. 19), se trouvait probablement à l'O. de la ville.

tuum : nullusque te prohibere poterit quin in monumento ejus sepelias mortuum tuum. 7. Surrexit Abraham, et adoravit populum terræ, filios videlicet Heth : 8. dixitque ad eos : Si placet animæ vestræ ut sepeliam mortuum meum, audite me, et intercedite pro me apud Ephron filium Seor : 9. ut det mihi speluncam duplicem, quam habet in extrema parte agri sui : pecunia digna tradat eam mihi coram vobis in possessionem sepulcri. 10. Habitabat autem Ephron in medio filiorum Heth. Responditque Ephron ad Abraham cunctis audientibus qui ingrediebantur portam civitatis illius, dicens : 11. Nequaquam ita fiat, domine mi, sed tu magis ausculta, quod loquor : Agrum trado tibi, et speluncam, quæ in eo est, præsentibus filiis populi mei, sepeli mortuum tuum. 12. Adoravit Abraham coram populo terræ. 13. Et locutus est ad Ephron circumstante plebe : Quæso, ut audias me : Dabo pecuniam pro agro : suscipe eam, et sic sepeliam mortuum meum in eo. 14. Responditque Ephron : 15. Domine mi, audi me : Terra, quam postulas, quadringentis siclis argenti valet : istud est pretium inter me et te : sed quantum est hoc? sepeli mortuum tuum. 16. Quod cum audisset Abraham, appendit pecuniam, quam Ephron postulaverat, audientibus filiis Heth,

quadringentossiclos argenti probatæ monetæ publicæ.

17. Confirmatusque est ager quondam Ephronis, in quo erat spelunca duplex, respiciens Mambre, tam ipse, quam spelunca, et omnes arbores ejus in cunctis terminis ejus per circuitum, 18. Abrahæ in possessionem, videntibus filiis Heth, et cunctis qui intrabant portam civitatis illius. 19. Atque ita sepelivit Abraham Saram uxorem suam in spelunca agri duplici, quæ respiciebat Mambre, ^a hæc est Hebron in terra Chanaan. 20. Et confirmatus est ager, et antrum, quod erat in eo, Abrahæ in possessionem monumenti a filiis Heth.

^a Infra 35, 27.

—*— CAPUT XXIV. —*—

Servus Abrahæ ab ipso adjuratus, et in Mesopotamiam ad quærendam uxorem Isaac missus, signo a Domino petito, Rebeccam invenit, et, habito parentum ac fratris ipsiusque consensu, adducit ad Isaac : quam ille ducit in uxorem, et ita super matris morte accipit consolationem.



RAT autem Abraham senex, dierumque multorum : et Dominus in cunctis benedixit ei. 2. Dixitque ad servum seniore domus suæ, qui præerat omnibus quæ habebat : ^a Pone manum tuam subter femur meum, 3. ut adjurem te per Dominum, Deum cæli et terræ, ut

^a Infra 47, 29.

19. En choisissant pour sa femme et pour lui un lieu de sépulture dans une terre étrangère, Abraham donna un nouveau témoignage de sa foi aux promesses divines. Cet acte de foi, Isaac et Rebecca, Lia et Jacob le renouvelèrent de la même manière.

L'emplacement de la grotte de Macpéla à l'E. d'Hebron est parfaitement connu. Une mosquée, dont l'entrée est interdite aux chrétiens, enferme aujourd'hui les tombeaux des patriarches qui, croit-on, n'ont jamais été violés.

CHAP. XXIV.

Vers. 1. *Béni en toutes choses*, Abraham n'a plus qu'une chose à désirer, c'est que le

mariage d'Isaac, alors âgé de 40 ans, assure la transmission des promesses divines.

2. *Son serviteur*, probablement Eliézer (xv, 2). — *L'intendant*, litt. *l'ancien*, le plus ancien (Vulg.), ce qui se rapporte moins à l'âge qu'à la dignité. — *Sous ma cuisse* : acte symbolique dont la signification paraît être que celui qui prête ce serment sera tenu, non seulement vis-à-vis de celui à qui le serment a été prêté, mais encore vis-à-vis de ses fils, de sa postérité. Cette forme d'adjuration ne se retrouve plus que xlvii, 29. Comp. xlvii, 26.

3. *Par Jéhovah*, etc. : par le Dieu de l'alliance et des promesses et le Dieu créateur. *Tu ne prendras pas*, au cas où je mourrais avant toi. — *Chananéens*, condamnés à disparaître du pays.

des Chananéens, au milieu desquels j'habite; 4mais ce sera dans mon pays et dans ma patrie que tu iras prendre une femme pour mon fils, pour Isaac." 5Le serviteur lui répondit : " Peut-être la femme ne voudrait-elle pas me suivre dans ce pays; devrai-je ramener ton fils dans le pays d'où tu es sorti? " 6Abraham lui dit : " Garde-toi de ramener là mon fils! 7 Le Seigneur, le Dieu du ciel, qui m'a pris de la maison de mon père et du pays de ma naissance, qui m'a parlé et qui m'a fait serment en disant : Je donnerai ce pays à ta postérité, lui-même enverra son ange devant toi, et tu prendras de là une femme pour mon fils. 8 Si la femme ne veut pas te suivre, tu seras dégagé de ce serment que je te demande; mais tu ne ramèneras pas là mon fils. " 9 Alors le serviteur mit sa main sous la cuisse d'Abraham, son maître, et lui jura ce qu'il demandait.

10 Le serviteur prit dix des chameaux de son maître, et il se mit en route; or il avait à sa disposition tous les biens de son maître. S'étant levé, il alla en Mésopotamie, à la ville de Nachor. 11 Il fit ployer les genoux aux chameaux hors de la ville, près d'un puits, vers le soir, à l'heure où les femmes sortent pour puiser de l'eau. 12 Et il dit : " Seigneur, Dieu d'Abraham, mon maître, veuillez me faire rencontrer aujourd'hui *ce que je désire*, et usez de bonté envers mon maître Abraham. 13 Voici que je me tiens près de la source, et les filles des habitants de la ville vont sortir pour puiser de l'eau. 14 Que la jeune fille à laquelle je dirai : Penche ta cruche, je te prie, pour que je boive,

— et qui répondra : Bois, et je donnerai aussi à boire à tes chameaux,— soit celle que vous avez destinée à votre serviteur Isaac! Et par là je connaîtrai que vous avez usé de bonté envers mon maître. "

15 Il n'avait pas encore fini de parler, et voici que sortit, sa cruche sur l'épaule, Rebecca, fille de Bathuel, fils de Melcha, femme de Nachor, frère d'Abraham. 16 La jeune fille était fort belle de figure; elle était vierge, et nul homme ne l'avait connue. Elle descendit à la source, remplit sa cruche et remonta. 17 Le serviteur courut au-devant d'elle et dit : " Permits que je boive un peu d'eau de ta cruche. " 18 Elle répondit : " Bois, mon seigneur; " et s'empressant d'abaisser sa cruche sur sa main, elle lui donna à boire. 19 Quand elle eut achevé de lui donner à boire, elle dit : " Je puiserai aussi *de l'eau* pour les chameaux, jusqu'à ce qu'ils aient assez bu. " 20 Et elle se hâta de vider sa cruche dans l'abreuvoir, et courut encore au puits pour puiser, et elle puisa pour tous les chameaux. 21 L'homme la considérait en silence, se demandant si Jéhovah avait fait réussir son voyage, ou non.

22 Quand les chameaux eurent fini de boire, il prit un anneau d'or du poids d'un demi-sicle, et deux bracelets du poids de dix sicles d'or, 23 et, *les ayant donnés à Rebecca*, il dit : " De qui es-tu fille? Dis-le-moi. Y a-t-il dans la maison de ton père une place où nous puissions passer la nuit? " 24 Elle répondit : " Je suis fille de Bathuel, le fils de Melcha, qu'elle enfanta à Nachor. " 25 Elle ajouta : " Il y a chez nous de la paille et du four-

4. *Patrie*, probablement *Haran* (xii, 1).

10. *Il avait à sa disposition* (litt. *dans sa main*) : il pouvait disposer en toute liberté des biens de son maître. LXX et Vulg., *emportant avec lui de tous les biens de son maître*. — *Mésopotamie*; hébr. *Aram-Naharain*, c.-à-d. *Syrie des deux fleuves*, toute la contrée qui s'étend entre l'Euphrate et le Tigre, et appelée plus tard Mésopotamie. Le nom *Naharina* dans les inscriptions

égyptiennes désigne probablement ce pays. — *Ville de Nachor*, *Haran* (xi, 31) : comp. xxvii, 43 et xxviii, 10.

11. *Il fit ployer les genoux aux chameaux*, pour les décharger et les mettre au repos. — *Près d'un puits* : ce puits existe encore près de Haran, et, comme au temps d'Abraham, les troupeaux s'y rassemblent, et les femmes viennent le soir et le matin s'y approvisionner d'eau.

non accipias uxorem filio meo de filiabus Chananæorum, inter quos habito : 4. sed ad terram et cognitionem meam proficiscaris, et inde accipias uxorem filio meo Isaac. 5. Respondit servus : Si noluerit mulier venire mecum in terram hanc, numquid reducere debeo filium tuum ad locum, de quo tu egressus es? 6. Dixitque Abraham : Cave nequando reducas filium meum illuc. 7. Dominus Deus cœli, qui tulit me de domo patris mei, et de terra nativitatis meæ, qui locutus est mihi, et iuravit mihi, dicens : ^bSemini tuo dabo terram hanc : ipse mittet Angelum suum coram te, et accipies inde uxorem filio meo. 8. Sin autem mulier noluerit sequi te, non teneberis iuramento : filium meum tantum ne reducas illuc. 9. Posuit ego servus manum sub femore Abraham domini sui, et iuravit illi super sermone hoc.

10. Tulitque decem camelos de grege domini sui, et abiit, ex omnibus bonis ejus portans secum, profectusque perrexit in Mesopotamiam ad urbem Nachor. 11. Cumque camelos fecisset accumbere extra oppidum juxta puteum aquæ vespere, tempore quo solent mulieres egredi ad hauriendam aquam, dixit: 12. Domine Deus domini mei Abraham, occurre, obsecro, mihi hodie, et fac misericordiam cum domino meo Abraham. 13. Ecce ego sto prope fontem aquæ, et filiæ habitatorum hujus civitatis egredientur ad hauriendam aquam. 14. Igitur puella, cui ego dixerò: Inclina hydriam tuam ut bibam: et illa responderit,

Bibe, quin et camelis tuis dabo potum : ipsa est, quam præparasti servo tuo Isaac : et per hoc intelligam quod feceris misericordiam cum domino meo.

15. Necdum intra se verba com-
pleverat, et ecce Rebecca egre-
diebatur, filia Bathuel, filii Mel-
chæ uxoris Nachor fratris Abra-
ham, habens hydriam in scapula
sua : 16. puella decora nimis, vir-
goque pulcherrima, et incognita
viro : descenderat autem ad fon-
tem, et impleverat hydriam, ac
revertebatur. 17. Occurritque ei
servus, et ait : Pauxillum aquæ
mihi ad bibendum præbe de hy-
dria tua. 18. Quæ respondit : Bibe
domine mi : celeriterque deposuit
hydriam super ulnam suam, et
dedit ei potum. 19. Cumque ille
bibisset, adjecit : Quin et camelis
tuis hauriam aquam, donec cuncti
bibant. 20. Effundensque hydriam
in canalibus, recurrit ad puteum ut
hauriret aquam : et haustam omni-
bus camelis dedit.

21. Ipse autem contemplabatur eam tacitus, scire volens utrum prosperum iter suum fecisset Dominus, an non. 22. Postquam autem biberunt cameli, protulit vir in aureas aureas, appendentes siclos duos, et armillas totidem pondo siclorum decem. 23. Dixitque ad eam: Cujus es filia? indica mihi: est in domo patris tui locus ad manendum? 24. Quæ respondit: Filia sum Bathuelis, filii Melchæ, quem peperit ipsi Nachor. 25. Et addidit, dicens: Palearium quoque et fœni plurimum est apud nos, et locus spatiosus ad

12. *Veuillez me faire rencontrer; Vulg., venez à ma rencontre, venez-moi en aide.*

14. *Que la jeune fille, etc.*: le signe demandé était propre en même temps à révéler le caractère de la jeune fille.

15. *Melcha* était nièce de Nachor (xi, 29): Rebecca n'avait donc pas de sang étranger à la famille d'Abraham.

18. *Abaisser la cruche* qui était sur son épaule, en la soutenant de la main.

22. *Anneau d'or* (hébr. *nezem*), que les

femmes de ce pays, aujourd'hui encore, portent passé dans une narine ou dans la cloison intermédiaire du nez. Vulg., *des pendants d'oreille d'or pesant deux sicles*.

23. *Les ayant donnés à Rebecca* : nous ajoutons ce détail d'après les vers. 30 et 47. Ce présent n'était que pour le service rendu, mais l'intendant d'Abraham pressentait déjà la future épouse d'Isaac; celui des fiançailles viendra plus loin (vers. 53).

rage en abondance, et aussi de la place pour y passer la nuit.”²⁶ Alors cet homme s'inclina et se prosterna devant Jéhovah,²⁷ et il dit : “ Béné soit Jéhovah, le Dieu d'Abraham, mon maître, qui n'a pas manqué à sa bonté et à sa fidélité envers mon maître. Moi-même, Jéhovah m'a conduit par le chemin chez les frères de mon maître. ”

²⁸ La jeune fille courut raconter chez sa mère ce qui s'était passé.

²⁹ Rebecca avait un frère, nommé Laban. Laban courut dehors vers cet homme, près de la source.³⁰ Il avait vu l'anneau et les bracelets aux mains de sa sœur, et il avait entendu les paroles de Rebecca, sa sœur, disant : “ L'homme m'a parlé ainsi. ” Il vint donc à cet homme, qui se tenait auprès des chameaux, à la source,³¹ et il dit : “ Viens, bény du Seigneur; pourquoi restes-tu dehors? J'ai préparé la maison et une place pour les chameaux. ”³² Et l'homme entra à la maison. Laban débâta les chameaux, et il donna de la paille et du fourrage aux chameaux, et de l'eau pour laver les pieds de l'homme et les pieds des gens qui étaient avec lui;³³ puis il lui servit à manger; mais l'homme dit : “ Je ne mangerai point que je n'aie dit ce que j'ai à dire. ” — “ Parle, ” dit Laban.

³⁴ Il dit : “ Je suis serviteur d'Abraham. ³⁵ Jéhovah a comblé de bénédictions mon maître, et il est devenu puissant. Il lui a donné des brebis et des bœufs, des serviteurs et des servantes, des chameaux et des ânes. ³⁶ Sara, femme de mon maître, a enfanté dans sa vieillesse un fils à mon maître, et il lui a donné tous ses biens. ³⁷ Mon maître m'a fait jurer, en disant : Tu ne prendras pas pour mon fils une femme parmi les filles des Chananéens, dans le pays desquels j'habite. ³⁸ Mais tu iras dans la maison de mon père et dans ma pa-

renté, et tu prendras là une femme pour mon fils. — ³⁹ Je dis à mon maître : Peut-être la femme ne voudra-t-elle pas me suivre. ⁴⁰ Et il m'a répondu : Jéhovah, devant qui je marche, enverra son ange avec toi et fera réussir ton voyage, et tu prendras pour mon fils une femme de ma parenté et de la maison de mon père. ⁴¹ Tu seras dégagé du serment que tu me fais, une fois que tu te seras rendu dans ma parenté; si on ne te l'accorde pas, tu seras dégagé du serment que je te demande. — ⁴² En arrivant aujourd'hui à la source, j'ai dit : Jéhovah, Dieu de mon maître Abraham, si vous daignez faire réussir le voyage que je fais, ⁴³ voici que je me tiens près de la source; que la jeune fille qui sortira pour puiser et à qui je dirai : Laisse-moi boire, je te prie, un peu d'eau de ta cruche, ⁴⁴ et qui me répondra : Bois, et j'en puiserai aussi pour tes chameaux, — soit la femme que Jéhovah a destinée au fils de mon maître. ⁴⁵ Je n'avais pas encore fini de parler en mon cœur, que Rebecca sortait, sa cruche sur l'épaule; elle est descendue à la source et a puisé; et je lui ai dit : Donne-moi à boire, je te prie. ⁴⁶ Abaisant aussitôt sa cruche de dessus son épaule, elle me dit : Bois, et je donnerai aussi à boire à tes chameaux. J'ai donc bu, et elle a aussi donné à boire aux chameaux. ⁴⁷ Et je l'ai interrogée, en disant : De qui es-tu fille? Elle a répondu : Je suis fille de Bathuel, le fils de Nachor, que Melcha lui a enfanté. Alors j'ai mis l'anneau à ses narines et les bracelets à ses mains. ⁴⁸ Puis je me suis incliné et prosterné devant Jéhovah, et j'ai béni Jéhovah, le Dieu de mon maître Abraham, qui m'a conduit dans le vrai chemin pour prendre la fille du frère de mon maître pour son fils. ⁴⁹ Maintenant, si vous voulez user de bonté et de fidélité envers mon maître, déclarez-le-moi;

27. Les frères, les parents. Vulg., le frère.

28. Chez sa mère (plutôt que chez son père,

vers. 50), soit dans la partie de la maison, soit dans la tente (vers. 67) réservée aux femmes.

manendum. 26. Inclinauit se homo, et adoravit Dominum, 27. dicens : Benedictus Dominus Deus domini mei Abraham, qui non abstulit misericordiam et veritatem suam a domino meo, et recto itinere me perduxit in domum fratris domini mei.

28. Cucurrit itaque puella, et nuntiavit in domum matris suæ omnia quæ audierat.

29. Habebat autem Rebecca fratrem nomine Laban, qui festinus egressus est ad hominem, ubi erat fons. 30. Cumque vidisset in aureas et armillas in manibus sororis suæ, et audisset cuncta verba referentis : Hæc locutus est mihi homo : venit ad virum, qui stabat iuxta camelos, et prope fontem aquæ : 31. dixitque ad eum : Ingredere, benedicte Domini : cur foris stas? præparavi domum, et locum camelis.

32. Et introduxit eum in hospitium : ac destravit camelos, deditque paleas et fœnum, et aquam ad lavandos pedes ejus, et virorum qui venerant cum eo. 33. Et appositus est in conspectu ejus panis. Qui ait : Non comedam, donec loquar sermones meos. Respondit ei : Loquere.

34. At ille : Servus, inquit, Abraham sum. 35. Et Dominus benedixit domino meo valde, magnificatusque est : et dedit ei oves et boves, argentum et aurum, servos et ancillas, camelos et asinos. 36. Et peperit Sara uxor domini mei filium domino meo in senectute sua, deditque illi omnia quæ habuerat. 37. Et adjuravit me dominus meus, dicens : Non accipies uxorem filio meo de filiabus Chananæorum, in quorum terra habito : 38. sed ad domum patris mei perges, et de cognatione mea accipies uxorem

filio meo. 39. Ego vero respondi domino meo : Quid si noluerit venire mecum mulier? 40. Dominus, ait, in cujus conspectu ambulo mittet Angelum suum tecum, et diriget viam tuam : accipiesque uxorem filio meo de cognatione mea, et de domo patris mei. 41. Innocens eris a maledictione mea, cum veneris ad propinquos meos, et non dederint tibi. 42. Veni ergo hodie ad fontem aquæ, et dixi : Domine Deus domini mei Abraham, si direxisti viam meam, in qua nunc ambulo, 43. ecce sto juxta fontem aquæ, et virgo, quæ egredietur ad hauriendam aquam, audierit a me : Da mihi pauxillum aquæ ad bibendum ex hydria tua : 44. et dixerit mihi : Et tu bibe, et camelis tuis hauriam : ipsa est mulier quam præparavit Dominus filio domini mei. 45. Dumque hæc tacitus mecum volverem, apparuit Rebecca veniens cum hydria, quam portabat in scapula : descenditque ad fontem, et hausit aquam. Et aio ad eam : Da mihi paululum bibere. 46. Quæ festinans deposuit hydriam de humero, et dixit mihi : Et tu bibe, et camelis tuis tribuam potum. Bibi, et ad-aquavit camelos. 47. Interrogavi que eam, et dixi : Cujus es filia? Quæ respondit : Filia Bathuelis sum, filii Nachor, quem peperit ei Melcha. Suspendi itaque in aureas ad ornandam faciem ejus, et armillas posui in manibus ejus. 48. Pronusque adoravi Dominum, benedicens Domino Deo domini mei Abraham, qui perduxit me recto itinere, ut sumerem filiam fratris domini mei filio ejus. 49. Quamobrem si facitis misericordiam et veritatem cum domino meo, indicate mihi : sin autem aliud placet, et hoc dicite mihi, ut vadam ad dexteram, sive ad sinistram.

41. Vulgate, *tu seras exempt de ma malediction quand tu auras été chez mes proches et qu'ils t'auront refusé.*

47. *J'ai mis l'anneau.* Vulg., *je lui ai mis*

les pendants d'oreille pour orner son visage.

49. *Si non, je m'adresserai à d'autres parents d'Abraham, afin de trouver une femme pour son fils.*

sinon, déclarez-le *encore*, et je me retournerai à droite ou à gauche.”

⁵⁰ Laban et Bathuel répondirent, en disant : “ La chose vient de Jéhovah, nous ne pouvons te dire ni mal ni bien. ⁵¹ Voici Rebecca devant toi; prends-la et t'en va; qu'elle soit la femme du fils de ton maître, comme Jéhovah l'a dit. ” ⁵² Lorsque le serviteur d'Abraham eut entendu ces paroles, il se prosterna en terre devant Jéhovah. ⁵³ Et il tira des objets d'argent, des objets d'or et des vêtements, qu'il donna à Rebecca; il fit aussi de riches présents à son frère et à sa mère. ⁵⁴ Ensuite ils mangèrent et burent, lui et les gens qui étaient avec lui, et ils passèrent là la nuit. Le matin, quand ils furent levés, le serviteur dit : “ Laissez-moi retourner vers mon maître. ” ⁵⁵ Le frère et la mère de Rebecca dirent : “ Que la jeune fille demeure avec nous quelques jours encore, une dizaine; après quoi elle partira. ” ⁵⁶ Il leur répondit : “ Ne me retardez pas, puisque Jéhovah a fait réussir mon voyage; laissez-moi partir, pour que je retourne vers mon maître. ” ⁵⁷ Ils dirent : “ Appelons la jeune fille et demandons-lui ce qu'elle désire. ” ⁵⁸ Ils appelèrent donc Rebecca et lui dirent : “ Veux-tu partir

avec cet homme? ” Elle répondit : “ Je partirai. ” ⁵⁹ Alors ils congédièrent Rebecca, leur sœur, et sa nourrice, avec le serviteur d'Abraham et ses gens. ⁶⁰ Ils bénirent Rebecca et lui dirent : “ O notre sœur, puisses-tu devenir des milliers de myriades! Puisse ta postérité posséder la porte de ses ennemis! ” ⁶¹ Alors Rebecca et ses servantes, s'étant levées, montèrent sur les chameaux, et suivirent cet homme. Et le serviteur emmena Rebecca et se mit en route.

⁶² Cependant Isaac était revenu du puits de Chai-Roi [du vivant qui voit], et il habitait dans le pays du Midi. ⁶³ Un soir qu'il était sorti dans les champs pour méditer, levant les yeux, il vit des chameaux qui arrivaient. ⁶⁴ Rebecca leva aussi les yeux, et ayant aperçu Isaac, elle sauta à bas de son chameau. ⁶⁵ Elle dit au serviteur : “ Qui est cet homme qui vient dans les champs à notre rencontre? ” Le serviteur répondit : “ C'est mon maître. ” Et elle prit son voile et se couvrit. ⁶⁶ Le serviteur raconta à Isaac toutes les choses qu'il avait faites. ⁶⁷ Et Isaac conduisit Rebecca dans la tente de Sara, sa mère. Il prit Rebecca, qui devint sa femme, et il l'aima; et Isaac se consola de la mort de sa mère.

4° — CHAP. XXV, 1 — 18. — Les descendants d'Abraham par Cétura.
Sa mort. Postérité d'Ismaël.

Ch. XXV.



Braham prit encore une femme, nommée Cétura. ² Et elle lui enfanta Zamran, Jecsan, Madan, Madian, Jesboc et Sué. —

³ Jesboc engendra Saba et Dadan; les fils de Dadan furent les Assurim, les Latusim et les Laomim. — ⁴ Les fils de Madian furent Ephraïm, Opher,

⁵⁰ sv. *Laban et Bathuel*: Laban, frère de Rebecca, décide avec son père; il est même nommé le premier et semble jouer un rôle prépondérant (vers. 29 et 55). Cet usage doit sans doute son origine à la polygamie, qui régnait alors : le père aurait pu tenir à l'écart des filles nées d'une mère moins aimée; c'était un frère, tuteur naturel de ses sœurs, à leur prêter assistance Comp. xxxiv, 5, 31; II Sam. xiii, 20 sv. — *Nous ne pouvons* : nous n'avons absolument rien à objecter à ce que *Jéhovah a dit* par les faits. — *Devant toi*, à ta disposition.

⁵³. *A son frère* (LXX); Vulg., à ses frères.

⁵⁴. *Vers mon maître*, à qui il tarde de connaître le résultat de mon voyage.

⁵⁵. *Elle partira*, ou *tu partiras*.

⁵⁸. *Partir* tout de suite.

⁵⁹. *Leur sœur*, en vue de Laban : voy. la note du vers. 50. — *Sa nourrice*, Débora (xxxv, 8) : les nourrices étaient très honorées chez les anciens. Comp. Homère *passim*.

⁶⁰. *Et lui dirent*, lui souhaitèrent une postérité nombreuse et puissante (xxii, 17).

⁶². *Était revenu* d'une excursion qu'il avait faite au puits de *Chai-Roi* : voy. xvi, 14. Vulg., *en ce temps, Isaac allait dans le chemin qui mène au puits du Vivant qui voit*;

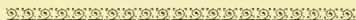
50. Responderuntque Laban et Bathuel : A Domino egressus est sermo : non possumus extra placitum ejus quidquam aliud loqui tecum. 51. En Rebecca coram te est, tolle eam, et proficiscere, et sit uxor filii domini tui, sicut locutus est Dominus. 52. Quod cum audisset puer Abraham, procidens adoravit in terram Dominum. 53. Prolatisque vasis argenteis, et aureis, ac vestibibus, dedit ea Rebecca pro munere : fratribus quoque ejus, et matri dona obtulit. 54. Inito convivio, videntes pariter et bibentes manserunt ibi. Surgens autem mane, locutus est puer : Dimittite me, ut vadam ad dominum meum. 55. Responderuntque fratres ejus, et mater : Maneat puella saltem decem dies apud nos, et postea proficiscetur. 56. Nolite, ait, me retinere, quia Dominus direxit viam meam : dimittite me, ut pergam ad dominum meum. 57. Et dixerunt : Vocemus puellam, et quæramus ipsius voluntatem. 58. Cumque vocata venisset, sciscitati sunt : Vis ire cum homine isto? Quæ ait : Vadam. 59. Dimiserunt ergo eam, et nutricem illius, servumque Abraham, et comites ejus, 60. imprecantes prospera sorori suæ, atque dicentes : Soror nostra es, crescas in mille millia, et possideat semen tuum portas inimicorum suorum. 61. Igitur Rebecca, et puellæ illius, ascensis camelis, secutæ sunt virum : qui festinus revertebatur ad dominum suum.

ni les LXX ni la Vulg. ne paraissent avoir lu le mot hébr. *nibbo* qui fait ici difficulté. — *Le pays du Midi* (voy. xii, 9) : à Bersabée ou à Hébron? Plus probablement à Bersabée, où Abraham serait retourné après les funérailles de Sara.

63. *Sorti de sa tente pour méditer et prier Dieu*, sans doute au sujet de son mariage, près du puits d'Agar, qui rappelait le souvenir de la providence divine.

64. *Elle sauta à bas du chameau*, pour saluer, selon l'usage oriental, le personnage considérable, à en juger par l'extérieur, qui venait à sa rencontre.

62. Eo autem tempore deambulabat Isaac per viam, quæ ducit ad puteum, ^{cujus nomen est Viventis, et Videntis} : habitabat enim in terra australi. 63. Et egressus fuerat ad meditandum in agro, inclinata jam die : cumque elevasset oculos, vidit camelos venientes procul. 64. Rebecca quoque, conspecto Isaac, descendit de camelo, 65. et ait ad puerum : Quis est ille homo qui venit per agrum in occursum nobis? Dixitque ei : Ipse est dominus meus. At illa tollens cito pallium, operuit se. 66. Servus autem cuncta, quæ gesserat, narravit Isaac. 67. Qui introduxit eam in tabernaculum Saræ matris suæ, et accepit eam uxorem : et in tantum dilexit eam, ut dolorem, qui ex morte matris ejus acciderat, temperaret.



—*— CAPUT XXV. —*—

Abraham, multis ex Cetura susceptis filiis, quibus munera largitur, relicta Isaaco hereditate, mortuus est : Ismael quoque, postquam duodecim genuit duces, moritur. Isaac pro uxore sua sterili precatus, geminos genuit Esau et Jacob, quorum major vendidit minori primogenita.



ABRAHAM vero aliam duxit uxorem nomine Ceturam. ² Quæ peperit ei Zamran et Jecsan, et Madan, et Madian, et Jesboc, et Sue. 3. Jecsan quoque genuit Saba, et Dadan. Filii Dadan fuerunt Asurim, et Latusim, et Loomim. 4. At vero ex Madian ortus est

65. *Prit son voile*, sorte de manteau qui couvrait toute la tête. Aujourd'hui encore la fiancée arabe ne peut paraître que voilée devant son fiancé.

67. *De la mort de sa mère*, qui avait eu lieu trois ans auparavant.

CHAP. XXV.

Vers. 1. *Prit encore une femme* : du vivant, ou après la mort de Sara? Les opinions sont partagées. En tout cas Cétura n'était qu'une épouse de second rang (vers. 6; I Par. i, 32).

2-4. Des fils et petits-fils de Cétura (I Par. i, 32 sv.), quelques-uns se reconnaissent

^c Supr. 16, 14.

^a I Par. 1, 32.

Hénoch, Abida et Eldaa. — Ce sont là tous les fils de Cétura.

⁵ Abraham donna tous ses biens à Isaac. ⁶ Quant aux fils de ses concubines, il leur donna des présents, et il les envoya de son vivant loin de son fils Isaac à l'orient, au pays d'Orient.

⁷ Voici les années que vécut Abraham : cent soixante-quinze ans.

⁸ Abraham expira et mourut dans une heureuse vieillesse, âgé et rassasié de jours, et il fut réuni à son peuple.

⁹ Isaac et Ismaël, ses fils, l'enterrèrent dans la caverne de Macpéla, dans le champ d'Ephron, fils de Séor le Héthéen, qui est vis-à-vis de Mambré; ¹⁰ c'est le champ qu'Abraham avait acheté des fils de Heth. Là fut enterré Abraham, avec Sara, sa femme.

¹¹ Après la mort d'Abraham, Dieu bénit Isaac son fils; et Isaac habitait près du puits de Chai-Roi.

¹² Voici l'histoire d'Ismaël, fils d'Abraham, qu'avait enfanté à Abraham Agar l'Égyptienne, servante de Sara. ¹³ Voici les noms des fils d'Ismaël, selon les noms de leurs postérités : premier-né d'Ismaël, Nebaïoth; puis Cédar, Adbéel, Mabsam, ¹⁴ Masma, Duma, Massa, ¹⁵ Hadad, Théma, Jéthur, Naphis et Cedma. ¹⁶ Ce sont là les fils d'Ismaël, ce sont là leurs noms, selon leurs villages et leurs campements : ce furent les douze chefs de leurs tribus.

¹⁷ Voici les années que vécut Ismaël : cent trente-sept ans; puis il expira et mourut, et il fut réuni à son peuple. ¹⁸ Ses fils habitèrent depuis Hévila jusqu'à Sur, qui est en face de l'Égypte dans la direction de l'Assyrie. Il s'étendit en face de tous ses frères.

2^e PÉRIODE. — ISAAC [XXV, 19 — XXXVI].

PREMIER STADE DE L'HISTOIRE D'ISAAC.

1^o — CHAP. XXV, 19 — 34. — Formation de la famille d'Isaac : Esau et Jacob.

Chap.
XXV.¹⁹



Oici l'histoire d'Isaac, fils d'Abraham. Abraham engendra Isaac. ²⁰ Isaac était âgé de quarante ans quand il prit pour

femme Rebecca, fille de Bathuel, l'Araméen, de Paddan-Aram, et sœur de Laban, l'Araméen. ²¹ Isaac implora Jéhovah au sujet de sa femme, car

d'une manière assez certaine dans les noms de diverses tribus ou localités arabes, mais l'identification du plus grand nombre est douteuse. Ainsi *Madan* paraît être la *Modiana* de Ptolémée sur la rive orientale du golfe Élanitique; — *Saba* a donné son nom aux Sabéens du livre de Job (i, 15; vi, 19), voisins de Théma et des Nabathéens; — sur *Dadan*, voy. x, 7; — *Sué*, patrie de Baldad, un des amis de Job (ii, 11); — Sur *Epha*, voy. Is. lx, 6. — Quant aux fils de *Madian*, ou Madiannites, peuple commerçant et nomade, ils occupèrent le N.-O. de l'Arabie-Heureuse, d'où ils poussaient leurs incursions, au nord, du côté de la Pérée, au sud, vers la péninsule Sinaïtique. Nous les rencontrerons Gen. xxxvii, 28; Exod. ii; xviii; Nombr. xxii, 4 et 7; xxv, 6 sv.; xxxi, 1 sv. Jug. vi sv.

5. *Donna ses biens* : voy. xxiv, 36

6. *Concubines*, Agar et Cétura. — *Des présents*, esclaves, bétail, etc. — *Loin de son fils*

Isaac et du pays de la promesse; il importait que la race choisie vécût à part, isolée de tout élément étranger qui pût la corrompre. — *Pays d'Orient*, l'Arabie dans le sens le plus étendu de ce mot, y compris le désert syrien. Comp. Jug. vi, 3; 1 Rois, iv, 30; Job, i, 3. Isaïe (xi, 14) appelle les Arabes *fils de l'Orient*; les chrétiens les nommèrent plus tard *Sarrasins*, c.-à-d. les *Orientaux*.

8. *Abraham mourut* : dit par anticipation, avant de passer à l'histoire d'Isaac. Ce dernier, à la mort de son père, avait 75 ans, et était marié depuis 35 ans. — *Réuni à son peuple* (litt. à ses peuples, aux siens, à ceux de sa race) : même sens que à ses pères (xv, 15).

9. *Ismaël*, réconcilié avec Isaac, était revenu pour rendre les derniers devoirs à son père. Selon les usages du temps, il devait être regardé comme le fils de Sara (xvi, 2 comp. à xxx, 3, 9), ce qui le mettait bien au-dessus des fils de Cétura. Aussi, quoiqu'exclu

Epha, et Opher, et Henoch, et Abida, et Eldaa : omnes hi filii Ceturae.

5. Deditque Abraham cuncta quæ possederat, Isaac. 6. Filiis autem concubinarum largitus est munera, et separavit eos ab Isaac filio suo, dum adhuc ipse viveret, ad plagam orientalem.

7. Fuerunt autem dies vitæ Abraham, centum septuaginta quinque anni. 8. Et deficiens mortuus est in senectute bona, provectæque ætatis, et plenus dierum : congregatusque est ad populum suum. 9. Et sepe-lierunt eum Isaac et Ismael filii sui in spelunca duplici, quæ sita est in agro Ephron filii Seor Hethæi, e regione Mambre, 10. quem emerat a filiis Heth : ibi sepultus est ipse, et Sara uxor ejus.

11. Et post obitum illius benedixit Deus Isaac filio ejus, qui habitabat juxta puteum nomine Viventis et Videntis.

12. Hæ sunt generationes Ismael filii Abraham, quem peperit ei Agar

Ægyptia, famula Saræ : 13. et hæc nomina filiorum ejus in vocabulis et generationibus suis. ^b Primogenitus Ismaelis Nabaioth, deinde Cedar, et Adbeel, et Mabsam, 14. Masma quoque, et Duma, et Massa, 15. Hadar, et Thema, et Jethur, et Naphis, et Cedma. 16. Isti sunt filii Ismaelis : et hæc nomina per castella et oppida eorum, duodecim principes tribuum suarum.

17. Et facti sunt anni vitæ Ismaelis centum triginta septem, deficiensque mortuus est, et appositus ad populum suum. 18. Habitavit autem ab Hevila usque Sur, quæ respicit Ægyptum introeuntibus Assyrios : coram cunctis fratribus suis obiit.

19. Hæ quoque sunt generationes Isaac filii Abraham : Abraham genuit Isaac. 20. Qui cum quadraginta esset annorum, duxit uxorem Rebecca filiam Bathuelis Syri de Mesopotamia, sororem Laban. 21. Deprecatusque est Isaac Dominum pro uxore sua, eo quod esset

^b 1 Par. 1, 29.

des bénédictions de l'alliance, avait-il reçu une bénédiction particulière (xvii, 20).

11. *Bénit Isaac* : c'est lui, non Ismaël, qui est l'héritier des promesses. — *Chai-Roi* : voy. xvi, 14.

12. *L'histoire*, le développement historique, la postérité (ii, 4). Comme il ne doit plus être question d'Ismaël dans la suite, cette courte notice (vers. 12-18) avait sa place ici, d'après le plan du livre.

13-15. *Selon les noms de leurs postérités* : ici, comme au chap. x, l'auteur transporte à l'ancêtre d'un peuple ou d'une tribu le nom que ce peuple ou cette tribu porte de son temps; ce nom peut donc ne pas être celui de l'ancêtre.

Nebaioth désigne les Nabathéens, établis dans l'Arabie Pétrée, cap. Pétra (*Is.* ix, 7). — Les Cédarcéens, bons archers, occupèrent le désert entre l'Arabie Pétrée et la Babylonie. Comp. *Ps.* cxx, 5; *Cant.* i, 5; *Is.* xxi, 16. — *Duma*, d'où le Dumat-el-Djendel actuel, dans le Nedjed. — *Hadad* : la leçon *Hadar* paraît fautive; voy. 1 Par. i, 30; 1 Rois, xi, 14. — *Théma*, peuplade commerçante sur la frontière du Nedjed, du côté du désert de Syrie. — *Jéthur*, père des Ituréens, tribu pillarde qui habitait des montagnes inaccessibles, peut-être les ancêtres des Druses.

L'identification des autres noms est incertaine.

16. Les Ismaélites sédentaires occupaient des *villages*, groupes d'habitations protégées par une clôture (non par une muraille, ce qui aurait constitué une *ville*); les Ismaélites nomades n'avaient que des *campements* ou *douars*, groupes de tentes disposées en cercle et quelquefois aussi entourées d'un enclos.

17. *Ismaël mourut* : dit par anticipation; à sa mort, Jacob et Esaü, dont on va raconter la naissance, avaient déjà 63 ans. Comp. vers. 8.

18. *Depuis Hévila jusqu'à Sur*, c.-à-d. l'Arabie septentrionale et le désert de Syrie. *En face de tous ses frères*, selon la promesse faite à Abraham (xvi, 12).

19. *Voici l'histoire* : titre de la 8^e section de la Genèse. *L'histoire*, le développement historique d'Isaac, ne commence, d'après le plan du livre, qu'à la naissance de ses fils, lorsqu'il devient le représentant officiel de la famille patriarcale. Cette histoire peut se diviser en deux stades ou périodes : l'une active, dans laquelle se produisent dans la vie d'Isaac des faits à peu près semblables à ceux de la vie d'Abraham (xxv, 21-xxviii, 9); l'autre passive et souffrante, où apparaît le caractère distinctif de ce patriarche, la pa-

elle était stérile; Jéhovah l'exauça et Rebecca, sa femme, conçut. ²²Les enfants se heurtaient dans son sein, et

Deux nations sont dans ton sein;
Deux peuples, au sortir de tes entrailles, se sépareront;
Un peuple l'emportera sur l'autre,
Et le plus grand servira le plus petit.

²⁴Le temps où elle devait enfanter arriva, et il y avait deux jumeaux dans son sein. ²⁵Celui qui sortit le premier était roux, tout entier comme un manteau de poil, et ils l'appelèrent Esau; ensuite sortit son frère, tenant dans sa main le talon d'Esau, et on le nomma Jacob. ²⁶Isaac était âgé de soixante ans quand ils naquirent.

²⁷Ces enfants grandirent. Esau devint un habile chasseur, un homme des champs; mais Jacob était un homme paisible, se plaisant à rester sous la tente. ²⁸Isaac prit en affection Esau, parce qu'il aimait la venaison, et l'affection de Rebecca était pour Jacob.

elle dit : "S'il en est ainsi, pourquoi suis-je *enceinte*?" Elle alla consulter Jéhovah; ²³et Jéhovah lui dit : "

²⁹Comme Jacob faisait un potage, Esau arriva des champs, accablé de fatigue. ³⁰Esau dit à Jacob : "Laisse-moi manger de ce roux, de ce roux-là, car je suis fatigué." — C'est pour cela qu'on a donné à Esau le nom d'Edom. — ³¹Jacob dit : "Vends-moi d'abord ton droit d'aînesse." ³²Esau répondit : "Je m'en vais mourir; que me servira ce droit d'aînesse?" ³³Et Jacob dit : "Jure-le-moi d'abord." Il fit serment et vendit son droit d'aînesse à Jacob. ³⁴Alors Jacob donna à Esau du pain et de la bouillie de lentilles; celui-ci mangea et but; puis il se leva et s'en alla. C'est ainsi qu'Esau méprisa le droit d'aînesse.

2° — CHAP. XXVI, 1 — 33. — Séjour d'Isaac à Gérare. Promesses divines.
Relations avec Abimélech.

Chap.
XXVI.

L y eut une famine dans le pays, outre la première famine qui avait eu lieu du temps d'Abraham; et Isaac alla à Gérare, vers Abimélech, roi des Phi-

listins. ²Jéhovah lui apparut et dit : "Ne descends point en Egypte, mais demeure dans le pays que je te dirai. ³Séjourne dans ce pays-ci; je serai avec toi et je te bénirai; car je don-

tiencie. Cette mansuétude, cette pieuse résignation à la volonté de Dieu dans un temps et chez des peuples où régnaient les passions les plus violentes, a donné naissance à une touchante tradition juive : Isaac serait un ange créé avant la terre et descendu ici-bas sous une forme humaine. Les Juifs lui attribuent l'institution de la prière du soir (voy. xxiv, 63), comme ils attribuent à Abraham celle du matin (xix, 27) et à Jacob celle de la nuit (xxviii, 11).

Les vers. 19-20 rappellent brièvement ce qui a été dit antérieurement de l'histoire d'Isaac.

20. *Paddan-Aram* (c.-à-d. *plaine d'Aram* ou de Syrie) désigne plus spécialement la partie septentrionale de la Mésopotamie, dans le voisinage de Haran (comp. xxiv, 10), peut-être aussi cette ville elle-même.

21. *Stérile*, depuis près de 20 ans (comp. vers. 20 et 26).

22. *Elle dit*, voyant dans ce qui se passait

en elle un présage fâcheux. — *Pourquoi suis-je enceinte* (Vulg.); ou bien absolument, *pourquoi suis-je en vie* (comp. xxvii, 16)? — *Consulter*, probablement en offrant un sacrifice sur un autel consacré au Seigneur.

23. *Lui dit*, en donnant à sa réponse la forme poétique des oracles des prophètes. — *Deux nations*, les pères de deux nations, celle des Israélites et celle des Iduméens. — *Se sépareront*, seront rivaux et même ennemis. — *L'emportera* : David soumettra l'Idumée (II Sam. viii, 14). — *Le plus grand*, l'aîné : le peuple qui sortira d'Esau sera assujéti au peuple qui sortira du cadet, de Jacob. Comp. *Malach.* i, 2, 3; *Rom.* ix, 10-13.

25 sv. *Roux*; l'hébr. *admoni* rappelle *Edom*, d'où *Idumée*. — *De poil*, indice de force et d'humeur sauvage. L'hébr. *séar*, poil, rappelle *Séir*, le nom des montagnes habitées plus tard par les Edomites ou Iduméens. — *Esau*, c.-à-d. *le velu*. — *Jacob*

sterilis : qui exaudivit eum, et dedit conceptum Rebecæ. 22. Sed collidebantur in utero ejus parvuli; quæ ait : Si sic mihi futurum erat, quid necesse fuit concipere? Perperxitque ut consuleret Dominum. 23. Qui respondens, ait : ^c Duæ gentes sunt in utero tuo, et duo populi ex ventre tuo dividuntur, populusque populum superabit, et major serviet minori.

24. Jam tempus parienti advenerat, et ecce gemini in utero ejus reperti sunt. 25. ^a Qui prior egressus est, rufus erat, et totus in morem pellis hispidus : vocatumque est nomen ejus Esau. ^c Protinus alter egrediens, plantam fratris tenebat manu : et idcirco appellavit eum Jacob. 26. Sexagenarius erat Isaac quando nati sunt ei parvuli.

27. Quibus adultis, factus est Esau vir gnarus venandi, et homo agricola : Jacob autem vir simplex habitabat in tabernaculis. 28. Isaac amabat Esau, eo quod de venationibus illius vinceretur : et Rebecca diligebat Jacob.

29. Coxit autem Jacob pulmentum : ad quem cum venisset Esau de agro lassus, 30. ait : Da mihi de

coctione hac rufa, quia oppido lassus sum. Quam ob causam vocatum est nomen ejus ^f Edom. 31. Cui dixit Jacob : Vende mihi primogenita tua. 32. Ille respondit : En morior, quid mihi proderunt primogenita? 33. Ait Jacob : Jura ergo mihi. Juravit ei Esau, et vendidit primogenita. 34. Et sic accepto pane et lentis edulio, comedit, et bibit, et abiit; parvipendens quod primogenita vendidisset.



—*— CAPUT XXVI. —*—

Isaac ob famem in Geraris peregrinatus, post acceptam terræ promissionem, et seminis benedictionem, reprehenditur ab Abimelech, quod Rebeccam dixerit suam esse sororem : et pastoribus ipsorum pro puteis jurgantibus, Abimelech cum Isaac fœdus percussit. Esau uxores accipit.



RTA autem fame super terram post eam sterilitatem, quæ acciderat in diebus Abraham, abiit Isaac ad Abimelech regem Palæstinorum in Gerara. 2. Apparuitque ei Dominus, et ait : Ne descendas in Ægyptum, sed quiesce in terra, quam dixero tibi, 3. et peregrinare in ea,

(de l'hébr. *akeb talon*) : celui qui tient le talon, qui cherche à faire tomber son rival, *qui supplante*.

27. *Un homme des champs*, sauvage, passant sa vie à battre la plaine et la montagne. Vulg., *agricola*, qui habite (et non *qui cultive*) les champs. — *Un homme paisible*, litt. *intègre* : par ce mot d'une signification générale, l'auteur veut exprimer une qualité opposée à la rudesse et à la sauvagerie d'Esau. — *Sous la tente*, dans la société de sa famille.

29. *Un potage*, propr. une *bouillie* de lentilles.

30. *Manger*, litt. *aval*. — *Edom*, c.-à-d. *roux*.

31. Sous la loi, l'aîné recevait double part dans l'héritage (*Deut.* xxi, 17). Sous les patriarches, de plus nobles prérogatives étaient attachées au droit d'aînesse : il conférait une sorte de principat sur les autres frères et sur toute la famille (xxvii, 29), en même temps qu'il transmettait la bénédiction spéciale promise à la postérité d'Abraham.

32. Mieux vaut perdre l'héritage que la vie.

34. *C'est ainsi*, etc. : réflexion indignée de l'auteur. Esau, sacrifiant les biens spirituels de l'avenir à la satisfaction actuelle de ses appétits, mérite bien le nom d'homme *profane*, que lui donne saint Paul (*Hébr.* xii, 16).

CHAP. XXVI.

Vers. 1. *Dans le pays* de Chanaan, où Isaac était revenu après son séjour au puits d'Agar (xxv, 11). — *Du temps d'Abraham* : voy. xii, 10 sv. — *Alla à Gérare* (xx, 1), avec l'intention de se rendre en Égypte, comme l'avait fait Abraham (xii, 10). — *Abimelech*, probablement le successeur de celui avec qui Abraham avait conclu alliance (xx).

2. *Jéhovah lui apparut*, sans doute peu de temps après la mort d'Abraham (xxv, 7).

3. *Ces contrées*, occupées par les diverses peuplades chananéennes. — *Le serment* : voy. xxii, 16.

^f Abd. 1.
Hebr. 12,
16.

nerai toutes ces contrées à toi et à ta postérité, et je tiendrai le serment que j'ai fait à Abraham, ton père. ⁴ Je rendrai ta postérité nombreuse comme les étoiles du ciel, et je donnerai à ta postérité toutes ces contrées, et en ta postérité seront bénies toutes les nations de la terre, ⁵ parce qu'Abraham a obéi à ma voix et a gardé ce que je lui ai ordonné, mes commandements, mes statuts et mes lois. " ⁶ Isaac demeura donc à Gérare.

⁷ Les gens du lieu le questionnant sur sa femme, il disait : " C'est ma sœur ; " car il craignait de dire : " Ma femme, " de peur, *pensait-il*, que les gens du lieu ne me tuent à cause de Rebecca, car elle était belle de figure.

⁸ Comme son séjour à Gérare se prolongeait, il arriva qu'Abimélec, roi des Philistins, regardant par la fenêtre, aperçut Isaac qui faisait des caresses à Rebecca, sa femme. ⁹ Il appela Isaac et dit : " Elle ne peut être que ta femme ; comment as-tu dit : C'est ma sœur ? " Isaac lui répondit : " C'est que je me disais : Je crains de mourir à cause d'elle. " ¹⁰ Et Abimélec dit : " Qu'est-ce que tu nous as fait là ? Un homme du peuple aurait pu aller vers ta femme, et tu aurais fait venir sur nous un péché. " ¹¹ Alors Abimélec donna cet ordre à tout le peuple : " Celui qui touchera cet homme ou sa femme sera mis à mort. "

¹² Isaac fit des semailles dans ce pays, et il recueillit cette année-là le centuple. Jéhovah le bénit ; ¹³ et cet homme devint riche, et il alla aug-

mentant ses biens de plus en plus, jusqu'à posséder d'immenses richesses. ¹⁴ Il avait des troupeaux de menu et de gros bétail et un grand nombre de serviteurs, et les Philistins lui portèrent envie. ¹⁵ Tous les puits qu'avaient creusés les serviteurs de son père, du temps de son père Abraham, les Philistins les bouchèrent, en les remplissant de terre. ¹⁶ Et Abimélec dit à Isaac : " Va-t'en de chez nous, car tu es devenu beaucoup plus puissant que nous. " ¹⁷ Isaac s'en alla, et ayant établi son campement dans la vallée de Gérare, il y demeura.

¹⁸ Isaac creusa de nouveau les puits qu'on avait creusés du temps d'Abraham son père, et que les Philistins avaient bouchés après la mort d'Abraham, et il leur donna les mêmes noms que son père leur avait donnés. ¹⁹ Les serviteurs d'Isaac creusèrent encore dans la vallée et y trouvèrent un puits d'eau vive. ²⁰ Et les bergers de Gérare se querellèrent avec les bergers d'Isaac, en disant : " L'eau est à nous. " Et il nomma le puits Eseq, parce qu'ils avaient eu un débat avec lui. ²¹ Ses serviteurs creusèrent un autre puits, au sujet duquel il y eut encore une querelle, et il le nomma Sitna. ²² S'étant avancé plus loin, il creusa un autre puits, pour lequel il n'y eut plus de querelle, et il le nomma Rechoboth : " Car maintenant, dit-il, Jéhovah nous a mis au large, et nous prospérerons dans le pays. "

²³ De là, il remonta à Bersabée.

²⁴ Jéhovah lui apparut cette nuit-là et dit : " Je suis le Dieu d'Abraham,

4. *Seront bénies* : voy. xii, 3; xxii, 17, et comp. Hébr. xi, 8 sv.

5. *Mes commandements*, etc. : cette accumulation de noms à peu près synonymes a pour but de faire ressortir la parfaite obéissance d'Abraham, accomplissant la *totalité* de la volonté divine.

7. *C'est ma sœur* : Rebecca n'était pour Isaac qu'une *nièce à la mode de Bretagne*. Mais le mot *sœur* en hébreu a la signification large de proche parente.

8. *Faisait des caresses*, ou, avec la Vulg., *badinait*, avec la familiarité permise entre époux.

9. *C'est que je me disais*; d'autres, *j'ai dit cela de peur de mourir*... Vulg., *je craignais de mourir*, etc.

10. *Qu'est-ce que tu nous as fait-là?* Vulg., *pourquoi nous as-tu trompés?*

11. *Cet homme ou sa femme* (LXX); Vulg., *la femme de cet homme*.

Ce récit diffère par des détails essentiels de ceux des chap. xii et xx. Il est donc bien authentique. Les ressemblances s'expliquent d'une manière toute naturelle par le fait que les circonstances dans lesquelles vivaient Abraham et Isaac étaient à peu près identiques, et que ce dernier pensait ne pouvoir

eroque tecum, et benedicam tibi : tibi enim et semini tuo dabo universas regiones has, ^acomplens juramentum quod spondi Abraham patri tuo. 4. Et multiplicabo semen tuum sicut stellas cœli : daboque posteris tuis universas regiones has : ^bet BENEDICENTUR in semine tuo omnes gentes terræ, 5. eo quod obedierit Abraham voci meæ, et custodierit præcepta et mandata mea, et ceremonias legesque servaverit. 6. Mansit itaque Isaac in Geraris.

7. Qui cum interrogaretur a viris loci illius super uxore sua, respondit : 'Soror mea est : timuerat enim confiteri quod sibi esset sociata conjugio, reputans ne forte interficerent eum propter illius pulchritudinem. 8. Cumque pertransissent dies plurimi, et ibidem moraretur, prospiciens Abimelech rex Palæstinorum per fenestram, vidit eum jocantem cum Rebecca uxore sua. 9. Et accersito eo, ait : Perspicuum est quod uxor tua sit : cur mentitus es eam sororem tuam esse? Respondit : Timui ne morerer propter eam. 10. Dixitque Abimelech : Quare imposuisti nobis? Potuit coire quispian de populo cum uxore tua, et induxeras super nos grande peccatum. Præcepitque omni populo, dicens : 11. Qui tetigerit hominis hujus uxorem, morte morietur.

12. Sevit autem Isaac in terra illa, et invenit in ipso anno centuplum : benedixitque ei Dominus. 13. Et locupletatus est homo, et ibat pro-

ficiens atque succrescens, donec magnus vehementer effectus est. 14. Habuit quoque possessiones ovium et armentorum, et familiæ plurimum. Ob hoc invidentes ei Palæstini, 15. omnes puteos, quos foderant servi patris illius Abraham, illo tempore obstruxerunt, implentes humo : 16. in tantum, ut ipse Abimelech diceret ad Isaac : Recede a nobis, quoniam potentior nobis factus es valde. 17. Et ille discedens, ut veniret ad torrentem Geraræ, habitaretque ibi :

18. Rursum fodit alios puteos, quos foderant servi patris sui Abraham, et quos, illo mortuo, olim obstruxerant Philisthiim : appellavitque eos eisdem nominibus quibus ante pater vocaverat. 19. Foderuntque in Torrente, et repperunt aquam vivam. 20. Sed et ibi jurgium fuit pastorum Geraræ adversus pastores Isaac, dicentium : Nostra est aqua : quam ob rem nomen putei ex eo, quod acciderat, vocavit Callumniam. 21. Foderunt autem et alium : et pro illo quoque rixati sunt, appellavitque eum Inimicitias. 22. Profectus inde fodit alium puteum, pro quo non contenderunt : itaque vocavit nomen ejus, Latitudo, dicens : Nunc dilatavit nos Dominus, et fecit crescere super terram.

23. Ascendit autem ex illo loco in Bersabée, 24. ubi apparuit ei Dominus in ipsa nocte, dicens : Ego sum Deus Abraham patris tui, noli timere, quia ego tecum sum : benedicam tibi, et multipli-

suivre un meilleur exemple que celui de son père.

15. *Les bouchèrent*, pour obliger Isaac à quitter le pays.

17. *Vallée de Gérare*, auj. ouadi *Djégar*, au S.-E. de la ville ; on y rencontre des traces nombreuses d'anciens puits.

19. *Puits d'eau vive*, alimenté par une véritable source souterraine, et non, comme c'est le cas le plus ordinaire, par une infiltration lente des eaux.

20. *Eseg*, c.-à-d. *dispute, débat*. Les LXX ayant lu le mot par un *schin*, trad. *injustice* ; de même la Vulg.

21. *Sitna*, d'un mot qui signifie *noise, inimitié* (d'où vient aussi *Satan*).

22. *Plus loin*, hors du territoire de Gérare. — *Rechoboth*, c.-à-d. *largeur* : probablement identifié avec l'ouadi *Ruhaibéh*, où l'on trouve les restes d'une ancienne ville et un vaste puits, à 8 lieues au S.-O. de Bersabée. C'est à ce point que se rejoignent la route qui part d'Hébron et celle qui part de Gaza (en passant par Gérare) pour l'Égypte.

23. *A Bersabée*, où Abraham avait fait un long séjour (xxi, 33 sv.).

24. *Mon serviteur* : c'est à Abraham que ce titre est ici donné pour la première fois.

ton père; ne crains point, car je suis avec toi; je te bénirai et je te donnerai une postérité nombreuse à cause d'Abraham, mon serviteur." ²⁵Il éleva là un autel et invoqua le nom de Jéhovah; puis il y dressa sa tente, et ses serviteurs y creusèrent un puits.

²⁶Abimélech vint vers lui, de Gérare, avec Ochozath, son ami, et Phicol, chef de son armée. ²⁷Isaac leur dit : " Pourquoi êtes-vous venus vers moi, vous qui me haïssez et qui m'avez renvoyé de chez vous ? " ²⁸Ils répondirent : " Nous avons vu clairement que Jéhovah est avec toi, et nous avons dit : Qu'il y ait un serment entre nous, entre nous et toi ! Nous voudrions donc faire une alliance

avec toi. ²⁹Jure de ne pas nous faire de mal, de même que nous ne t'avons pas touché, et que nous ne t'avons fait que du bien et t'avons laissé partir en paix. Tu es maintenant le béni de Jéhovah. " ³⁰Isaac leur fit un festin, et ils mangèrent et burent. ³¹Et s'étant levés de bon matin, ils se prêtèrent serment l'un à l'autre; puis Isaac les congédia et ils s'en allèrent de chez lui en paix.

³²Ce même jour, les serviteurs d'Isaac vinrent lui apporter des nouvelles du puits qu'ils creusaient; ils lui dirent : " Nous avons trouvé de l'eau. " ³³Et il appela le puits Schibéa. C'est pour cela que la ville se nomme Bersabée jusqu'à ce jour.

3° — CHAP. XXVI, 34 — XXVIII, 9. — Jacob surprend la bénédiction d'Isaac. Bénédiction d'Esau. Départ de Jacob pour la Mésopotamie.

Chap.
XXVI.²⁴



Sauï, âgé de quarante ans, prit pour femmes Judith, fille de Bééri, le Héthéen, et Basemath, fille d'Elon, le Héthéen. ³⁵Elles furent un sujet d'amertume pour Isaac et Rebecca.

Chap.
XXVII.

¹Isaac était devenu vieux, et ses yeux s'étaient obscurcis au point de ne plus voir. Il appela Esauï, son fils aîné, et lui dit : " Mon fils ! " Celui-ci lui répondit : " Me voici. " ²Isaac dit : " Tu vois que je suis vieux; je ne connais pas le jour de ma mort. ³Maintenant donc, prends tes armes, ton carquois et ton arc, va dans la campagne et tue-moi du gibier. ⁴Fais-m'en un bon plat, selon mon goût, et apporte-le-moi, que je le mange, afin que mon âme te bénisse avant que je meure. " — ⁵Rebecca entendait pendant qu'Isaac parlait à

Esauï, son fils. — Et Esauï s'en alla dans la campagne pour tuer du gibier et l'apporter.

⁶Alors Rebecca parla ainsi à Jacob son fils : " J'ai entendu ton père qui disait à ton frère Esauï : ⁷Apporte-moi du gibier et fais-m'en un bon plat, afin que je le mange et que je te bénisse devant Jéhovah avant de mourir. ⁸Maintenant, mon fils, obéis-moi dans ce que je vais te commander. ⁹Va au troupeau et prends-moi deux beaux chevreaux; j'en ferai pour ton père un bon plat, selon son goût, ¹⁰et tu le porteras à ton père, et il en mangera, afin qu'il te bénisse avant de mourir. " ¹¹Jacob répondit à Rebecca, sa mère : " Esauï, mon frère, est velu, et moi j'ai la peau lisse. ¹²Peut-être que mon père me touchera, et je passerai à ses yeux

26. *Abimélech vint*, précisément pendant qu'Isaac faisait percer le puits dont on vient de parler (vers. 32 sv.). — *Son ami*, son conseiller intime. Comp. II Sam. xv, 37; I Rois, iv, 5. — *Phicol* : c'est le même nom que xxi, 22; ce mot (comme *Abimélech*) désigne peut-être une dignité, non un individu.

29. Vulg., *de même que nous n'avons touché à rien de ce qui est à toi, et n'avons rien fait qui pût t'offenser*.

32. *Du puits* : voy. vers 25.

33. *Schibéa*, propr. *sept*, ici *serment* : comp. xxi, 31, note.

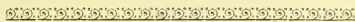
L'alliance conclue entre Abimélech et Isaac rappelle celle du premier Abimélech avec Abraham, quoique des différences notables distinguent les deux faits. On comprend facilement qu'un traité puisse se renouveler à diverses époques, en un même lieu, entre deux tribus voisines.

cabo semen tuum propter servum meum Abraham. 25. Itaque ædificavit ibi altare: et invocato nomine Domini, extendit tabernaculum: præcepitque servis suis ut foderent puteum.

26. Ad quem locum cum venissent de Geraris Abimelech, et Ochozath amicus illius, et Phicol dux militum, 27. locutus est eis Isaac: Quid venistis ad me hominem quem odistis, et expulistis a vobis? 28. Qui responderunt: Vidimus tecum esse Dominum, et idcirco nos diximus: Sit juramentum inter nos, et ineamus fœdus, 29. ut non facias nobis quidquam mali, sicut et nos nihil tuorum attigimus, nec fecimus quod te læderet: sed cum pace dimisimus auctum benedictione Domini. 30. Fecit ergo eis convivium, et post cibum et potum 31. surgentes mane, juraverunt sibi mutuo: dimisitque eos Isaac pacifice in locum suum.

32. Ecce autem venerunt in ipso die servi Isaac annuntiantes ei de puteo, quem foderant, atque dicentes: Invenimus aquam. 33. Unde appellavit eum, Abundantium: et nomen urbi impositum est Bersabee, usque in præsentem diem.

34. Esau vero quadragenarius duxit uxores, Judith filiam Beeri Hethæi, et Basemath filiam Elon ejusdem loci: 35. quæ ambæ offenderant animum Isaac et Rebecca.



—*— CAPUT XXVII. —*—

Jacob matris consilio benedictionem loco Esau accepit; ad cujus odium fugiendum monetur a matre, ut in Haran ad Laban concedat.



ENUIT autem Isaac, et caligaverunt oculi ejus, et videre non poterat: vocavitque Esau filium suum majorem, et dixit ei: Fili mi? Qui respondit: Adsum. 2. Cui pater: Vides, inquit, quod senuerim, et ignorem diem mortis meæ. 3. Sume arma tua, pharetram, et arcum, et egredere foras: cumque venatu aliquid apprehenderis, 4. fac mihi inde pulmentum sicut velle me nosti, et affer ut comedam: et benedicat tibi anima mea antequam moriar. 5. Quod cum audisset Rebecca, et ille abiisset in agrum ut jussionem patris impleret,

6. Dixit filio suo Jacob: Audivi patrem tuum loquentem cum Esau fratre tuo, et dicentem ei: 7. Affer mihi de venatione tua, et fac cibos ut comedam, et benedicam tibi coram Domino antequam moriar. 8. Nunc ergo fili mi, acquiesce consiliis meis: 9. et pergens ad gregem, affer mihi duos hædos optimos, ut faciam ex eis escas patri tuo, quibus libenter vescitur. 10. Quas cum intuleris, et comederit, benedicat tibi priusquam moriatur. 11. Cui ille respondit: Nosti quod Esau frater meus homo pilosus sit, et ego lenis. 12. Si attrectaverit me pater meus, et senserit, timeo ne

34. *Agé de 40 ans*: Isaac avait alors cent ans (xxv, 26). — *Judith... Basemath* (voy. xxxvi, 2 sv.), de la race des Chanaéens rejetée de Dieu: sujet de douleur pour Isaac et Rebecca.

CHAP. XXVII.

Vers. 2. *Je suis vieux*: Isaac avait alors 137 ans, l'âge où son frère Ismaël était mort 14 ans auparavant; il se croyait près de sa fin, quoiqu'il dût vivre encore 43 ans.

3. *Tue-moi*: litt. chasse-moi.

4. *Te bénisse*: il s'agit de la bénédiction solennelle donnée par le père à l'aîné de ses enfants; Isaac veut en faire un jour de fête, célébré par un banquet. Mais, en appelant Esau, il ne tient compte ni de l'oracle rendu avant la naissance de ses fils (xxv, 23), ni de la cession qu'Esau a faite de son droit d'aînesse en faveur de Jacob, ni de son mariage avec des femmes de Chanaan: Esau a toujours ses préférences (xxv, 28).

pour m'être joué de lui, et j'attirerai sur moi une malédiction au lieu d'une bénédiction. " ¹³ Sa mère lui dit : "*Je prends* sur moi ta malédiction, mon fils, Obéis-moi seulement et va me prendre les chevreaux. " ¹⁴ Jacob alla les prendre et les apporta à sa mère, qui en fit un bon plat, selon le goût de son père. ¹⁵ Et Rebecca prit les habits d'Esau, son fils aîné, les plus beaux, qu'elle avait dans la maison, et elle en revêtit Jacob, son fils cadet. ¹⁶ Puis elle lui couvrit les mains de la peau des chevreaux, ainsi que la partie lisse du cou. ¹⁷ Et elle remit à Jacob son fils le bon plat et le pain qu'elle avait préparés.

¹⁸ Il vint vers son père et dit : " Mon père! " — " Me voici, dit Isaac; qui es-tu, mon fils? " ¹⁹ Jacob répondit à son père : " Je suis Esau, ton premier-né; j'ai fait ce que tu m'as commandé. Lève-toi, je te prie, assieds-toi et mange de ma chasse, afin que ton âme me bénisse. "

²⁰ Isaac dit à son fils : " Comment

as-tu trouvé si vite, mon fils? " Jacob répondit : " C'est que Jéhovah ton Dieu l'a fait venir devant moi. " ²¹ " Approche donc, dit Isaac, que je te touche, mon fils, *pour savoir* si tu es bien mon fils Esau, ou non. " ²² Jacob s'étant approché de son père, Isaac le toucha et dit : " La voix est la voix de Jacob, mais les mains sont les mains d'Esau. " ²³ Il ne le reconnut pas, parce que ses mains étaient velues comme celles d'Esau, son frère, et il le bénit. ²⁴ Il dit : " C'est bien toi qui es mon fils Esau? " — " C'est moi, " répondit Jacob. ²⁵ Et Isaac dit : " Sers-moi, que je mange du gibier de mon fils et que mon âme te bénisse. " Jacob le servit, et il mangea; il lui présenta aussi du vin, et il but.

²⁶ Alors Isaac, son père, lui dit : " Approche-toi et baise-moi, mon fils. " ²⁷ Jacob s'approcha et le baisa; et Isaac sentit l'odeur de ses vêtements, et il le bénit en disant : " Oui, l'odeur de mon fils est comme l'odeur d'un champ qu'a béni Jéhovah.

28. Que Dieu te donne de la rosée du ciel

Et de la graisse de la terre,
Et abondance de froment et de vin!

29. Que des peuples te servent,

Et que des nations se prosternent devant toi!
Sois le maître de tes frères,
Et que les fils de ta mère se prosternent devant toi!
Maudit soit qui te maudira.
Et béni soit qui te bénira!

³⁰ Isaac avait achevé de bénir Jacob, et Jacob venait de quitter Isaac, son père, lorsqu'Esau, son frère, revint de

la chasse. ³¹ Il prépara, lui aussi, un bon plat, et l'apportant à son père, il dit : " Que mon père se lève et man-

13. Rebecca est persuadée que, dans les desseins de Dieu, la bénédiction patriarcale appartient, non à Esau, mais à Jacob. Elle n'a pas oublié l'oracle divin qui l'a promise au cadet (xxv, 23); elle sait qu'Esau, par un honteux marché, a cédé son privilège à son frère, et que d'ailleurs son union avec des femmes chananéennes l'en a rendu indigne : Jacob seul, qui n'est pas encore marié, peut et doit devenir le dépositaire des promesses. Mais, craignant sans doute la violence d'Esau et voyant la faiblesse d'Isaac à son égard, au lieu de suivre la voie de la foi et de la confiance en Dieu, qui ne saurait manquer d'intervenir, elle a recouru à la ruse, et Jacob s'associe à cette manœuvre. Dieu permet qu'ils réussissent, parce qu'il entre dans

ses desseins que la bénédiction vienne sur Jacob, mais sans approuver le moyen employé. La Bible, qui ne juge d'ordinaire la conduite des acteurs qu'en laissant la parole aux faits, n'insinue-t-elle pas que ce moyen était répréhensible, en nous en montrant comme une expiation dans les angoisses maternelles de Rebecca, privée de son fils préféré qu'elle ne reverra plus, et dans les malheurs qui remplissent la vie de Jacob, trompé à son tour par Laban et plus tard par ses propres fils, qui lui feront croire à la mort tragique de Joseph?

15. *Les plus beaux*, ceux des jours de fête. D'après la tradition juive, ce seraient des vêtements sacerdotaux, gardés de père en fils sous la tente des patriarches, à une époque

putet me sibi voluisse illudere, et inducam super me maledictionem pro benedictione. 13. Ad quem mater : In me sit, ait, ista maledictio, fili mi : tantum audi vocem meam, et pergens affer quæ dixi. 14. Abiit, et attulit, deditque matri. Paravit illa cibos, sicut velle noverat patrem filius. 15. Et vestibus Esau valde bonis, quas apud se habebat domi, induit eum : 16. pelliculasque hœdorum circumdedit manibus, et colli nuda protexit. 17. Deditque pulmentum, et panes, quos coxerat, tradidit.

18. Quibus illatis, dixit : Pater mi? At ille respondit : Audio. Quis es tu fili mi? 19. Dixitque Jacob : Ego sum primogenitus tuus Esau : feci sicut præcepisti mihi : surge, sede, et comede de venatione mea, ut benedicat mihi anima tua. 20. Rursumque Isaac ad filium suum : Quo modo, inquit, tam cito invenire potuisti, fili mi? Qui respondit : Voluntas Dei fuit ut cito occurreret mihi quod volebam. 21. Dixitque Isaac : Accede huc, ut tangam te, fili mi, et probem utrum tu sis filius meus Esau, an non. 22. Accessit ille ad patrem, et palpato eo, dixit Isaac : Vox quidem,

vox Jacob est : sed manus, manus sunt Esau. 23. Et non cognovit eum, quia pilosæ manus similitudinem majoris expresserant. Benedicens ergo illi, 24. ait : Tu es filius meus Esau? Respondit, Ego sum. 25. At ille : Affer mihi, inquit, cibos de venatione tua, fili mi, ut benedicat tibi anima mea. Quos cum oblatus comedisset, obtulit ei etiam vinum : quo hausto,

26. Dixit ad eum : Accede ad me, et da mihi osculum, fili mi. 27. Accessit, et osculatus est eum. Statimque ut sensit vestimentorum illius fragrantiam, benedicens illi, ait : Ecce odor filii mei sicut odor agri pleni, cui benedixit Dominus.

28. Det tibi Deus de rore cœli, et de pinguedine terræ abundantiam frumenti et vini.

29. Et serviant tibi populi, et adorent te tribus : esto dominus fratrum tuorum, et incurventur ante te filii matris tuæ : qui maledixerit tibi, sit ille maledictus : et qui benedixerit tibi, benedictionibus repleatur.

30. Vix Isaac sermonem impleverat : et egresso Jacob foras, venit Esau, 31. coctosque de venatione cibos intulit patri, dicens : Surge,

où l'aîné, chef de la famille, remplissait les fonctions du sacerdoce, offrait des sacrifices, etc.

16. *La peau des chevreaux* : il s'agit de ces chevreaux de l'Orient dont le poil noir et soyeux ressemblait si fort à des cheveux que, au témoignage de Martial (xii, 46), les Romains les employaient pour dissimuler la calvitie. Comp. *Cant.* iv, 1.

19. *Lève-toi* : Isaac était sans doute étonné sur son lit.

20. *Jéhovah l'a fait venir* : Jacob fait Dieu complice de sa ruse.

23. *Il le bénit* : ces mots annoncent et résumement ce qui va suivre.

26. *Baise-moi* : quelques interprètes ont soupçonné qu'Isaac voulait par là s'assurer de nouveau de l'identité d'Esau : à tort.

27. *L'odeur*, le parfum des plantes champêtres qui imprégnait ses vêtements. Comp. *Cant.* iv, 11. Ce parfum éveille dans l'âme du patriarche l'image de la prospérité future de son fils, qu'il voit déjà maître du pays de

Chanaan. La bénédiction qui suit est exprimée dans le style poétique de la prophétie : parallélisme des membres et archaïsme des formes grammaticales.

28. *La rosée du ciel*, dans les pays d'Orient, où les pluies sont rares, est une condition essentielle de la fécondité de la terre. Aussi figure-t-elle souvent comme une bénédiction de Dieu : *Deut.* xxxiii, 13; *Osée*, xiv, 6; *Zach.* viii, 12, etc.

29. *Te servent* : réalisé une première fois par les vastes conquêtes de David et de Salomon, c'est dans les derniers temps que cet oracle aura son entier accomplissement (*Is.* lx, 5 sv. Comp. *Rom.* xi, 25). — *Maudit soit...* rappelle : "En toi seront bénies toutes les nations." Les peuples seront bénis ou maudits selon qu'ils se mettront avec le rejeton de Jacob, le Messie, en relation de foi et d'amour, ou bien d'incrédulité et de haine. Du reste, Dieu lui-même fera entendre à Jacob cet élément essentiel de la promesse (xxviii, 14).

ge de la chasse de son fils, afin que ton âme me bénisse." ³² Isaac, son père, lui dit : " Qui es-tu ? " Il répondit : " Je suis ton fils, ton premier-né, Esaü. " ³³ Isaac fut saisi d'une terreur extrême, et il dit : " Qui est donc celui qui a chassé du gibier et m'en a apporté ? J'ai mangé de tout avant que tu vinsses, et je l'ai béni, et il sera béni en effet. " ³⁴ Lorsqu'Esaü eut entendu les paroles de son père, il jeta un grand cri, une plainte amère, et il dit à son père : " Bénis-moi, moi aussi, mon père. " ³⁵ Isaac dit : " Ton frère est venu avec ruse, et il a pris ta bénédiction. " ³⁶ Esaü dit :

Privée de la graisse de la terre sera ta demeure,

Privée de la rosée qui descend du ciel.

40. Tu vivras de ton épée,

Et tu seras asservi à ton frère.

Mais il arrivera que, en secouant son joug,

Tu le briseras de dessus ton cou. "

⁴¹ Esaü conçut de la haine contre Jacob à cause de la bénédiction que son père lui avait donnée, et il dit en son cœur : " Les jours où je ferai le deuil de mon père approchent ; alors je tuerai Jacob, mon frère. " ⁴² On rapporta à Rebecca les paroles d'Esaü, son fils aîné. Elle fit appeler Jacob, son fils cadet, et lui dit : " Voici qu'Esaü, ton frère, veut se venger de toi en te tuant. ⁴³ Maintenant donc, mon fils, écoute-moi : lève-toi, fuis vers Laban, mon frère, à Haran ; ⁴⁴ et tu resteras quelque temps auprès de lui, jusqu'à ce que la fureur de ton frère soit apaisée. "

" Est-ce parce qu'on l'appelle Jacob qu'il m'a supplanté deux fois ? Il a pris mon droit d'aînesse, et voilà maintenant qu'il a pris ma bénédiction ! " Il ajouta : " N'as-tu pas réservé pour moi une bénédiction ? " ³⁷ Isaac répondit à Esaü : " Je l'ai établi ton maître et je lui ai donné tous ses frères pour serviteurs, et je l'ai pourvu de froment et de vin. Après cela, que puis-je faire pour toi, mon fils ? " ³⁸ Esaü dit à son père : " N'as-tu que cette seule bénédiction, mon père ? Bénis-moi, moi aussi, mon père ! " Et Esaü éleva la voix et pleura. ³⁹ Isaac, son père, lui répondit :

⁴⁵ Une fois que la colère de ton frère se sera détournée de toi, et qu'il aura oublié ce que tu lui as fait, je t'enverrai chercher de là. Pourquoi serais-je privée de vous deux en un même jour ? "

⁴⁶ Rebecca dit à Isaac : " Je suis dégoûtée de la vie à cause des filles de Heth. Si Jacob prend une femme, comme celles-là, parmi les filles de Heth, parmi les filles de ce pays, à quoi me sert la vie ? "

¹ Isaac appela Jacob et le bénit, et il lui donna cet ordre : " Tu ne prendras pas pour femme une des filles de Chanaan. ² Lève-toi, va en Paddan-

³³ *Terreur extrême* : Isaac soupçonne l'action divine dans ce qui vient de se passer. — *Béni en effet* : la bénédiction n'est pas chose qui dépende des affections humaines ; celui qui la donne, pousse et dirigé par une puissance supérieure, confère à celui qui la reçoit des grâces et des droits que la volonté de l'homme ne doit ni ne peut lui retirer. Telle est la pensée qui domine en ce moment Isaac. Comp. *Hébr.* xii, 17.

³⁶ *Jacob... supplanté* : voy. à xxv, 26. LXX et Vulg., *c'est justement qu'on l'a appelé Jacob, car il n'a supplanté, etc.*

³⁹ *Privée de la graisse ou des sucs de la terre* : les montagnes de l'Idumée (habitées par les descendants d'Esaü) sont, surtout du

côté de l'ouest, ce qu'il y a de plus affreux et de plus stérile dans l'univers (Seetzen). Vulg., *dans la graisse de la terre et dans la rosée du ciel sera ton habitation* : interprétation absolument contraire au contexte.

⁴⁰ *De ton épée*, de guerre et de pillage ; les habitants actuels de l'ancienne Idumée ne vivent pas autrement. — *En secouant*, en agitant, comme un taureau indompté, le joug mis sur ton cou, tu arriveras à le briser. Sens : la domination de Jacob sur Edom sera intermittente ; il y aura pour ce dernier des moments de répit. C'est ce qu'atteste l'histoire ; elle nous montre les Iduméens, dans leurs rapports avec Israël, tantôt assujettis, tantôt recouvrant leur indépendance.

pater mi, et comede de venatione filii tui, ut benedicat mihi anima tua. 32. Dixitque illi Isaac : Quis enim es tu? Qui respondit : Ego sum filius tuus primogenitus Esau. 33. Expavit Isaac stupore vehementi : et ultra quam credi potest, admirans, ait : Quis igitur ille est qui dudum captam venationem attulit mihi, et comedi ex omnibus priusquam tu venires? Benedixitque ei, et erit benedictus. 34. Auditis Esau sermonibus patris, irrugit clamore magno : et consternatus, ait : Benedic etiam et mihi, pater mi. 35. Qui ait : Venit germanus tuus fraudulenter, et accepit benedictionem tuam. 36. At ille subjunxit : Juste vocatum est nomen ejus Jacob : supplantavit enim me en altera vice : ^a primogenita mea ante tulit, et nunc secundo surripuit benedictionem meam. Rursumque ad patrem : Numquid non reservasti, ait, et mihi benedictionem? 37. Respondit Isaac : Dominum tuum illum constitui, et omnes fratres ejus servituti illius subjugavi : frumento et vino stabilivi eum, et tibi post hæc, fili mi, ultra quid faciam? 38. Cui Esau : Num unam, inquit, tantum benedictionem habes, pater? mihi quoque obsecro ut benedicas. ^b Cumque ejulatu magno fleret, 39. motus Isaac, dixit ad eum : ^c In pinguedine terræ, et in rore cœli desuper, 40. erit benedictio tua. Vives in gladio, et fratri tuo servies : tem-

pusque veniet, cum excutias, et solvas jugum ejus de cervicibus tuis.

41. Oderat ergo semper Esau Jacob pro benedictione qua benedixerat ei pater : dixitque in corde suo : ^d Venient dies luctus patris mei, et occidam Jacob fratrem meum. 42. Nuntiata sunt hæc Rebecæ : quæ mittens et vocans Jacob filium suum, dixit ad eum : Ecce Esau frater tuus minatur ut occidat te. 43. Nunc ergo, fili mi, audi vocem meam, et consurgens fuge ad Laban fratrem meum in Haran : 44. habitabisque cum eo dies paucos, donec requiescat furor fratris tui, 45. et cesset indignatio ejus, obliviscaturque eorum quæ fecisti in eum : postea mittam, et adducam te inde huc : cur utroque orbabor filio in uno die?

46. Dixitque Rebecca ad Isaac : ^e Tædet me vitæ meæ propter filias Heth : si acceperit Jacob uxorem de stirpe hujus terræ, nolo vivere.

~~~~~

—\*— CAPUT XXVIII. —\*—

Jacob accepta a patre benedictione, in Mesopotamiam transiens, videt in somnis scalam cui innitebatur Dominus : et accepta de terra ac seminis multiplicatione promissione, exspectat votum Deo vovet.



OCAVIT itaque Isaac Jacob, et benedixit eum, præcepitque ei dicens : Noli accipere conjugem de genere Chanaan : 2. sed vade, et proficiscere in Mesopotamiam

Cette alternative ne cessera que lorsque Jean Hyrcan (129 ans av. J. C.) les aura définitivement incorporés à la nation juive.

En somme, la bénédiction d'Esau est moins une bénédiction (la Bible ne lui donne pas ce nom, et elle n'est pas énoncée sous forme de vœu) qu'une malédiction tempérée. Néanmoins, par les mots qui la terminent, elle apporte comme un trouble dans la bénédiction de Jacob, sans doute en punition de la fraude par laquelle celle-ci fut obtenue.

41. *En son cœur*, et aussi à haute voix : comp. vers. 42.

43. *Haran* : voy. xi, 31.

45. *Je l'enverrai chercher* : l'absence fut plus longue que ne le croyait Re-

becca ; elle ne revit plus son fils bien-aimé. — *Privée de vous deux* : Esau voulant tuer Jacob est encore à peine son enfant ; s'il le tuait, il cesserait tout à fait de l'être. Comp. iv, 25, note.

46. Ce verset appartient au commencement du chapitre suiv. — *Dit à Isaac*, pour obtenir son consentement au départ de Jacob, sans lui révéler les intentions homicides d'Esau. — *A cause des filles de Heth*, qu'Esau a épousées.

CHAP. XXVIII.

Vers. 1. *Isaac*, accédant au désir de Rebecca, *appela Jacob*, etc.

2. *Paddan-Aram* : voy. xxv, 20.

<sup>d</sup> Abd. 10.

<sup>e</sup> Supr. 26, 35.

✓

Aram, chez Bathuel, père de ta mère, et prends-y une femme parmi les filles de Laban, frère de ta mère. <sup>3</sup>Que le Dieu tout-puissant te bénisse, qu'il te fasse croître et multiplier, afin que tu deviennes une multitude de peuples! <sup>4</sup>Qu'il te donne la bénédiction d'Abraham, à toi et à ta postérité avec toi, afin que tu possèdes le pays où tu séjournes et que Dieu a donné à Abraham!" <sup>5</sup>Et Isaac congédia Jacob, qui s'en alla en Paddan-Aram, vers Laban, fils de Bathuel l'Araméen, frère de Rebecca, la mère de Jacob et d'Esau.

<sup>6</sup>Esau vit qu'Isaac avait béni Jacob et qu'il l'avait envoyé en Paddan-Aram pour y prendre une femme, et qu'en le bénissant il lui avait donné cet ordre : " Tu ne prendras pas pour femme une des filles de Chanaan," <sup>7</sup>et que Jacob, obéissant à son père et à sa mère, était parti pour Paddan-Aram. <sup>8</sup>Esau, voyant donc que les filles de Chanaan déplaissaient à Isaac, son père, <sup>9</sup>s'en alla vers Ismaël, et il prit pour femme, outre celles qu'il avait déjà, Mahéleth, fille d'Ismaël, fils d'Abraham, et sœur de Nabaïoth.

## DEUXIÈME STADE DE LA VIE D'ISAAC.

1<sup>o</sup> — CHAP. XXVIII, 10 — 22. — Départ de Jacob pour la Mésopotamie. Sa vision à Béthel.

Chap.  
XXVIII.<sup>10</sup>



Acob partit de Bersabée et s'en alla à Haran. <sup>11</sup>Il arriva dans un lieu, et il y passa la nuit, parce que le soleil était couché. Ayant pris une des pierres qui étaient là, il la mit sous sa tête, et il se coucha dans ce lieu. <sup>12</sup>Il eut un songe : il vit une échelle posée sur la terre et dont le sommet touchait au ciel ; sur elle des anges de Dieu montaient et descendaient ; <sup>13</sup>et au haut se tenait Jéhovah. Il dit : " Je suis Jéhovah, le Dieu d'Abraham, ton père, et le Dieu d'Isaac. Cette terre sur laquelle tu es couché, je te la donnerai, à toi et à ta postérité. <sup>14</sup>Ta postérité sera comme la poussière de la terre ; tu t'étendras à l'occident et à l'orient, au septentrion et au midi, et toutes les familles de la terre seront bénies en toi et en ta postérité. <sup>15</sup>Voici que je suis avec toi ; je te garderai par-

tout où tu iras et je te ramènerai dans ce pays. Car je ne t'abandonnerai point que je n'aie fait ce que je t'ai dit."

<sup>16</sup>Jacob s'éveilla de son sommeil et il dit : " Certainement Jéhovah est en ce lieu, et moi je ne le savais pas!" <sup>17</sup>Saisi de crainte, il ajouta : " Que ce lieu est redoutable! C'est bien ici la maison de Dieu, c'est ici la porte du ciel." <sup>18</sup>S'étant levé de bon matin, il prit la pierre qu'il avait mise sous sa tête, la dressa pour monument et versa de l'huile sur son sommet. <sup>19</sup>Il nomma ce lieu Béthel ; mais primitivement la ville s'appelait Luz. <sup>20</sup>Et Jacob fit un vœu en disant : " Si Dieu est avec moi et me garde dans ce voyage que je fais ; s'il me donne du pain à manger et des habits pour me vêtir, <sup>21</sup>et si je retourne heureusement à la maison de mon père, Jéhovah

4. *La bénédiction d'Abraham* : voy. spécialement xvii, 2 sv. xxi, 16 sv.

5. *L'Araméen*, ou le Syrien (Vulg.).

9. *Vers la famille d'Ismaël* : Ismaël était mort depuis 14 ans. — *Mahéleth* : voy. xxxvi, 3. L'intention d'Esau était de plaire à ses parents et de regagner leur affection ; mais il ne se rend pas compte qu'Ismaël a été exclu par Dieu lui-même de la vraie postérité pa-

triarcale, héritière des promesses. — *Nabaïoth* : voy. xxv. 13.

11. *Dans un lieu* ; litt., *le lieu*, soit le lieu marqué dans les desseins divins, soit le lieu devenu célèbre entre tous par la révélation dont il va être le théâtre.

12. *Un songe* : seul, la nuit, dans une contrée inconnue, loin de la maison de son père auprès duquel Jéhovah habite, Jacob

Syriæ, ad domum Bathuel patris matris tuæ, et accipe tibi inde uxorem de filiabus Laban avunculi tui. 3. Deus autem omnipotens benedict tibi, et crescere te faciat, atque multiplicet : ut sis in turbas populorum. 4. Et det tibi benedictiones Abrahæ, et semini tuo post te : ut possideas terram peregrinationis tuæ, quam pollicitus est avo tuo. 5. <sup>2, 12.</sup> Cumque dimisisset eum Isaac, profectus venit in Mesopotamiam Syriæ ad Laban filium Bathuel Syri, fratrem Rebeccæ matris suæ.

6. Videns autem Esau quod benedixisset pater suus Jacob, et misisset eum in Mesopotamiam Syriæ, ut inde uxorem duceret; et quod post benedictionem præcepisset ei, dicens : Non accipies uxorem de filiabus Chanaan : 7. quodque obediens Jacob parentibus suis isset in Syriam : 8. probans quoque quod non libenter adspiceret filias Chanaan pater suus : 9. ivit ad Ismaelem, et duxit uxorem absque iis, quas prius habebat, Maheleth filiam Ismael filii Abraham, sororem Nabaioth.

10. Igitur egressus Jacob de Bersabee, pergebat Haran. 11. Cumque venisset ad quemdam locum, et vellet in eo requiescere post solis occubitum, tulit de lapidibus qui jacebant, et supponens capiti suo, dormivit in eodem loco. 12. Vidit-

que in somnis scalam stantem super terram, et cacumen illius tangens cælum : <sup>b</sup> Angelos quoque Dei ascendentes et descendentes per eam, 13. et Dominum innixum scalæ dicentem sibi : <sup>c</sup> Ego sum Dominus Deus Abraham patris tui, et Deus Isaac : terram, in qua dormis, tibi dabo et semini tuo. 14. Eritque semen tuum quasi pulvis terræ : <sup>d</sup> dilataberis ad occidentem, et orientem, et septentrionem, et meridiem : <sup>e</sup> et BENEDICENTUR IN TE et in semine tuo cunctæ tribus terræ. 15. Et ero custos tuus quocumque perrexeris, et reducam te in terram hanc : nec dimittam nisi complevero universa quæ dixi.

16. Cumque evigilasset Jacob de somno, ait : Vere Dominus est in loco isto, et ego nesciebam. 17. Pavensque : Quam terribilis est, inquit, locus iste! Non est hic aliud nisi domus Dei, et porta cœli. 18. Surgens ergo Jacob mane, tulit lapidem quem supposuerat capiti suo, et erexit in titulum, <sup>f</sup> fundens oleum desuper. 19. Appellavitque nomen urbis Bethel, quæ prius Luza vocabatur. 20. Vovit etiam votum, dicens : Si fuerit Deus mecum, et custodierit me in via, per quam ego ambulo, et dederit mihi panem ad vescendum, et vestimentum ad induendum, 21. reversus-

<sup>b</sup> Joann. 1, 51.

<sup>c</sup> Infra 35, 1 et 48, 3.

<sup>d</sup> Deut. 12, 20 et 19, 8.

<sup>e</sup> Supr. 26, 4.

<sup>f</sup> Infra 31, 13.

peut se croire abandonné de tous. Dieu va le rassurer. Cette échelle mystérieuse figure sous une image sensible la providence de Dieu dans le ciel envers les hommes sur la terre. Jéhovah est à son sommet; des anges qui montent et descendent portent jusqu'à lui les besoins et les prières de l'homme et rapportent à celui-ci le secours divin. — *Possée sur la terre*, litt. *vers la terre* : elle ne monte pas vers le ciel, elle en descend.

15. *Ce que je t'ai dit*, ce que je te dis en ce moment.

16. Jéhovah est en ce lieu, si éloigné pourtant de la maison de mon père et des autels où on lui rend un culte.

17. *Redoutable* : c'est le sentiment qu'inspire à tout homme faible et pécheur la présence sensible du Dieu infiniment grand et saint. — *La maison de Dieu*, un sanctuaire où Dieu se rencontre avec l'homme. — *Porte*

*du ciel* : Jacob vient de voir en cet endroit le ciel comme ouvert.

18. *Pour en faire un monument commémoratif de sa vision*. Ces pierres *monumentales* (hébr. *matsébah*) élevées par les patriarches en souvenir de quelque grâce divine, étaient fort différentes des *bétyles*, météorites ou pierres tombées du ciel, auxquels les Phéniciens et d'autres peuples orientaux rendaient un culte idolâtrique. Néanmoins Moïse défendit plus tard d'ériger des pierres semblables, afin de prévenir tout danger d'idolâtrie (*Lév.* xxvi, 1). — *Versa de l'huile*, pour consacrer la pierre. Comp. xxxv, 14 sv.

19. *Ce lieu* ne porta d'abord le nom de Béthel que pour Jacob et ses fils; la ville voisine continua de s'appeler Luz jusqu'à la conquête (*Jos.* xvi, 2), où elle prit aussi le nom de Béthel.

sera mon Dieu; <sup>22</sup>cette pierre que j'ai dressée pour monument sera une maison de Dieu, et je vous paierai la dîme de tout ce que vous me donnerez. »

20 — CHAP. XXIX — XXX, 24. — Jacob en Mésopotamie.

Son double mariage. Ses enfants.

Chap.  
XXIX.



Jacob reprit sa marche et s'en alla au pays des fils de l'Orient. <sup>2</sup>Il aperçut un puits dans la campagne, et à côté trois troupeaux de brebis qui étaient couchés, car c'était à ce puits qu'on abreuvait les troupeaux. <sup>3</sup>Là se réunissaient tous les troupeaux; on roulait la pierre de dessus l'ouverture du puits, on faisait boire les troupeaux, et l'on remettait la pierre à sa place sur l'ouverture du puits.

<sup>4</sup>Jacob dit aux bergers : « Mes frères, d'où êtes-vous? » Ils répondirent : « Nous sommes de Haran. » <sup>5</sup>Il leur dit : « Connaissez-vous Laban, fils de Nachor? » Ils répondirent : « Nous le connaissons. » <sup>6</sup>Il leur dit : « Est-il en bonne santé? » Ils répondirent : « Il est en bonne santé, et voici Rachel, sa fille, qui vient avec ses brebis. » <sup>7</sup>Il dit : « Il est encore grand jour; ce n'est pas le moment de rassembler les troupeaux; abreuvez les brebis et retournez les faire paître. » <sup>8</sup>Ils répondirent : « Nous ne le pouvons pas jusqu'à ce que tous les troupeaux soient rassemblés et qu'on roule la pierre de dessus l'ouverture du puits; alors nous abreuverons les brebis. »

<sup>9</sup>Il s'entretenait encore avec eux, lorsque Rachel arriva avec les brebis de son père; car elle était bergère.

<sup>10</sup>Dès que Jacob vit Rachel, fille de Laban, frère de sa mère, et les brebis de Laban, frère de sa mère, il s'approcha, roula la pierre de dessus l'ouverture du puits, et abreuva les brebis de Laban, frère de sa mère. <sup>11</sup>Et Jacob baisa Rachel, et il éleva la voix et pleura. <sup>12</sup>Il apprit à Rachel qu'il était frère de son père et fils de Rebecca; et elle courut l'annoncer à son père. <sup>13</sup>Quand Laban eut entendu parler de Jacob, fils de sa sœur, il courut au-devant de lui, et l'ayant pris dans ses bras, il lui donna des baisers et l'amena dans sa maison. Jacob raconta à Laban toutes ces choses, <sup>14</sup>et Laban lui dit : « Oui, tu es mon os et ma chair. » Et Jacob demeura avec lui un mois entier.

<sup>15</sup>Alors Laban dit à Jacob : « Est-ce que, parce que tu es mon frère, tu me serviras pour rien? Dis-moi quel salaire tu veux. » <sup>16</sup>Or Laban avait deux filles; l'aînée se nommait Lia, et la cadette Rachel. <sup>17</sup>Lia avait les yeux malades; mais Rachel était belle de taille et belle de visage. <sup>18</sup>Comme Jacob aimait Rachel, il dit : « Je te servirai sept ans pour Rachel, ta fille cadette. » <sup>19</sup>Laban répondit : « Mieux vaut te la donner que la donner à un autre; reste avec moi. » <sup>20</sup>Et Jacob servit pour Rachel sept années, qui ne

22. *Une maison de Dieu*, un lieu de culte, avec un autel (xxxv, 7). — *Je vous paierai la dîme*, à cette époque, ne peut que signifier : Reconnaisant que Dieu est le maître de tout, je lui consacrerai la 10<sup>e</sup> partie de mes biens en offrandes et en sacrifices sur l'autel de Béthel. Comp. *Deut.* xiv, 28 sv.

#### CHAP. XXIX.

Vers. 2. *Un puits*, évidemment différent de celui du chap. xxiv. Les scènes de ce genre, si conformes aux usages anciens et modernes de l'Orient, devaient se répéter. — *Couchés*, en attendant l'arrivée des autres troupeaux (vers. 8).

3. *La pierre* était grande : un berger seul aurait pu difficilement la déplacer, moins encore une bergère, comme Rachel (vers. 10). Voilà pourquoi on attendait que tous les troupeaux de ceux qui avaient un droit sur le puits fussent rassemblés pour les abreuver. Jacob, qui ignorait cette particularité, s'imagina (vers. 7) qu'on réunissait les troupeaux afin de les conduire dans les parcs pour la nuit.

5. *Fils*, comme souvent ailleurs, *petit-fils* de Nachor : c'est l'ancêtre le plus connu qui est nommé.

7. *Ce n'est pas le moment* : voy. la note du vers 3. Jacob avait peut-être aussi l'intention

que fuero prospere ad domum patris mei : erit mihi Dominus in Deum, 22. et lapis iste, quem erexi in titulum, vocabitur Domus Dei : cunctorumque quæ dederis mihi, decimas offeram tibi.

—\*— CAPUT XXIX. —\*—

Jacob a Laban susceptus, septem annis illi pacto inito pro Rachel filia servivit; cui cum supposita esset Lia, septem alios annos pro eadem implere coactus est : Rachele autem sterili, Lia quatuor peperit filios.



**R**EFECTUS ergo Jacob venit in terram orientalem. 2. Et vidit puteum in agro, tres quoque greges ovium accubantes juxta eum : nam ex illo adaquabantur pecora, et os ejus grandi lapide claudebatur. 3. Morisque erat ut cunctis ovibus congregatis devolverent lapidem, et refectis gregibus rursum super os putei ponerent.

4. Dixitque ad pastores : Fratres, unde estis? Qui responderunt : De Haran. 5. Quos interrogans, Numquid, ait, nostis Laban filium Nachor? Dixerunt : Novimus. 6. Sannusne est? inquit. Valet, inquiunt : et ecce Rachel filia ejus venit cum grege suo. 7. Dixitque Jacob : Adhuc multum diei superest, nec est tempus ut reducantur ad caulas greges : date ante potum ovibus, et sic eas

ad pastum reducite. 8. Qui responderunt : Non possumus, donec omnia pecora congregentur, et amoveamus lapidem de ore putei, ut adaquemus greges. 9. Adhuc loquebantur, et ecce Rachel veniebat cum ovibus patris sui : nam gregem ipsa pascebat. 10. Quam cum vidisset Jacob, et sciret consobrinam suam, ovesque Laban avunculi sui : amovit lapidem quo puteus claudebatur. 11. Et adaquato grege, osculatus est eam : et elevata voce flevit, 12. et indicavit ei quod frater esset patris sui, et filius Rebeccæ : at illa festinans nuntiavit patri suo. 13. Qui cum audisset venisse Jacob filium sororis suæ, cucurrit obviam ei : complexusque eum, et in oscula ruens, duxit in domum suam. Auditis autem causis itineris, 14. respondit : Os meum es, et caro mea. Et postquam impleti sunt dies mensis unius,

15. Dixit ei : Num quia frater meus es, gratis servies mihi? Dic quid mercedis accipias. 16. Habebat vero duas filias, nomen majoris Lia : minor vero appellabatur Rachel. 17. Sed Lia lippis erat oculis : Rachel decora facie, et venusto aspectu. 18. Quam diligens Jacob, ait : Serviam tibi pro Rachel filia tua minore, septem annis. 19. Respondit Laban : Melius est ut tibi eam dem quam alteri viro, mane apud me. 20. Servivit ergo Jacob pro Rachel septem annis : et vide-

d'éloigner les bergers, afin de se trouver seul avec Rachel.

10. *Roula* seul, tant il y mit d'ardeur, ayant d'ailleurs une grande force physique.

12. *Frère* : ce mot dans la Bible s'emploie souvent avec le sens général de parent du sang : ici *neveu*.

13. *Toutes ces choses*, racontées vers. 2-12. Vulg., *les motifs de son voyage* : bien pour le sens.

15. *Laban dit à Jacob* : pendant le mois écoulé, Laban avait reconnu les qualités de Jacob comme berger. Sous l'apparence du désintéressement, c'est, au fond, l'intérêt qui lui dicte ce langage.

17. *Les yeux malades, litt. faibles*; Vulg.,

*chassieux*. Le brillant éclat des yeux a toujours été considéré en Orient comme le principal élément de la beauté de la femme. Selon d'autres, le mot *yeux* au plur. aurait ici le sens qu'il a quelquefois au sing. : *Lia avait l'aspect, la mine chétive*.

18. *Je te servirai 7 ans* : dans l'antiquité, la jeune fille était considérée comme la propriété du père ; le fiancé devait l'acheter, au moins par quelque présent. Jacob, qui ne possédait rien, offre ses services. Sa situation vis-à-vis d'Esau l'obligeait d'ailleurs à faire un long séjour à Haran.

19. *Te la donner à toi, qui es mon parent, qu'à un étranger*. Telle est aujourd'hui encore la pratique des Bédouins, des Druses et autres Orientaux.

lui parurent que quelques jours, parce qu'il l'aimait.

<sup>21</sup> Jacob dit à Laban : " Donne-moi ma femme, car mon temps est accompli, et j'irai vers elle. " <sup>22</sup> Laban réunit tous les gens du lieu et fit un festin; <sup>23</sup> et le soir, prenant Lia, sa fille, il l'amena à Jacob, qui alla vers elle. <sup>24</sup> Et il donna sa servante Zelpha pour servante à Lia, sa fille.

<sup>25</sup> Le matin venu, voilà que c'était Lia. Et Jacob dit à Laban : " Que m'as-tu fait? N'est-ce pas pour Rachel que j'ai servi chez toi? Pourquoi m'as-tu trompé? " <sup>26</sup> Laban répondit : " Ce n'est point l'usage ici de donner la cadette avant l'aînée. <sup>27</sup> Achève la semaine de celle-ci, et nous te donnerons aussi l'autre pour le service que tu feras encore chez moi pendant sept autres années. " <sup>28</sup> Jacob fit ainsi, et il acheva la semaine de Lia; puis Laban lui donna pour femme Rachel, sa fille, <sup>29</sup> et il donna sa servante Bala pour servante à Rachel, sa fille. <sup>30</sup> Jacob alla aussi vers Rachel, et il l'aima aussi plus que Lia; il servit encore chez Laban sept autres années.

<sup>31</sup> Jéhovah vit que Lia était haïe, et il la rendit féconde, tandis que Rachel était stérile. <sup>32</sup> Lia conçut et enfanta un fils, et elle le nomma Ruben, car elle dit : " Jéhovah a regardé mon affliction; maintenant mon mari m'aimera. " <sup>33</sup> Elle conçut encore et enfanta un fils, et elle dit :

" Jéhovah a entendu que j'étais haïe, et il m'a encore donné celui-là. " Et elle le nomma Siméon. <sup>34</sup> Elle conçut encore et enfanta un fils, et elle dit : " Cette fois mon mari s'attachera à moi, car je lui ai enfanté trois fils. " C'est pourquoi on le nomma Lévi. <sup>35</sup> Elle conçut encore et enfanta un fils, et elle dit : " Cette fois je louerai Jéhovah. " C'est pourquoi elle le nomma Juda. Et elle cessa d'avoir des enfants.

<sup>1</sup> Rachel, voyant qu'elle n'enfantait pas d'enfant à Jacob, fut jalouse de sa sœur, et elle dit à Jacob : " Donne-moi des enfants, ou je meurs! "

<sup>2</sup> La colère de Jacob s'enflamma contre Rachel, et il dit : " Suis-je à la place de Dieu, qui t'a rendue stérile? " <sup>3</sup> Elle dit : " Voici ma servante Bala; va vers elle; qu'elle enfante sur mes genoux, et par elle j'aurai, moi aussi, une famille. " <sup>4</sup> Et elle lui donna Bala, sa servante, pour femme, et Jacob alla vers elle. <sup>5</sup> Bala conçut et enfanta un fils à Jacob, <sup>6</sup> Et Rachel dit : " Dieu m'a rendu justice, et même il a entendu ma voix et m'a donné un fils. " C'est pourquoi elle le nomma Dan. <sup>7</sup> Bala, servante de Rachel, conçut encore et enfanta un second fils à Jacob. <sup>8</sup> Et Rachel dit : " J'ai lutté auprès de Dieu à l'encontre de ma sœur, et je l'ai emporté. " Et elle le nomma Nephthali.

<sup>9</sup> Lorsque Lia vit qu'elle avait cessé d'avoir des enfants, elle prit

Chap.  
XXX.

23. *Il l'amena voilée*, selon l'usage oriental : ainsi celui qui avait trompé Isaac sera victime à son tour d'une ruse qui ressemble trait pour trait à celle dont il a usé envers son père.

26. *Ce n'est point l'usage*, etc. Il en était ainsi dans l'Inde ancienne. Si la même coutume régnait à Haran, Laban aurait dû en avertir Jacob; mais il paraît bien qu'il n'avait en vue que de retirer du profit du séjour prolongé de son neveu.

27. *Achève de célébrer les fêtes de ton mariage avec Lia*, fêtes qui dureraient une semaine (*Jug.* xiv, 17). Vulg., *imple hebdomadam dierum hujus copule*.

28. *Pour femme Rachel* : aucune loi positive ne défendait alors d'épouser deux sœurs

ensemble. Ce double mariage, auquel l'amour de la beauté extérieure entraîne Jacob, fut pour lui, quoiqu'il n'eût pas d'abord la pensée de prendre deux femmes, une source de longs et amers chagrins. Dieu enseignait ainsi aux hommes l'inconvenance naturelle de telles alliances et préparait la loi qui fut édictée plus tard par Moïse (*Lév.* xviii, 18). — *Puis*, huit jours après le mariage de Lia.

31. *Elle était haïe*, relativement, c.-à-d. moins aimée. Comp. *Malach.* i, 3.

32. *Ruben*, c.-à-d. *voiti* ou *voyez un fils*.

33. *Siméon*, d'un verbe qui signifie *entendre, exaucer*.

34. *Lévi*, d'un verbe qui signifie *attacher*.

35. *Juda*, c.-à-d. *louange*, ou *objet de louange*.

bantur illi pauci dies præ amoris magnitudine.

21. Dixitque ad Laban : Da mihi uxorem meam : quia jam tempus impletum est, ut ingrediar ad illam.

22. Qui vocatis multis amicorum turbis ad convivium, fecit nuptias.

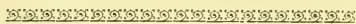
23. Et vespere Lia filiam suam introduxit ad eum, 24. dans ancillam filiæ, Zelpham nomine. Ad quam cum ex more Jacob fuisset ingressus, facto mane vidit Lia,

25. Et dixit ad socerum suum : Quid est quod facere voluisti? nonne pro Rachel servivi tibi? quare imposuisti mihi? 26. Respondit Laban : Non est in loco nostro consuetudinis, ut minores ante tradamus ad nuptias. 27. Imple hebdomadam dierum hujus copulæ : et hanc quoque dabo tibi pro opere quo serviturus es mihi septem annis aliis. 28. Acquievit placito : et hebdomada transacta, Rachel duxit uxorem : 29. cui pater servam Balam tradiderat. 30. Tandemque potitus optatis nuptiis, amorem sequentis priori prætulit, serviens apud eum septem annis aliis.

31. Videns autem Dominus quod despiceret Lia, aperuit vulvam ejus, sorore sterili permanente. 32. Quæ conceptum genuit filium, vocavitque nomen ejus Ruben, dicens : Vidit Dominus humilitatem meam, nunc amabit me vir meus. 33. Rursumque concepit et peperit filium, et ait : Quoniam audivit me Dominus haberi contemptui, dedit etiam istum mihi : vocavitque nomen ejus Simeon. 34. Concepitque tertio, et genuit alium filium : dixit-

que : Nunc quoque copulabitur mihi maritus meus, eo quod pepererim ei tres filios : et idcirco appellavit nomen ejus, Levi. 35. Quarto concepit, et peperit filium, et ait : Modo confitebor Domino : <sup>a</sup> et ob hoc vocavit eum, Judam : cessavitque parere.

<sup>a</sup> Matth. I, 2.



### —\*— CAPUT XXX. —\*—

Rachel sterilis, et Lia parere cessans, ancillas suas marito tradunt, ex quibus singulæ binos suscipiunt filios : præter quos Lia duos alios et filiam parit : Rachel vero Joseph : quibus natis, Laban de mercede paciscitur cum Jacob, qui hoc modo plurimum ditatus est.



ERNENS autem Rachel quod infecunda esset, invidit sorori suæ, et ait marito suo : Da mihi liberos, alioquin moriar. 2. Cui iratus respondit Jacob : Num pro Deo ego sum, qui privavi te fructu ventris tui? 3. At illa : Habeo, inquit, famulam Balam : ingredere ad illam, ut pariat super genua mea, et habeam ex illa filios. 4. Deditque illi Balam in conjugium : quæ, 5. ingresso ad se viro, concepit, et peperit filium. 6. Dixitque Rachel : Judicavit mihi Dominus, et exaudivit vocem meam, dans mihi filium : et idcirco appellavit nomen ejus, Dan. 7. Rursumque Bala concipiens, peperit alterum. 8. Pro quo ait Rachel : Comparavit me Deus cum sorore mea, et invalui : vocavitque eum, Nephthali.

9. Sentiens Lia quod parere desisset, Zelpham ancillam suam

### CHAP. XXX.

1. *Elle dit à Jacob*, dans un accès de dépit inspiré par la jalousie, au lieu de s'adresser humblement à Dieu, comme avait fait Rebecca (xxviii, 13 sv.). C'est, du reste, ce qu'elle fera aussi bientôt.

2. Comp. I Sam. ii, 6; II Rois, v, 7.

3. *Elle dit*, imitant la conduite de Sara (xvi, 2). — *Qu'elle enfante sur mes genoux* : ses enfants seront les miens, je les traiterai comme tels. Comp. Job. iii, 12; Is. lxvi, 2.

6. *Et même* : cet enfant est un fils. — *Elle le nomma Dan*, c.-à-d. *juge* : Rachel commence son rôle de mère en donnant un nom aux enfants de Bala.

8. *J'ai*, par mes instantes prières, *lutté auprès de Dieu* pour obtenir aussi sa faveur, qui était jusqu'alors réservée tout entière à Lia. Litt., *j'ai lutté des luttés de Dieu*, etc. Vulg., *le Seigneur m'a mise aux prises avec ma sœur*, etc. — *Nephthali*, c.-à-d. *mon combat*, ou *mon combattant*.

Zelpha, sa servante, et la donna pour femme à Jacob. <sup>10</sup>Zelpha, servante de Lia, enfanta un fils à Jacob; <sup>11</sup>et Lia dit : " Quelle bonne fortune! " et elle le nomma Gad. <sup>12</sup>Zelpha, servante de Lia, enfanta un second fils à Jacob; <sup>13</sup>et Lia dit : " Pour mon bonheur! car les filles me diront bienheureuse. " Et elle le nomma Aser.

<sup>14</sup>Ruben sortit au temps de la moisson des blés, et ayant trouvé des mandragores dans les champs, il les apporta à Lia, sa mère. Alors Rachel dit à Lia : " Donne-moi, je te prie, des mandragores de ton fils. " <sup>15</sup>Lia répondit : " Est-ce peu que tu aies pris mon mari, pour que tu prennes encore les mandragores de mon fils? " Et Rachel dit : " Eh bien, qu'il soit avec toi cette nuit pour les mandragores de ton fils. " <sup>16</sup>Le soir, comme Jacob revenait des champs, Lia sortit à sa rencontre et *lui* dit : " C'est vers moi

que tu viendras, car je t'ai loué pour les mandragores de mon fils. " Et il fut avec elle cette nuit-là. <sup>17</sup>Dieu exauça Lia; elle conçut et enfanta à Jacob un cinquième fils; <sup>18</sup>et Lia dit : " Dieu m'a donné mon salaire parce que j'ai donné ma servante à mon mari. " Et elle le nomma Issachar. <sup>19</sup>Lia conçut encore et enfanta un sixième fils à Jacob; <sup>20</sup>et elle dit : " Dieu m'a fait un beau don; cette fois mon mari habitera avec moi, puisque je lui ai enfanté six fils. " Et elle le nomma Zabulon. <sup>21</sup>Elle enfanta ensuite une fille, qu'elle appela Dina.

<sup>22</sup>Dieu se souvint de Rachel; il l'exauça et la rendit féconde. <sup>23</sup>Elle conçut et enfanta un fils, et elle dit : " Dieu a ôté mon opprobre. " <sup>24</sup>Et elle le nomma Joseph, en disant : " Que Jéhovah m'ajoute encore un autre fils! "

3° — CHAP. XXX, 25 — 43. — Convention entre Jacob et Laban.

Stratagèmes de Jacob pour s'enrichir.

Chap.  
XXX.<sup>25</sup>

**L**orsque Rachel eut enfanté Joseph, Jacob dit à Laban : " Laisse-moi partir, et que je retourne chez moi, dans mon pays. <sup>26</sup>Donne-moi mes femmes, pour lesquelles je t'ai servi, ainsi que mes enfants, et je m'en irai, car tu sais quel service j'ai fait pour toi. " <sup>27</sup>Laban lui dit : " Si j'ai trouvé grâce à tes yeux... J'ai observé que Jéhovah m'a béni à cause de toi. <sup>28</sup>Fixe-moi ton salaire, et je te le donnerai. <sup>29</sup>Jacob lui dit : " Tu sais toi-même comment

je t'ai servi et ce qu'est devenu ton bétail avec moi. <sup>30</sup>Car c'était peu de chose que ton bien avant mon arrivée; mais il s'est extrêmement accru, et Jéhovah t'a béni sur mes pas. Maintenant quand travaillerai-je aussi pour ma maison? " <sup>31</sup>Laban dit : " Que te donnerai-je? " — " Tu ne me donneras rien, répondit Jacob. Si tu m'accordes ce que je vais dire, je recommencerai à paître ton troupeau et à le garder. <sup>32</sup>Je passerai aujourd'hui à travers tout ton trou-

11. *Gad*, c.-à-d. *bonheur, bonne fortune*.

13. *Bienheureuse*, en tant que mère de nombreux fils. — *Aser*, c.-à-d. *heureux*.

14. *Ruben*, alors âgé d'environ 4 ans. — *La moisson des blés* à lieu en mai. — *Mandragores* (hébr. *dudaïm*, fleurs d'amour), plante de la famille des solanées, au fruit de laquelle les anciens Orientaux (les Arabes encore aujourd'hui) attribuaient une vertu aphrodisiaque et fécondante; Rachel partageait cette croyance superstitieuse. Telle est l'interprétation ordinaire de ce passage. Mais nous devons faire observer <sup>10</sup> que la

signification de *dudaïm* n'est pas absolument certaine, <sup>20</sup> que l'Écriture n'attribue aux *dudaïm* aucune propriété particulière, <sup>30</sup> enfin qu'elle ne dit ni pourquoi Rachel en eut envie, ni qu'elle en ait mangé les fruits. Les *dudaïm* pourraient donc, dit M. Vigouroux, n'être qu'un simple bouquet de fleurs, de mandragore probablement, dont la beauté charma la sœur de Lia.

15. *Qu'il soit avec toi*, litt. *decumbat*.

17. *Dieu exauça* : l'auteur fait entendre que c'est Dieu, non quelque vertu naturelle de la mandragore, qui donne la fécondité.

marito tradidit. 10. Qua post conceptum edente filium, 11. dixit : Feliciter : et idcirco vocavit nomen ejus, Gad. 12. Peperit quoque Zelpha alterum, 13. dixitque Lia : Hoc pro beatitudine mea : beatam quippe me dicent mulieres : propterea appellavit eum, Aser.

14. Egressus autem Ruben tempore messis triticeæ in agrum, reperit mandragoras : quas matri Liæ detulit. Dixitque Rachel : Da mihi partem de mandragoris filii tui. 15. Illa respondit : Parumne tibi videtur quod præripueris maritum mihi, nisi etiam mandragoras filii mei tuleris? Ait Rachel : Dormiat tecum hac nocte pro mandragoris filii tui. 16. Redeuntique ad vespem Jacob de agro, egressa est in occursum ejus Lia, et ad me, inquit, intrabis : quia mercede conduxisti te pro mandragoris filii mei. Dormivitque cum ea nocte illa. 17. Et exaudivit Deus preces ejus : concepitque et peperit filium quintum, 18. et ait : Dedit Deus mercedem mihi, quia dedi ancillam meam viro meo : appellavitque nomen ejus, Issachar. 19. Rursum Lia concipiens, peperit sextum filium. 20. Et ait : Dotavit me Deus dote bona : etiam hac vice mecum erit maritus meus, eo quod genuerim ei sex filios : et idcirco appellavit nomen ejus, Zabulon.

21. Post quem peperit filiam, nomine Dinam.

22. Recordatus quoque Dominus Rachelis, exaudivit eam, et aperuit vulvam ejus. 23. Quæ concepit, et peperit filium, dicens : Abstulit Deus opprobrium meum. 24. Et vocavit nomen ejus, Joseph, dicens : Addat mihi Dominus filium alterum.

25. Nato autem Joseph, dixit Jacob socero suo : Dimitte me ut revertar in patriam, et ad terram meam. 26. Da mihi uxores, et liberos meos, pro quibus servivi tibi, ut abeam : tu nosti servitutem qua servivi tibi. 27. Ait illi Laban : Inveniam gratiam in conspectu tuo : experimento didici, quia benedixerit mihi Deus propter te. 28. Constitue mercedem tuam quam dem tibi. 29. At ille respondit : Tu nosti quo modo servierim tibi, et quanta in manibus meis fuerit possessio tua. 30. Modicum habuisti antequam venirem ad te, et nunc dives effectus es : benedixitque tibi Dominus ad introitum meum. Justum est igitur ut aliquando provideam etiam domui meæ. 31. Dixitque Laban : Quid tibi dabo? At ille ait : Nihil volo : sed si feceris quod postulo, iterum pascam, et custodiam pecora tua. 32. Gyra omnes greges tuos, et separa cunctas oves

18. *Issachar*, c.-à-d. *il y a salaire, récompense*.

20. *Zabulon*, c.-à-d. *habitation*; allusion aussi à *zēbed*, don.

21. *Une fille* : Jacob eut d'autres filles, mais Dina est nommée à cause des événements racontés au chap. xxxiv.

22. *Il l'exauça* : Rachel avait donc eu recours au seul moyen efficace, la prière ; et la foi en entrant dans son cœur, en bannit la jalousie.

24. *Joseph* peut signifier celui qui ôte ou celui qui ajoute.

Vers. 25. *Lorsque Rachel* : 7 ans après le mariage de Jacob.

27. *Si j'ai trouvé grâce* : la phrase est interrompue ; sous-entendu, *demeure auprès de moi* ; mais Laban embarrassé ne va pas si droit au but. — *J'ai observé* et cons-

taté que *Jéhovah*, etc. L'expression hébr. *michaschthi* est empruntée à l'art des augures et des présages. Laban reconnaissait Jéhovah pour le Dieu de Jacob (xxxi, 29), mais des pratiques superstitieuses et païennes s'étaient introduites dans sa maison (xxxi, 19, 32).

29 sv. Jacob, qui n'avait pas encore reçu de sa mère le message promis (xxvii, 45), prépare Laban à accepter la proposition, désintéressée en apparence, qu'il va lui faire (vers. 31). — *Jéhovah l'a béni sur mes pas*, a mis pour toi la bénédiction sur mes pas, partout où j'ai été, dans tout ce que j'ai fait.

31. *Rien* en argent, comme salaire.

32. En Orient, les brebis sont très rarement noires ou tachées de noir ; les chèvres, au contraire, sont presque toujours noires ou

peau, en mettant à part parmi les agneaux toute bête tachetée et marquetée et toute bête noire, et parmi les chèvres tout ce qui est marqueté et tacheté : ce sera mon salaire. 33 Ma droiture témoignera pour moi demain, quand tu viendras reconnaître mon salaire. Tout ce qui ne sera pas tacheté et marqueté parmi les chèvres et noir parmi les agneaux sera un vol, *s'il est trouvé* chez moi. »

34 Laban dit : « Eh bien, qu'il en soit comme tu le proposes. » 35 Et le jour même il mit à part les boucs rayés et marquetés, toutes les chèvres tachetées et marquetées, toutes celles qui avaient du blanc, et tout ce qui était noir parmi les agneaux ; et il les confia à ses fils. 36 Puis il mit l'espace de trois journées de chemin entre lui et Jacob. Et Jacob faisait paître le reste du troupeau de Laban.

37 Jacob prit des baguettes vertes de peuplier, d'amandier et de platane ; il y pela des bandes blanches, mettant à nu le blanc des baguettes. 38 Puis il plaça les baguettes ainsi

pelées en regard des brebis dans les rigoles, dans les abreuvoirs où les brebis venaient boire ; et elles entraient en chaleur quand elles venaient boire. 39 Et les brebis s'accouplaient devant les baguettes, elles faisaient des petits rayés, tachetés et marquetés. 40 Jacob mettait à part les agneaux ainsi obtenus, et il tournait la face du troupeau vers ce qui était rayé et tout ce qui était noir dans le troupeau de Laban. Il se fit ainsi des troupeaux à lui, qu'il ne joignit pas au troupeau de Laban. 41 *En outre*, c'était quand les brebis vigoureuses entraient en chaleur que Jacob mettait sous leurs yeux les baguettes dans les abreuvoirs, afin que l'accouplement se fit parmi les baguettes. 42 Quand les brebis étaient chétives, il ne les mettait point, en sorte que les agneaux chétifs étaient pour Laban, et les vigoureux pour Jacob.

43 Cet homme devint ainsi extrêmement riche ; il eut de nombreux troupeaux, des serviteurs et des servantes, des chameaux et des ânes.

brunes. La toison blanche est aussi plus estimée, parce qu'elle peut s'employer sans aucune préparation ou qu'elle est plus facile à teindre ; mais les peaux de chèvres noires ont plus de prix, parce qu'on en couvre les tentes. Jacob propose donc à Laban de mettre à part toutes les bêtes qui ne seront pas entièrement blanches parmi les brebis, et toutes celles qui ne seront pas entièrement noires parmi les chèvres. Ces bêtes, naturellement en petit nombre, constitueront son salaire. Il va sans dire, et cela résulte des vers. 37 sv., qu'un triage semblable se fera chaque année. Laban accueille cette offre avec empressement, et, comme il se défie de Jacob, il prend toutes sortes de précautions pour ne pas être dupe (vers. 34-36). On verra plus loin les ruses imaginées par Jacob pour s'assurer l'avantage (vers. 37 sv.).

Les LXX et la Vulg., soit qu'ils aient eu sous les yeux une autre leçon, soit qu'ils aient cru (mais à tort) que ce sens était exigé par le vers. 35, traduisent, *passe aujourd'hui... et mets à part*, etc.

33. *Et noir*, au moins en partie. — *Un vol*, s'il est trouvé chez moi ; d'autres, *un vol de ma part*.

Sens du verset : tu constateras demain (ou à l'avenir, chaque année), en venant

examiner mon troupeau, qu'il ne s'y trouve rien qui ne doive m'appartenir.

35 sv. *Il (Laban) mit à part*, etc., aimant mieux opérer lui-même le partage que de s'en rapporter à Jacob. — *Tout ce qui était noir* ou taché de noir. — *Il confia à ses fils* le troupeau de Jacob, celui-ci restant chargé de faire paître le troupeau de son beau-père : première précaution qui rendra impossible tout croisement entre les différentes variétés de bétail, et par suite la naissance d'agneaux ou de chevreaux devant appartenir à Jacob. Le vers. 36 mentionne une autre mesure tendant au même but. — *Le reste du troupeau de Laban*, les brebis et les chèvres de couleur uniforme.

Les vers. 37-43 racontent les ruses de Jacob.

37-39 Première ruse imaginée par Jacob pour faire produire au troupeau de Laban des agneaux et des chevreaux tachetés. Ce moyen repose sur un fait physiologique, l'influence de l'imagination sensible, qui agit surtout au moment du coït. Des savants de nos jours ont nié l'efficacité de cette influence pour procurer le résultat obtenu. S'il en est ainsi, Dieu serait intervenu par un miracle. Comp. xxxi, 7-9.

A la fin du vers. 37, la Vulg. ajoute cette

varias, et sparso vellere : et quodcumque furvum, et maculosum, variumque fuerit, tam in ovibus quam in capris erit merces mea. 33. Respondebitque mihi cras justitia mea, quando placiti tempus advenerit coram te : et omnia quæ non fuerint varia, et maculosa, et furva, tam in ovibus quam in capris, furti me argument. 34. Dixitque Laban : Gratum habeo quod petis. 35. Et separavit in die illa capras, et oves, et hircos, et arietes varios, atque maculosos : cunctum autem gregem unicolore, id est albi, et nigri velleris, tradidit in manu filiorum suorum. 36. Et posuit spatium itineris trium dierum inter se et generum, qui pascebat reliquos greges ejus.

37. Tollens ergo Jacob virgas populeas virides, et amygdalinas, et ex platanis, ex parte decorticavit eas : detractisque corticibus, in his, quæ spoliata fuerant, candor apparuit : illa vero quæ integra fuerant, viridia permanserunt : atque in hunc

modum color effectus est varius. 38. Posuitque eas in canalibus, ubi effundebatur aqua : ut cum venissent greges ad bibendum, ante oculos haberent virgas, et in aspectu earum conciperent. 39. Factumque est ut in ipso calore coitus, oves intuerentur virgas, et parerent maculosa, et varia, et diverso colore respersa. 40. Divisitque gregem Jacob, et posuit virgas in canalibus ante oculos arietum : erant autem alba et nigra quæque, Laban : cetera vero, Jacob, separatis inter se gregibus. 41. Igitur quando primo tempore ascendebantur oves, ponebat Jacob virgas in canalibus aquarum ante oculos arietum et ovium, ut in earum contemplatione conciperent : 42. quando vero serotina admissura erat, et conceptus extremus, non ponebat eas. Factaque sunt ea quæ erant serotina, Laban : et quæ primi temporis, Jacob.

43. Ditatusque est homo ultra modum, et habuit greges multos, ancillas et servos, camelos et asinos.

explication : *mais les autres endroits auxquels il n'avait pas touché, restèrent verts : il en résulta une couleur variée.*

40. Seconde ruse : Jacob réunit à part et fait marcher en avant, en les menant paître, les bêtes bigarrées, afin qu'elles soient bien en vue du reste du troupeau et qu'elles agissent sur lui comme avaient fait les baguettes pelées. — *Dans le troupeau de Laban* : tout le troupeau est considéré comme appartenant à Laban, jusqu'à ce que ce dernier soit venu en séparer la part qui reviendra à Jacob.

La Vulg. rend assez mal ce verset : *Jacob divisa le troupeau et plaça les branches dans les canaux devant les yeux des bœufs. Or tous les animaux blancs et tous les noirs étaient pour Laban, et tous les autres pour Jacob, leurs troupeaux étant séparés entre eux.*

41 sv. Troisième ruse : En Orient, les brebis sont mères deux fois l'année. Mais, dans l'opinion des anciens (Pline, Columelle), les agneaux nés en automne de brebis accouplées au printemps étaient plus vigoureux que les agneaux nés au printemps de brebis accouplées en automne. Jacob, toujours avisé, n'appliquera donc l'artifice des branches pelées qu'à l'accouplement du printemps. Il aura ainsi de meilleures bêtes,

et risquera moins que Laban découvre sa ruse.

Les brebis étaient vigoureuses au printemps ; à la *première-saison*, comme traduit la Vulg. au vers. 41 ; elles étaient chétives en automne, à l'*arrière-saison*, lors de la *dernière conception*, comme traduit encore la Vulg. au vers. 42.

43. *Cet homme*, dans l'espace de 6 ans (xxx1, 41), etc.

Pour bien apprécier la conduite de Jacob, il faut se souvenir que les Orientaux estiment également la force et la ruse. Ils n'ont pas moins d'admiration pour le faible qui fait tomber son adversaire dans un piège tendu avec adresse, que pour le vaillant qui l'attaque en face. Ce sentiment se retrouve chez la plupart des nations de l'antiquité. La Grèce rend les honneurs divins à la ruse, personnifiée dans Mercure, et chez Homère le prudent Ulysse vaut le vaillant Achille. Jacob est comme le type de la ruse orientale. Plus faible qu'Esau et son frère et que Laban son oncle, il triomphe de l'un et de l'autre par des moyens qui ne sont pas toujours irréprochables, mais que nous ne devons juger qu'en tenant compte des idées du temps où il vivait. Moïse rapporte tout avec impartialité, les traits de sagesse et de

4° — CHAP. XXXI. — Départ de Jacob pour Chanaan. Poursuite de Laban.  
Traité d'alliance.

Chap.  
XXXI.

**N** Jacob entendit les propos des fils de Laban, qui disaient : “ Jacob a pris tout ce qui était à notre père, et c'est avec le bien de notre père qu'il s'est fait toute cette richesse. ” <sup>2</sup> Jacob remarqua aussi que le visage de Laban n'était plus à son égard comme auparavant. <sup>3</sup> Et Jehovah dit à Jacob : “ Retourne au pays de tes pères et vers ta parenté, et je serai avec toi. ”

<sup>4</sup> Alors Jacob fit dire à Rachel et à Lia de venir le trouver aux champs, où il faisait paître son troupeau. <sup>5</sup> Il leur dit : “ Je vois que le visage de votre père n'est plus le même envers moi qu'autrefois ; or le Dieu de mon père a été avec moi. <sup>6</sup> Vous savez vous-mêmes que j'ai servi votre père de tout mon pouvoir ; <sup>7</sup> et votre père s'est joué de moi, changeant dix fois mon salaire ; mais Dieu ne lui a pas permis de me causer du préjudice. <sup>8</sup> Quand il disait : Les bêtes tachetées seront ton salaire, toutes les brebis faisaient des agneaux tachetés. Et s'il disait : Les bêtes rayées seront ton salaire, toutes les brebis faisaient des agneaux rayés. <sup>9</sup> Dieu a donc pris le bétail de votre père et me l'a donné. <sup>10</sup> Au temps où les brebis entrent en chaleur, je levai les yeux et je vis en songe que les béliers qui couvraient les brebis étaient

rayés, tachetés et marquetés. <sup>11</sup> Et un ange de Dieu me dit en songe : Jacob ! Je répondis : Me voici. <sup>12</sup> Et il dit : Lève les yeux et regarde : tous les béliers qui couvrent les brebis sont rayés, tachetés et marquetés ; car j'ai vu tout ce que t'a fait Laban. <sup>13</sup> Je suis le Dieu de Béthel, où tu as oint un monument, où tu m'as fait un vœu. Maintenant lève-toi, sors de ce pays et retourne au pays de ta naissance. ”

<sup>14</sup> Rachel et Lia répondirent en disant : “ Est-ce que nous avons encore une part et un héritage dans la maison de notre père ? <sup>15</sup> Ne nous a-t-il pas tenues comme des étrangères, puisqu'il nous a vendues et qu'il mange notre argent ? <sup>16</sup> D'ailleurs tout le bien que Dieu a enlevé à notre père, nous l'avons, nous et nos enfants. Fais donc maintenant ce que Dieu t'a ordonné. ”

<sup>17</sup> Jacob se leva et fit monter ses enfants et ses femmes sur les chameaux. <sup>18</sup> Il emmena tout son troupeau et tout le bien qu'il avait acquis, le troupeau qu'il avait acquis à Paddan-Aram, et il s'en alla vers Isaac, son père, au pays de Chanaan. <sup>19</sup> Comme Laban était allé tondre ses brebis, Rachel déroba les Thérapiim de son père. <sup>20</sup> Et Jacob trompa Laban, l'Araméen, en ne l'informant

vertu comme les fautes. Si tout n'est pas à louer dans le fils d'Isaac, le bien l'emporte cependant de beaucoup sur le mal. (d'après M. Vigouroux).

#### CHAP. XXXI.

Vers. 4. *Aux champs* : Jacob craint sans doute que son retour à la maison ne donne l'éveil à Laban. — *Son troupeau*, toutes les bêtes qui lui étaient échues en vertu de la convention précédemment relatée.

5. Le mécontentement de Laban est injuste, car c'est Dieu lui-même qui m'a fait prospérer. D'ailleurs je n'ai aucun tort envers lui (vers. 6) ; lui, au contraire, en a envers moi (vers. 7).

7. *Dix fois* ; ce nombre est le symbole de la plénitude. Sens : aussi souvent qu'il l'a pu. — *Changé mon salaire* : sur ce point, nous ne connaissons sans doute pas tout le détail des faits.

8. *Les bêtes rayées... des agneaux rayés ; LXX et Vulg., les bêtes blanches... des agneaux blancs* : Jacob passe sous silence les ruses qu'il a mises en œuvre pour augmenter son troupeau ; il attribue sa prospérité à la seule bénédiction de Dieu. On comprend qu'il ne dise pas toute la vérité à ses femmes, les filles de Laban.

10 sv. Dans ce récit, Jacob combine-t-il deux songes dont le premier aurait eu lieu avant sa convention avec Laban (xxx, 31 sv.),

—\*— CAPUT XXXI. —\*—

Jacob, jubente Domino, ad patrem cum omnibus suis tacitus revertitur, quem Laban insequitur : Rachel autem, patris idolis ablatis, ipsum quærentem astu decipit : tandemque post varias querelas et jurgia, Jacob et Laban, inito fœdere, ad propria quisque discedit.



**P**OSTQUAM autem audit verba filiorum Laban dicentium : Tulit Jacob omnia quæ fuerunt patris nostri, et de illius facultate ditatus, factus est inclytus : 2. animadvertit quoque faciem Laban, quod non esset erga se sicut heri et nudiustertius, 3. maxime dicente sibi Domino : Revertere in terram patrum tuorum, et ad generationem tuam, eroque tecum.

4. Misit, et vocavit Rachel et Liam in agrum, ubi pascebat greges, 5. dixitque eis : Video faciem patris vestri quod non sit erga me sicut heri et nudiustertius : Deus autem patris mei fuit mecum. 6. Et ipsæ nostis quod totis viribus meis servierim patri vestro. 7. Sed et pater vester circumvenit me, et mutavit mercedem meam decem vicibus : et tamen non dimisit eum Deus ut noceret mihi. 8. Si quando dixit : Variæ erunt mercedes tuæ : pariebant omnes oves varios fœtus : quando vero e contrario ait : Alba quæque accipies pro mercede : omnes greges alba pepererunt. 9. Tu-

litque Deus substantiam patris vestri, et dedit mihi. 10. Postquam enim conceptus ovium tempus advenerat, levavi oculos meos, et vidi in somnis ascendentes mares super feminas, varios et maculosos, et diversorum colorum. 11. Dixitque Angelus Dei ad me in somnis : Jacob? Et ego respondi : Adsum. 12. Qui ait : Leva oculos tuos, et vide universos masculos ascendentes super feminas, varios, maculosos, atque respersos. Vidi enim omnia quæ fecit tibi Laban. 13. Ego sum Deus Bethel, <sup>a</sup>ubi unxisti lapidem, et votum vovisti mihi. Nunc ergo surge, et egredere de terra hac, revertens in terram nativitatis tuæ.

<sup>a</sup> Supr. 28, 18.

14. Responderuntque Rachel et Lia : Numquid habemus residui quidquam in facultatibus, et hereditate domus patris nostri? 15. Nonne quasi alienas reputavit nos, et vendidit, comeditque pretium nostrum? 16. Sed Deus tulit opes patris nostri, et eas tradidit nobis, ac filiis nostris : unde omnia quæ præcepit tibi Deus, fac.

17. Surrexit itaque Jacob, et impositis liberis, ac conjugibus suis super camelos, abiit. 18. Tulitque omnem substantiam suam, et greges, et quidquid in Mesopotamia acquisierat, pergens ad Isaac patrem suum in terram Chanaan. 19. Eo tempore ierat Laban ad tondendas oves, et Rachel furata est idola patris sui. 20. Noluitque Jacob con-

l'autre à la fin de son séjour chez son beau-père? Ou bien n'y faut-il voir que le songe mentionné vers. 3 et raconté ici avec plus de détail? Le dernier sentiment nous paraît plus probable. Quoi qu'il en soit, Dieu dans cette révélation déclare qu'il a protégé Jacob contre l'injustice de Laban, et il laisse entendre que le résultat obtenu est dû à cette protection bien plus qu'aux ruses imaginées par lui.

15. *Il nous a vendues* : allusion à l'exigence excessive de 14 ans de service imposés à Jacob. — *Et qu'il mange seul notre argent* (Vulg., *notre prix*), les bénéfices que ce long service lui a procurés.

16. *D'ailleurs* (litt. *car*) : autre raison pour laquelle elles n'ont plus rien à attendre de Laban et sont disposées à partir. Vulg., *mais tout le bien... est à nous et à nos enfants*.

19. *Tondre ses brebis*, ce qui demandait plusieurs jours. — *Thérâphim* (Vulg., *idoles*) : probablement des divinités domestiques à forme humaine et de dimensions variées, analogues aux Pénates des Romains ou aux génies protecteurs dont on a trouvé les images grossières sous le seuil des portes des palais assyriens. Il ne paraît pas qu'on leur rendit un culte, mais on s'en servait pour consulter l'avenir et l'on croyait que la prospérité de la maison était attachée à leur possession.

pas de sa fuite. <sup>21</sup> Il s'enfuit, lui et tout ce qui lui appartenait, et s'étant mis en route, il traversa le fleuve et se dirigea vers la montagne de Galaad.

<sup>22</sup> Le troisième jour, on annonça à Laban que Jacob s'était enfui. <sup>23</sup> Il prit avec lui ses frères et le poursuivit pendant sept journées de chemin; il l'atteignit à la montagne de Galaad. <sup>24</sup> Et Dieu vint en songe, de nuit, vers Laban l'Araméen, et il lui dit : " Garde-toi de rien dire à Jacob ni en bien ni en mal. " <sup>25</sup> Laban atteignit donc Jacob. — Jacob avait dressé sa tente sur la montagne, et Laban avait aussi dressé la sienne avec ses frères sur la montagne de Galaad.

<sup>26</sup> Laban dit à Jacob : " Qu'as-tu fait, de te dérober et d'emmener mes filles comme des captives prises à la guerre? <sup>27</sup> Pourquoi as-tu pris secrètement la fuite et m'as-tu trompé, au lieu de m'avertir, moi qui t'aurais accompagné joyeusement, avec des chants, au son du tabourin et de la harpe? <sup>28</sup> Tu ne m'as pas laissé embrasser mes fils et mes filles! Vraiment tu as agi en insensé. <sup>29</sup> Ma main est assez forte pour vous faire du mal; mais le Dieu de votre père m'a parlé hier en disant : Garde-toi de rien dire à Jacob ni en bien ni en mal. <sup>30</sup> Et maintenant tu es parti parce que tu languissais après la maison de ton père; mais pourquoi as-tu dérobé mes dieux? "

<sup>31</sup> Jacob répondit et dit à Laban : " C'est que j'avais de la crainte, en pensant que peut-être tu m'enlèverais tes filles. <sup>32</sup> Quant à celui chez qui tu trouveras tes dieux, qu'il périsse! En présence de nos frères, re-

connais ce qui t'appartient chez moi et prends-le. " — Or Jacob ignorait que Rachel les eût dérobés. — <sup>33</sup> Laban entra dans la tente de Jacob, dans la tente de Lia et dans celle des deux servantes, et il ne trouva rien. Puis il sortit de la tente de Lia et entra dans la tente de Rachel. <sup>34</sup> Rachel avait pris les théraphim, les avait mis dans la selle du chameau et s'était assise dessus. Laban fouilla toute la tente, sans rien trouver. <sup>35</sup> Et Rachel dit à son père : " Que mon seigneur ne s'irrite point de ce que je ne puis pas me lever devant toi, car j'ai ce qui est ordinaire aux femmes. " C'est ainsi qu'il chercha, mais ne trouva pas les théraphim.

<sup>36</sup> Jacob se mit en colère et adressa des reproches à Laban, en disant : " Quel est mon crime, quelle est ma faute, que tu t'acharnes après moi? <sup>37</sup> Quand tu as fouillé tout mon bagage, qu'as-tu trouvé des effets de ta maison? Produis-le ici devant mes frères et tes frères, et qu'ils soient juges entre nous deux. <sup>38</sup> Voilà vingt ans que j'ai passés chez toi; tes brebis et tes chèvres n'ont pas avorté, et je n'ai pas mangé les béliers de ton troupeau. <sup>39</sup> Ce qui était déchiré par les bêtes sauvages, je ne te l'ai pas rapporté; c'est moi qui en ai supporté la perte. Tu me réclamais ce qui avait été dérobé de jour et ce qui avait été dérobé de nuit. <sup>40</sup> Je vivais dévoré le jour par la chaleur, et la nuit par le froid, et mon sommeil fuyait de mes yeux. <sup>41</sup> Voilà vingt ans que je suis dans ta maison; je t'ai servi quatorze ans pour tes deux filles et six ans pour ton bétail, et tu as changé mon

20-21. *Trompa Laban* : litt., déroba le cœur (regardé comme le siège de l'intelligence) de Laban. — *Le fleuve*, l'Euphrate. — *La montagne de Galaad* est appelée ainsi par anticipation : voy. vers. 47. Située à l'E. du Jourdain, elle s'étend au nord jusqu'au Liban, et descend vers le sud jusqu'au delà du Jaboc.

23. *Ses frères*, les gens de sa parenté, ou même de sa tribu. — *Sept grandes journées* : plus de 100 lieues séparaient Haran de la montagne de Galaad. Laban, s'avançant à

marches forcées, put les parcourir en 7 jours; Jacob avec sa caravane allait plus lentement, mais il avait une grande avance.

24. *Ni en bien ni en mal* : cette locution, qui reçoit du contexte son sens exact, signifie ici que Laban ne doit point essayer, par ses discours, de faire revenir Jacob sur sa résolution. Il se contentera en effet d'adresser à son gendre d'amers reproches où, dit un interprète, l'affection paternelle se mêle à l'hypocrisie.

fiteri socero suo quod fugeret. 21. Cumque abiisset tam ipse quam omnia quæ juris sui erant, et amne transmisso pergeret contra montem Galaad,

22. Nuntiatum est Laban die tertio quod fugeret Jacob. 23. Qui, assumptis fratribus suis, persecutus est eum diebus septem : et comprehendit eum in monte Galaad. 24. Viditque in somnis dicentem sibi Deum : Cave ne quidquam aspere loquaris contra Jacob. 25. Jamque Jacob extenderat in monte tabernaculum : cumque ille consecutus fuisset eum cum fratribus suis, in eodem monte Galaad fixit tentorium.

26. Et dixit ad Jacob : Quare ita egisti, ut clam me abigeres filias meas quasi captivas gladio? 27. Cur ignorante me fugere voluisti, nec indicare mihi, ut prosequer te cum gaudio, et canticis, et tympanis, et citharis? 28. Non es passus ut oscularer filios meos et filias : stulte operatus es : et nunc quidem 29. valet manus mea reddere tibi malum : sed Deus patris vestri heri dixit mihi : 'Cave ne loquaris contra Jacob quidquam durius. 30. Esto, ad tuos ire cupiebas, et desiderio erat tibi domus patris tui : cur furatus es deos meos?

31. Respondit Jacob : Quod inscio te profectus sum, timui ne violenter auferres filias tuas. 32. Quod autem furti me arguis : apud quemcumque inveneris deos

tuos, necetur coram fratribus nostris : scrutare, quidquid tuorum apud me inveneris, et aufer. Hæc dicens, ignorabat quod Rachel furata esset idola. 33. Ingressus itaque Laban tabernaculum Jacob et Liæ, et utriusque famulæ, non invenit. Cumque intrasset tentorium Rachel, 34. illa festinans abscondit idola subter stramenta cameli, et sedit desuper : scrutantique omne tentorium, et nihil inveniendi, 35. ait : Ne irascatur dominus meus quod coram te assurgere nequeo : quia juxta consuetudinem feminarum nunc accidit mihi : sic delusa sollicitudo quærentis est.

36. Tumensque Jacob, cum jurgio ait : Quam ob culpam meam, et ob quod peccatum meum sic exarsisti post me, 37. et scrutatus es omnem supellectilem meam? Quid invenisti de cuncta substantia domus tuæ? Pone hic coram fratribus meis, et fratribus tuis, et judicent inter me et te. 38. Idcirco viginti annis fui tecum? Oves tuæ et capræ steriles non fuerunt, arietes gregis tui non comedi : 39. nec captum a bestia ostendi tibi, ego damnum omne redderam : 'quidquid furto peribat, a me exigebas. 40. Die noctuque æstu urebar, et gelu, fugiebatque somnus ab oculis meis. 41. Sicque per viginti annos in domo tua servivi tibi, quatuordecim pro filiabus, et sex pro gregibus tuis : immutasti quoque mercedem meam decem vi-

<sup>1</sup> Exod. 22, 12.

28. *Mes fils*, mes petits-fils, les fils de Jacob. — *En insensé* : le verset suivant en donne la raison : j'aurais pu, usant de mon autorité de père de famille, te faire mourir (xxxviii, 24).

33. La visite de la tente de Rachel eut lieu avant celle de la tente des servantes ; l'auteur la mentionne la dernière pour la rattacher à ce qui suit.

34. *Selle du chameau*, sorte de litière ou de palanquin placé sur le dos du chameau, à l'usage des femmes et des enfants, et garni de rideaux qui les protégeaient, non seulement contre le soleil et le vent, mais aussi contre les regards du public.

36. En voyant l'ardeur avec laquelle Laban fouillait ses tentes, Jacob laisse un libre cours à sa colère.

38. *Voilà 20 ans*, etc. Vulg., *est-ce pour cela que j'ai passé 20 ans chez toi?*

39. D'après la loi rédigée plus tard par Moïse (Exod. xxii, 10 sv.), le gardien du troupeau n'était responsable vis-à-vis de son maître ni d'une bête déchirée, s'il pouvait la produire, ni d'une bête enlevée par les voleurs, etc.

40. *Le froid* est assez vif dans les nuits d'Orient. — *Mon sommeil*, celui auquel j'avais droit.

salairé dix fois. <sup>42</sup> Si le Dieu de mon père, le Dieu d'Abraham et la Terreur d'Isaac n'eût pas été pour moi, tu m'aurais maintenant laissé partir à vide. Dieu a vu ma souffrance et le travail de mes mains, et cette nuit il a jugé *entre nous*. ” <sup>43</sup> Laban répondit et dit à Jacob. “ Ces filles sont mes filles, ces enfants mes enfants, ces troupeaux mes troupeaux, et tout ce que tu vois est à moi. Que ferais-je aujourd'hui à mes filles, à elles et aux fils qu'elles ont enfantés? ” <sup>44</sup> Maintenant donc viens, faisons alliance toi et moi, et qu'il y ait un témoin entre moi et toi. ”

<sup>45</sup> Aussitôt Jacob prit une pierre et la dressa pour monument. <sup>46</sup> Et il dit à ses frères : “ Amassez des pierres. ” Ils prirent des pierres et en firent un monceau, et ils mangèrent là sur le monceau. <sup>47</sup> Laban l'appela Jégarsahadutha, et Jacob l'appela Galaad. <sup>48</sup> Et Laban dit : “ Ce monceau est témoin entre moi et toi aujourd'hui. ” C'est pourquoi on lui donna le nom de Galaad, <sup>49</sup> et aussi celui de Mitspa,

parce que Laban avait dit : “ Que Jéhovah nous surveille moi et toi quand nous serons séparés l'un de l'autre. ” <sup>50</sup> Si tu maltraites mes filles et si tu prends d'autres femmes à côté de mes filles, aucun homme ne sera avec nous ; mais, prends-y garde, Dieu sera témoin entre moi et toi. ” <sup>51</sup> Laban dit *encore* à Jacob : “ Voici ce monceau et voici le monument que j'ai dressé entre moi et toi. ” <sup>52</sup> Ce monceau est témoin et ce monument est témoin que je n'avancerai pas vers toi au-delà de ce monceau, et que tu n'avanceras pas vers moi au-delà de ce monceau et de ce monument pour faire du mal. <sup>53</sup> Que le Dieu d'Abraham, le Dieu de Nachor et le Dieu de leurs pères soient juges entre nous ! ” Et Jacob jura par la Terreur d'Isaac. <sup>54</sup> Il offrit *ensuite* un sacrifice sur la montagne, et il invita ses frères à un repas. Ils mangèrent donc et passèrent la nuit sur la montagne.

<sup>55</sup> Le lendemain matin, Laban baisa ses fils et ses filles et les bénit ; puis il partit pour retourner dans sa maison.

### TROISIÈME STADE DE LA VIE D'ISAAC.

#### JACOB REVIENT EN CHANAAN ET S'Y ÉTABLIT.

1° — CHAP. XXXII. — Jacob rencontre des anges. Il envoie un message à Esaü. Sa lutte avec Dieu.

Chap.  
XXXII.



Jacob poursuivit son chemin, et des anges de Dieu le rencontrèrent. <sup>2</sup> En les voyant, il dit : “ C'est le camp de Dieu ! ” et

il donna à ce lieu le nom de Mahanaïm.

<sup>3</sup> Jacob envoya devant lui des messagers vers Esaü, son frère, au pays

<sup>42.</sup> *La Terreur d'Isaac*, celui qu'Isaac redoute. Ce patriarche ne fut jamais avec Dieu dans les mêmes rapports intimes que l'avait été Abraham. — *Cette nuit* : voy. vers. 24.

<sup>43.</sup> *Que ferais-je*, pourrais-je faire du mal, etc.

<sup>44.</sup> *Un témoin* : ce sera le monument de pierre (vers. 48).

<sup>46.</sup> *Ses frères*, ses compagnons (vers. 23) et sans doute aussi ses beaux-frères. — *Un monceau* autour de la grande pierre debout. — *Ils mangèrent* en signe d'amitié. Si ce repas est le même que celui que donnera

Jacob après le traité (vers. 54), l'auteur le mentionnerait ici par prolepse ; mais peut-être est-ce un repas distinct donné par Laban avant le traité.

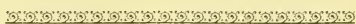
<sup>47.</sup> *Jégars*, etc. Ces deux noms, l'un araméen, l'autre hébreu (*Galaad*), signifient également *monceau du témoignage*. Nous avons là un très ancien indice qu'on parlait l'araméen dans le pays d'origine des patriarches, la Mésopotamie, et le dialecte hébreu dans la patrie de Jacob, en Chanaan. D'où l'on conclut que la famille d'Abraham apprit cette dernière langue des Chananéens ou Phéniciens.

cibus. 42. Nisi Deus patris mei Abraham, et timor Isaac affuisset mihi, forsitan modo nudum me dimisisses : afflictionem meam et laborem manuum mearum respexit Deus, et arguit te heri. 43. Respondit ei Laban : Filiæ meæ et filii, et greges tui, et omnia quæ cernis, mea sunt : quid possum facere filiis et nepotibus meis? 44. Veni ergo, et ineamus fœdus : ut sit in testimonium inter me et te.

45. Tulit itaque Jacob lapidem, et erexit illum in titulum : 46. Dixitque fratribus suis : Afferte lapides. Qui congregantes fecerunt tumulum, comederuntque super eum. 47. Quem vocavit Laban Tumulum testis : et Jacob, Acervum testimonii, uterque juxta proprietatem, linguæ suæ. 48. Dixitque Laban : Tumulus iste erit testis inter me et te hodie, et idcirco appellatum est nomen ejus Galaad, id est, tumulus testis. 49. Intueatur et judicet Dominus inter nos quando recesserimus a nobis : 50. Si affixeris filias meas, et si introduxeris alias uxores super eas : nullus sermonis nostri testis est absque Deo, qui præsens respicit. 51. Dixitque rursus ad Jacob : En tumulus hic, et lapis quem erexi inter me et te, 52. testis erit :

tumulus, inquam, iste et lapis sint in testimonium, si aut ego transiero illum pergens ad te, aut tu præterieris, malum mihi cogitans. 53. Deus Abraham, et Deus Nachor judicet inter nos, Deus patris eorum. Juravit ergo Jacob per timorem patris sui Isaac : 54. immolatisque victimis in monte, vocavit fratres suos ut ederent panem. Qui cum comedissent, manserunt ibi.

55. Laban vero de nocte consurgens, osculatus est filios, et filias suas, et benedixit illis : reversusque est in locum suum.



—\*— CAPUT XXXII. —\*—

Jacob, visis Angelis, nuntios et munera ad fratrem suum Esau terribus mittit : interea cum Angelo luctans, et benedictionem ac nominis mutationem, tacto femoris nervo, accepit.



ACOBI quoque abiit itinere quo cœperat : fueruntque ei obviam Angeli Dei. 2. Quos cum vidisset, ait : Castra Dei sunt hæc : et appellavit nomen loci illius Mahanaim, id est, Castra.

3. Misit autem et nuntios ante se ad Esau fratrem suum in terram

<sup>a</sup> Infra 48, 16.

49. *Mitspa*, c.-à-d. *tour d'observation*, en général lieu élevé d'où le regard se porte au loin. C'est le *Masphé* de *Jos.* xiii, 26. — *Séparés*, litt. *cachés l'un à l'autre*.

51. *Que j'ai dressé* : les fils de Laban y avaient travaillé (vers 46), et lui-même en avait eu l'initiative (vers 44).

53. *Le Dieu* ; d'autres, *les Dieux*. — *Soient juges* : ce pluriel accuse chez Laban une croyance polythéiste ; il n'a pas rompu cependant avec le Dieu d'Abraham. — *La Terreur d'Isaac* : voy. vers. 42.

54. *Repas sacré*, à la suite du sacrifice, pour mettre le sceau à l'alliance.

55. Dans le texte hébreu, ce verset est le premier du chap. suivant ; il appartient logiquement au chap. xxxi, auquel la Vulg. l'a réuni.

CHAP. XXXII.

Vers. 2. *En les voyant*, à l'état de veille ; mais les vit-il des yeux du corps ou des yeux de l'esprit ? On ne saurait le décider : comp.

II *Rois*, vi, 17. — *Mahanaim*, c.-à-d. *deux camps*, celui de Jacob et celui des anges ou de l'armée de Dieu. Peut-être les anges seuls formaient-ils deux camps, l'un à droite, l'autre à gauche de Jacob et de sa troupe, comme pour le défendre de tous côtés. Des anges lui étaient apparus à Béthel (xxviii, 15) pour soutenir son courage au moment où il fuyait la colère d'Esau ; ils se montrent à lui de nouveau au moment où il va se rencontrer avec ce frère toujours irrité. Comp. *Ps.* xxxiv, 8.

3. *Au pays de Séir* (xiv, 6) : à mesure que sa famille et ses troupeaux se multipliaient, Esau s'éloignait de plus en plus du territoire de Chanaan habité par Isaac (comp. xxvii, 39 sv.). Il avait commencé à cette époque à camper, c.-à-d. à conduire ses troupeaux dans la contrée qui portera désormais son nom (*Edom* : voy. xxv, 30), et où il ne tardera pas à s'établir définitivement, après avoir chassé ou subjugué les Horréens.

de Seïr, dans la campagne d'Edom. <sup>4</sup>Il leur donna cet ordre : " Voici ce que vous direz à mon seigneur, à Esaü : Ainsi parle son serviteur Jacob : J'ai séjourné chez Laban et j'y suis resté jusqu'à ce jour. <sup>5</sup>J'ai des bœufs et des ânes, des brebis, des serviteurs et des servantes, et j'en fais informer mon seigneur, pour trouver grâce à tes yeux. "

<sup>6</sup>Les messagers revinrent auprès de Jacob en disant : " Nous sommes allés vers ton frère Esaü, et il vient à ta rencontre avec quatre cents hommes. " <sup>7</sup>Jacob eut une grande frayeur et fut dans l'angoisse. Il partagea en deux troupes les gens qui étaient avec lui, les brebis, les bœufs et les chameaux, <sup>8</sup>et il dit : " Si Esaü rencontre l'une des troupes et la frappe, la troupe qui restera pourra être sauvée. "

<sup>9</sup>Jacob dit : " Dieu de mon père Abraham, Dieu de mon père Isaac, Jéhovah, qui m'avez dit : Retourne en ton pays et au lieu de ta naissance, et je te ferai du bien : <sup>10</sup>je suis trop petit pour toutes les grâces et pour toute la fidélité dont vous avez usé envers votre serviteur; car j'ai passé ce Jourdain avec mon bâton, et maintenant je suis devenu deux troupes. <sup>11</sup>Délivrez-moi, je vous prie, de la main de mon frère, de la main d'Esaü; car je crains qu'il ne vienne me frapper, la mère avec les enfants. <sup>12</sup>Vous, *pourtant*, vous avez dit : Je te ferai du bien et je rendrai ta postérité pareille au sable de la mer, si nombreux qu'on ne peut le compter. "

<sup>13</sup>Jacob passa là cette nuit. Et des biens qu'il avait acquis, il prit de quoi faire un présent à Esaü, son frère : <sup>14</sup>deux cents chèvres et vingt boucs, deux cents brebis et vingt bœufs, <sup>15</sup>trente chamelles qui allaitaient, avec leurs petits, quarante vaches et dix taureaux, vingt ânesses et dix ânon. <sup>16</sup>Il remit à ses serviteurs chaque troupeau à part, et il leur dit : " Passez devant moi, et laissez un intervalle entre chaque troupeau. <sup>17</sup>Et il donna cet ordre au premier : " Quand Esaü, mon frère, te rencontrera et te demandera : A qui es-tu, où vas-tu, à qui appartient ce troupeau *qui va* devant toi? <sup>18</sup>tu répondras : A ton serviteur Jacob; c'est un présent qu'il envoie à mon seigneur, à Esaü; et voici que lui-même vient derrière nous. " <sup>19</sup>Il donna le même ordre au second, au troisième et à tous ceux qui suivaient les troupeaux, en disant : " Vous parlerez ainsi à Esaü quand vous le rencontrerez; <sup>20</sup>vous direz : Voici que ton serviteur Jacob vient aussi derrière nous. " Car il se disait : " Je l'apaiserai par ce présent qui va devant moi, et ensuite je verrai sa face; peut-être me fera-t-il bon accueil. " <sup>21</sup>Le présent passa devant lui, et il resta cette nuit-là dans le camp.

<sup>22</sup>Il se leva dans la même nuit, et ayant pris ses deux femmes, ses deux servantes et ses onze enfants, il passa le gué du Jaboc. <sup>23</sup>Il les prit et leur fit passer le torrent; il fit aussi passer ce qui lui appartenait.

<sup>24</sup>Jacob resta seul; et un homme lutta avec lui jusqu'au lever de l'au-

5. *J'ai des bœufs*, etc. : Jacob fait entendre qu'il est assez riche pour ne rien demander à Esaü, pour lui laisser même tout l'héritage paternel.

6. *Quatre cents hommes*, serviteurs, parents de ses femmes, etc. L'intention d'Esaü, en rassemblant une troupe si considérable, était-elle seulement de se montrer à son frère comme un prince riche et puissant? Ou bien voulait-il lui faire sentir sa supériorité, et même, selon le cours des choses, le combattre? On ne saurait le dire.

7. *Il partagea*, etc., tout en gardant sa famille auprès de lui (xxxiii, 2).

9. Aux mesures de prudence, Jacob joint la prière.

10. *Je suis trop petit*, je ne mérite pas. — *J'ai passé*, il y a 20 ans, le Jourdain, n'ayant que mon bâton, et maintenant j'ai des serviteurs et du bétail en grand nombre.

14 sv. *Qui allaitaient*, ce qui leur donnait plus de prix; aujourd'hui encore les Arabes boivent le lait de chameau. La proportion numérique marquée ici entre les mâles et les femelles correspond exactement à celle que recommandera plus tard Varron (*de Re rust.* ii, 3).

Seir, in regionem Edom : 4. præcepitque eis, dicens : Sic loquimini domino meo Esau : Hæc dicit frater tuus Jacob : Apud Laban peregrinatus sum, et fui usque in præsentem diem. 5. Habeo boves, et asinos, et oves, et servos, et ancillas : mittoque nunc legationem ad dominum meum, ut inveniam gratiam in conspectu tuo.

6. Reversique sunt nuntii ad Jacob, dicentes : Venimus ad Esau fratrem tuum, et ecce properat tibi in occursum cum quadringentis viris. 7. Timuit Jacob valde : et perterritus divisit populum qui secum erat, greges quoque et oves et boves et camelos in duas turmas, 8. dicens : Si venerit Esau ad unam turmam, et percusserit eam, alia turma, quæ reliqua est, salvabitur.

9. Dixitque Jacob : Deus patris mei Abraham, et Deus patris mei Isaac : Domine qui dixisti mihi : Revertere in terram tuam, et in locum nativitatis tuæ, et benefaciam tibi : 10. minor sum cunctis miserationibus tuis, et veritate tua quam explevisti servo tuo. In baculo meo transivi Jordanem istum : et nunc cum duabus turmis regredior. 11. Erue me de manu fratris mei Esau, quia valde eum timeo : ne forte veniens percutiat matrem cum filiis. 12. Tu locutus es quod benefaceres mihi, et dilatares semen meum sicut arenam maris, quæ præ multitudine numerari non potest.

13. Cumque dormisset ibi nocte illa, separavit de his quæ habebat, munera Esau fratri suo, 14. capras ducentas, hircos viginti, oves ducentas, et arietes viginti, 15. camelos foetas cum pullis suis triginta, vacas quadraginta, et tauros viginti, asinas viginti, et pullos earum decem. 16. Et misit per manus servorum suorum singulos seorsum greges, dixitque pueris suis : Antecedite me, et sit spatium inter gregem et gregem. 17. Et præcepit priori, dicens : Si obvium habueris fratrem meum Esau, et interrogaverit te, Cujus es? aut, Quo vadis? aut, Cujus sunt ista quæ sequeris? 18. respondebis : Servi tui Jacob, munera misit domino meo Esau : ipse quoque post nos venit. 19. Similiter dedit mandata secundo, et tertio, et cunctis qui sequebantur greges, dicens : Iisdem verbis loquimini ad Esau, cum inveneritis eum. 20. Et additis : Ipse quoque servus tuus Jacob iter nostrum insequitur : dixit enim : Placabo illum muneribus quæ præcedunt, et postea videbo illum, forsitan propitiabitur mihi. 21. Præcesserunt itaque munera ante eum, ipse vero mansit nocte illa in castris.

22. Cumque mature surrexisset, tulit duas uxores suas, et totidem famulas cum undecim filiis, et transivit vadum Jacob. 23. Traductisque omnibus quæ ad se pertinebant,

24. Mansit solus : et ecce vir

15. Au lieu de *dix taureaux*, la Vulg. en met *vingt*.

16. *Laissez un intervalle* : pour apaiser peu à peu, comme par une prière plusieurs fois répétée, le ressentiment d'Esau.

21. *Il resta*, avec celle des deux troupes dans laquelle se trouvait sa famille. — *Cette nuit-là*, la nuit qui suivit celle du vers. 13.

22. *Jacob* : voy. le *Vocab. géogr.* Les deux troupes (vers. 7 sv.) devaient sans doute se séparer au-delà du torrent.

24. *Restat seul* sur la rive septentrionale du torrent, plein d'angoisse à la pensée de sa rencontre imminente avec Esau. Le jour qui va lui rendre sera décisif pour Jacob. Il a commis dans sa vie passée des fautes qui lui ont

attiré beaucoup de tribulations et de souffrances. Mais, instruit par la dure école du malheur, il s'est repenti et il a prié. En ce moment, il revient après un long exil au pays de sa naissance, qui lui a été promis pour héritage. Va-t-il tomber sous les coups d'Esau en punition de ses anciennes fautes? Ou bien obtiendra-t-il de Dieu grâce et pardon, et rentrera-t-il dans la maison de son père en qualité d'héritier des promesses? Pendant que ces pensées contraires s'agitent dans son esprit, un inconnu se trouve devant lui et engage avec lui une lutte, lutte extérieure et réelle, dont le corps est l'instrument, mais en même temps lutte intérieure et morale, dont la première n'est que

rore. <sup>25</sup>Voyant qu'il ne pouvait le vaincre, il le toucha à l'articulation de la hanche, et l'articulation de la hanche de Jacob se démit pendant qu'il luttait avec lui. <sup>26</sup>Et il dit à Jacob : " Laisse-moi aller, car l'aurore se lève. " Jacob répondit : " Je ne te laisserai point aller que tu ne m'aies béni. " <sup>27</sup>Il lui dit : " Quel est ton nom ? " Il répondit : " Jacob. " <sup>28</sup>Et il dit : " Ton nom ne sera pas Jacob, mais Israël, car tu as combattu avec Dieu et avec les hommes, et tu l'as emporté. " <sup>29</sup>Jacob l'interrogea, en

disant : " Fais-moi, je te prie, connaître ton nom. " Il dit : " Pourquoi demandes-tu quel est mon nom ? " Et il le bénit là. <sup>30</sup>Jacob nomma ce lieu Phanuel ; " car, dit-il, j'ai vu Dieu face à face, et ma vie a été sauvée. " <sup>31</sup>Et il vit le soleil se lever quand il eut passé Phanuel, mais il boitait de la hanche. <sup>32</sup>C'est pourquoi les enfants d'Israël ne mangent point jusqu'à ce jour le grand nerf qui est à l'articulation de la hanche, parce que Dieu avait touché l'articulation de la hanche de Jacob au grand nerf.

2° — CHAP. XXXIII. — Réconciliation de Jacob avec Esaü. Son arrivée en Chanaan.

Chap.  
XXXIII.



Acob leva les yeux et aperçut Esaü qui venait, ayant avec lui quatre cents hommes. Ayant distribué les enfants *par groupes* auprès de Lia, auprès de Rachel et auprès des deux servantes, <sup>2</sup>il plaça en tête les servantes avec leurs enfants, puis Lia avec ses enfants, et enfin Rachel avec Joseph. <sup>3</sup>Lui-même passa devant eux, et il se courba vers la terre sept fois, jusqu'à ce qu'il fût proche de son frère Esaü. <sup>4</sup>Esaü courut à sa rencontre, l'embrassa, se jeta à son cou et le baisa ; et ils pleurèrent.

<sup>5</sup>Puis, levant les yeux, Esaü vit les femmes et les enfants, et il dit : " Qui sont ceux que tu as là ? " Jacob répondit : " Ce sont les enfants que Dieu a accordés à ton serviteur. " <sup>6</sup>Les servantes s'approchèrent, elles et leurs enfants, et se prosternèrent. <sup>7</sup>Lia et ses enfants s'approchèrent aussi, et ils se prosternèrent ; ensuite s'approchèrent Joseph et Rachel, et ils se prosternèrent. <sup>8</sup>Et Esaü dit : " Que veux-tu faire avec toute cette troupe que j'ai rencontrée ? " — " C'est, répondit Jacob, pour trouver grâce devant

le symbole (comp. l'agonie de Jésus au jardin de Gethsémani). Le lutteur mystérieux, comme l'enseignent la plupart des Pères (S. Athan. S. Hilaire, etc.), n'est autre que l'Ange du Seigneur ou de l'alliance, manifestation visible du Dieu invisible : voy. xii, 7.

<sup>25</sup>Jacob soutient vaillamment la lutte. Mais, par un coup habile, son adversaire le réduit à ne plus pouvoir se tenir debout. *L'articulation ou emboîture de la hanche ; Vulg., le nerf de la cuisse, qui sécha aussitôt.* Pour ne pas tomber, il ne reste plus au patriarche qu'à saisir le lutteur et à s'attacher fortement à lui. Sens : Jacob, plus humble et plus repentant qu'il n'a jamais été, se reconnaît indigne des bénédictions de l'alliance et impuissant vis-à-vis de son frère. Il ne compte plus que sur la miséricorde divine, à laquelle il fait un appel désespéré.

<sup>26</sup>*Laisse-moi aller* : ce n'est plus Jacob

qui prie, c'est son adversaire lui-même : il semble vouloir se dégager des étreintes de ce suppliant. Comp. *le dimette me* que Dieu redira plus tard à Moïse intercédant pour son peuple après la prévarication du veau d'or (*Exod.* xxxii, 10). Mais Dieu ne saurait refuser sa grâce à la foi et au repentir sincère, et Jacob, comme le dit Osée (xii, 4 sv.), " eut le dessus en priant et en suppliant. "

<sup>27</sup>*Quel est ton nom* : ce nom, l'ange de Jéhovah ne l'ignore pas ; mais il veut prendre de la réponse une occasion de le changer. Purifié par le repentir et le pardon divin, le patriarche est devenu un homme nouveau ; il lui faut un nouveau nom. *Israël*, c.-à-d. *Dieu combat*, ou mieux *celui qui lutte avec Dieu* ; cette glorieuse dénomination passera à sa postérité, au peuple de l'alliance.

<sup>28</sup>*Et avec les hommes, et tu l'as emporté* : les ennemis de Jacob sont vaincus d'avance.

luctabatur cum eo usque mane.

25. Qui cum videret quod eum superare non posset, tetigit nervum femoris ejus, et statim emarcuit.

26. Dixitque ad eum : Dimitte me, jam enim ascendit aurora. Respondit : Non dimittam te, nisi benedixeris mihi.

27. Ait ergo : Quod nomen est tibi? Respondit : Jacob.

28. At ille, Nequaquam, inquit, Jacob appellabitur nomen tuum, sed Israel : quoniam si contra Deum

fortis fuisti, quanto magis contra homines prævalebis? 29. Interrogavit eum Jacob : Dic mihi, quo appellaris nomine? Respondit : Cur

quæris nomen meum? Et benedixit ei in eodem loco. 30. Vocavitque Jacob nomen loci illius Phanuel,

dicens : <sup>b</sup>Vidi Deum facie ad faciem, et salva facta est anima mea. 31. Ortusque est ei statim sol, postquam transgressus est Phanuel : ipse vero claudicabat pede. 32. Quam ob causam non comedunt nervum filii Israel, qui emarcuit in

femore Jacob, usque in præsentem diem : eo quod tetigerit nervum femoris ejus, et obstupuerit.



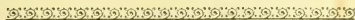
“ Fort contre Dieu, comme l'explique la Vulg., à plus forte raison Jacob le sera-t-il contre les hommes. ” Comp. Ps. cxviii, 6; Rom. viii, 31.

29. *Pourquoi... mon nom* : ne dois-tu pas le deviner ? Selon d'autres, l'ange du Seigneur ne répond pas à la question afin de laisser Jacob sous l'impression du mystère qui domine toute cette scène. Comp. Jug. xiii, 18.

30. *Phanuel*, c.-à-d. *face de Dieu*. — *Ma vie a été sauve* : dans la croyance des Hébreux, on ne pouvait voir Dieu et vivre. Comp. xvi, 13; Exod. xxxiii, 20.

31. *Le soleil*, symbole de la lumière joyeuse de la grâce qui brillait dans son cœur après cette nuit d'angoisse et de lutte.

32. *Le grand nerf*, le nerf sciatique, *ner-*



—\*— CAPUT XXXIII. —\*—

Jacob ab Esau occurrente benigne excipitur, ægreque adigit, ut munera accipiat, domumque revertatur : et sic Jacob, eo ab se dimisso, in Socoth primum, deinde in Salem profectus, agri partem emitt, fixisque tabernaculis, altare erexit.



LEVANS autem Jacob oculos suos, vidit venientem Esau, et cum eo quadringentos viros : divisitque filios Liæ et Rachel, amborumque famularum : 2. et posuit utramque ancillam, et liberos earum in principio : Liam vero, et filios ejus in secundo loco : Rachel autem, et Joseph novissimos. 3. Et ipse progrediens adoravit pronus in terram septies, donec appropinquaret frater ejus. 4. Currens itaque Esau obviam fratri suo, amplexatus est eum : stringensque collum ejus, et osculans flevit.

5. Levatisque oculis, vidit mulieres et parvulos earum, et ait : Quid sibi volunt isti? et si ad te pertinent? Respondit : Parvuli sunt, quos donavit mihi Deus servo tuo. 6. Et appropinquantibus ancillæ et filii earum, incurvati sunt. 7. Accessit quoque Lia cum pueris suis : et cum similiter adorassent, extremi Joseph et Rachel adoraverunt. 8. Dixitque Esau : Quænam sunt

*vus ischiadicus* des Latins, *tendon d'Achille* de nos anatomistes. Cette coutume, quoique non mentionnée dans la loi, s'est toujours observée parmi les Israélites ; elle atteste la vérité historique du fait merveilleux auquel elle se rattache.

CHAP. XXXIII.

Vers. 3. *Il se courba*, pour rendre hommage à son frère aîné, en faisant 7 fois le salut profond, familier aux Orientaux, dans lequel le front touche presque le sol.

4. *Et ils pleurèrent*; Vulg., *et il pleura* : l'apaisement subit d'Esau est l'effet de la bénédiction divine accordée à Jacob (xxxii, 26).

8. *Toute cette troupe* : les divers troupeaux qui devaient être offerts à Esau (xxxii, 14 sv.).

mon seigneur. <sup>9</sup> Esau dit : " Je suis dans l'abondance, mon frère; garde ce qui est à toi. " — <sup>10</sup> " Non, je te prie, répondit Jacob, si j'ai trouvé grâce à tes yeux, accepte mon présent de ma main; car c'est pour cela que j'ai vu ta face comme on voit la face de Dieu, et tu m'as accueilli favorablement. <sup>11</sup> Accepte donc mon offrande qui t'a été amenée, car Dieu m'a accordé sa faveur et je ne manque de rien. " Il le pressa si bien qu'Esau accepta. <sup>12</sup> Esau dit : " Partons, mettons-nous en route; je marcherai devant toi. " <sup>13</sup> Jacob répondit : " Mon seigneur sait que les enfants sont délicats; et je suis chargé de brebis et de vaches qui allaitent; si on les pressait un seul jour, tout le troupeau périrait. <sup>14</sup> Que mon seigneur prenne les devants sur son serviteur, et moi je suivrai doucement, au pas du trou-

peau qui marche devant moi, et au pas des enfants, jusqu'à ce que j'arrive chez mon seigneur à Séir. " <sup>15</sup> Esau dit : " Per mets du moins que je laisse auprès de toi une partie des gens qui sont avec moi. " Jacob répondit : " Pourquoi cela? Que je trouve grâce aux yeux de mon seigneur. " <sup>16</sup> Et Esau retourna ce jour-là à Séir.

<sup>17</sup> Jacob partit pour Socoth, et il se construisit une maison. Il fit aussi des cabanes pour ses troupeaux; c'est pourquoi on a appelé ce lieu Socoth.

<sup>18</sup> À son retour de Paddan-Aram, Jacob arriva heureusement à la ville de Sichem, au pays de Chanaan, et il campa devant la ville. <sup>19</sup> Il acheta des fils de Hémor, père de Sichem, pour cent késitas, la pièce de terre où il avait dressé sa tente, <sup>20</sup> et ayant élevé là un autel, il l'appela *l'autel du Dieu fort, du Dieu d'Israël*.

3° — CHAP. XXXIV. — Outrage fait à Dina. — Vengeance de Siméon et de Lévi.

Chap.  
XXXIV.

**D**ina, la fille que Lia avait enfantée à Jacob, sortit pour voir les filles du pays. <sup>2</sup> Sichem, fils de Hémor, le Hévéen,

prince du pays, l'ayant aperçue, l'enleva, coucha avec elle et lui fit violence. <sup>3</sup> Son âme s'attacha à Dina, fille de Jacob; il aima la jeune fille

<sup>10</sup> *C'est pour cela*, pour t'offrir ce présent, que je suis venu te saluer, aussi heureux de voir ta face que de voir la face d'un Dieu ami.

<sup>11</sup> *Mon offrande*, litt. *ma bénédiction* : Jacob a attaché à son présent un souhait de bonheur.

<sup>12</sup> *Je marcherai devant toi (coram te)*, à tes côtés, pour te protéger. Vulg., *je serai ton compagnon de voyage*.

<sup>14</sup> *A Séir* : Esau avait sans doute invité Jacob à s'y rendre. Celui-ci avait promis sincèrement de faire cette visite; mais le but de son voyage était le pays de Chanaan, et c'est là qu'il se rendit d'abord, probablement à Hébron, où se trouvait son père Isaac qui vivait encore. Alla-t-il plus tard à Séir? La Bible ne le dit pas; mais on peut le supposer. Ce qu'il y a de certain, c'est que nous retrouverons bientôt les deux frères parfaitement unis aux funérailles de leur père (xxxv, 29).

<sup>15</sup> *Que je trouve grâce*, formule générale de supplication; sens : accorde-moi cela encore.

<sup>17</sup> *Socoth* (hébr. *succoth*), c. à-d. *cabanes* (d'autres, *clôtures*; Vulg., *tentes fixes*), faites de chaume et de branchages entrelacés,

pour garantir les troupeaux, surtout les bêtes qui allaitaient, contre les ardeurs du soleil. Cette localité était située dans la vallée du Jourdain, à l'E. du fleuve. Au lieu de séjourner là quelque temps, Jacob aurait dû mettre plus d'empressement pour aller à Béthel s'acquitter de son vœu (xxviii, 20-22).

<sup>18</sup> *A son retour*, etc. : ce qui suit paraît emprunté à un nouveau document, qui aurait omis le séjour de Jacob à Socoth. — *Heureusement*, sain et sauf (hébr. *schalôm* : comp. *schalôm* xxviii, 21). Les LXX, la Vulg., etc., ont fait de ce mot un nom propre : *Jacob arriva à Salem, la ville de Sichem*, personnage qui joue un rôle au chap. suiv. Il existe, en effet, aujourd'hui encore un village de *Salem*, à l'E. de Naplouse, l'ancienne Sichem. — *Sichem* : cette ville avait donné son nom au fils de Hémor, ou l'avait reçu de lui. C'est là que Dieu apparut pour la première fois à Abraham dans le pays de Chanaan (xii, 6).

<sup>19</sup> *Il acheta*, considérant, dans sa foi aux promesses divines, le pays de Chanaan comme sa patrie et celle de sa postérité. — *Une pièce de terre*. Lors de la prise de pos-

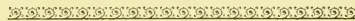
istæ turmæ quas obviam habui? Respondit : Ut invenirem gratiam coram domino meo. 9. At ille ait : Habeo plurima, frater mi, sint tua tibi. 10. Dixitque Jacob : Noli ita, obsecro : sed si inveni gratiam in oculis tuis, accipe munusculum de manibus meis : sic enim vidi faciem tuam, quasi viderim vultum Dei : esto mihi propitius, 11. et suscipe benedictionem quam attuli tibi, et quam donavit mihi Deus tribuens omnia. Vix fratre compellente suscipiens, 12. ait : Gradiumur simul, eroque socius itineris tui. 13. Dixitque Jacob : Nosti domine mi quod parvulos habeam teneros, et oves, et boves fœtas mecum : quas si plus in ambulando fecero laborare, morientur una die cuncti greges. 14. Præcedat dominus meus ante servum suum : et ego sequar paulatim vestigia ejus, sicut videro parvulos meos posse, donec veniam ad dominum meum in Seir. 15. Respondit Esau : Oro te, ut de populo qui mecum est, saltem socii remaneant viæ tuæ. Non est, inquit, necesse : hoc uno tantum indigeo, ut inveniam gratiam in conspectu tuo domine mi. 16. Reversus est itaque illo die Esau itinere quo venerat in Seir.

session de Chanaan par les Hébreux, ce domaine échet aux fils de Joseph, dont les restes y furent enterrés. Il était situé, d'après la tradition, à l'endroit où la vallée de Sichem s'élargit au S.-E. pour former une plaine; on y montre encore aujourd'hui le *puits de Jacob* (Jean, iv, 6), et, à 2 ou 3 cents mètres au nord, un *wely* (chapelle sépulcrale) que les Musulmans affirment être le tombeau de Joseph. — *Késita* : ce mot désigne un certain poids d'argent, dont la valeur certaine n'est pas connue. Les anciens (LXX, Vulg., etc.) traduisent *cent agneaux* : ils entendaient par là des pièces d'argent, soit façonnées en forme d'agneau, soit ayant chacune la valeur d'un agneau, soit frappées à l'effigie d'un agneau; mais la monnaie frappée n'existait pas encore à cette époque.

20. *Un autel*, comme avait fait Abraham à son entrée en Chanaan. — *Dieu d'Israël* : le vœu de Jacob est accompli, le Dieu d'Abraham est devenu son Dieu (xxviii, 21); ce monument attestera à la postérité la puis-

17. Et Jacob venit in Socoth : ubi ædificata domo et fixis tentoriis appellavit nomen loci illius Socoth, id est, tabernacula.

18. Transivitque in Salem urbem Sichimorum, quæ est in terra Chanaan, postquam reversus est de Mesopotamia Syriæ : et habitavit juxta oppidum. 19. Emitque partem agri in qua fixerat tabernacula, a filiis Hemor patris Sichem centum agnis. 20. Et erecto ibi altari, invocavit super illud fortissimum Deum Israel.



—\*— CAPUT XXXIV. —\*—

Ob Dinæ raptum ac stuprum, a Sichem Sichemitarum principis filio, Sichemite prius circumcisi, a Simeone et Levi Dinæ fratribus perimuntur, atque a reliquis Jacob filiis urbs eorum vastatur : quapropter Simeon et Levi a patre arguuntur.



GRESSA est autem Dina filia Liæ ut videret mulieres regionis illius. 2. Quam cum vidisset Sichem filius Hemor Hevæi, princeps terræ illius, adamavit eam : et rapuit, et dormivit cum illa, vi opprimens virginem. 3. Et conglutinata est anima ejus cum ea, tristemetque delinivit blan-

sante protection dont le patriarche a été l'objet.

Il y a en hébr. *El Elohé Israël*, que l'on peut aussi traduire, *Dieu* (litt. *le Fort*) *est le Dieu d'Israël*. Vulg., *il invoqua sur cet autel le Dieu très fort d'Israël*.

CHAP. XXXIV.

Vers. 1. *Dina* (voy. xxx, 21) : le récit suppose qu'elle avait de 14 à 15 ans, et que les fils de Jacob sont des hommes faits. On arrive à cette situation *chronologique* en admettant, ou bien que Jacob séjourna plusieurs années à Socoth, ou bien que ces faits, racontés ici par anticipation, appartiennent à un séjour ultérieur de Jacob à Sichem (xxxvii, 12). — *Pour voir les filles du pays* et lier connaissance avec elles (LXX).

2. *Hévæi*, race chananéenne : voy. x, 17. *Prince* se rapporte à *Hémor*.

3. *Lui adressa de tendres paroles*, litt. *parla à son cœur* (comp. Is. xl, 2; Osée, ii, 14), chercha à gagner son cœur.

et lui adressa de tendres paroles. <sup>4</sup> Et Sichein dit à Hémer, son père : “ Prends-moi cette jeune fille pour femme. ” <sup>5</sup> Or Jacob apprit qu’il avait outragé Dina, sa fille; mais, comme ses fils étaient aux champs avec son troupeau, il garda le silence jusqu’à leur retour.

<sup>6</sup> Hémer, père de Sichein, sortit pour parler à Jacob. <sup>7</sup> Or les fils de Jacob étaient revenus des champs quand ils apprirent la chose; ces hommes en furent outrés et leur colère s’alluma parce que Sichein avait commis une infamie contre Israël, en couchant avec la fille de Jacob, ce qui ne devait pas se faire. <sup>8</sup> Hémer leur parla ainsi : “ L’âme de Sichein, mon fils, s’est attachée à votre fille; donnez-la-lui pour femme, je vous prie. <sup>9</sup> Alliez-vous avec nous; vous nous donnerez vos filles, et vous prendrez pour vous les nôtres. <sup>10</sup> Vous habiterez chez nous, et le pays sera à votre disposition pour vous y établir, y trafiquer et y acquérir des propriétés. ” <sup>11</sup> Sichein dit au père et aux frères de Dina : “ Que je trouve grâce à vos yeux, et je donnerai ce que vous me direz. <sup>12</sup> Exigez de moi un fort prix d’achat et de grands présents, et ce que vous me direz, je le donnerai; mais donnez-moi la jeune fille pour femme. ”

<sup>13</sup> Les fils de Jacob, usant de ruse, firent une réponse fallacieuse à Sichein et à Hémer, son père, parce que Sichein avait deshonoré Dina, leur sœur; <sup>14</sup> ils leur dirent : “ C’est une chose que nous ne pouvons pas faire que de donner notre sœur à un homme non circoncis, car ce serait un opprobre pour nous. <sup>15</sup> Nous ne consentirons à votre désir qu’à la condition que vous deveniez comme nous, et que tout mâle parmi vous soit circoncis. <sup>16</sup> Ainsi nous vous don-

nerons nos filles, et nous prendrons pour nous les vôtres; nous habiterons chez vous et nous formerons un seul peuple. <sup>17</sup> Mais si vous ne consentez pas à vous circoncire, nous reprendrons notre fille et nous nous en irons. ”

<sup>18</sup> Leurs paroles plurent à Hémer et à Sichein, fils de Hémer; <sup>19</sup> et le jeune homme ne tarda pas à faire la chose, car il était épris de la fille de Jacob, et il était l’homme le plus considéré de toute la maison de son père. <sup>20</sup> Hémer et Sichein, son fils, se rendirent *donc* à la porte de la ville, et ils parlèrent aux hommes de leur ville, en disant : <sup>21</sup> “ Ces gens-là sont des hommes pacifiques au milieu de nous; qu’ils s’établissent dans le pays et qu’ils y trafiquent; le pays à droite et à gauche est assez vaste pour eux. Nous prendrons leurs filles pour femmes, et nous leur donnerons nos filles. <sup>22</sup> Mais ces hommes ne consentiront à habiter avec nous pour devenir un même peuple qu’à une condition, c’est que tout mâle parmi nous soit circoncis, comme ils le sont eux-mêmes. <sup>23</sup> Leurs troupeaux et leurs biens et toutes leurs bêtes de somme ne seront-ils pas à nous? Seulement il faut que nous consentions à leur demande et qu’ils s’établissent chez nous. ” <sup>24</sup> Tous ceux qui sortaient par la porte de la ville écoutèrent Hémer et Sichein, son fils, et tout mâle fut circoncis, tout homme sortant par la porte de la ville.

<sup>25</sup> Le troisième jour, lorsqu’ils étaient souffrants, deux fils de Jacob, Siméon et Lévi, frères de Dina, prirent chacun leur épée, se jetèrent sans crainte sur la ville et tuèrent tous les mâles. <sup>26</sup> Ils passèrent *aussi* au fil de l’épée Hémer et Sichein son fils; et ayant enlevé Dina de la maison de

5. *Il garda le silence*, non seulement parce qu’il ne pouvait agir seul, mais encore parce que c’était aux frères de Dina qu’il appartenait de défendre sa cause. Comp. xxiv, 50, note.

7. *Israël*, Jacob, ou plutôt toute la famille du patriarche.

8. *Votre fille* : les frères avaient, autant que le père, le droit et le devoir de prendre en main les intérêts de leur sœur. Comp. xxiv, 50.

ditiis. 4. Et pergens ad Hemor patrem suum, Accipe, inquit, mihi puellam hanc conjugem. 5. Quod cum audisset Jacob, absentibus filiis, et in pastu pecorum occupatis, siluit donec redirent.

6. Egresso autem Hemor patre Sichem ut loqueretur ad Jacob, 7. ecce filii ejus veniebant de agro : auditoque quod acciderat, irati sunt valde, eo quod fœdam rem operatus esset in Israel, et, violata filia Jacob, rem illicitam perpétrasset. 8. Locutus est itaque Hemor ad eos : Sichem filii mei adhæsit anima filiæ vestræ : date eam illi uxorem. 9. Et jungamus vicissim connubia : filias vestras tradite nobis, et filias nostras accipite. 10. Et habitate nobiscum : terra in potestate vestra est, exercete, negotiamini, et possidete eam. 11. Sed et Sichem ad patrem et ad fratres ejus ait : Inveniam gratiam coram vobis : et quæcumque staueritis, dabo. 12. Augete dotem, et munera postulate, et libenter tribuam quod petieritis : tantum date mihi puellam hanc uxorem.

13. Responderunt filii Jacob Sichem et patri ejus in dolo, sævientes ob stuprum sororis : 14. Non possumus facere quod petitis, nec dare sororem nostram homini incircumciso : quod illicitum et nefarium est apud nos. 15. Sed in hoc valebimus fœderari, si volueritis esse similes nostri, et circumcidatur in vobis

omne masculini sexus; 16. tunc dabimus et accipiemus mutuo filias vestras, ac nostras : et habitabimus vobiscum, erimusque unus populus. 17. Si autem circumcidi nolueritis, tollemus filiam nostram, et recedemus.

18. Placuit oblatio eorum Hemor, et Sichem filio ejus : 19. nec distulit adolescens quin statim quod petebatur expleret : amabat enim puellam valde, et ipse erat inclytus in omni domo patris sui. 20. Ingressique portam urbis, locuti sunt ad populum : 21. Viri isti pacifici sunt, et volunt habitare nobiscum : negotientur in terra, et exercent eam, quæ spatiosa et lata cultoribus indiget : filias eorum accipiemus uxores, et nostras illis dabimus. 22. Unum est quo differtur tantum bonum : Si circumcidamus masculos nostros, ritum gentis imitantes. 23. Et substantia eorum, et pecora, et cuncta quæ possident, nostra erunt : tantum in hoc acquiescamus, et habitantes simul, unum efficiamus populum. 24. Assensique sunt omnes, circumcisis cunctis maribus.

25. Et ecce, die tertio quando gravissimus vulnere dolor est : arreptis, duo filii Jacob, Simeon et Levi fratres Dinæ, gladiis, ingressi sunt urbem confidenter : <sup>a</sup>interfectisque omnibus masculis, 26. Hemor et Sichem pariter necaverunt, tollentes Dinam de domo Sichem

<sup>a</sup> Infr. 49, 6.

12. *Prix d'achat* (nébr. *mohar*) : la somme à payer par le fiancé au père de la jeune fille : comp. xxix, 18. — *Présents* à offrir à la fiancée.

13. *Fallacieuse* : l'hébr. *tedabbérou* paraît avoir ici ce sens ; litt., *ils donnèrent des paroles*, rien que des mots (Gésénius).

15. *Nous ne consentirons* (imparf. niph. de *outh*) ; Vulg., *nous ne ferons alliance*. — *Circoncis* : la circoncision était un rite alors bien connu en Chanaan ; elle était en usage chez les Ismaélites et dans la famille d'Esau, qui formaient des tribus importantes dans le voisinage des Sichémistes.

17. *Nous reprendrons notre fille* : elle était encore dans la maison de Sichem (vers. 26).

19. *Faire la chose*, prendre des mesures pour faire circoncire tout le peuple avec lui.

20. *La porte de la ville* : voy. à xix, 1.

21. *Pacifiques* ; Keil, *irréprochables*, dont la conduite envers nous ne laisse rien à désirer.

23. S'ils s'établissent chez nous, leur richesse deviendra en quelque sorte notre richesse.

24. *Tout homme sortant* : voy. à xxiii, 10.

25. *Simeon et Lévi*, avec leurs serviteurs, peut-être aussi avec les autres fils de Jacob ; ils seraient seuls nommés comme s'étant montrés les plus ardents, en leur qualité de frères de Dinah, fils de la même mère (Lia). — *Se jetèrent sans crainte* ; Keil, *se jetèrent sur la ville sans défiance*. Récemment fondée, Sichem n'avait sans doute qu'une faible population.

Sichem, ils sortirent. <sup>27</sup> Les fils de Jacob se jetèrent sur les morts et pillèrent la ville, parce qu'on avait déshonoré leur sœur. <sup>28</sup> Ils prirent leurs brebis, leurs bœufs et leurs ânes, ce qui était dans la ville et ce qui était dans les champs. <sup>29</sup> Ils emmenèrent comme butin tous leurs biens, leurs enfants et leurs femmes, et tout ce qui se trouvait dans les maisons.

<sup>30</sup> Alors Jacob dit à Siméon et à Lévi : " Vous avez troublé ma vie en me rendant odieux aux habitants de ce pays, aux Chananéens et aux Phérézéens. Je n'ai avec moi que peu de gens; ils s'assembleront contre moi et me tueront, et je serai détruit, moi et ma maison. " <sup>31</sup> Ils répondirent : " Faut-il que notre sœur soit traitée comme une prostituée? "

4° — CHAP. XXXV. — Retour de Jacob à Béthel. Mort d'Isaac.

Chap.  
XXXV.

**D**ieu dit à Jacob : " Lève-toi, monte à Béthel et demeures-y, et dresse là un autel au Dieu qui t'est apparu quand tu fuyais devant Esaü, ton frère. " <sup>2</sup> Jacob dit à sa famille et à tous ceux qui étaient avec lui : " Otez les dieux étrangers qui sont au milieu de vous; purifiez-vous et changez de vêtements. <sup>3</sup> Nous nous lèverons et nous monterons à Béthel, et là je dresserai un autel au Dieu qui m'a exaucé au jour de mon angoisse, et qui a été avec moi dans le voyage que j'ai fait. " <sup>4</sup> Et ils donnèrent à Jacob tous les dieux étrangers qui étaient entre leurs mains et les boucles qu'ils avaient aux oreilles, et Jacob les enfouit sous le chêne qui est à Sichem. <sup>5</sup> Ils partirent, et la terreur de Dieu se répandit sur les villes d'alentour, et on ne poursuivit pas les fils de Jacob. <sup>6</sup> Jacob, avec tous les gens qui étaient avec lui, arriva à Luz, au pays de Chanaan : c'est Béthel. <sup>7</sup> Il y bâtit un autel, et il appela ce lieu El-Béthel, car c'est là que Dieu

lui était apparu lorsqu'il fuyait devant son frère.

<sup>8</sup> Alors mourut Débora, nourrice de Rebecca, et elle fut enterrée au-dessous de Béthel, au pied du chêne auquel on donna le nom de Chêne des pleurs.

<sup>9</sup> Dieu apparut encore à Jacob après son retour de Paddan-Aram, et il le bénit. <sup>10</sup> Dieu lui dit : " Ton nom est Jacob; tu ne seras plus appelé Jacob, mais Israël sera ton nom. " Et il le nomma Israël. <sup>11</sup> Dieu lui dit : " Je suis le Dieu tout-puissant. Sois fécond et multiplie; il naîtra de toi une nation et une assemblée de nations, et de tes reins sortiront des rois. <sup>12</sup> Le pays que j'ai donné à Abraham et à Isaac, je te le donnerai, et je le donnerai à ta postérité après toi. " <sup>13</sup> Et Dieu remonta d'après de lui, du lieu où il lui avait parlé. <sup>14</sup> Et dans le lieu où il lui avait parlé, Jacob dressa un monument de pierre, sur lequel il fit une libation et versa de l'huile. <sup>15</sup> Il donna le nom

27. Les autres (Vulg.) fils de Jacob, sans exclure Siméon et Lévi, se jetèrent sur les morts pour les dépouiller.

30. Jacob, dans ses reproches, relève surtout le danger que l'acte fait courir à sa maison, parce que cette considération était la plus capable de faire impression sur ses fils; mais on verra plus loin que l'immoralité de leur conduite ne lui inspirait pas moins d'horreur (xliv, 5-7). — Chananéens et Phérézéens : voy. à xiii, 7.

31. Aujourd'hui encore, chez les Arabes nomades, le séducteur est puni de mort, et, d'ordinaire, par les frères de la femme séduite.

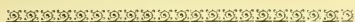
CHAP. XXXV.

Vers. 1. Monte à Béthel pour y accomplir la promesse (xxviii, 22. Comp. xxxi, 13). — Demeures-y, fais-y un arrêt de quelques jours en retournant à Hébron (vers. 16).

2. Dieux étrangers, litt. de l'étranger, tels que les théraphim de Rachel (xxxi, 34) et autres objets de culte idolâtrique que ses femmes ou ses serviteurs auraient introduits dans son camp; peut-être aussi des idoles récemment prises au pillage de Sichem (xxiv, 27 sv.). — Purifiez-vous par le bain, etc., pour enlever la souillure résultant du contact des idoles, et comme symbole de renouvellement moral.

sororem suam. 27. Quibus egressis, irruerunt super occisos ceteri filii Jacob : et depopulati sunt urbem in ultionem stupri. 28. Oves eorum, et armenta, et asinos, cunctaque vastantes quæ in domibus et in agris erant, 29. parvulos quoque eorum et uxores duxerunt captivas.

30. Quibus patris audacter, Jacob dixit ad Simeon et Levi : Turbastis me, et odiosum fecistis me Chanaanais, et Pherezæis habitatoribus terræ hujus : nos pauci sumus : illi congregati percutient me, et delebor ego, et domus mea. 31. Respondere : Numquid ut scorto abuti debueret sorore nostra?



—\*— CAPUT XXXV. —\*—

Cum Jacob idola suorum juxta Sichem defodisset, jubente Domino ascendit in Bethel, ubi ædificato altari Deo, sacrificavit, novaque Dei apparitione confortatus fuit. Debora moritur : nascitur Benjamin cum morte matris Rachel : Ruben cum Bala incestum committit : numerantur filii Jacob, cujus pater Isaac moritur.



INTEREA locutus est Deus ad Jacob : Surge, et ascende Bethel, et habita ibi, facque altare Deo qui apparuit tibi quando fugiebas Esau fratrem tuum. 2. Jacob vero convocata omni domo sua, ait : Abjicite deos alienos qui in medio vestri sunt, et mundamini, ac mutate vestimenta vestra. 3. Surgite, et ascendamus in Bethel, ut faciamus ibi altare Deo : qui exaudivit me in die tribulationis

meæ, et socius fuit itineris mei. 4. Dederunt ergo ei omnes deos alienos quos habebant, et in aures quæ erant in auribus eorum : at ille infodit ea subter terebinthum, quæ est post urbem Sichem. 5. Cumque profecti essent, terror Dei invasit omnes per circuitum civitates, et non sunt ausi persequi recedentes. 6. Venit igitur Jacob Luzam, quæ est in terra Chanaan, cognomento Bethel : ipse et omnis populus cum eo. 7. Ædificavitque ibi altare, et appellavit nomen loci illius, Domus Dei : ibi enim apparuit ei Deus cum fugeret fratrem suum.

8. Eodem tempore mortua est Debora nutrix Rebeccæ, et sepulta est ad radices Bethel subter quercum : vocatumque est nomen loci illius, Quercus fletus.

9. Apparuit autem iterum Deus Jacob postquam reversus est de Mesopotamia Syriæ, benedixitque ei, 10. dicens : Non vocaberis ultra Jacob, sed Israel erit nomen tuum. Et appellavit eum Israel, 11. dixitque ei : Ego Deus omnipotens, cresce, et multiplicare : gentes, et populi nationum ex te erunt, reges de lumbis tuis egredientur. 12. Terramque quam dedi Abraham et Isaac, dabo tibi et semini tuo post te. 13. Et recessit ab eo. 14. Ille vero erexit titulum lapideum in loco quo locutus fuerat ei Deus : libans super eum libamina, et effundens oleum : 15. vocansque nomen loci illius, Bethel.

<sup>b</sup> Supr. 28, 13.

<sup>c</sup> Supr. 32, 28.

ap. 28,

4. Les *boucles d'oreilles* étaient sans doute à l'origine des amulettes destinées à préserver des paroles néfastes ; elles devinrent plus tard de simples ornements. — *Le chêne*, probablement celui d'Abraham (xii, 6. Comp. Jos. ix, 27 ; xxiv, 26).

5. *La terreur de Dieu*, une terreur inspirée par Dieu.

6. *Luz* : voy. xxviii, 19.

7. *El-Béthel*, c.-à-d. *Dieu* (fort) *de Béthel*. Vulg., *maison de Dieu*. — *Dieu lui était apparu*, accompagné de ses anges : c'est sans doute la raison pour laquelle le verbe est au pluriel en hébr. (voy. xxviii, 12 sv.).

8. *Debora* : ou conjecture qu'elle rejoignit

Jacob à Béthel après la mort de sa maîtresse Rebecca (xxiv, 59). — *Chêne des pleurs* : ce nom atteste la considération dont jouissait la vénérable nourrice et les regrets qu'elle laissa après elle. Comp. Virgile, *Enéide*, vii, 1 sv.

9. *Encore rappelle la 1<sup>re</sup> apparition à Béthel* (ch. xxviii). Cette fois, c'est sous une forme visible, pendant le jour (vers. 13), non plus dans un songe de la nuit, que Dieu se montre à Jacob. Le patriarche, près de sa fin, se plaira à raconter cette seconde apparition (xlvi, 3 sv. Comp. *Osée*, xii, 5).

10. *Israël* : confirmation de la bénédiction donnée xxxii, 29.

de Béthel au lieu où Dieu lui avait parlé.

<sup>16</sup> Ils partirent de Béthel. Il y avait encore une certaine distance avant d'arriver à Ephrata, lorsque Rachel enfanta, et son accouchement fut pénible. <sup>17</sup> Pendant les douleurs de l'enfantement, la sage-femme lui dit : " Ne crains point, car c'est encore un fils que tu vas avoir. " <sup>18</sup> Comme son âme s'en allait, — car elle était mourante, — elle le nomma Bénoni; mais son père l'appela Benjamin. <sup>19</sup> Rachel mourut, et elle fut enterrée au chemin d'Ephrata, qui est Bethléem. <sup>20</sup> Jacob éleva un monument sur sa tombe; c'est le monument de la tombe de Rachel, qui subsiste encore aujourd'hui.

<sup>21</sup> Israël partit, et il dressa sa tente au-delà de Migdal-Eder. <sup>22</sup> Pendant qu'il demeurerait dans cette contrée,

Ruben vint et coucha avec Bala, concubine de son père; et Israël l'apprit.

Les fils de Jacob étaient au nombre de douze. <sup>23</sup> Fils de Lia : Ruben, premier-né de Jacob, Siméon, Lévi, Juda, Issachar et Zabulon, <sup>24</sup> Fils de Rachel : Joseph et Benjamin. <sup>25</sup> Fils de Bala, servante de Rachel : Dan et Nephthali. <sup>26</sup> Fils de Zelpha, servante de Lia : Gad et Aser. Ce sont là les fils de Jacob, qui lui naquirent à Paddan-Aram.

<sup>27</sup> Jacob arriva auprès d'Isaac, son père, à Mambré, à la ville d'Arbé, qui est Hébron, où avaient séjourné Abraham et Isaac.

<sup>28</sup> Les jours d'Isaac furent de cent quatre-vingts ans. <sup>29</sup> Isaac expira et mourut, et il fut réuni à son peuple, vieux et rassasié de jours. Esaü et Jacob, ses fils, l'enterrent.

#### 50 — CHAP. XXXVI. — Esaü et les Edomites.

Chap.  
XXXVI.



Oici l'histoire d'Esaü, qui est Edom.

<sup>2</sup> Esaü prit ses femmes parmi les filles de Chanaan : Ada, fille d'Elon, le Héthécen; Oolibama, fille d'Ana, fille de Sébéon, le Hévéén; <sup>3</sup> et Basemath, fille d'Ismaël, sœur de Nabajoth. <sup>4</sup> Ada enfanta à Esaü Eliphaz, Basemath enfanta Ra-

huel, <sup>5</sup> et Oolibama enfanta Jéhus, Thélon et Coré. Ce sont là les fils d'Esaü, qui lui naquirent au pays de Chanaan.

<sup>6</sup> Esaü prit ses femmes, ses fils et ses filles, et toutes les personnes de sa maison, ses troupeaux, tout son bétail et tous les biens qu'il avait acquis dans le pays de Chanaan, et il

16. *Ephrata* : voy. vers. 19 et le *Vocab. géogr.* — *Une certaine distance*, litt. *une étendue de terre* : l'hébr. *kibrah* paraît désigner une longueur déterminée, analogue à la parasange des Perses. Comp. I *Sam.* x, 2. Vulg. : *étant parti de là, il vint au printemps au territoire qui mène à Ephrata.*

17. *Un fils*, comme Rachel l'avait souhaité à la naissance de Joseph (xxx, 24).

18. *Ben-Oni*, c.-à-d. fils de ma douleur. — *Benjamin*, c.-à-d. fils de la droite : Jacob veut donner à son dernier fils un nom d'un présage plus favorable, la droite étant le symbole du bonheur ou de la force.

20. Le *Kubbet-Rahil* (tombeau de Rachel) que l'on voit aujourd'hui sur la route de Jérusalem à Hébron, à une demi-heure au N. de Bethléem, est un *wely* ou chapelle sépulcrale bâtie vers le 1<sup>er</sup> siècle par les Musulmans. Une tradition ancienne en fait l'emplacement de la tombe de l'épouse bien-aimée de Jacob.

21. *Migdal-Eder*, c.-à-d. tour du troupeau. Il y avait de nombreuses tours dans les pays de pâturages pour la surveillance des troupeaux. Celle-ci se distinguait peut-être par sa hauteur. Comp. *Mich.* iv, 8.

22. *Israël l'apprit*, et plus tard dépouilla Ruben de son droit d'aînesse (xlix, 4).

26. *Lui naquirent à Paddan-Aram*, excepté Benjamin (vers. 18).

27. *Ville d'Arbé* ou *Qiryath-Arbé* : voy. xxiii, 2.

29. *Réuni à son peuple* : voy. à xxv, 8. — *Esaü*, qui était venu de Séir. — *L'enterrent* dans la caverne de Macpéla (xlix, 31 : comp. xxiii, 19 sv.).

En rapprochant divers passages de la Genèse, Keil établit que Jacob était âgé de 77 ans lorsqu'il s'enfuit en Mésopotamie, de 97 lorsqu'il revint en Chanaan, de 108 lorsqu'il se fixa définitivement à Hébron auprès de son père (vers. 27), de 120 à la mort d'Isaac. Ainsi ce dernier put voir la douleur

16. Egressus autem inde, venit vero tempore ad terram quæ ducit Ephratam : in qua cum parturiret Rachel, 17. ob difficultatem partus periclitari cœpit. Dixitque ei obsterix : Noli timere, quia et hunc habebis filium. 18. Egreddiente autem animæ præ dolore, et imminente jam morte, vocavit nomen filii sui Benoni, id est filius doloris mei : pater vero appellavit eum Benjamin, id est filius dextræ. 19. Mortua est ergo Rachel, et sepulta est in via quæ ducit Ephratam, hæc est Bethlehem. 20. Erexitque Jacob titulum super sepulcrum ejus : <sup>a</sup> Hic est titulus monumenti Rachel, usque in præsentem diem.

21. Egressus inde, fixit tabernaculum trans Turrem gregis. 22. <sup>c</sup> Cumque habitaret in illa regione, abiit Ruben, et dormivit cum Bala concubina patris sui : quod illum minime latuit. Erant autem filii Jacob duodecim. 23. Filii Liæ : primogenitus Ruben, et Simeon, et Levi, et Judas, et Issachar, et Zabulon. 24. Filii Rachel : Joseph et Benjamin. 25. Filii Balæ ancillæ Rachelis : Dan et Nephthali. 26. Filii Zelphæ ancillæ Liæ : Gad et Aser : hi sunt filii Jacob, qui nati sunt ei in Mesopotamia Syriæ.

27. Venit etiam ad Isaac patrem suum in Mambre, <sup>f</sup> civitatem Arbee, hæc est Hebron : in qua peregrinatus est Abraham et Isaac.

28. Et completi sunt dies Isaac centum octoginta annorum. 29. Consumptusque ætate mortuus est : et appositus est populo suo senex et plenus dierum : et sepelierunt eum Esau et Jacob filii sui.

—————

—\*— CAPUT XXXVI. —\*—

Esau cum uxoris et filiis a fratre Jacob ob nimiam utriusque opulentiam separatur : filiorum Esau genealogia cum habitatione describitur.



Æ sunt autem generationes Esau, ipse est Edom.

2. Esau accepit uxores de filiabus Chanaan : Ada filiam Elon Hethæi, et Oolibama filiam Anæ filiæ Sebeon Hevæi : 3. <sup>a</sup> Basemath quoque filiam Ismael sororem Nabaioth. 4. <sup>b</sup> Peperit autem Ada, Eliphaz : Basemath genuit Rahuel : 5. Oolibama genuit Jehus et Ihelon et Core : hi filii Esau qui nati sunt ei in terra Chanaan.

6. Tulit autem Esau uxores suas et filios et filias, et omnem animam domus suæ, et substantiam, et peco-

de Jacob pleurant son fils Joseph, car il mourut environ un an avant l'élévation de Joseph comme gouverneur de l'Égypte, et 10 ans seulement avant l'établissement dans ce pays de Jacob et de sa famille. C'est donc par anticipation que l'auteur, selon son procédé habituel, mentionne ici la mort d'Isaac, avant de passer à l'histoire de Jacob (xxxvii sv.).

CHAP. XXXVI.

Vers. 1. *L'histoire*, le développement historique d'Esau dans sa postérité : titre de la neuvième section de la Genèse qui comprend le chap. xxxvi. Après s'être donné la main une dernière fois sur la tombe de leur père, Jacob et Esau vont se séparer pour suivre chacun sa voie. Comme Esau a reçu aussi une promesse divine (xxv, 23; comp. xxvii, 29, 40), l'auteur nous donne, dans une rapide esquisse, l'histoire de sa postérité, et cela, conformément au plan partout suivi dans la Genèse, avant de poursuivre l'histoire de Jacob et du peuple de Dieu. *Edom*,

surnom d'Esau (xxv, 30), et nom de ses descendants, les Edomites.

2. *Ada*, nommée Basemath xxvi, 34; *Oolibama*, nommée Judith *ibid.*; *Basemath*, nommée Mahéleth xxviii, 9 : les jeunes filles, en Orient, changent souvent de nom en se mariant. — *Ana*, nommé Bééri (xxvi, 34), c.-à-d. l'homme au puits, parce qu'il découvrit des sources d'eau chaude : un événement tant soit peu remarquable devient l'occasion, encore aujourd'hui chez les Arabes, d'un nouveau nom ajouté à l'ancien : comp. *Esau* et *Edom*. *Ana*, dit ici hévéen, est dit héthéen xxvi, 34; mais, dans ce dernier passage, *héthéen* a le sens général de *chanaanéen* : une généalogie devait préciser davantage. Peut-être aussi la dissemblance vient-elle de fautes de copiste. S. Jérôme se plaint de l'altération fréquente des manuscrits dans la transcription des noms propres (*Præfat. in Paralip.*) — Fille, petite-fille de *Sébéon*, le *Hévéen*; Sébéon sera appelé plus bas le Horréen, c.-à-d. habitant des cavernes du pays de Séir.

4 sv. Comp. I Par. I, 35.

<sup>f</sup> Sup. 23, 19.

<sup>a</sup> Supr. 26, 34.  
<sup>b</sup> I Par. I, 35.

s'en alla dans un *autre* pays, loin de Jacob, son frère. <sup>7</sup> Car leurs biens étaient trop considérables pour qu'ils pussent demeurer ensemble, et le pays où ils séjournaient ne pouvait leur suffire à cause de leurs troupeaux. <sup>8</sup> Esau s'établit dans la montagne de Séir. Esau est Edom.

<sup>9</sup> Voici la postérité d'Esau, père d'Edom, dans la montagne de Séir.

<sup>10</sup> Voici les noms des fils d'Esau : Eliphaz, fils d'Ada, femme d'Esau; Rachel, fils de Basemath, femme d'Esau. — <sup>11</sup> Les fils d'Eliphaz furent : Thémán, Omar, Sépho, Gatham et Cénez. <sup>12</sup> Thamna fut concubine d'Eliphaz, fils d'Esau, et elle enfanta Amalech à Eliphaz. Ce sont là les fils d'Ada, femme d'Esau. — <sup>13</sup> Voici les fils de Rahuel : Nahath, Zara, Samma et Méza. Ce sont là les fils de Basemath, femme d'Esau. — <sup>14</sup> Voici les fils d'Oolibama, fille d'Ana, fille de Sébéon, femme d'Esau : elle enfanta à Esau Jéhus, Ihélon et Coré.

<sup>15</sup> Voici les chefs des *tribus issues* des fils d'Esau. Fils d'Eliphaz, premier-né d'Esau : le chef Thémán, le chef Omar, le chef Sépho, le chef Cénez, <sup>16</sup> [le chef Coré,] le chef Gatham, le chef Amalech. Ce sont là les chefs *issus* d'Eliphaz, au pays d'Edom; ce sont là les fils d'Ada. — <sup>17</sup> Fils de Rahuel, fils d'Esau : le chef Nahath, le chef Zara, le chef Samma

et le chef Méza. Ce sont là les chefs *issus* de Rahuel, au pays d'Edom; ce sont là les fils de Basemath, femme d'Esau. — <sup>18</sup> Fils d'Oolibama, femme d'Esau : le chef Jéhus, le chef Ihélon et le chef Coré. Ce sont là les chefs *issus* d'Oolibama, fille d'Ana et femme d'Esau. — <sup>19</sup> Ce sont là les fils d'Esau, et ce sont là leurs chefs; c'est Edom.

<sup>20</sup> Voici les fils de Séir, le Horréen, qui habitaient le pays : Lotan, Sobal, Sébéon, Ana, <sup>21</sup> Dison, Eser et Disan. Ce sont là les chefs des Horréens, fils de Séir, au pays d'Edom. <sup>22</sup> Les fils de Lotan furent Hori et Héman, et Thamna était sœur de Lotan. <sup>23</sup> Voici les fils de Sobal : Alvan, Manahat, Ebal, Sépho et Onam. <sup>24</sup> Voici les fils de Sébéon : Aja et Ana. C'est cet Ana qui trouva les sources chaudes dans le désert, en faisant paître les ânes de Sébéon, son père. <sup>25</sup> Voici les enfants d'Ana : Dison et Oolibama, fille d'Ana. <sup>26</sup> Voici les fils de Dison : Hamdan, Eséban, Jéthram et Charan. — <sup>27</sup> Voici les fils d'Eser : Balan, Zavan et Acan. <sup>28</sup> Voici les fils de Disan : Hus et Aram.

<sup>29</sup> Voici les chefs des Horréens : Le chef Lotan, le chef Sobal, le chef Sébéon, le chef Ana, <sup>30</sup> le chef Dison, le chef Eser, le chef Disan. Ce sont là les chefs des Horréens, chacun de leurs chefs au pays de Séir.

<sup>31</sup> Voici les rois qui ont régné dans

8. *Esau s'établit* définitivement, après la mort de son père, dans la montagne de Séir, où déjà auparavant (xxxii, 3; xxxiii, 16) il avait conduit ses troupeaux et séjourné.

9. *D'Edom*, des Edomites ou Iduméens, qui habitent la montagne de Séir, entre la mer Morte et le golfe Élanitique. Les vers. 9-14 paraissent reproduire un document généalogique spécial; voilà pourquoi les cinq fils d'Esau mentionnés plus haut y figurent encore.

11. *Thémán*, district méridional de l'Idumée, renommé pour ses sages (*Jér.* xlix, 7. Comp. *Job*, ii, 11). S. Jérôme plaçait la ville de Thémán à 5 milles rom. de Pétra.

12. *Amalech*, le père des Amalécites, grande tribu qui se sépara de bonne heure des Edomites. Son principal siège était au sud des montagnes de Juda, où elle s'étendit de l'Arabie Pétrée jusqu'à la frontière de

l'Égypte. Une branche paraît avoir pénétré au cœur de Chanaan (*Jug.* xii, 15).

15 sv. *Voici les chefs*, litt. *chefs de mille*, chiliarques, hébr. *allouph* : c'était peut-être le titre même donné par les Edomites à leurs chefs de tribu (comp. *Exod.* xv, 15). Les noms de cette liste sont les mêmes que ceux de la liste précédente : naturellement les premiers descendants d'Esau furent les premiers chefs des familles ou peuplades issues d'eux. Selon d'autres, les noms des vers. 10-14 désigneraient plutôt des peuplades que des individus, et il faudrait traduire ici (vers. 15) : le chef de Thémán, le chef d'Omar, etc.

16. *Le chef Coré* : ces mots ont été introduits ici par une faute de copiste; ils ne se trouvent pas dans le Pentateuque samaritain; leur véritable place est au vers. 18.

19. *C'est Edom*, c'est là le peuple d'Edom

13, 6. ra, et cuncta quæ habere poterat in terra Chanaan : et abiit in alteram regionem, recessitque a fratre suo Jacob. 7. Divites enim erant valde, et simul habitare non poterant : nec sustinebat eos terra peregrinationis eorum præ multitudinem gregum. 8. <sup>4.</sup> Habitavitque Esau in monte Seir, ipse est Edom.

9. Hæ autem sunt generationes Esau patris Edom in monte Seir, 10. et hæc nomina filiorum ejus : Eliphaz filius Ada uxoris Esau : Rahuel quoque filius Basemath uxoris ejus. 11. Fueruntque Eliphaz filii : Theman, Omar, Sepho, et Gatham, et Cenez. 12. Erat autem Thamna, concubina Eliphaz filii Esau : quæ peperit ei Amalech : hi sunt filii Ada uxoris Esau. 13. Filii autem Rahuel : Nahath et Zara, Samma et Meza : hi filii Basemath uxoris Esau. 14. Isti quoque erant filii Oolibama filiæ Anæ filiæ Sebeon, uxoris Esau, quos genuit ei Jehus et Ihelon et Core.

15. Hi duces filiorum Esau : Filii Eliphaz primogeniti Esau : dux Theman, dux Omar, dux Sepho, dux Cenez, 16. dux Core, dux Gatham, dux Amalech : hi filii Eliphaz in terra Edom, et hi filii Ada. 17. Hi quoque filii Rahuel filii Esau : dux Nahath, dux Zara, dux Samma, dux

Meza : hi autem duces Rahuel in terra Edom : isti filii Basemath uxoris Esau. 18. Hi autem filii Oolibama uxoris Esau : dux Jehus, dux Ihelon, dux Core : hi duces Oolibama filiæ Anæ uxoris Esau. 19. Isti sunt filii Esau, et hi duces eorum : ipse est Edom.

20. Isti sunt filii Seir Horræi, habitatores terræ : Lotan, et Sobal, et Sebeon, et Ana, 21. et Dison, et Eser, et Disan : hi duces Horræi, filii Seir in terra Edom. 22. Facti sunt autem filii Lotan : Hori et Heman : erat autem soror Lotan, Thamna. 23. Et isti filii Sobal : Alvan et Manahat et Ebal, et Sepho et Onam. 24. Et hi filii Sebeon : Aia et Ana. Iste est Ana qui invenit aquas calidas in solitudine, cum pasceret asinos Sebeon patris sui : 25. habuitque filium Dison, et filiam Oolibama. 26. Et isti filii Dison : Hamdan, et Eseban, et Jethram, et Charan. 27. Hi quoque filii Eser : Balaan, et Zavan, et Acan. 28. Habuit autem filios Disan : Hus, et Aram.

29. Hi duces Horræorum : dux Lotan, dux Sobal, dux Sebeon, dux Ana, 30. dux Dison, dux Eser, dux Disan : isti duces Horræorum qui imperaverunt in terra Seir.

31. Reges autem qui regnaverunt

1 Par. 1, 38.

ou des Edomites. Ou bien, avec la Vulg., celui-là (Esau) est Edom (comp. vers. 8).

20 sv. Liste des anciens habitants du pays, les Horræens ou Troglodytes, c.-à-d. habitants des cavernes, dépossédés par Esau et ses fils : voy. xiv, 6, et comp. Job, xxiv et xxx. — Fils, ou descendants.

22. Thamna, nommée ici (ainsi qu'Oolibama, vers. 25) à cause du vers. 40. Il est douteux que cette Thamna soit la concubine d'Eliphaz (vers. 12) ; quant à Oolibama, elle diffère de la femme d'Esau (vers. 2).

24. Sources chaudes, peut-être les eaux sulfureuses de Calirrhœ, sur la côte orientale de la mer Morte.

28. On constate quelques différences entre les noms des fils de Séir tels qu'ils sont rapportés ici et ceux de I Par. 1, 38 sv. ; cela tient soit à l'existence de noms multiples pour un seul et même personnage, soit à des fautes de transcription.

29. Voy. la note du vers. 15.

31. Les rois, au nombre de 8, qui, durant les 2 à 3 siècles qui séparent Esau de Moïse, régnèrent successivement sur la nation édomite. Ils étaient sans doute élus par les grands du pays, les *alouphim* ou chefs de tribus dont on vient de parler (vers. 20-30). Comp. Is, xxxiv, 12. — Avant qu'un roi, etc. Plusieurs exégètes pensent que cette réflexion a été insérée après coup dans la Genèse ; mais rien n'oblige à croire qu'elle ne soit pas de l'auteur même du livre. Dieu avait promis à Jacob que des rois sortiraient de ses flancs (xxxv, 11. Comp. xvii, 4 sv.), et les Israélites, sans nul doute, nourrissaient constamment l'espoir de se constituer en royaume ; Moïse lui-même a rédigé des instructions en prévision de cette éventualité (Deut. xxviii, 36) ; il a donc pu faire observer que les Edomites eurent des rois lorsqu'Israël n'en avait pas encore.

le pays d'Edom avant qu'un roi régnât sur les enfants d'Israël : <sup>32</sup> Béla, fils de Béor, régna en Edom, et le nom de sa ville était Denaba. <sup>33</sup> Béla mourut, et à sa place régna Jobab, fils de Zara, de Bosra. <sup>34</sup> Jobab mourut, et à sa place régna Husam, du pays des Thémánites. <sup>35</sup> Husam mourut, et à sa place régna Hadad, fils de Badad, qui défit Madián dans les champs de Moab ; le nom de sa ville était Avith. <sup>36</sup> Hadad mourut, et à sa place régna Semla, de Masréca. <sup>37</sup> Semla mourut, et à sa place régna Saül, de Rohoboth sur le fleuve. <sup>38</sup> Saül mourut, et à sa place régna

Balanán, fils d'Achor. <sup>39</sup> Balanán, fils d'Achor, mourut, et à sa place régna Hadar ; le nom de sa ville était Phaü, et le nom de sa femme Méeétabel, fille de Mézaab.

<sup>40</sup> Voici les noms des chefs *issus* d'Esäü, chacun selon sa tribu et son territoire : Le chef de Thamna, le chef d'Alva, le chef de Jétheth, <sup>41</sup> le chef d'Oolibama, le chef d'Ela, le chef de Phinon, <sup>42</sup> le chef de Céncz, le chef de Théman, le chef de Mabsar, <sup>43</sup> le chef de Magdiel, le chef d'Hiram. Ce sont là les chefs d'Edom, selon leurs demeures dans le pays qu'ils occupent. C'est là Esäü, père d'Edom.

### 3<sup>e</sup> PÉRIODE. — JACOB ET SES FILS JUSQU'A LEUR ÉTABLISSEMENT EN ÉGYPTÉ [XXXVII — I].

#### COMMENCEMENTS DE L'HISTOIRE DE JOSEPH.

##### 1<sup>o</sup> — CHAP. XXXVII. — Joseph vendu par ses frères.

Chap.  
XXXVII.



Acob s'établit dans le pays où son père avait séjourné, dans le pays de Chanaan.

<sup>2</sup> Voici l'histoire de Jacob.

Joseph, âgé de dix-sept ans, faisait paître les brebis avec ses frères ; comme il était encore jeune, il se trouvait avec les fils de Bala et avec les fils de Zelpha, femmes de son père ; et Jo-

seph rapporta à leur père de mauvais bruits *qui couraient* sur leur compte. <sup>3</sup> Or Israël aimait Joseph plus que tous ses autres fils, parce que c'était un fils de sa vieillesse, et il lui fit une robe longue. <sup>4</sup> Ses frères, voyant que leur père l'aimait plus qu'eux tous, le prirent en haine, et ils ne pouvaient plus lui parler amicalement.

<sup>33</sup>. *Bosra*, la deuxième ville des Edomites.

<sup>34</sup>. *Thémánites* : voy. vers. 11.

<sup>35</sup>. *Hadad*, autre que celui de I Rois, xi, 14. — *Défit Madián*, probablement au temps de Moïse, alors que les Madiánites étaient alliés avec les Moabites (*Nombr.* xxxii).

<sup>37</sup>. *Saül*, un étranger, originaire de la ville de Rohoboth sur l'Euphrate, par conséquent différente de la ville iduméenne du même nom.

<sup>39</sup>. *Hadar* (I Par. i, 50, la Peschito et le texte samaritain lisent *Hadad*) n'est pas suivi de *il mourut* ; il vivait donc encore, ainsi que sa femme, à l'époque où fut rédigée cette liste de rois iduméens. Selon toute vraisemblance, c'est avec lui que traita Moïse pour le passage des Hébreux à travers ses Etats (*Nombr.* xx, 14 sv.). Les détails donnés sur sa famille semblent indi-

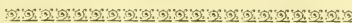
quer que le document lui-même est d'origine édomite.

<sup>40</sup> sv. *Les noms des chefs*, ou plutôt des lieux où les chefs avaient le siège de leur gouvernement. Nous avons donc ici, non des notices personnelles, mais des renseignements géographiques. Si quelques noms figurent comme noms de personnes dans la liste des vers. 15-19, c'est sans doute que ces personnes ont donné leur nom à la localité. Voilà pourquoi nous avons cru devoir traduire, *le chef de Thamna, le chef d'Alva*, etc., au lieu de *le chef Thamna, le chef Alva*, etc. — *Ela*, ailleurs *Elath* ou *Aila*, à l'extrémité septentrionale du golfe élanitique (xiv, 6). — *Phinon* (le même que Phunon, *Nombr.* xxxiii, 42), entre Pétra et Tsoar (Zoara), au N. de l'ouadi *Musa*, célèbre par ses mines, dans lesquelles, sous Dioclétien, furent envoyés beaucoup de chrétiens condamnés *ad metallum*.

in terra Edom antequam haberent regem filii Israel, fuerunt hi : 32. Bela filius Beor, nomenque urbis ejus Denaba. 33. Mortuus est autem Bela, et regnavit pro eo Jobab filius Zaræ de Bosra. 34. Cumque mortuus esset Jobab, regnavit pro eo Husam de terra Themanorum. 35. Hoc quoque mortuo, regnavit pro eo Adad filius Badad, qui percussit Madian in regione Moab : et nomen urbis ejus Avith. 36. Cumque mortuus esset Adad, regnavit pro eo Semla de Masreca. 37. Hoc quoque mortuo regnavit pro eo Saul de fluvio Rohoboth. 38. Cumque et hic obiisset, successit in regnum Balan filius Achobor. 39. Isto quoque mortuo regnavit pro eo Adar, nomenque urbis ejus Phau : et appellabatur uxor ejus Meetabel, filia Matred filiæ Mezaab.

40. Hæc ergo nomina ducum Esau in cognationibus, et locis, et vocabulis suis : dux Thamna, dux Alva, dux Jetheth, 41. dux Oolibama, dux Ela, dux Phinon, 42. dux Cenez, dux Theman, dux Mabsar, 43. dux Magdiel, dux Hiram : hi duces Edom habitantes in terra im-

perii sui, ipse est Esau pater Idumæorum.



— CAPUT XXXVII. —

Joseph fratres apud patrem de crimine accusans, visaque somnia narrans, fratrum odium in se concitat : quare primum volentibus illum occidere, consilio Ruben primo in cisternam detruditur, deinde venditur Ismaelitis, inscio Ruben : a patre autem existimante eum a fera occisum lugetur, interea Joseph in Ægypto Putiphari venditur.



ABITAVIT autem Jacob in terra Chanaan, in qua pater suus peregrinatus est.

2. Et hæc sunt generationes ejus : Joseph cum sedecim esset annorum, pascibat gregem cum fratribus suis adhuc puer : et erat cum filiis Balæ et Zephæ uxorum patris sui : accusavitque fratres suos apud patrem crimine pessimo. 3. Israel autem diligebat Joseph super omnes filios suos, eo quod in senectute genuisset eum : fecitque ei tunicam polymitam. 4. Videntes autem fratres ejus quod a patre plus cunctis filiis ama-

CHAP. XXXVII.

Vers. 2. *L'histoire*, le développement historique qui part de Jacob, l'héritier et le dépositaire des promesses relatives au royaume de Dieu, et devenu, par la mort de son père et le départ de son frère, le seul représentant de la famille d'Abraham dans la terre promise. Cette *histoire* de Jacob ne commence pas, comme celle d'Isaac, à l'époque de la naissance de ses enfants, car il était alors en exil : c'est son établissement en Chanaan, dans l'héritage d'Isaac, qui inaugure sa vie de *patriarche*, c.-à-d. de chef de la race choisie.

Tel est le titre de la dernière section de la Genèse ; on peut y distinguer trois stades : 1. Commencements de l'histoire de Joseph ; 2. Joseph avec ses frères en Egypte ; 3. Jacob avec sa famille en Egypte.

La famille patriarcale, encore peu nombreuse, et déjà pénétrée d'éléments païens introduits dans son sein par les femmes chananéennes, courait risque de se fondre et de disparaître dans l'humanité idolâtre. Pour la préserver de ce danger, Dieu va la transporter en Egypte, au milieu d'un peuple

à part, qui ne se mêle pas avec les étrangers. C'est là que les fils de Jacob se multiplieront, tout en restant fidèles à la foi d'Abraham ; c'est de là que Dieu, au jour marqué dans ses desseins, les appellera à marcher à la conquête de la terre promise à leurs pères.

Avec les fils des deux servantes, plus rapprochés de son âge.

3. *Israël aimait Joseph*, l'aîné de Rachel, sa femme préférée. L'historien ne tient pas compte de Benjamin, qui n'était encore qu'un petit enfant. — *Une robe longue* (hébr. *passim*), descendant jusqu'à la cheville du pied et pourvue de manches. C'était un vêtement de luxe, non de travail, à l'usage des personnes distinguées et des princesses. LXX et Vulg., *une robe de diverses couleurs*, c.-à-d., selon l'usage de l'Orient, faite de morceaux d'étoffe de couleurs différentes. Ces deux versions traduisent le même mot exactement II Sam. xiii, 18, *tunica talaris*. Quelques interprètes conjecturent de là que Jacob, mécontent de ses fils plus âgés, songeait à conférer le droit d'aînesse au fils de Rachel.

5 Joseph eut un songe, et il le raconta à ses frères, qui le haïrent encore davantage. 6 Il leur dit : " Écoutez, je vous prie, le songe que j'ai eu : 7 Nous étions à lier des gerbes au milieu des champs; et voici que ma gerbe s'est levée et s'est tenue debout, et vos gerbes l'ont entourée et se sont prosternées devant elle. " 8 Ses frères lui dirent : " Est-ce que tu règneras sur nous, et serons-nous sous ta domination? " Et ils le haïrent encore davantage pour ses songes et pour ses paroles.

9 Il eut encore un autre songe, qu'il raconta *de même* à ses frères. Il dit : " J'ai eu encore un songe : le soleil, la lune et onze étoiles se prosternaient devant moi. " 10 Il le raconta à son père et à ses frères, et son père le réprimanda, en disant : " Que signifie ce songe que tu as eu? Faudra-t-il que nous venions, moi, ta mère et tes frères, nous prosterner en terre devant toi? " 11 Et ses frères furent jaloux de lui, mais son père conservait la chose *dans son cœur*.

12 Les frères de Joseph allèrent paître les troupeaux de leur père à Sichem. 13 Et Israël dit à Joseph : " Tes frères paissent le troupeau à Sichem. Viens, que je t'envoie vers eux. " Il répondit : " Me voici. " 14 Et Israël lui dit : " Va donc, et vois si tes frères vont bien et si le troupeau est en bon état, et tu m'en apporteras des nouvelles. " Et il l'envoya de la vallée d'Hébron, et Joseph alla à Sichem. 15 Un homme l'ayant rencontré errant dans la campagne, le questionna, en

disant : " Que cherches-tu? " 16 Il répondit : " Je cherche mes frères; indique moi, je te prie, où ils font paître *leur troupeau*. " 17 Et l'homme dit : " Ils sont partis d'ici; car je les ai entendus dire : Allons à Dothain. " Joseph alla à la recherche de ses frères, et ils les trouva à Dothain.

18 Ils l'aperçurent de loin, et avant qu'il fût près d'eux, ils complotèrent de le faire mourir. 19 Ils se dirent l'un à l'autre : " Voici l'homme aux songes; c'est bien lui qui arrive. 20 Venez donc, tuons-le et jetons-le dans une de ces citernes, et nous dirons qu'une bête féroce l'a dévoré; nous verrons ce qui en sera de ses songes! " 21 Ruben entendit ces paroles, et pour le délivrer de leurs mains, il dit : 22 " Ne le frappons pas à mort. " Il ajouta : " Ne versez pas le sang; jetez-le dans cette citerne qui est dans le désert, et ne portez pas la main sur lui. " — Son dessein était de le délivrer de leurs mains, pour le faire retourner vers son père. — 23 Lorsque Joseph arriva auprès de ses frères, ils le dépouillèrent de sa robe, de la robe longue qu'il portait; 24 et l'ayant pris, ils le jetèrent dans la citerne. Cette citerne était vide et sans eau. 25 Puis ils s'assirent pour manger.

Levant les yeux, ils aperçurent une caravane d'Ismaélites venant de Galaad; leurs chameaux étaient chargés d'astragale, de baume et de ladanum, qu'ils transportaient en Egypte. 26 Alors Juda dit à ses frères : " Que gagnerons-nous à tuer notre frère et à cacher son sang? 27 Allons le vendre

9. *Le soleil*, etc. : père, mère et enfants. Quoique nous ignorions la date exacte de ce songe et celle de la mort de Rachel (xxxv, 19), il est probable que cette dernière n'était plus alors en vie; mais il restait les belles-mères, dont l'une, Bala, avait été la nourrice de Joseph.

11. *Conservait la chose dans son cœur*, dans son esprit, pressentant quelque révélation divine. Comp. *Luc*, ii, 19, 51. Vulg., *considérait la chose en silence*.

12. *A Sichem*, à 3 jours de marche d'Hébron. Si la trahison du ch. xxxiv n'était pas

racontée par anticipation, on s'étonnerait de retrouver à Sichem les fils de Jacob. D'autre part, l'inquiétude de ce dernier sur le sort de ses fils s'explique naturellement par la haine que cette trahison aurait soulevée contre eux.

17. *Dothain* ou *Dothan* (c.-à-d. *les deux puits* ou *citernes*), à 6 lieues au N. de Sichem, à l'entrée de la plaine de Jezraël, sur une colline couverte de ruines et appelée encore *auj. Tell-Dothan*.

20. On rencontre à Tell-Dothan de nombreuses citernes taillées dans le roc, à orifice

retur, oderant eum, nec poterant ei quidquam pacifice loqui.

5. Accidit quoque ut visum somnium referret fratribus suis : quæ causa majoris odii seminarium fuit.

6. Dixitque ad eos : Audite somnium meum quod vidi : 7. Putabam nos ligare manipulos in agro : et quasi consurgere manipulum meum, et stare, vestrosque manipulos circumstantes adorare manipulum meum. 8. Responderunt fratres ejus : Numquid rex noster eris? aut subjeciemur ditioni tuæ? Hæc ergo causa somniorum atque sermonum, invidiæ et odii fomitem ministravit.

9. Aliud quoque vidit somnium, quod narrans fratribus, ait : Vidi per somnium quasi solem, et lunam, et stellas undecim adorare me. 10. Quod cum patri suo, et fratribus retulisset, increpavit eum pater suus, et dixit : Quid sibi vult hoc somnium quod vidisti? Num ego et mater tua, et fratres tui adorabimus te super terram? 11. Invidebant ei igitur fratres sui : pater vero rem tacitus considerabat.

12. Cumque fratres illius in pascendis gregibus patris morarentur in Sichem, 13. dixit ad eum Israel : Fratres tui pascunt oves in Sichem : veni, mittam te ad eos. Quo respondente, 14. Præsto sum, ait ei : Vade, et vide si cuncta prospera sint erga fratres tuos, et pecora : et renuntia mihi quid agatur. Missus de valle Hebron, venit in Sichem : 15. invenitque eum vir errantem in

agro, et interrogavit quid quæreretur.

16. At ille respondit : Fratres meos quæro, indica mihi ubi pascant greges. 17. Dixitque ei vir : Recesserunt de loco isto : audiavi autem eos dicentes : Eamus in Dothain. Perrexit ergo Joseph post fratres suos, et invenit eos in Dothain.

18. Qui cum vidissent eum procul, antequam accederet ad eos, cogitaverunt illum occidere : 19. et mutuo loquebantur : Ecce somniator venit : 20. venite, occidamus eum, et mittamus in cisternam veterem : dicimusque : Fera pessima devoravit eum : et tunc apparebit quid illi prosint somnia sua. 21. Audiens autem hoc Ruben, nitebatur liberare eum de manibus eorum, et dicebat : 22. <sup>a</sup> Non interficiatis animam ejus, nec effundatis sanguinem : <sup>b</sup> sed projicite eum in cisternam hanc, quæ est in solitudine, manusque vestras servate innoxias : hoc autem dicebat, volens eripere eum de manibus eorum, et reddere patri suo. 23. Confestim igitur ut pervenit ad fratres suos, nudaverunt eum tunica talari, et polymita : 24. <sup>c</sup> miseruntque eum in cisternam veterem, quæ non habebat aquam. 25. Et sedentes ut comederent panem, viderunt Ismaelitas viatores venire de Galaad, et camelos eorum portantes aromata, et resinam, et stacten in Ægyptum. 26. Dixit ergo Judas fratribus suis : Quid nobis prodest si occiderimus fratrem nostrum, et celaverimus sanguinem ipsius? 27. Melius est ut ve-

<sup>a</sup> Infra 42, 22.  
<sup>b</sup> Supr. 9, 6.

<sup>c</sup> Supra 9, 6.

étroit, et presque toujours à sec pendant l'été. Ces sortes de citernes servaient souvent de prison (*Jér.* xxxviii, 6; *Lament.* iii, 53). Vulg., dans une vieille citerne, une citerne hors d'usage; de même au vers. 24.

21. Ruben, l'aîné, sent qu'une responsabilité plus grande pèse sur lui.

24. L'ayant pris : on trouve xlii, 21 une allusion à la scène déchirante qui dut se passer.

25. Ils s'assirent, excepté Ruben (vers. 29), peut-être à la recherche de quelque moyen de sauver Joseph. — *Ismaélites* habitant le désert de Syrie. — *Astragale*, appelé aussi tragacanthé, *astragalus gummifer*. Vulg.,

*aromates* en général. — *Baume*, le fameux baume de Galaad, produit par la *pistacia lentiscus*. Vulg., *résine*. — *Ladanum*, qui suinte sur les branches du *cistus creticus*. Vulg., *stacte*. — L'Égypte faisait une grande consommation de ces résines odoriférantes pour l'embaumement des corps, les encensements dans les cérémonies religieuses, etc.

27. Le vendre : à l'occasion les Ismaélites faisaient le commerce d'esclaves. On voit par les papyrus et les monuments que les esclaves venus de Chanaan et des contrées voisines étaient fort appréciés en Égypte. comme ils le seront plus tard, sous le nom de *Syrus*, *Syra*, en Grèce et à Rome.

aux Ismaélites et ne portons pas la main sur lui; car il est notre frère, notre chair." Ses frères l'écouterent, <sup>28</sup>et quand les marchands madianites passèrent, ils tirèrent Joseph et le firent remonter de la citerne, et ils le vendirent pour vingt pièces d'argent aux Ismaélites, qui l'emmenèrent en Egypte.

<sup>29</sup>Ruben revint à la citerne, et voici que Joseph n'était plus dedans. <sup>30</sup>Il déchira ses vêtements, et étant retourné vers ses frères, il dit : " L'enfant a disparu, et moi, où irai-je? "

<sup>31</sup>Ils prirent *alors* la robe de Joseph, et ayant tué un bouc, ils la plongèrent dans le sang. <sup>32</sup>Et ils envoyèrent à leur père la longue robe,

en lui faisant dire : " Voilà ce que nous avons trouvé; reconnais si c'est la robe de ton fils ou non. "

<sup>33</sup>Jacob la reconnut et dit : " *C'est* la robe de mon fils! Une bête féroce l'a dévoré! Joseph a été mis en pièces! " <sup>34</sup>Et il déchira ses vêtements, mit un sac sur ses reins et fit le deuil de son fils pendant longtemps. <sup>35</sup>Tous ses fils et toutes ses filles vinrent pour le consoler; mais il refusa d'être consolé; il disait : " Je descendrai dans le deuil vers mon fils au séjour des morts. " Et son père le pleura.

<sup>36</sup>Les Madianites le vendirent en Egypte à Putiphar, officier de Pharaon, chef des gardes.

## 20 — CHAP. XXXVIII. — La famille de Juda.

Chap.  
XXXVIII.



N ce temps-là Juda, s'éloignant de ses frères, descendit et arriva jusqu'auprès d'un homme d'Odollam, nommé Hiras. <sup>2</sup>Là, Juda vit la fille d'un Chananéen, nommé Sué, et il la prit *pour femme* et alla vers elle. <sup>3</sup>Elle conçut et enfanta un fils, et il le nomma Her. <sup>4</sup>Elle conçut encore et enfanta un fils, et elle le nomma Onan. <sup>5</sup>Elle conçut de nouveau et enfanta un

fils, et elle le nomma Scla. Judas était à Achzib quand elle le mit au monde.

<sup>6</sup>Juda prit pour Her, son premier-né, une femme nommée Thamar. <sup>7</sup>Her, premier-né de Juda, fut méchant aux yeux de Jéhovah et Jéhovah le fit mourir. <sup>8</sup>Alors Juda dit à Onan : " Va vers la femme de ton frère, remplis ton devoir de beau-frère et suscite une postérité à ton

<sup>28</sup>. *Madianites*, au vers. <sup>25</sup> *Ismaélites*, au vers. <sup>36</sup> *Médanites* (hébr.). Médan et Madian étaient fils d'Abraham par Cétura, et les deux familles s'étaient peut-être fondues en une seule; Ismaël était fils d'Abraham par Agar. Une étroite parenté unissait donc ces peuplades voisines l'une de l'autre; elles faisaient ensemble le commerce, et on leur donnait indistinctement le nom d'Ismaélites (comp. *Jug.* viii, 24). — *Vingt pièces d'argent*, probablement des sicles : voy. xx, 16. Comp. *Lévi.* xxvii, 5; *Exod.* xxi, 32.

<sup>30</sup>. *Déchira ses vêtements*, signe d'extrême douleur. — *Et moi*, qui devais veiller sur lui en qualité d'aîné, comment réparai-je devant Jacob?

<sup>34</sup>. *Un sac*, vêtement d'un tissu grossier et de couleur sombre, que l'on portait dans le deuil.

<sup>35</sup>. *Au séjour des morts*, hébr. *scheol*, c.-à-d. *enfouissement, lieu souterrain* (Vulg. *infernium*), où vont les âmes séparées du

corps, et distinct du tombeau, puisque, dans la pensée de Jacob, le corps de Joseph déchiré par les bêtes ne saurait être déposé dans le tombeau de famille.

<sup>36</sup>. *Putiphar*, nom fréquent en Egypte, dont la forme égypt. est *Pétiphra*, c.-à-d. consacré à Phra ou Ra, dieu-soleil, qu'on adorait surtout à On (Héliopolis). — *Officier*, propr. *eunuque*; mais ce mot ne doit sans doute pas être pris ici dans son sens primitif, puisque Putiphar était marié. — *Des gardes*, propr. *des exécuteurs*, les *madjaou* des monuments, chargés de la police et de l'exécution des sentences du roi.

## CHAP. XXXVIII.

Vers. 1. Le récit qui suit a pour but de faire connaître l'origine des familles principales issues de Juda, dont les descendants tiendront plus tard le premier rang en Israël (vers. 29; xlv, 12; *Ruth*, iv, 18 sv.), et de montrer en même temps, par un fait particulier, le danger que couraient les fils de

numdetur Ismaelitis, et manus nostræ non polluantur : frater enim, et caro nostra est. Acquieverunt fratres sermonibus illius. 28. <sup>a</sup>Et prætereuntibus Madianitis negotiatoribus, extrahentes eum de cisterna, vendiderunt eum Ismaelitis, viginti argenteis : qui duxerunt eum in Ægyptum.

29. Reversusque Ruben ad cisternam, non invenit puerum : 30. et scissis vestibus pergens ad fratres suos, ait : Puer non comparet, et ego quo ibo? 31. Tulerunt autem tunicam ejus, et in sanguine hœdi, quem occiderant, tinxerunt : 32. mittentes qui ferrent ad patrem, et dicerent : Hanc invenimus : vide utrum tunica filii tui sit, an non. 33. Quam cum agnovisset pater, ait : Tunica filii mei est, fera pessima comedit eum, bestia devoravit Joseph. 34. Scissisque vestibus, indutus est cilicio, lugens filium suum multo tempore. 35. Congregatis autem cunctis liberis ejus ut lenirent dolorem patris, noluit consolationem accipere, sed ait : Descendam ad filium meum lugens in infernum. Et illo perseverante in fletu, 36. Madianitæ vendiderunt Joseph in Ægy-

pto Putiphari eunucho Pharaonis magistro militum.



—\*— CAPUT XXXVIII. —\*—

Judas ex uxore Chananæa tribus filiis susceptis, primum, et deinde secundum Thamar copulavit : quibus mortuis, eam inscius pro scorto cognovit, quo concubitu Phares et Zara geniti.



ODEM tempore descendens Judas a fratribus suis, divertit ad virum Odollamitem, nomine Hiram. 2. <sup>a</sup>Viditque ibi filiam hominis Chananæi, vocabulo Sue : et accepta uxore, ingressus est ad eam. 3. Quæ concepit, et peperit filium, et vocavit nomen ejus Her. 4. <sup>b</sup>Rursumque concepto fœtu, natum filium vocavit Onan. 5. Tertium quoque peperit : quem appellavit Sela : quo nato, parere ultra cessavit.

6. Dedit autem Judas uxorem primogenito suo Her, nomine Thamar. 7. <sup>c</sup>Fuit quoque Her primogenitus Judæ, nequam in conspectu Domini : et ab eo occisus est. 8. Dixit ergo Judas ad Onan filium suum : Ingredere ad uxorem fratris tui, et sociare illi, ut suscites semen fratri tuo.

<sup>a</sup> 1 Par. 2, 3.

<sup>b</sup> Num. 26, 19.

<sup>c</sup> Num. 26, 19.

Jacob d'oublier leur vocation en prenant pour femmes des Chananéennes, danger dont Dieu les préserva, grâce aux événements providentiels qui conduisirent en Egypte toute la famille de Jacob. Joseph étant l'instrument choisi de Dieu pour préparer cette migration, ce récit a une relation intime avec son histoire, et il y est intercalé.

*En ce temps-là*, Juda était alors âgé de 20 ans, et il s'en écroula 22 ou 23 jusqu'à l'établissement de Jacob en Egypte. Cet intervalle suffit rigoureusement à contenir tous les faits racontés dans ce chapitre. Néanmoins beaucoup d'interprètes prennent les mots *en ce temps-là* dans le sens indéterminé qu'ils ont souvent dans la Bible, et supposent que le mariage de Judas avec Thamar eut lieu avant que Joseph fût vendu par ses frères. — *Descendit* des montagnes d'Hébron en se dirigeant vers la plaine basse de la Séphéla, sur les bords de la Méditerranée, et *arriva* peu à peu à la ville d'Odollam ou Adullam.

5. *Achzib* ou *Chésib*, dans la Séphéla. Ce renseignement est donné, afin que les descendants de Sela connaissent leur lieu d'origine. Il n'est rien dit de pareil pour Her et Onan, parce qu'ils moururent sans laisser de postérité. Au lieu de, *Judas était à Achzib*, etc., la Vulgate, prenant ce mot pour un dérivé de *kasab*, mentir, traduit, *quand cet enfant fut né, elle cessa d'enfanter* (litt., *elle fit défaut*).

6. *Thamar*, c.-à-d. palmier.

7. *Méchant aux yeux de Jéhovah*, très méchant : hébraïsme.

8. *Remplis ton devoir de beau-frère* : quand un homme mourait sans enfants, son frère épousait sa veuve, et l'enfant né de cette union était regardé comme fils du premier mari. Cette coutume antique avait pour but d'empêcher l'extinction des familles. On la retrouve, avec des nuances diverses, chez plusieurs peuples d'Asie et d'Afrique. Moïse la régla par une loi (*Deut. xxv, 5 sv.*) connue sous le nom de *loi du lévirat* (du lat. *levir*, beau-frère).

frère. " <sup>9</sup> Mais Onan savait que cette postérité ne serait pas à lui, et lorsqu'il allait vers la femme de son frère, il faisait en sorte de ne pas donner de postérité à son frère. <sup>10</sup> Son action déplut au Seigneur, qui le fit aussi mourir. <sup>11</sup> Et Juda dit à Thamar, sa belle-fille : " Demeure comme veuve dans la maison de ton père jusqu'à ce que Séla, mon fils, soit devenu grand. " Car il se disait : " Il ne faut pas que lui aussi meure comme ses frères. " Thamar s'en alla et demeura dans la maison de son père.

<sup>12</sup> Après beaucoup de jours, la fille de Sué, femme de Juda, mourut. Lorsque Juda eut fini son deuil, il monta vers ceux qui tondaient ses brebis à Thamna, lui et son ami Hiras, l'Odollamite. <sup>13</sup> On en informa Thamar, en disant : " Voici ton beau-père qui monte à Thamna pour tondre ses brebis. " <sup>14</sup> Alors elle ôta ses vêtements de veuve, se couvrit d'un voile, et, ainsi enveloppée, elle s'assit à l'entrée d'Enaïm, sur le chemin de Thamna, car elle voyait que Séla était devenu grand et qu'elle ne lui était pas donnée pour femme. <sup>15</sup> Juda, l'ayant vue, la prit pour une femme de mauvaise vie; car elle avait couvert son visage. <sup>16</sup> Il se dirigea de son côté, vers le chemin, et dit : " Laisse-moi aller vers toi. " Car il ignorait que ce fût sa belle-fille. Elle dit : " Que me donneras-tu pour venir vers moi? " <sup>17</sup> Il répondit : " Je t'enverrai un chevreau du troupeau. " Elle dit : " A condition que tu me donnes un gage jusqu'à ce que tu l'envoies. " <sup>18</sup> Il dit : " Quel

gage dois-je te donner? " — " Ton anneau, dit-elle, ton cordon et ton bâton que tu tiens à la main. " Il les lui donna et alla vers elle, et elle devint enceinte de lui. <sup>19</sup> Puis, s'étant levée, elle s'en alla; et elle ôta son voile et reprit ses vêtements de veuve.

<sup>20</sup> Juda envoya le chevreau par son ami, l'Odollamite, pour retirer le gage des mains de cette femme; mais Hiras ne la trouva point. <sup>21</sup> Il interrogea les gens du lieu, en disant : " Où est la prostituée qui se tenait à Enaïm au bord du chemin? " Ils répondirent : " Il n'y a point eu ici de prostituée. " <sup>22</sup> Il revint donc vers Juda et dit : " Je ne l'ai point trouvée; et même les gens du lieu ont dit : Il n'y a point eu ici de prostituée. " <sup>23</sup> Juda dit : " Qu'elle garde son gage; il ne faut pas qu'on se moque de nous. J'ai bien envoyé le chevreau promis, et tu ne l'as pas trouvée. "

<sup>24</sup> Environ trois mois après, on vint dire à Juda : " Thamar, ta belle-fille, s'est prostituée, et même la voilà enceinte à la suite de ses prostitutions. " Juda dit : " Faites-la sortir et qu'elle soit brûlée. " <sup>25</sup> Comme on l'emmenait, elle envoya dire à son beau-père : " C'est de l'homme à qui ces objets appartiennent que je suis enceinte. Regarde bien, ajouta-t-elle, à qui sont cet anneau, ce cordon et ce bâton. " <sup>26</sup> Juda les reconnut et dit : " Elle est plus juste que moi; cela est arrivé parce que je ne l'ai pas donnée à Séla, mon fils. " Et il ne la connut plus.

9. Cette postérité, n'étant pas légalement à Onan, devait compter comme tête d'héritier, et diminuer sa part dans l'héritage paternel. — Faisait en sorte, litt., *perdebat* (Vulg. *fundebat semen*) in terram.

11. Juda craignait sans doute que Thamar ne portât malheur à son troisième fils, comme il croyait qu'elle l'avait fait pour les deux premiers; il la renvoie donc dans sa famille avec la promesse peu sérieuse de l'unir plus tard à Séla.

12. Qui tondaient ses brebis : c'était l'occasion de réjouissances et de festins; c'est

pourquoi Juda invite à l'accompagner Hiras, son ami. Au lieu de son ami, les LXX et la Vulg. traduisent, *berger de son troupeau*. — Thamna, dans la montagne de Juda, non loin de la mer.

14. Enaïm (c.-à-d. les deux sources), dans la Séphéla (Jos. xv, 34). Syr. et Vulg., *au carrefour du chemin*. — Elle voyait que Séla, etc. : à défaut de Séla, c'est Juda lui-même qu'elle veut amener à remplir le devoir qui incombait à son fils.

15. Une femme de mauvaise vie : voy. la note du vers. 21. — Car : ce mot, comme il

9. Ille sciens non sibi nasci filios, introiens ad uxorem fratris sui, semen fundebat in terram, ne liberi fratris nomine nascerentur. 10. Et idcirco percussit eum Dominus, quod rem detestabilem faceret. 11. Quam ob rem dixit Judas Thamar nurui suæ: Esto vidua in domo patris tui, donec crescat Sela filius meus: timebat enim ne et ipse moreretur, sicut fratres ejus. Quæ abiit, et habitavit in domo patris sui.

12. Evolutis autem multis diebus, mortua est filia Sue uxor Judæ: qui post luctum consolatione suscepta, ascendebat ad tonsores ovium suarum, ipse et Hiras opilio gregis Odollamites, in Thamnas. 13. Nuntiatumque est Thamar quod socer illius ascenderet in Thamnas ad tendendas oves. 14. Quæ, depositis viduitatis vestibus, assumpsit thetristrum: et mutato habitu, sedit in bivio itineris, quod ducit Thamnam: eo quod crevisset Sela, et non eum accepisset maritum. 15. Quam cum vidisset Judas, suspicatus est esse meretricem: operuerat enim vul-tum suum, ne agnosceretur. 16. In-grediensque ad eam, ait: Dimitte me ut coeam tecum: nesciebat enim quod nurus sua esset. Qua respon-dente: Quid dabis mihi ut fruaris concubito meo? 17. dixit: Mittam tibi hædum de gregibus. Rursum-que illa dicente: Patiar quod vis, si

dederis mihi arrhabonem donec mittas quod polliceris, 18. ait Judas: Quid tibi vis pro arrhabone dari? Respondit: Annulum tuum, et armillam, et baculum quem manu tenes. Ad unum igitur coitum mulier concepit, 19. et surgens abiit: depositoque habitu quem sumpserat, induta est viduitatis vestibus.

20. Misit autem Judas hædum per pastorem suum Odollamitem, ut reciperet pignus quod dederat mulieri: qui cum non invenisset eam, 21. interrogavit homines loci illius: Ubi est mulier quæ sedebat in bivio? Respondentibus cunctis: Non fuit in loco isto meretrix, 22. reversus est ad Judam, et dixit ei: Non inveni eam: sed et homines loci illius dixerunt mihi, nunquam sedisse ibi scortum. 23. Ait Judas: Habeat sibi, certe mendacii arguere nos non potest, ego misi hædum quem promiseram: et tu non invenisti eam.

24. Ecce autem post tres menses nuntiaverunt Judæ, dicentes: For-nicata est Thamar nurus tua, et videtur uterus illius intumescere. Dixitque Judas: Producite eam ut comburatur. 25. Quæ cum duceretur ad pœnam, misit ad socerum suum, dicens: De viro, cujus hæc sunt, concepi: cognosce cujus sit annulus, et armilla, et baculus. 26. Qui, agnitis muneribus, ait: Justior me est: quia non tradidi eam Sela filio meo. Attamen ultra

apparaît plus clairement dans les LXX et la Vulg., tombe sur une idée sous-entendue: *il la prit pour une femme de mauvaise vie*, ne la reconnaissant pas, *car elle avait*, etc. En effet, il n'y a pas de raison de supposer que ces sortes de femmes se couvrirent ainsi le visage.

16. *Vers le chemin* au bord duquel elle était assise.

18. *Anneau*, servant de cachet; on le portait au doigt ou suspendu au cou par un cordon. — *Bâton*: l'extrémité supérieure avait sans doute aussi une marque propre à faire reconnaître le propriétaire.

21. *La prostituée*, litt. *la consacrée* au culte impur d'Astarté, la Vénus chana-néenne. Une prostitution religieuse du même

genre était en usage à Babylone en l'honneur de Mylitta.

23. *Qu'elle garde*, comme il semble bien qu'elle en a l'intention, les objets donnés par moi en gage, lesquels valent beaucoup plus qu'un chevreau. De nouvelles recherches apprendraient à tous que je me suis laissé duper, et on rirait de moi. Pour mon compte, j'ai rempli ma promesse; cela me suffit.

24. *Brûlée*: Thamar était considérée comme la fiancée de Sela. Le patriarche prononce cette sentence en vertu de l'autorité absolue qu'il avait sur tous les membres de sa famille. Plus tard Moïse édicta contre ce crime la peine de la lapidation (*Deut.* xxii, 20 sv.).

<sup>27</sup> Quand elle fut au moment d'enfanter, voici qu'il y avait deux jumeaux dans son sein. Pendant l'accouchement, l'un d'eux étendit une main; la sage-femme la prit et y attacha un fil écarlate, en disant : <sup>28</sup> " C'est celui-ci qui est sorti le pre-

mier." <sup>29</sup> Mais l'enfant retira sa main, et son frère sortit. " Quelle brèche tu as faite! dit la sage-femme; la brèche soit sur toi! " Et on le nomma Pharès. <sup>30</sup> Ensuite sortit son frère, qui avait à la main le fil écarlate; et on le nomma Zara.

3° — CHAP. XXXIX. — Joseph, injustement accusé par la femme de Putiphar, est mis en prison.

Chap.  
XXXIX.



Joseph fut emmené en Egypte, et Putiphar, officier de Pharaon, chef des gardes, Egyptien, l'acheta des Ismaélites qui l'y avaient amené. <sup>2</sup> Le Seigneur fut avec Joseph, qui faisait prospérer toutes choses; il habitait dans la maison de son maître, l'Egyptien. <sup>3</sup> Son maître vit que le Seigneur était avec lui et faisait réussir entre ses mains tout ce qu'il faisait. <sup>4</sup> Joseph trouva donc grâce à ses yeux et il fut employé à son service; son maître l'établit sur sa maison et lui donna l'intendance de tous ses biens. <sup>5</sup> Dès qu'il l'eut établi sur sa maison et sur tous ses biens, Jéhovah bénit la maison de l'Egyptien à cause de Joseph, et la bénédiction de Jéhovah fut sur tous ses biens, soit à la maison, soit aux champs. <sup>6</sup> Et il abandonna tous ses biens aux mains de Joseph, ne s'informant plus de rien avec lui, si ce n'est des aliments qu'il prenait. Or Joseph était beau de corps et beau de figure.

<sup>7</sup> Il arriva, après ces choses, que la

femme de son maître jeta les yeux sur Joseph et lui dit : " Couche avec moi." <sup>8</sup> Il refusa et dit à la femme de son maître : " Voici que mon maître ne s'informe avec moi de rien dans la maison et qu'il a remis tous ses biens entre mes mains. <sup>9</sup> Il n'est pas plus grand que moi dans cette maison, et il ne m'a rien interdit que toi, parce que tu es sa femme. Comment ferais-je un si grand mal et pécherais-je contre Dieu? " <sup>10</sup> Quoiqu'elle en parlât tous les jours à Joseph, il ne consentit pas à coucher auprès d'elle ni à être avec elle. <sup>11</sup> Un jour qu'il était entré dans la maison pour faire son service, sans qu'il y eût là aucun des gens de la maison, <sup>12</sup> elle le saisit par son vêtement, en disant : " Couche avec moi." Mais il lui laissa son vêtement dans la main, et il s'enfuit hors de la maison. <sup>13</sup> Quand elle vit qu'il lui avait laissé son vêtement dans la main et qu'il s'était enfui dehors, <sup>14</sup> elle appela les gens de sa maison et leur parla en disant : " Voyez, il

<sup>29</sup>. Brèche, trouée pour sortir. — Sur toi, etc. : l'enfant dont la main s'est présentée la première ne pourra me faire plus tard un reproche de ce qu'il n'est pas l'aîné. Vulg., pourquoi le mur a-t-il été rompu à cause de toi? — Pharès (hébr. *parets*), c.-à-d. brèche, trouée. Il fut l'ancêtre de Naasson (*Nombr.* ii, 3) et de David (*Ruth.* iv, 18 sv. *1 Par.* ii, 5 sv.), et par conséquent du Messie (*Matth.* i, 2).

#### CHAP. XXXIX.

Vers. 1. Ce verset reprend l'histoire de Joseph, en rappelant ce qui est dit xxxvii, 36. — Egyptien : les rois d'Egypte appartenaient, à cette époque, à une race étrangère et sémitique, connue sous le nom d'*Hyksos* (ce mot signifie *roi* ou *chef* des *Schos* ou

*Schasu*, c.-à-d. pasteurs), qui avait conquis le pays; ils prenaient la plupart de leurs officiers parmi les *Schasu* : voilà sans doute pourquoi la Bible fait remarquer que Putiphar était égyptien.

Les récits qui suivent, jusqu'à la fin de la Genèse, accusent dans l'auteur la connaissance la plus exacte des usages et des mœurs des Egyptiens à cette époque (environ 2000 ans av. J.-C.). Voy. Vigouroux. *La Bible et les découvertes modernes*, 5<sup>e</sup> éd. tome II, liv. III.

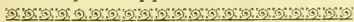
<sup>2</sup>. Il habitait, il avait un service dans la maison même de son maître, et non, comme les esclaves inférieurs, aux champs.

<sup>4</sup>. A son service personnel. — L'établit sur sa maison, en qualité de *mer-pa*, c.-à-d. chef

Matth.

ar. 2, 4.

non cognovit eam. 27. <sup>a</sup> Instante autem partu, apparuerunt gemini in utero : atque in ipsa effusione infantium unus protulit manum, in qua obstetrix ligavit coccinum, dicens : 28. Iste egredietur prior. 29. Illo vero retrahente manum, egressus est alter : dixitque mulier : Quare divisa est propter te maceria? et ob hanc causam vocavit nomen ejus Phares. 30. Postea egressus est frater ejus, in cujus manu erat coccinum : quem appellavit Zara.



—\*— CAPUT XXXIX. —\*—

Cum prospere ageret Joseph apud herum Putipharem, eique gratosus totam administraret familiam, contemnens heram sæpius de concubitu interpellantem, accusatur apud dominum, et in carcerem conjicitur : ubi custodis gratiam demeretur, a quo omnium vincitorum curam accipit.



**G**ITUR Joseph ductus est in Ægyptum, emitque eum Putiphar eunuchus Pharaonis, princeps exercitus, vir Ægyptius, de manu Ismaelitarum, a quibus perductus erat. 2. Fuitque Dominus cum eo, et erat vir in cunctis prospere agens : habitavitque in domo domini sui, 3. qui optime noverat Dominum esse cum eo, et omnia, quæ gereret, ab eo dirigi in manu illius. 4. Invenitque Joseph gratiam coram domino suo, et ministrabat ei : a quo præpositus omnibus gubernabat creditam sibi

domum, et universa quæ ei tradita fuerant. 5. Benedixitque Dominus domui Ægyptii propter Joseph, et multiplicavit tam in ædibus quam in agris cunctam ejus substantiam : 6. nec quidquam aliud noverat, nisi panem quo vescebatur. Erat autem Joseph pulchra facie, et decorus aspectu.

7. Post multos itaque dies injecti domina sua oculos suos in Joseph, et ait : Dormi mecum. 8. Qui nequam acquiescens operi nefario, dixit ad eam : Ecce dominus meus, omnibus mihi traditis, ignorat quid habeat in domo sua : 9. nec quidquam est quod non in mea sit potestate, vel non tradiderit mihi, præter te, quæ uxor ejus es : quo modo ergo possum hoc malum facere, et peccare in Deum meum? 10. Hujusmodi verbis per singulos dies et mulier molesta erat adolescenti : et ille recusabat stuprum. 11. Accidit autem quadam die ut intraret Joseph domum, et operis quippiam absque arbitris faceret : 12. et illa, apprehensa lacinia vestimenti ejus, diceret : Dormi mecum. Qui relicto in manu ejus pallio fugit, et egressus est foras. 13. Cumque vidisset mulier vestem in manibus suis, et se esse contemptam, 14. vocavit ad se homines domus suæ, et ait ad eos : En introduxit virum Hebræum, ut illuderet nobis : ingressus est ad me, ut coiret mecum : cumque ego suc-

de la maison : charge importante en Egypte, où les grands avaient des palais, de vastes domaines et des revenus considérables. Les monuments représentent ces intendants tenant à la main soit un bâton, soit des tablettes sur lesquelles ils écrivent les recettes et les dépenses.

6. *Avec lui*, ayant Joseph pour intendant. — *Si ce n'est des aliments*, etc. : de nombreuses prescriptions rituelles réglaient le choix et la préparation des aliments. D'autres : Putiphar ne s'inquiétait que de prendre ses repas, quand l'heure était venue.

9. *Il n'est pas plus grand*. Vulg., *il n'y a rien dans cette maison qui ne soit sous mon pouvoir*.

10. Les femmes égyptiennes n'étaient pas,

à cette époque, reléguées dans un harem, comme elles le furent plus tard et comme le sont aujourd'hui les femmes turques ou arabes. Elles allaient et venaient en toute liberté, soit à la ville, soit aux champs ; c'est ce qu'attestent les monuments contemporains.

12. *Son vêtement* de dessus, large robe flottante, ou manteau. Dans la Vulg., *lacinia vestimenti* et *pallio* répondent à un seul et même mot hébreu, *beged*.

14. *Il (ou on) nous a amené* : c'est par ce pronom qu'elle désigne assez irrespectueusement son mari. — *Pour folâtrer*, dans le mauvais sens du mot ; *avec nous*, moi et le personnel féminin de la maison. D'autres traduisent, *pour s'amuser de nous*, à peu près dans le même sens.

nous a amené un Hébreu pour folâtrer avec nous. Cet homme est venu vers moi pour coucher avec moi, et j'ai appelé à grands cris. <sup>15</sup> Et quand il a entendu que j'élevais la voix et que je criais, il a laissé son vêtement à côté de moi et s'est enfui hors de la maison. <sup>16</sup> Puis elle posa près d'elle le vêtement de Joseph jusqu'à ce que son maître rentrât. <sup>17</sup> Et elle lui adressa ces paroles : " Le serviteur hébreu que tu nous as amené est venu vers moi pour folâtrer avec moi. <sup>18</sup> Et comme j'ai élevé la voix et jeté des cris, il a laissé son vêtement à côté de moi et s'est enfui dehors. " <sup>19</sup> Quand le maître de Joseph eut entendu les

paroles de sa femme, qui lui disait : " Voilà ce que m'a fait ton serviteur, " sa colère s'enflamma. <sup>20</sup> Il prit Joseph et le mit dans la prison; c'était le lieu où étaient détenus les prisonniers du roi. Et Joseph fut là en prison.

<sup>21</sup> Le Seigneur fut avec Joseph; il étendit sur lui sa bonté, et lui concilia la faveur du chef de la prison. <sup>22</sup> Et le chef de la prison plaça sous sa surveillance tous les prisonniers qui étaient dans la prison, et tout qui s'y faisait se faisait par lui. <sup>23</sup> Le chef de la prison ne regardait à rien de tout ce que Joseph avait en mains, parce que le Seigneur était avec lui et faisait réussir tout ce qu'il faisait.

4° — CHAP. XL. — Songes des prisonniers et leur interprétation par Joseph.

Ch. XL.



Près ces choses, il arriva que l'échanson et le panetier du roi d'Egypte offensèrent leur maître, le roi d'Egypte. <sup>2</sup> Pharaon fut irrité contre ses deux officiers, contre le chef des échansons et le chef des panetiers; <sup>3</sup> et il les fit enfermer chez le chef des gardes, dans la prison, dans le lieu où Joseph était enfermé. <sup>4</sup> Le chef des gardes plaça Joseph auprès d'eux, et il les servait; et ils furent un certain temps en prison.

<sup>5</sup> L'échanson et le panetier du roi d'Egypte, qui étaient enfermés dans la prison, eurent tous deux un songe dans la même nuit, chacun le sien, ayant une signification différente. <sup>6</sup> Joseph étant venu le matin vers eux, vit qu'ils étaient tristes. <sup>7</sup> Il interrogea donc les officiers qui étaient avec lui en prison dans la maison de son maître, et leur dit : " Pourquoi avez-vous le visage triste aujourd'hui? " <sup>8</sup> Ils lui répondirent : " Nous

avons eu un songe, et il n'y a personne ici pour l'expliquer. " — " N'est-ce pas à Dieu, dit Joseph, qu'appartiennent les interprétations? Racontez-moi, je vous prie,  *votre songe.*  "

<sup>9</sup> Le chef des échansons raconta à Joseph le songe qu'il avait eu, en disant : " Dans mon songe, un cep était devant moi, <sup>10</sup> et ce cep avait trois branches; il poussa des bourgeons, la fleur sortit et ses grappes donnèrent des raisins mûrs. <sup>11</sup> La coupe de Pharaon était dans ma main; je pris des raisins, j'en pressai le jus dans la coupe de Pharaon et je mis la coupe dans sa main. " <sup>12</sup> Joseph lui dit : " Voici l'interprétation du songe : les trois branches sont trois jours. <sup>13</sup> Encore trois jours, et Pharaon relèvera ta tête et te rétablira dans ta charge, et tu mettras la coupe de Pharaon dans sa main, selon l'office que tu remplissais lorsque tu étais son échanson. <sup>14</sup> Si tu te souviens de moi

15. Les poètes grecs racontent que Phèdre se vengea par une calomnie semblable des refus d'Hippolyte. Voy. Sénèque, *Hippolyte*, 717 sv. Mais le *Roman des deux frères*, composé environ 1500 ans av. J.-C., et retrouvé en Egypte au commencement de ce siècle (manuscrit d'Orbiney), offre surtout des détails de mœurs d'une ressemblance frappante avec l'histoire de Joseph. Voy. Vigouroux, *Op. cit.* II, p. 41 sv.

20. *En prison* : on s'attendrait à un châtiment plus sévère; mais peut-être Putiphar n'avait-il pas une entière confiance dans les paroles ou la vertu de sa femme. Il se contente donc d'enfermer Joseph pour sauvegarder l'honneur de sa maison.

22. *Le chef* ou gouverneur de la prison était sous les ordres du *chef des gardes* de Pharaon. — *Par lui*, par ses ordres, sous sa direction.

clamassem, 15. et audisset vocem meam, reliquit pallium quod tenebam, et fugit foras. 16. In argumentum ergo fidei retentum pallium ostendit marito revertenti domum, 17. et ait : Ingressus est ad me servus Hebræus quem adduxisti, ut illuderet mihi : 18. cumque audisset me clamare, reliquit pallium quod tenebam, et fugit foras. 19. His auditis dominus, et nimium credulus verbis conjugis, iratus est valde : 20. tradiditque Joseph in carcerem, ubi vincti regis custodiebantur, et erat ibi clausus.

21. Fuit autem Dominus cum Joseph, et misertus illius dedit ei gratiam in conspectu principis carceris. 22. Qui tradidit in manu illius universos vinctos qui in custodia tenebantur : et quidquid fiebat, sub ipso erat. 23. Nec noverat aliquid, cunctis ei creditis : Dominus enim erat cum illo, et omnia opera ejus dirigebat.

### CAPUT XL.

Eunuchorum Pharaonis in carcere Joseph somnia interpretatur, alterum officio pristino restituendum, alterum suspensio finiendum prædixit : quæ omnia in Pharaonis natalitio eveniunt.



IS ita gestis, accidit ut pecarent duo eunuchi, pincerna regis Ægypti, et pistor, domino suo. 2. Iratusque contra eos Pharaon (nam alter

pincernis præerat, alter pistoribus) 3. misit eos in carcerem principis militum, in quo erat vinctus et Joseph. 4. At custos carceris tradidit eos Joseph, qui et ministrabat eis : aliquantulum temporis fluxerat, et illi in custodia tenebantur.

5. Videruntque ambo somnium nocte una, juxta interpretationem congruam sibi. 6. Ad quos cum introisset Joseph mane, et vidisset eos tristes, 7. sciscitatus est eos, dicens : Cur tristior est hodie solito facies vestra ? 8. Qui responderunt : Somnium vidimus, et non est qui interpretetur nobis. Dixitque ad eos Joseph : Numquid non Dei est interpretatio ? Referte mihi quid videritis.

9. Narravit prior, præpositus pincernarum, somnium suum : Videbam coram me vitem, 10. in qua erant tres propagines, crescere paulatim in gemmas, et post flores uvæ maturescere : 11. calicemque Pharaonis in manu mea : tuli ergo uvæ, et expressi in calicem quem tenebam, et tradidi poculum Pharaoni. 12. Respondit Joseph : Hæc est interpretatio somnii : Tres propagines, tres adhuc dies sunt : 13. post quos recordabitur Pharaon ministerii tui, et restituet te in gradum pristinum : dabisque ei calicem juxta officium tuum, sicut ante facere consueveras. 14. Tantum memento mei, cum bene tibi fuerit, et facias mecum misericordiam : ut suggeras

### CHAP. XL.

Vers. 1. *L'échanson* : il était préposé aux caves royales et présentait la coupe au roi. — *Le panetier*, préposé à la cuisine.

3. D'après ce verset, la prison d'État était contiguë à la maison de Putiphar, ou plutôt ne formait avec elle qu'un seul et même édifice.

4. *Après d'eux*, par égard pour le haut rang de ces prisonniers, dont la détention n'était d'ailleurs que préventive, non pour les surveiller (comme la Vulg. le ferait entendre), mais pour les servir.

8. Les Égyptiens attachaient aux songes une grande importance ; ils les croyaient envoyés par le dieu Thoth comme des révélations de l'avenir. Aux prêtres seuls il ap-

partenait de les interpréter. Joseph fait remarquer à l'échanson que Dieu peut en faire connaître la signification à qui il lui plaît.

11. Les monuments écrits et figurés établissent, malgré l'assertion contraire d'Hérodote (ii, 77), que, dès les temps les plus anciens, les Égyptiens de toutes les classes buvaient du vin et en offraient à leurs dieux, et par conséquent que la vigne était cultivée dans le pays. Il n'est question, dans le songe de l'échanson, que du moût ou vin nouveau ; mais le vin fermenté était également en usage.

13. *Relèvera ta tête*, maintenant abaissée dans une prison. Vulg., *se souviendra de toi* ; de même au vers. 20. Comp. II Rois, xxv, 27.

14. *Si tu te souviens*, etc. ; ou bien, avec les LXX et la Vulg., *seulement souviens-toi*, etc.

quand le bonheur te sera rendu, et si tu daignes user de bonté à mon égard, parle de moi à Pharaon, et fais-moi sortir de cette maison. <sup>15</sup> Car c'est par un rapt que j'ai été enlevé du pays des Hébreux, et ici même je n'ai rien fait pour qu'on m'ait mis dans cette prison. »

<sup>16</sup> Le chef des panetiers, voyant que Joseph avait donné une interprétation favorable, lui dit : « Moi aussi, dans mon songe, j'avais sur la tête trois corbeilles de pain blanc. <sup>17</sup> Dans la corbeille de dessus se trouvaient toutes sortes de pâtisseries pour Pharaon, et les oiseaux les mangeaient dans la corbeille qui était sur ma tête. » <sup>18</sup> Joseph répondit : « Voici

l'interprétation du songe : les trois corbeilles sont trois jours. <sup>19</sup> Encore trois jours, et Pharaon enlèvera ta tête de dessus toi et te pendra à un bois, et les oiseaux dévoreront ta chair de dessus toi. »

<sup>20</sup> Le troisième jour, qui était le jour de sa naissance, Pharaon donna un festin à tous ses serviteurs; et il éleva la tête du chef des échantons et la tête du chef des panetiers : <sup>21</sup> il rétablit dans son office le chef des échantons, qui mit la coupe dans la main de Pharaon; <sup>22</sup> et il fit pendre le chef des panetiers, selon l'interprétation que Joseph leur avait donnée. <sup>23</sup> Mais le chef des échantons ne parla pas de Joseph, et l'oublia.

50 — CHAP. XII. — Songes de Pharaon et élévation de Joseph.

Ch. XII.

**E**ux ans s'étant écoulés, Pharaon eut un songe : il se tenait près du fleuve, <sup>2</sup> et voici que montaient du fleuve sept vaches belles à voir et fort grasses, et elles se mirent à paître dans la verdure du rivage. <sup>3</sup> Et voici qu'après elles montaient du fleuve sept autres vaches, laides à voir et fort maigres, et elles vinrent se mettre à côté des vaches qui étaient sur le bord du fleuve. <sup>4</sup> Et les vaches laides et maigres dévorèrent les sept vaches belles et grasses. Alors Pharaon s'éveilla.

<sup>5</sup> Il se rendormit, et il eut un second songe. Sept épis s'élevaient d'une même tige, gras et beaux. <sup>6</sup> Et sept épis maigres et brûlés par le vent d'orient poussaient après ceux-là. <sup>7</sup> Et les épis maigres engloutirent les épis gras et pleins. Alors Pharaon s'éveilla; c'était un songe.

<sup>8</sup> Le matin, Pharaon eut l'esprit agité, et il fit appeler tous les scribes et tous les sages d'Égypte. Il leur raconta ses songes, mais aucun d'eux ne put les lui expliquer. <sup>9</sup> Alors le chef des échantons, prenant la parole, dit à Pharaon : « Je vais rappeler au-

<sup>15.</sup> *Par un rapt* : je suis, non un criminel fugitif, mais une victime de la ruse et de la violence. — *Du pays*, de la partie du pays de Chanaan habitée par les Hébreux. Abraham était déjà connu sous ce nom (*Gen.* xiv, 13 : comp. xxxix, 14. Joseph ne dit pas, *du pays de Chanaan*, voulant se distinguer des peuples idolâtres de cette contrée. Le nom des Hébreux ne devait pas, d'ailleurs, être ignoré des Égyptiens, à la suite du voyage d'Abraham en Égypte et de leurs excursions fréquentes contre les Héthéens (Hittites) du nord de Chanaan. Comp. *Exod.* i, 16; ii, 6. Plusieurs savants pensent que les *Apuru* ou *Apurion* des monuments égyptiens ne sont autres que les Hébreux.

<sup>16.</sup> *Moi aussi* : le panetier a d'autant plus d'espoir que son songe offre de grandes

analogies avec celui de l'échanton. — *Corbeilles sur la tête* : ce trait est bien égyptien, comme on le voit par les monuments. Comp. Hérod. ii, 35.

<sup>17.</sup> *Les oiseaux les mangeaient*, peut-être pendant que le panetier traversait la cour qui séparait la cuisine de la salle à manger.

<sup>19.</sup> *Et pendra ton cadavre*, etc. : peine terrible en Égypte, où l'on croyait que l'âme d'un mort dont le corps restait sans sépulture était condamnée à errer éternellement.

<sup>20.</sup> *Jour de naissance... festin* : ce trait est aussi attesté par les monuments. — *Il éleva la tête*, mais d'une manière bien différente. Voy. vers. 13 et 19.

<sup>23.</sup> *Ne parla pas*, ne fit pas mention de Joseph auprès de Pharaon; ou bien, dans le sens neutre, *ne pensa pas à Joseph*.

Pharaoni ut educat me de isto carcere : 15. quia furto sublatus sum de terra Hebræorum, et hic innocens in lacum missus sum.

16. Videns pistorum magister quod prudenter somnium dissolveret, ait : Et ego vidi somnium, Quod tria canistra farinæ haberem super caput meum : 17. et in uno canistro quod erat excelsius, portare me omnes cibos qui fiunt arte pistoria, avesque comedere ex eo, 18. Respondit Joseph : Hæc est interpretatio somnii : Tria canistra, tres adhuc dies sunt : 19. post quos auferet Pharaon caput tuum, ac suspendet te in cruce, et lacerabunt volucres carnes tuas.

20. Exinde dies tertius natalitius Pharaonis erat : qui faciens grande convivium pueris suis, recordatus est inter epulas magistri pincernarum, et pistorum principis. 21. Restituitque alterum in locum suum, ut porrigeret ei poculum : 22. alterum suspendit in patibulo, ut conectoris veritas probaretur. 23. Et tamen succedentibus prosperis, præpositus pincernarum oblitus est interpretis sui.



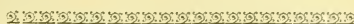
# CHAP. XLI.

Vers. 1. *Pharaon* : ce roi Pasteur, qu'une tradition très ancienne nomme *Aphobis*, était probablement Apopi II, dont M. Mariette a retrouvé les monuments. — *Le fleuve*, dans le texte *yeor*, mot égypt., en copte *jéro*, dans les inscriptions *aur* : le Nil.

2. *Sept vaches* : aujourd'hui encore les vaches se baignent souvent dans le Nil. — *La verdure du rivage*, dans le texte *achou* : ce mot est égypt. et signifie *verdure*, particulièrement les roseaux et autres plantes aquatiques qui croissent sur le bord du fleuve.

6. *Le vent brûlant appelé Kamsin*, qui souffle du S.-E.

7. *C'était un songe* : Pharaon s'en aperçut seulement après son réveil, tant ces scènes avaient fait sur son esprit une vive impression.



## —\*— CAPUT XLI. —\*—

Somnia Pharaonis de bobus et spicis, cum nemo alius valeret interpretari, unicus Joseph interpretatur, ideoque toti Ægypto præficitur, et ex Aseneth data sibi a Pharaone uxore duos sustulit filios ante septem famis annos. Sterilitas tandem fertilitati succedit.



OST duos annos vidit Pharaon somnium. Putabat se stare super fluvium, 2. de quo ascendebant septem boves, pulchræ et crassæ nimis : et pascebantur in locis palustribus. 3. Aliæ quoque septem emergebant de flumine, fœdæ, confectæque maciæ : et pascebantur in ipsa amnis ripa in locis virentibus : 4. devoraveruntque eas, quarum mira species et habitudo corporum erat. Exprefactus Pharaon,

5. Rursum dormivit, et vidit alterum somnium : Septem spicæ pullulabant in culmo uno plenæ atque formosæ : 6. aliæ quoque totidem spicæ tenues, et percussæ ordine oriebantur, 7. devorantes omnem priorum pulchritudinem. Evigilans Pharaon post quietem, 8. et facto mane, pavore perterritus, misit ad omnes conjectores Ægypti, cunctosque sapientes : et accersitis narravit somnium, nec erat qui interpretaretur. 9. Tunc demum remi-

8. *Scribes* (Vulg., *les devins*) : le mot hébr. vient d'un radical (*cheret*) qui signifie *style*, *pointon* : ce sont les *hiérogammates* (en Chine on dirait les *lettrés*), appartenant à la caste sacerdotale ; ils avaient dans leurs attributions les sciences sacrées de l'Égypte, l'écriture des hiéroglyphes, l'astronomie, l'astrologie, la magie, le cadastre, etc. Le mot *sages* exprime la même idée. — *Ne put les expliquer* : pourtant ces songes, le premier surtout, avaient leur clef dans la symbolique religieuse de l'Égypte ; la vache, en effet, était consacrée à Isis, déesse de la terre nourricière, et, dans les hiéroglyphes, le signe de la terre, de l'agriculture et de l'alimentation. Comp. *Job*. xii, 20.

9. *Mes fautes*, celles qui lui avaient attiré son emprisonnement, et peut-être aussi son ingratitude à l'égard de Joseph (xl, 23).

jour d'hui mes fautes. <sup>10</sup> Pharaon était irrité contre ses serviteurs, et il m'avait mis en prison dans la maison du chef des gardes, moi et le chef des panetiers. <sup>11</sup> Nous eûmes un songe dans la même nuit, moi et lui, chacun le sien, ayant sa propre signification. <sup>12</sup> Il y avait là avec nous un jeune Hébreu, serviteur du chef des gardes. Nous lui racontâmes nos songes, et il nous en donna l'interprétation; à chacun il interpréta le sien, <sup>13</sup> et les choses se passèrent comme il avait interprété: moi, Pharaon me rétablit dans mon poste, et lui, on le pendit. "

<sup>14</sup> Aussitôt Pharaon envoya appeler Joseph, et on le fit sortir en hâte de la prison. Il se rasa, mit d'autres vêtements et se rendit vers Pharaon. <sup>15</sup> Et Pharaon dit à Joseph: " J'ai eu un songe que personne ne peut interpréter; et j'ai entendu dire de toi que, quand tu entends un songe, tu l'interprètes. " <sup>16</sup> Joseph répondit à Pharaon: " Ce n'est pas moi, c'est Dieu qui donnera une réponse favorable à Pharaon. "

<sup>17</sup> Pharaon dit alors à Joseph: " Dans mon songe, je me tenais sur le bord du fleuve, <sup>18</sup> et voici que montaient du fleuve sept vaches grasses et de belle apparence, et elles se mirent à paître dans la verdure du rivage. <sup>19</sup> Après elles montaient sept autres vaches, chétives, laides et décharnées; je n'en ai point vu de pareilles en laideur dans tout le pays d'Egypte. <sup>20</sup> Les vaches chétives et laides dévorèrent les sept premières, les vaches grasses; <sup>21</sup> celles-ci entrèrent dans leur ventre, sans qu'il parût qu'elles y fussent entrées; leur aspect était aussi laid qu'auparavant. Et je m'éveillai. <sup>22</sup> Je vis encore en songe sept épis qui s'élevaient sur une même tige, pleins et beaux; <sup>23</sup> puis sept épis chétifs, maigres et brûlés par le vent d'orient, qui poussaient après ceux-

là. <sup>24</sup> Et les épis maigres engloutirent les sept beaux épis. J'ai raconté cela aux scribes, et aucun d'eux ne me l'explique. "

<sup>25</sup> Joseph dit à Pharaon: " Le songe de Pharaon est un; Dieu a fait connaître à Pharaon ce qu'il va faire. <sup>26</sup> Les sept belles vaches sont sept années, et les sept beaux épis sont sept années; c'est un seul songe. <sup>27</sup> Les sept vaches chétives et laides qui montaient après elles sont sept années, et les sept épis vides, brûlés par le vent d'orient, seront sept années de famine. <sup>28</sup> Ainsi que je l'ai dit à Pharaon, Dieu a fait voir à Pharaon ce qu'il va faire. <sup>29</sup> Sept années de grande abondance vont venir dans tout le pays d'Egypte. <sup>30</sup> Sept années de famine viendront ensuite, qui feront oublier toute cette abondance dans le pays d'Egypte, et la famine consumera le pays. <sup>31</sup> On ne s'apercevra plus de l'abondance qui aura été dans le pays, tant sera grande la famine qui suivra. <sup>32</sup> Et si le songe a été réitéré à Pharaon, c'est que la chose est décidée de la part de Dieu, et que Dieu se hâtera de l'exécuter. <sup>33</sup> Maintenant que Pharaon trouve un homme intelligent et sage, et qu'il l'établisse sur le pays d'Egypte. <sup>34</sup> Que Pharaon établisse en outre des intendants sur le pays, pour lever un cinquième des récoltes du pays d'Egypte pendant les années d'abondance. <sup>35</sup> Qu'ils rassemblent tout le produit ainsi levé des bonnes années qui viennent; qu'ils fassent des amas de blé à la disposition de Pharaon, comme provisions dans les villes, et qu'ils les conservent. <sup>36</sup> Ces provisions seront pour le pays une réserve pour les sept années de famine qui arriveront au pays d'Egypte, et le pays ne périra pas par la famine. "

<sup>37</sup> Ces paroles plurent à Pharaon et à tous ses serviteurs. <sup>38</sup> Et Pharaon

14. *Il se rasa* (ou, avec la Vulg., *on le rasa...* ou *lui mit*, etc.) les cheveux et la barbe: ainsi l'exigeait l'étiquette. La barbe et les

cheveux longs étaient, en Egypte, un signe d'impureté ou de deuil; les Hébreux au contraire portaient la barbe longue. Les longs

niscens pincernarum magister, ait : Confiteor peccatum meum : 10. iratus rex servis suis, me et magistrum pistorum retrudi jussit in carcerem principis militum : 11. ubi una nocte uterque vidimus somnium præ-sagium futurorum. 12. Erat ibi puer Hebræus, ejusdem ducis militum famulus : cui narrantes somnia, 13. audivimus quidquid postea rei probavit eventus : ego enim redditus sum officio meo : et ille suspensus est in cruce.

14. Protinus ad regis imperium eductum de carcere Joseph totonderunt : ac veste mutata obtulerunt ei. 15. Cui ille ait : Vidi somnia, nec est qui edisserat : quæ audivi te sapientissime conjicere. 16. Respondit Joseph : Absque me Deus respondebit prospera Pharaoni.

17. Narravit ergo Pharaon quod viderat : Putabam me stare super ripam fluminis, 18. et septem boves de amne conscendere, pulchras nimis, et obesis carnibus : quæ in pastu paludis virecta carpebant. 19. Et ecce, has sequebantur aliæ septem boves in tantum deformes et macilentæ, ut nunquam tales in terra Ægypti viderim : 20. quæ, devoratis et consumptis prioribus, 21. nullum saturitatis dedere vestigium : sed simili macie et squalore torpebant. Evigilans, rursus sopore depressus, 22. vidi somnium : Septem spicæ pullulabant in culmo uno plenæ atque pulcherrimæ. 23. Aliæ quoque septem tenues et percussæ uredine, oriebantur e stipula : 24. quæ priorum pulchritudinem devoraverunt.

Narravi conjectoribus somnium, et nemo est qui edisserat.

25. Respondit Joseph : Somnium regis unum est : quæ facturus est Deus, ostendit Pharaoni. 26. Septem boves pulchræ, et septem spicæ plenæ : septem ubertatis anni sunt : eandemque vim somnii comprehendunt. 27. Septem quoque boves tenues atque macilentæ, quæ ascenderunt post eas, et septem spicæ tenues, et vento urente percussæ : septem anni venturæ sunt famis. 28. Qui hoc ordine complebuntur : 29. ecce septem anni venient fertilitatis magnæ in universa terra Ægypti : 30. quos sequentur septem anni alii tante sterilitatis, ut oblivioni tradatur cuncta retro abundantia : consumptura est enim fames omnem terram, 31. et ubertatis magnitudinem perditura est inopia magnitudo. 32. Quod autem vidisti secundo ad eandem rem pertinens somnium : firmitatis indicium est, eo quod fiat sermo Dei, et velocius impleatur. 33. Nunc ergo provideat rex virum sapientem et industrium, et præficiat eum terræ Ægypti : 34. qui constituat præpositos per cunctas regiones : et quintam partem fructuum per septem annos fertilitatis, 35. qui jam nunc futuri sunt, congreget in horrea : et omne frumentum sub Pharaonis potestate condatur, serveturque in urbibus. 36. Et præparetur futuræ septem annorum fami, quæ oppressura est Ægyptum, et non consumetur terra inopia.

37. Placuit Pharaoni consilium et cunctis ministris ejus : 38. locutusque

cheveux que l'on trouve sur les momies ou sur les sculptures sont des perruques ; de même la barbe pointue que portent certaines statues est de convention : elle a pour but d'indiquer la virilité ou la dignité royale.

25. *Le double songe de Pharaon est un, a une seule et même signification sous des images différentes.*

28. *Vulg., ces années s'accompliront dans cet ordre.*

30. *Sept années de famine successives n'ont rien d'in vraisemblable en Egypte, où la récolte dépend de la crue du Nil. En fait, les historiens en ont enregistré de telles.*

34. *Le cinquième : dans les années ordinaires, la taxe paraît avoir été d'un dixième.*

35. *A la disposition de Pharaon, dans les greniers royaux ; il y en avait dans les villes principales (vers. 48).*

38. *L'esprit de Dieu, une intelligence et une sagesse surnaturelle, venant de Dieu.*

dit à ses serviteurs : " Pourrions-nous trouver un homme pareil à celui-ci, ayant en lui l'esprit de Dieu ? " <sup>39</sup> Puis il dit à Joseph : " Puisque Dieu t'a fait connaître toutes ces choses, il n'y a personne qui soit aussi intelligent et aussi sage que toi. <sup>40</sup> C'est toi qui gouverneras ma maison, et tout mon peuple obéira à ta bouche; par le trône seulement je serai plus grand que toi. " <sup>41</sup> Il ajouta : " Voici que je t'établis sur tout le pays d'Egypte. " <sup>42</sup> Et Pharaon ôta son anneau de sa main et le mit à la main de Joseph, et il le fit revêtir d'habits de fin lin et lui mit au cou un collier d'or. <sup>43</sup> Il le fit monter sur le second de ses chars, et un *hérald* cria devant lui : " A genoux ! " C'est ainsi qu'il fut établi sur tout le pays d'Egypte. <sup>44</sup> Et Pharaon dit à Joseph : " Je suis Pharaon, et sans toi nul ne lèvera la main ni le pied dans tout le pays d'Egypte. "

<sup>45</sup> Pharaon nomma Joseph Tsaphnath-Panéach, et il lui donna pour femme Aseneth, fille de Putiphar, prêtre d'On. Et Joseph partit pour visiter le pays d'Egypte. <sup>46</sup> Il était âgé de trente ans lorsqu'il se présenta devant Pharaon, roi d'Egypte; et il quitta Pharaon pour parcourir tout le pays d'Egypte.

<sup>47</sup> La terre rapporta à pleines mains pendant les sept années d'abondance. <sup>48</sup> Joseph rassembla tous les produits des sept *bonnes* années qu'il y eut au pays d'Egypte, et il fit des approvi-

sionnements dans les villes, déposant dans l'intérieur de chaque ville les productions des champs d'alentour. <sup>49</sup> Joseph amassa *ainsi* du blé comme le sable de la mer, en si grande quantité qu'on cessa de compter, parce qu'il était sans nombre.

<sup>50</sup> Avant qu'arrivât l'année de famine, il naquit à Joseph deux fils, que lui enfanta Aseneth, fille de Putiphar, prêtre d'On. <sup>51</sup> Il donna au premier-né le nom de Manassé, " car, *dit-il*, Dieu m'a fait oublier toute ma peine et toute la maison de mon père. " <sup>52</sup> Il donna au second le nom d'Ephraïm, " car, *dit-il*, Dieu m'a fait fructifier dans le pays de mon affliction. "

<sup>53</sup> Les sept années d'abondance qu'il y eut en Egypte étant achevées, <sup>54</sup> les sept années de famine commencèrent à venir, comme Joseph l'avait annoncé. Il y eut famine dans tous les pays, tandis qu'il y avait du pain dans tout le pays d'Egypte. <sup>55</sup> Puis tout le pays d'Egypte fut aussi affamé, et le peuple cria à Pharaon pour *avoir* du pain. Et Pharaon dit à tous les Egyptiens : " Allez vers Joseph, faites ce qu'il vous dira. " <sup>56</sup> La famine étant sur toute la face du pays, Joseph ouvrit tous les greniers qu'on y avait établis et vendit *du blé* aux Egyptiens; et la famine s'accrut dans le pays d'Egypte. <sup>57</sup> De toute la terre on venait au pays d'Egypte pour acheter du blé auprès de Joseph, car la famine s'était aggravée sur toute la terre.

40 sv. Les monuments offrent plusieurs traits analogues, attestant que les Pharaons étaient prodiges de présents et d'honneurs envers leurs favoris. Voy. spécialement l'*Inscription d'Akhmès*, et comp. Hérodote II, 121. — *A ta bouche*, à tes ordres; mais l'expression est technique : Pharaon conférait ainsi à Joseph la dignité de *Bouche supérieure du pays d'Egypte*, c.-à-d. de premier ministre, qui nous est révélée par une inscription de la XVII<sup>e</sup> dynastie.

42. *Son anneau*, servant à sceller les ordres suprêmes. On sait que tout Egyptien d'un rang élevé portait un anneau. Comp. *Esth.* iii, 10; viii, 2. — *Habits de fin lin*, tels qu'en portaient les prêtres. — *Collier d'or* : les monuments nous montrent un large collier d'or

pendant sur la poitrine des dieux, des rois et des grands.

43. *Il le fit monter*, etc., et parcourir la ville en grande pompe. — *A genoux!* hébr. *âbrek*, mot égypt. qui paraît signifier litt. : *inclinez la tête*. — *C'est ainsi* que Joseph fut introduit dans sa charge aux yeux de tout le peuple.

45. *Tsaphnath-Panéach*, nom égypt. qui signifie probablement *nourrisseur du monde*. (Vulg., *sauveur du monde*); selon d'autres, *soutien de la vie*. — *Aseneth*, c.-à-d. *qui appartient à Neith*, la grande déesse de Saïs, analogue à la Minerve des Grecs. — *Putiphar* (hébr. *Poutiphéra*, c.-à-d. *consacré à Ra*, le dieu-soleil), différent de l'ancien maître de Joseph. — *On*, en égypt. *Au*, siège

est ad eos : Num invenire poterimus talem virum, qui spiritu Dei plenus sit? 39. Dixit ergo ad Joseph : Quia ostendit tibi Deus omnia quæ locutus es, numquid sapientiorum et consimilem tui invenire potero?

40. <sup>a</sup> Tu eris super domum meam, et ad tui oris imperium cunctus populus obediet : uno tantum regni solio te præcedam. 41. Dixitque rursus Pharaon ad Joseph : Ecce, constitui te super universam terram Ægypti. 42. Tulitque annulum de manu sua, et dedit eum in manu ejus : vestivitque eum stola byssina, et collo torquem auream circumposuit. 43. Fecitque eum ascendere super currum suum secundum, clamante præcone, ut omnes coram eo genu flecterent, et præpositum esse scirent universæ terræ Ægypti. 44. Dixit quoque rex ad Joseph : Ego sum Pharaon : absque tuo imperio non movebit quisquam manum aut pedem in omni terra Ægypti.

45. Vertitque nomen ejus, et vocavit eum lingua Ægyptiaca, Salvatorem mundi. Deditque illi uxorem Aseneth filiam Putiphare sacerdotis Heliopoleos. Egressus est itaque Joseph ad terram Ægypti 46. (triginta autem annorum erat quando stetit in conspectu regis Pharaonis), et circumvit omnes regiones Ægypti.

47. Venitque fertilitas septem an-

norum : et in manipulos redactæ segetes sunt in horrea Ægypti. 48. Omnis etiam frugum abundantia in singulis urbibus condita est. 49. Tantaque fuit abundantia tritici, ut arenæ maris cœquaretur, et copia mensuram excederet.

50. <sup>b</sup> Nati sunt autem Joseph filii duo antequam veniret fames : quos peperit ei Aseneth filia Putiphare sacerdotis Heliopoleos. 51. Vocavitque nomen primogeniti, Manasses, dicens : Oblivisci me fecit Deus omnium laborum meorum, et domus patris mei. 52. Nomen quoque secundi appellavit Ephraim, dicens : Crescere me fecit Deus in terra paupertatis meæ.

53. Igitur transactis septem uberatis annis, qui fuerant in Ægypto : 54. cœperunt venire septem anni inopiæ, quos prædixerat Joseph : et in universo orbe fames prævaluit, in cuncta autem terra Ægypti panis erat. 55. Qua esuriante, clamavit populus ad Pharaonem, alimenta petens. Quibus ille respondit : Ite ad Joseph : et quidquid ipse vobis dixerit, facite. 56. Crescebat autem quotidie fames in omni terra : aperuitque Joseph universa horrea, et vendebat Ægyptiis : nam et illos oppressebat fames. 57. Omnesque provinciæ veniebant in Ægyptum, ut emerent escas, et malum inopiæ temperarent.

principal du culte du soleil ; d'où le nom donné plus tard par les Grecs à cette ville, *Héliopolis* : dans la Basse-Egypte, à l'entrée du Delta. Comp. *Jér.* xliii, 13.

46. *Trente ans* : il était donc en Egypte depuis 13 ans environ (xxxvii, 2).

48. *Tous les produits*, la part qui revenait au roi, la 5<sup>e</sup> partie (vers. 30).

49. *De compter* les gerbes ou les boisseaux amassés : scène souvent représentée sur les monuments.

51. *Manassé*, d'un mot hébr. qui signifie oublier. — *Toute la maison de mon père*. Cela signifie, non que Joseph se soit entièrement détaché de sa famille, mais que Dieu, en lui accordant une famille en Egypte, lui donna des objets d'affection qui tenaient lieu pour lui de la maison paternelle. S'il laissa pendant quelques années son père sans nouvelles de sa vie et de son élévation, c'est que,

des séparations du même genre ayant eu lieu plusieurs fois dans sa famille par une disposition particulière de la Providence (Abraham, Jacob), il comprenait chaque jour davantage que la sienne aussi était providentielle. Se sachant dans la main du Seigneur, il attendait patiemment que le Dieu de ses pères lui indiquât, par la direction donnée aux événements, le moment que sa sagesse avait choisi et préparé.

52. *Ephraïm*, c.-à-d. double fécondité : Joseph a deux fils.

55. *Puis*, quand les provisions des particuliers furent épuisées, *tout le pays d'Egypte*, etc.

56. *Et la famine s'accrut* ; ou, avec la Vulg., *car la famine augmentait*, etc. Ces mots manquent dans les LXX.

57. *De toute la terre*, de tous les pays d'autour connus de l'auteur du récit. De même au vers. 56.

<sup>b</sup> *Infra* 46; 20 et 48, 5. 20.

## JOSEPH AVEC SES FRÈRES EN ÉGYPTÉ.

1° — CHAP. XLII. — Premier voyage des fils de Jacob en Egypte.

Ch. XLII.



Acob, voyant qu'il y avait du blé en Égypte, dit à ses fils : " Pourquoi êtes-vous à vous regarder les uns les autres? <sup>2</sup> J'ai appris, ajouta-t-il, qu'il y a du blé en Égypte; descendez-y pour nous en acheter, afin que nous vivions et que nous ne mourions point. " <sup>3</sup> Les frères de Joseph descendirent au nombre de dix pour acheter du blé en Égypte. <sup>4</sup> Mais pour Benjamin, frère de Joseph, Jacob ne l'avait pas envoyé avec ses frères, car il s'était dit : " Il est à craindre qu'il ne lui arrive malheur. " <sup>5</sup> Les fils d'Israël vinrent *donc* pour acheter du blé, avec d'autres qui venaient *aussi*, car la famine était au pays de Chanaan.

<sup>6</sup> Joseph était le chef du pays, et c'est lui qui vendait le blé à tous les gens du pays. Les frères de Joseph étant arrivés se prosternèrent devant lui, la face contre terre. <sup>7</sup> En voyant ses frères, Joseph les reconnut, mais il feignit d'être un étranger pour eux, et leur parla avec rudesse, en disant : " D'où venez-vous? " Ils répondirent : " Du pays de Chanaan, pour acheter des vivres. " <sup>8</sup> Joseph reconnut donc ses frères, mais eux ne le reconnurent pas.

<sup>9</sup> Joseph se souvint *alors* des songes qu'il avait eus à leur sujet, et il leur dit : " Vous êtes des espions; c'est pour reconnaître les points faibles du pays que vous êtes venus. "

<sup>10</sup> Ils lui répondirent : " Non, mon seigneur; tes serviteurs sont venus pour

acheter des vivres. " <sup>11</sup> Tous nous sommes fils d'un même père; nous sommes d'honnêtes gens; tes serviteurs n'ont *jamais* été des espions. " <sup>12</sup> Il leur dit : " Point du tout; vous êtes venus reconnaître les endroits faibles du pays. " <sup>13</sup> Ils répondirent : " Nous, tes serviteurs, nous sommes douze frères, fils d'un même père au pays de Chanaan. Le plus jeune est maintenant avec notre père, et il y en a un qui n'est plus. " <sup>14</sup> Joseph leur dit : " Il en est comme je viens de vous le dire : vous êtes des espions. " <sup>15</sup> Je vais donc vous soumettre à une épreuve : par la vie de Pharaon! vous ne sortirez point d'ici que votre jeune frère ne soit venu. <sup>16</sup> Envoyez l'un de vous chercher votre frère, et vous, restez prisonniers. Vos paroles seront *ainsi* mises à l'épreuve, et l'on verra si la vérité est avec vous; sinon, par la vie de Pharaon! vous êtes des espions. " <sup>17</sup> Et il les fit mettre ensemble en prison pendant trois jours.

<sup>18</sup> Le troisième jour, Joseph leur dit : " Faites ceci et vous vivrez : je crains Dieu! " <sup>19</sup> Si vous êtes d'honnêtes gens, que l'un de vous, votre frère, reste lié dans votre prison; et vous, allez, emportez du blé pour les besoins de vos familles. <sup>20</sup> Et amenez-moi votre plus jeune frère; et vos paroles seront reconnues vraies, et vous ne mourrez point. " Et ils firent ainsi. <sup>21</sup> Alors ils se dirent l'un à l'autre : " Vraiment nous sommes punis à cause de notre frère; car nous avons

## CHAP. XLII.

Vers. 1. *A vous regarder*, irrésolu, sans rien faire pour échapper à la famine.

4. *Benjamin* était, comme Joseph, fils de Rachel; Jacob avait reporté sur lui sa principale affection.

6. *C'est lui qui vendait*, qui présidait à la vente (Vulg.), *se prosternèrent* : premier accomplissement des songes de Joseph.

7. Ce verset, comme il arrive souvent dans les récits bibliques, dit d'abord en peu de mots ce qui sera raconté en détail vers. 8-17.

9. *Vous êtes des espions* : on a expliqué de diverses manières les paroles et la conduite de Joseph. Peut-être un terrible soupçon s'était-il élevé dans son esprit, qu'il fallait éclaircir : au milieu de ses frères, il n'avait pas aperçu celui qui devait lui être le plus cher, comme étant né de la même mère, le

## —\*— CAPUT XLII. —\*—

Fratres Joseph, cogente fame, in Ægyptum pro emendis frumentis a patre missi, ab eo cognoscuntur, ac durius tractantur, et in carcerem conjiciuntur : tandem, Simeone in vinculis relicto, revertuntur, ac pecuniam in saccum cujusque inditam una cum frumento inscii referunt.



**A**UDIENS autem Jacob quod alimenta venderentur in Ægypto, dixit filiis suis : Quare negligitis? 2. Audi vi quod triticum venundetur in Ægypto : descendite, et emite nobis necessaria, ut possimus vivere, et non consumamur inopia. 3. Descendentes igitur fratres Joseph decem, ut emerent frumenta in Ægypto, 4. Benjamin domi retento a Jacob, qui dixerat fratribus ejus : Ne forte in itinere quidquam patiaur mali : 5. ingressi sunt terram Ægypti cum aliis qui pergebant ad emendum. Erat autem fames in terra Chanaan.

6. Et Joseph erat princeps in terra Ægypti, atque ad ejus nutum frumenta populis vendebantur. Cumque adorassent eum fratres sui, 7. et agnovisset eos, quasi ad alienos durius loquebatur, interrogans eos : Unde venistis? Qui responderunt : De terra Chanaan, ut emamus victui necessaria. 8. Et tamen fratres ipse cognoscens, non est cognitus ab eis. 9. Recordatusque somniorum, quæ

aliquando viderat, ait ad eos : Exploratores estis : ut videatis infirmiora terræ venistis. 10. Qui dixerunt : Non est ita, domine, sed servi tui venerunt ut emerent cibos. 11. Omnes filii unius viri sumus : pacifici venimus, nec quidquam famuli tui machinantur mali. 12. Quibus ille respondit : Aliter est : immunita terræ hujus considerare venistis. 13. At illi : Duodecim, inquit, servi tui, fratres sumus, filii viri unius in terra Chanaan : minimus cum patre nostro est, alius non est super. 14. Hoc est, ait, quod locutus sum : Exploratores estis. 15. Jam nunc experimentum vestri capiam : per salutem Pharaonis non egrediemini hinc, donec veniat frater vester minimus. 16. Mittite ex vobis unum, et adducat eum : vos autem eritis in vinculis, donec probentur quæ dixistis utrum vera an falsa sint : alioquin per salutem Pharaonis exploratores estis. 17. Tradidit ergo illos custodiæ tribus diebus.

18. Die autem tertio eductis de carcere, ait : Facite quæ dixi, et vivetis : Deum enim timeo. 19. Si pacifici estis, frater vester unus ligetur in carcere : vos autem abite, et ferte frumenta quæ emistis, in domos vestras, 20. et fratrem vestrum minimum ad me adducite, ut possim vestros probare sermones, et non moriamini. Fecerunt ut dixerat, 21. et locuti sunt ad invicem : Merito hæc patimur, quia peccavimus

<sup>a</sup> Infr. 43. 5.

dernier fils de Rachel, Benjamin. Ses frères ne l'auraient-ils pas traité comme ils l'avaient traité lui-même? Ce qui n'est pas douteux, c'est qu'il voulait, en leur inspirant un sentiment de crainte, arriver à mieux connaître leurs dispositions intimes et préparer un réveil de leur conscience (vers. 21).

11. *D'honnêtes gens*, des gens qui ne trompent point; Vulg., *pacifiques*; de même au vers. 19. — *N'ont jamais été*, ou *ne sont pas*. La Vulg. traduit ainsi ce dernier membre de phrase : *tes serviteurs n'ont formé aucun mauvais dessein*.

13. On voit par xliii, 7 et xliv, 19, que Joseph les avait interrogés sur leur famille.

15. *Par la vie de Pharaon* : pour rester

dans son rôle, Joseph emploie une formule égyptienne de serment. — *Votre jeune frère* : Joseph désire revoir Benjamin et s'assurer de son existence.

17. *Pendant 3 jours*, avant de prendre une résolution définitive, et pour amener ses frères à de sérieuses réflexions sur leur conduite passée.

18. *Je crains Dieu*, je ne puis vous condamner sur un simple soupçon.

20. *Vous ne mourrez point*, vous ne serez pas condamnés à mort comme espions. — *Ils firent ainsi* : cette réflexion anticipe sur le récit plus détaillé qui commence au vers. 21 ; d'autres expliquent : *ils consentirent* à ce que Joseph leur proposait.

vu l'angoisse de son âme, quand il nous demandait grâce, et nous ne l'avons pas écouté! Voilà pourquoi nous nous trouvons dans cette détresse.”<sup>22</sup> Ruben, prenant la parole, leur dit : “ Ne vous disais-je pas : Ne commettez pas de péché contre l'enfant? Et vous n'avez pas écouté; aussi son sang est-il redemandé.”<sup>23</sup> Ils ne savaient pas que Joseph comprenait leurs discours, car ils se parlaient par l'interprète.<sup>24</sup> Et il s'éloigna d'eux en pleurant. Étant ensuite revenu vers eux, il leur parla; et il prit parmi eux Siméon et le fit lier sous leurs yeux.<sup>25</sup> Puis Joseph commanda qu'on remplit de blé leurs vaisseaux, qu'on remit l'argent de chacun dans son sac et qu'on leur donnât des provisions pour la route. Et il leur fut fait ainsi.

<sup>26</sup> Ayant chargé le blé sur leurs ânes, ils partirent.<sup>27</sup> A l'endroit où ils passèrent la nuit, l'un d'eux ouvrit son sac pour donner du fourrage à son âne, et il vit son argent, qui était à l'entrée du sac.<sup>28</sup> Il dit à ses frères : “ On a remis mon argent; le voici dans mon sac!” Et le cœur leur manqua, et ils se dirent en tremblant l'un à l'autre : “ Qu'est-ce que Dieu nous a fait?”

<sup>29</sup> Ils revinrent auprès de Jacob, leur père, au pays de Chanaan, et ils lui racontèrent tout ce qui leur était arrivé, en disant : <sup>30</sup> “ L'homme qui est le maître du pays nous a parlé durement et nous a pris pour des

gens espionnant le pays.<sup>31</sup> Nous lui avons répondu : Nous sommes d'honnêtes gens, nous n'avons jamais été des espions.<sup>32</sup> Nous sommes douze frères, fils d'un même père; l'un n'est plus, et le plus jeune est maintenant avec notre père au pays de Chanaan.<sup>33</sup> Et l'homme qui est le maître du pays nous a dit : Voici comment je saurai que vous êtes d'honnêtes gens : laissez auprès de moi l'un de vos frères; prenez de quoi subvenir au besoin de vos familles et partez;<sup>34</sup> et amenez-moi votre plus jeune frère. Je saurai ainsi que vous n'êtes pas des espions, mais que vous êtes d'honnêtes gens. Je vous rendrai alors votre frère et vous pourrez trafiquer dans le pays.”

<sup>35</sup> Comme ils vidaient leurs sacs, le paquet d'argent de chacun était dans son sac. Ils virent, eux et leur père, leurs paquets d'argent, et ils furent effrayés.<sup>36</sup> Jacob, leur père, leur dit : “ Vous me faites sans enfants! Joseph n'est plus, Siméon n'est plus, et vous allez prendre Benjamin! C'est moi qui souffre de tout cela.”<sup>37</sup> Ruben dit à son père : “ Tu feras mourir mes deux fils si je ne te ramène pas Benjamin; remets-le-moi, et je te le rendrai.”<sup>38</sup> Il répondit : “ Mon fils ne descendra point avec vous, car son frère est mort, et lui reste seul. S'il lui arrivait malheur dans le voyage que vous allez faire, vous feriez descendre mes cheveux blancs avec douleur dans le séjour des morts.”

20 — CHAP. XLIII. — Second voyage des fils de Jacob en Egypte.

Chap.  
XLIII.



A famine s'appesantissait sur le pays.<sup>2</sup> Quand ils eurent fini de manger le blé qu'ils avaient apporté d'Egypte, leur père leur dit :

“ Retournez nous acheter un peu de vivres.”<sup>3</sup> Juda lui répondit : “ Cet homme nous a fait cette déclaration formelle : Vous ne verrez point ma

22. Ruben : comp. xxxvii, 22. — Son sang : il suppose que Joseph est mort en esclavage.

23. Car, pour mieux cacher son jeu, Joseph s'était entretenu avec eux au moyen de l'interprète (avec l'article) officiel.

24. Siméon, l'aîné après Ruben, qui avait parlé en faveur de Joseph.

25. Leurs vaisseaux (hébr. *kêlê*, que la plupart, avec la Vulg., traduisent par sacs), tels

que corbeilles, outres, etc., différents du sac à provisions que chacun avait sur son âne.

27. A l'endroit choisi comme station pour y passer la première nuit; une source, un bouquet d'arbres, etc., l'indiquait aux caravanes. Vulg., dans l'hôtellerie ou le caravan-sérail : mais il n'y avait sans doute encore rien de pareil dans le désert à cette époque. Comp. Exod. iv, 24.

in fratrem nostrum, videntes angustiam animæ illius, dum deprecaretur nos, et non audivimus : idcirco venit super nos ista tribulatio.

22. E. quibus unus Ruben, ait : Numquid non dixi vobis : <sup>pr. 37.</sup> Nolite peccare in puerum : et non audistis me? en sanguis ejus exquiritur.

23. Nesciebant autem quod intelligeret Joseph : eo quod per interpretem loqueretur ad eos. 24. Avertitque se parumper, et flevit : et reversus locutus est ad eos. 25. Tollensque Simeon, et ligans illis præsentibus, jussit ministris ut implerent eorum saccos tritico, et reponerent pecunias singulorum in sacculis suis, datis supra cibariis in viam : qui fecerant ita.

26. At illi portantes frumenta in asinis suis, profecti sunt. 27. Aperitque unus sacco, ut daret jumento pabulum in diversorio, contemplatus pecuniam in ore sacculi, 28. dixit fratribus suis : Reddita est mihi pecunia, en habetur in sacco. Et obstupefacti, turbatique mutuo dixerunt : Quidnam est hoc, quod fecit nobis Deus?

29. Veneruntque ad Jacob patrem suum in terram Chanaan, et narra-verunt ei omnia quæ accidissent sibi, dicentes : 30. Locutus est nobis dominus terræ dure, et putavit nos exploratores esse provinciæ. 31. Cui respondimus : Pacifici sumus, nec ulla molimur insidias. 32. Duodecim fratres uno patre geniti sumus : unus non est super, minimus cum patre nostro est in terra Chanaan. 33. Qui ait nobis : Sic probabo quod pacifici sitis : Fratrem vestrum unum

dimittite apud me, et cibaria domibus vestris necessaria sumite, et abite, 34. fratremque vestrum minimum adducite ad me, ut sciam quod non sitis exploratores : et istum, qui tenetur in vinculis, recipere possitis : ac deinceps quæ vultis, emendi habeatis licentiam.

35. His dictis, cum frumenta effunderent, singuli repperunt in ore saccorum ligatas pecunias : exterritisque simul omnibus, 36. dixit pater Jacob : Absque liberis me esse fecistis, Joseph non est super, Simeon tenetur in vinculis, et Benjamin auferetis : in me hæc omnia mala reciderunt. 37. Cui respondit Ruben : Duos filios meos interfice, si non reduxero illum tibi : trade illum in manu mea, et ego eum tibi restitui. 38. At ille : Non descendet, inquit, filius meus vobiscum : frater ejus mortuus est, et ipse solus remansit : si quid ei adversi acciderit in terra ad quam pergitis, deducetis canos meos cum dolore ad inferos.

~~~~~

—*— CAPUT XLIII. —*—

Ægre impetrarunt fratres Joseph a patre, ut in Ægyptum revertentes, additis muneribus ac duplici pecunia, Benjamin secum ducerent : qui, invitati ad convivium, educto Simeone de carcere, simul epulantur cum Joseph.



INTERIM fames omnem terram vehementer premebat. 2. Consumptisque cibis quos ex Ægypto detulerant, dixit Jacob ad filios suos : Revertimini, et emite nobis paxillum escarum. 3. Respondit Judas :

28. *Qu'est-ce que Dieu*, etc. Après les menaces de Joseph, la présence de cet argent dans leurs sacs dut leur paraître bien étrange, et leur conscience troublée par le souvenir de leur ancien crime les disposait à voir dans tout ce qui leur arrivait d'extraordinaire un présage de malheur, un signe de la colère de Dieu.

35. *Eux et leur père*. Il est à croire, après ce qui est dit vers. 27 sv., que les fils de Jacob n'avaient pas attendu jusque-là pour

visiter leurs sacs et s'assurer que leurs paquets d'argent s'y trouvaient. Dans ce cas, le vers. 35 raconterait la chose au point de vue de Jacob, partageant la frayeur de ses fils.

38. *Seul d'entre les fils de Rachel*. — *Le séjour des morts, le schéol* : voy. xxxvii, 35.

CHAP. XLIII.

Vers. 3. *Juda* commence à jouer le principal rôle parmi les fils de Jacob : comp. xlv,

face que vous n'avez avec vous votre frère. ⁴ Si donc tu laisses venir notre frère avec nous, nous descendrons et nous t'achèterons des vivres. ⁵ Mais si tu ne le laisses pas venir, nous ne descendrons point; car cet homme nous a dit : Vous ne verrez pas ma face que vous n'avez avec vous votre frère. " — ⁶ " Pourquoi, dit Israël, m'avez-vous causé cette peine, de dire à cet homme que vous avez encore un frère? " ⁷ Ils dirent : " Cet homme nous a adressé beaucoup de questions sur nous et sur notre famille, en disant : Votre père vit-il encore? Avez-vous un autre frère? Et nous avons répondu selon ces questions. Pouvions-nous savoir qu'il dirait : Faites descendre votre frère? " ⁸ Et Juda dit à Israël, son père : " Laisse partir l'enfant avec moi, afin que nous nous levions et nous mettions en route, et nous vivrons et ne mourrons point, nous, toi et nos petits enfants. ⁹ C'est moi qui réponds de lui, tu le redemanderas de ma main. Si je ne te le ramène pas, si je ne le mets pas là devant toi, je serai coupable envers toi à tout jamais. ¹⁰ Car si nous n'avions pas tant tardé, nous serions maintenant deux fois de retour. "

¹¹ Israël, leur père, leur dit : " Eh bien, puisqu'il le faut, faites ceci : Prenez dans vos vaisseaux des meilleures productions du pays et portez à cet homme un présent : un peu de baume et un peu de miel, de l'astragale, du ladanum, des pistaches et des amandes. ¹² Emportez de l'autre argent, et reportez celui qui a été mis à l'entrée de vos sacs, peut-être par erreur. ¹³ Prenez votre frère, levez-vous et retournez vers cet homme. ¹⁴ Que le Dieu tout-puissant vous

fasse trouver grâce devant lui, afin qu'il laisse revenir avec vous votre autre frère, ainsi que Benjamin! Pour moi, si je dois être privé de mes enfants, que j'en sois privé! " ¹⁵ Ils prirent avec eux le présent, et de l'argent au double, ainsi que Benjamin, et, s'étant levés, ils descendirent en Egypte et se présentèrent devant Joseph.

¹⁶ Dès que Joseph vit Benjamin avec eux, il dit à son intendant : " Fais entrer ces gens dans la maison, tue *des victimes* et apprête *un repas*, car ces gens mangeront avec moi à midi. " ¹⁷ L'intendant fit ce que Joseph lui avait ordonné, et il conduisit ces gens dans la maison de Joseph. ¹⁸ Pendant qu'on les y conduisait, ils eurent peur, et ils dirent : " C'est à cause de l'argent rapporté l'autre fois dans nos sacs qu'on nous mène ici; c'est pour nous assaillir, tomber sur nous, et nous prendre comme esclaves avec nos ânes. " ¹⁹ S'étant approchés de l'intendant de la maison de Joseph, ils lui adressèrent la parole, à l'entrée de la maison, ²⁰ en disant : " Pardon, mon seigneur. Nous sommes déjà venus une fois pour acheter des vivres. ²¹ Au retour, quand nous arrivâmes à l'endroit où nous devions passer la nuit, nous avons ouvert nos sacs, et voici que l'argent de chacun était à l'entrée de son sac, notre argent selon son poids : nous le rapportons avec nous; ²² et en même temps nous avons apporté de l'autre argent pour acheter des vivres. Nous ne savons pas qui a mis notre argent dans nos sacs. " — ²³ " Que la paix soit avec vous! répondit l'intendant; ne craignez rien. C'est votre Dieu, le Dieu de votre père qui vous a donné un trésor dans vos sacs,

14 sv.; xlvii, 28; xlix, 8 sv. — *Formelle*; Vulg., avec serment.

9. *Coupable envers toi*, et par conséquent passible d'un châtement.

10. *Car* se rattache au vers. 8.

11. *Vaisseaux* : voy. à xlii, 25. — *Baume*, etc. : voy. à xxxvii, 25. — *Miel*, non le miel

d'abeilles, qui abonde en Egypte, mais probablement une sorte de sirop épais, fait de jus de raisins, et très goûté aujourd'hui encore des Arabes, qui le nomment *dibs*. Les habitants d'Hébron en transportent chaque année trois cents charges de chameau dans la vallée du Nil. — *Pis-*

Denuntiavit nobis vir ille sub attestatione jurisjurandi, dicens : Non videbitis faciem meam, nisi fratrem vestrum minimum adduxeritis vobiscum. 4. Si ergo vis eum mittere nobiscum, pergemus pariter, et ememus tibi necessaria. 5. Sin autem non vis, non ibimus : vir enim, ut sæpe diximus, denuntiavit nobis, dicens : ^aNon videbitis faciem meam absque fratre vestro minimo. 6. Dixit eis Israel : In meam hoc fecistis miseriam, ut indicaretis ei et alium habere vos fratrem. 7. At illi responderunt : Interrogavit nos homo per ordinem nostram progeniem : si pater viveret : si haberemus fratrem : et nos respondimus ei consequenter juxta id quod fuerat sciscitatus : numquid scire poteramus quod dicturus esset : Adducite fratrem vestrum vobiscum? 8. Judas quoque dixit patri suo : Mitte puerum mecum, ut proficiscamur, et possimus vivere : ne moriamur nos et parvuli nostri. 9. ^bEgo suscipio puerum : de manu mea require illum : nisi reduxero et reddidero eum tibi, ero peccati reus in te omni tempore. 10. Si non intercessisset dilatio, jam vice altera venissemus.

11. Igitur Israel pater eorum dixit ad eos : Si sic necesse est, facite quod vultis : sumite de optimis terræ fructibus in vasis vestris, et deferte viro munera, modicum resinæ, et mellis, et storacis, stactes, et terebinthi, et amygdalarum. 12. Pecuniam quoque duplicem ferte vobiscum : et illam, quam invenistis in sacculis, reportate, ne forte errore factum sit : 13. sed et fratrem ve-

strum tollite, et ite ad virum. 14. Deus autem meus omnipotens faciat vobis eum placabilem : et remittat vobiscum fratrem vestrum quem tenet, et hunc Benjamin : ego autem quasi orbatus absque liberis ero. 15. Tulerunt ergo viri munera, et pecuniam duplicem, et Benjamin : descenderuntque in Ægyptum, et steterunt coram Joseph.

16. Quos cum ille vidisset, et Benjamin simul, præcepit dispensatori domus suæ, dicens : Introduc viros domum, et occide victimas, et instrue convivium : quoniam mecum sunt comesturi meridie. 17. Fecit ille quod sibi fuerat imperatum, et introduxit viros domum. 18. Ibique exterriti, dixerunt mutuo : Propter pecuniam, quam retulimus prius in saccis nostris, introducti sumus : ut devolvat in nos calumniam, et violenter subjiciat servituti et nos, et asinos nostros. 19. Quamobrem in ipsis foribus accedentes ad dispensatorem domus 20. locuti sunt : Oramus domine ut audias nos. ^cJam ante descendimus ut emeremus escas. 21. Quibus emptis, cum venissemus ad diversorium, aperuimus saccos nostros, et invenimus pecuniam in ore saccorum : quam nunc eodem pondere reportavimus. 22. Sed et aliud attulimus argentum, ut emamus quæ nobis necessaria sunt : non est in nostra conscientia quis posuerit eam in marsupiiis nostris. 23. At ille respondit : Pax vobiscum, nolite timere : Deus vester, et Deus patris vestri dedit vobis thesauros in saccis vestris : nam pecuniam, quam dedistis mihi, probatam ego habeo. Eduxitque ad

pr. 42,

fra 44,

^cSupr. 42, 3.

taches, petites noix allongées d'un goût fort agréable.

12. *De l'argent* autre que celui de votre premier voyage, que vous avez retrouvé dans vos sacs, et que vous devez reporter aussi, de peur qu'on l'y ait mis par erreur et qu'on vous le redemande. Vous aurez ainsi de l'argent au double (vers. 15) de ce qu'il faudrait pour acheter du blé. Ici et vers. 15 la Vulg. traduit, *le double d'argent*.

14. *Votre autre frère* Siméon (xlii, 24). — *Pour moi*, etc. : Jacob se résigne humblement à la volonté de Dieu. Comp. *Esth.* iv, 6 ; *II Rois*, vii, 4. Vulg., *et moi je serai comme privé d'enfants*.

21. *Selon son poids* : rien n'y manquait. Vulg., *nous l'avons rapporté avec tout son poids*, sans que rien n'y manque.

23. L'intendant avait reçu de Joseph des instructions spéciales.

Votre argent m'a été remis." Et il leur amena Siméon. ²⁴ Cet homme les ayant fait entrer dans la maison de Joseph, leur donna de l'eau et ils se lavèrent les pieds; il donna aussi du fourrage à leurs ânes. ²⁵ Ils préparèrent leur présent, en attendant que Joseph vînt à midi, car on leur avait annoncé qu'ils mangeraient chez lui.

²⁶ Quand Joseph fut arrivé chez lui, ils lui apportèrent dans la maison le présent qu'ils avaient pris avec eux, et se prosternèrent par terre devant lui. ²⁷ Il leur demanda s'ils se portaient bien, puis il dit : " Votre vieux père, dont vous m'avez parlé, est-il en bonne santé? vit-il encore?" ²⁸ Ils répondirent : " Ton serviteur, notre père, est en bonne santé; il vit encore;" et ils s'inclinèrent profondément. ²⁹ Joseph leva les yeux, et son regard étant tombé sur Benjamin, son frère, fils de sa mère, il dit : " Est-ce là votre jeune frère dont vous

m'avez parlé? Que Dieu, ajouta-t-il, te soit favorable, mon fils!" ³⁰ Alors, en toute hâte, car ses entrailles étaient émues pour son frère, il chercha un endroit pour pleurer; il entra dans sa chambre et il pleura. ³¹ Après s'être lavé le visage, il sortit, et faisant des efforts pour se contenir, il dit : " Servez à manger."

³² On servit Joseph à part, et ses frères à part, à part aussi les Egyptiens qui mangeaient avec lui, car les Egyptiens ne peuvent prendre leurs repas avec les Hébreux : c'est une abomination à leurs yeux. ³³ Les frères de Joseph s'assirent devant lui, le premier-né selon son droit d'aînesse, et le plus jeune selon son âge; et ils se regardaient les uns les autres avec étonnement. ³⁴ Il leur fit porter des portions de devant lui, et la portion de Benjamin était cinq fois plus forte que celle des autres. Ils burent joyeusement avec lui.

30 — CHAP. XLIV. — Joseph met ses frères à une dernière épreuve.

Chap.
XLIV.

M Joseph donna cet ordre à l'intendant de sa maison : " Remplis de vivres les sacs de ces gens, autant qu'ils en pourront contenir, et mets l'argent de chacun à l'entrée de son sac. ² Tu mettras aussi ma coupe, la coupe d'argent, à l'entrée du sac du plus jeune, avec l'argent de son blé." L'intendant fit ce que Joseph lui avait ordonné.

³ Le matin, dès qu'il fit jour, on

renvoya les Hébreux avec leurs ânes. ⁴ Ils étaient sortis de la ville, sans en être encore bien éloignés, lorsque Joseph dit à son intendant : " Lève-toi, poursuis ces gens; et quand tu les auras atteints, tu leur diras : " Pourquoi avez-vous rendu le mal pour le bien?" ⁵ Cette coupe n'est-elle pas celle dans laquelle boit mon seigneur, et dont il se sert pour deviner? C'est une action mauvaise que vous avez faite."

24. Dans la maison, dans la cour d'abord, où ils déballèrent leur présent.

29. Mon fils : expression d'une tendresse presque paternelle. Benjamin avait 16 ans de moins que Joseph.

32. Joseph à part, comme membre de la caste sacerdotale. Quant aux Egyptiens, adorateurs d'Isis et d'Osiris, ils s'abstenaient de tout rapport intime avec les étrangers, parce qu'ils les considéraient comme impurs (*Exod.* viii, 22. *Comp.* Hérodote II, 41).

33. S'assirent : les Egyptiens s'asseyaient à table, et ne s'étendaient ni sur des tapis, comme beaucoup d'Orientaux, ni sur des lits, comme les Grecs et les Romains (Rosel-

lini). — Avec étonnement, de ce que le tout-puissant maître de l'Egypte, avec une sorte de sagesse surnaturelle, leur avait assigné des places qui correspondaient exactement à l'âge de chacun.

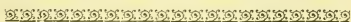
34. Il leur fit porter, par honneur, etc. Joseph voulait d'ailleurs leur faire pressentir un mystère dans tout ce qui se passait. — Cinq fois plus forte, par une distinction encore plus marquée. *Comp.* I *Sam.* ix, 23 sv. *Homère* II, vii, 321; viii, 162. — Burent joyeusement; litt., burent et s'enivèrent; mais ce dernier verbe signifie souvent boire copieusement et joyeusement; le bon accueil qu'ils recevaient avait dissipé toutes leurs inquiétudes.

eos Simeon. 24. Et introductis domum, attulit aquam, et laverunt pedes suos, deditque pabulum asinis eorum. 25. Illi vero parabant munera, donec ingrederetur Joseph meridiem : audierant enim quod ibi comesturi essent panem.

26. Igitur ingressus est Joseph domum suam, obtuleruntque ei munera, tenentes in manibus suis : et adoraverunt proni in terram. 27. At ille, clementer resalutatis eis, interrogavit eos, dicens : Salvus ne est pater vester senex, de quo dixeratis mihi? Adhuc vivit? 28. Qui responderunt : Sospes est servus tuus pater noster, adhuc vivit. Et incurvati, adoraverunt eum. 29. Attollens autem Joseph oculos, vidit Benjamin fratrem suum uterinum, et ait : Iste est frater vester parvulus, de quo dixeratis mihi? Et rursum : Deus, inquit, misereatur tui, fili mi. 30. Festinavitque quia commota fuerant viscera ejus super fratre suo, et erumpebant lacrymæ : et introiens cubiculum flevit. 31. Rursumque lota facie egressus, continuit se, et ait : Ponite panes.

32. Quibus appositis, seorsum Joseph, et seorsum fratribus, Ægyptiis quoque qui vescebantur simul, seorsum (illicitum est enim Ægyptiis comedere cum Hebræis, et profanum putant hujusmodi con-

vivium), 33. sederunt coram eo, primogenitus juxta primogenita sua, et minimus juxta ætatem suam. Et mirabantur nimis, 34. sumptis partibus quas ab eo acceperant : majorque pars venit Benjamin, ita ut quinque partibus excederet. Biberuntque et inebriati sunt cum eo.



—*— CAPUT XLIV. —*—

Joseph jubet abscondi scyphum suum in sacco Benjamin, et post eum inventum, revocatos ab itinere fratres furti arguit : Judas autem pro Benjamin se in servitutum offert.



RÆCEPIT autem Joseph dispensatori domus suæ, dicens : Imple saccos eorum frumento, quantum possunt capere : et pone pecuniam singulorum in summitate sacci. 2. Scyphum autem meum argenteum, et pretium quod dedit tritici, pone in ore sacci junioris. Factumque est ita.

3. Et orto mane, dimissi sunt cum asinis suis. 4. Jamque urbem exierant, et processerant paululum : tunc Joseph accersito dispensatore domus, Surge, inquit, et persequere viros : et apprehensis dicit : Quare reddidistis malum pro bono? 5. Scyphus, quem furati estis, ipse est in quo bibit dominus meus, et in quo

CHAP. XLIV.

2. *Tu mettras aussi ma coupe* : Joseph soumet ses frères à une dernière épreuve, afin de s'assurer de leurs vrais sentiments : il veut savoir s'ils ne sont pas aussi jaloux de Benjamin, maintenant le favori de Jacob, et que lui-même vient de distinguer à table parmi tous les autres (xliii, 34). En faisant passer Benjamin pour un voleur, il leur fournira un prétexte de l'abandonner, si leur cœur est dominé par la jalousie.

5. *Cette coupe*, que vous avez dérobée : on suppose le larcin constaté et reconnu. — *Pour deviner*. La divination par la coupe se faisait ordinairement de la manière suivante : on versait de l'eau dans une coupe de verre ou dans tout autre vase, et, quand il était rempli, on y jetait des paillettes d'or ou d'argent, des perles et d'autres matières

précieuses, et l'on observait les figures qui se produisaient dans le liquide, pour en tirer la connaissance de l'avenir ou des choses cachées. Des voyageurs ont retrouvé des traces de cette coutume chez les Egyptiens modernes. Les poètes persans font souvent allusion à une célèbre coupe divinatoire qui, dans l'origine, aurait appartenu à un demi-dieu. — Joseph pratiquait-il lui-même la divination par la coupe? Ce passage ne le prouve pas rigoureusement. Il a pu dicter ce langage à son intendant afin de relever le prix de la coupe dérobée en y attachant un caractère religieux, et en même temps pour se présenter aux yeux de ses frères comme ayant la connaissance des choses cachées (vers. 15). Lui-même, ailleurs, fait dériver son don de divination d'une cause surnaturelle (xl, 8; xli, 16).

⁶L'intendant, les ayant rejoints, leur dit ces mêmes paroles. ⁷Ils lui répondirent : " Pourquoi mon seigneur parle-t-il ainsi? Dieu préserve tes serviteurs d'avoir commis une telle action! ⁸Nous t'avons rapporté du pays de Chanaan l'argent que nous avons trouvé à l'entrée de vos sacs; comment aurions-nous dérobé dans la maison de ton seigneur de l'argent ou de l'or? ⁹Que celui de tes serviteurs sur qui sera trouvée la coupe meure, et que nous soyons aussi nous-mêmes les esclaves de mon seigneur." ¹⁰Il leur dit : " Eh bien, qu'il en soit selon vos paroles! Celui chez qui se trouvera la coupe sera mon esclave; et vous, vous serez quittes." ¹¹Chacun descendit aussitôt son sac à terre et l'ouvrit. ¹²L'intendant les fouilla, commençant par le plus âgé et finissant par le plus jeune; et la coupe se trouva dans le sac de Benjamin.

¹³Ils déchirèrent leurs vêtements, et chacun ayant rechargé son âne, ils retournèrent à la ville. ¹⁴Juda avec ses frères arriva à la maison de Joseph, qui s'y trouvait encore, et ils se prosternèrent devant lui jusqu'à terre. ¹⁵Joseph leur dit : " Quelle action avez-vous faite? Ne saviez-vous pas qu'un homme tel que moi saurait bien *la* deviner? " ¹⁶Juda répondit : " Que pouvons-nous répondre à mon seigneur? Comment parler? comment nous justifier? Dieu a trouvé l'iniquité de tes serviteurs. Nous voici esclaves de mon seigneur, nous et celui chez qui s'est trouvée la coupe. " — ¹⁷" Dieu me garde de faire cela! dit Joseph; l'homme chez qui la coupe a été trouvée sera mon esclave; vous, remontez en paix vers votre père."

¹⁸Alors Juda, s'approchant de Joseph, lui dit : " De grâce, mon sei-

gneur, que ton serviteur puisse dire une parole aux oreilles de mon seigneur, et que ta colère ne s'enflamme pas contre ton serviteur! car tu es l'égal de Pharaon. ¹⁹Mon seigneur a interrogé ses serviteurs, en disant : Avez-vous un père ou un frère? ²⁰Et nous avons répondu à mon seigneur : Nous avons un vieux père et un jeune frère, enfant de sa vieillesse; cet enfant avait un frère qui est mort, et il reste seul de la même mère, et son père l'aime. ²¹Tu as dit à tes serviteurs : Faites-le descendre vers moi, et que je pose mes yeux sur lui. ²²Nous avons répondu à mon seigneur : L'enfant ne peut pas quitter son père; s'il le quitte, son père mourra. ²³Tu as dit à tes serviteurs : Si votre jeune frère ne descend pas avec vous, vous ne reverrez plus ma face. ²⁴Lorsque nous sommes remontés vers ton serviteur, mon père, nous lui avons rapporté les paroles de mon seigneur. ²⁵Et quand notre père a dit : Retournez, achetez-nous un peu de vivres, ²⁶nous avons répondu : Nous ne pouvons pas descendre; mais si notre plus jeune frère est avec nous, nous descendrons, car nous ne pouvons pas voir la face de cet homme à moins que notre jeune frère ne soit avec nous. ²⁷Ton serviteur, notre père, nous a dit : " Vous savez que ma femme m'a donné deux fils. ²⁸L'un s'en est allé d'avec moi, et j'ai dit : Il faut qu'il ait été dévoré, car je ne l'ai pas revu jusqu'à présent. ²⁹Si vous me prenez encore celui-ci et qu'il lui arrive malheur, vous ferez descendre mes cheveux blancs avec douleur au séjour des morts. — ³⁰Maintenant quand je retournerai auprès de ton serviteur, mon père, si le jeune homme n'est pas avec nous, lui dont

10. *Quittes*, exempts de peine : l'intendant, pour paraître juste, adoucit la sentence proposée par les fils de Jacob (vers. 9).

14. *Joseph* allait connaître les véritables sentiments de ses frères : seraient-ils encore capables de livrer leur jeune frère et de remplir d'amertume le cœur de Jacob? ou bien

offriraient-ils leur propre vie pour sauver Benjamin?

15. *Saurait bien la deviner*; ou bien, *a le pouvoir de deviner*, en général. Vulg., *qu'il n'y a point d'homme semblable à moi dans l'art de deviner*.

16. *Dieu a trouvé*, et il punit aujourd'hui

augurari solet : pessimam rem fecistis. 6. Fecit ille ut jusserat. Et apprehensis per ordinem locutus est. 7. Qui responderunt : Quare sic loquitur dominus noster, ut servi tui tantum flagitii commiserint? 8. Pecuniam, quam invenimus in summitate saccorum, reportavimus ad te de terra Chanaan : et quomodo consequens est ut furati simus de domo domini tui aurum vel argentum? 9. Apud quemcumque fuerit inventum servorum tuorum quod quæris, moriatur, et nos erimus servi domini nostri. 10. Qui dixit eis : Fiat juxta vestram sententiam : apud quemcumque fuerit inventum, ipse sit servus meus, vos autem eritis innoxii. 11. Itaque festinato deponentes in terram saccos, aperuerunt singuli. 12. Quos scrutatus, incipiens a majore usque ad minimum, invenit scyphum in sacco Benjamin.

13. At illi, scissis vestibus, oneratisque rursum asinis, reversi sunt in oppidum. 14. Primusque Judas cum fratribus ingressus est ad Joseph (necdum enim de loco abierat); omnesque ante eum pariter in terram corruerunt. 15. Quibus ille ait : Cur sic agere voluistis? an ignoratis quod non sit similis mei in augurandi scientia? 16. Cui Judas : Quid respondebimus, inquit, domino meo? vel quid loquemur, aut juste poterimus obtendere? Deus invenit iniquitatem servorum tuorum : en omnes servi sumus domini mei, et nos, et apud quem inventus est scyphus. 17. Respondit Joseph : Absit a me ut sic agam : qui furatus est scyphum, ipse sit servus meus : vos autem abite liberi ad patrem vestrum.

18. Accedens autem propius Judas, confidenter ait : Oro domine mi, loquatur servus tuus verbum in auribus tuis, et ne irascaris famulo tuo : tu es enim post Pharaonem 19. dominus meus. ^aInterrogasti prius servos tuos : Habetis patrem, aut fratrem? 20. Et nos respondimus tibi domino meo : Est nobis pater senex, et puer parvulus, qui in senectute illius natus est; cujus uterinus frater mortuus est : et ipsum solum habet mater sua, pater vero tenere diligit eum. 21. Dixisti-que servis tuis : Adducite eum ad me, et ponam oculos meos super illum. 22. Suggessimus domino meo : Non potest puer relinquere patrem suum : si enim illum dimiserit, morietur. 23. ^bEt dixisti servis tuis : Nisi venerit frater vester minimus vobiscum, non videbitis amplius faciem meam. 24. Cum ergo ascendissemus ad famulum tuum patrem nostrum, narravimus ei omnia quæ locutus est dominus meus. 25. Et dixit pater noster : Revertimini, et emite nobis parum tritici. 26. Cui diximus : Ire non possumus : si frater noster minimus descenderit nobiscum, proficiscemur simul : alioquin illo absente, non audemus videre faciem viri. 27. Ad quæ ille respondit : Vos scitis quod duos genuerit mihi uxor mea. 28. Egredus est unus, et dixistis : ^cBestia devoravit eum : et hucusque non comparet. 29. Si tuleritis et istum, et aliquid ei in via contigerit, deducetis canos meos cum mœrore ad inferos. 30. Igitur si intravero ad servum tuum patrem nostrum, et puer defuerit (cum anima illius ex

^a Supr. 42, 13.

^b Supr. 43, 3-5.

^c Supr. 37, 20. 33.

le crime que nous avons commis autrefois envers notre frère (Joseph) : cri de la conscience. Comp. xlii, 21.

18. *Tu es l'égal de Pharaon* : comme le roi lui-même, tu peux juger et faire grâce. Vulg., *tu es le premier après Pharaon*.

20. *Un frère qui est mort*, Joseph. — *La même mère*, Rachel. — *L'aime extrêmement*.

21. *Poser les yeux sur quelqu'un*, c'est lui être favorable, témoigner qu'on veut lui faire du bien : comp. Jér. xxxix, 12 ; xl, 4.

27. *Ma femme* : dans la pensée de Jacob, Rachel seule est pleinement sa femme. Comp. xvi, 19. — *Dévoré*, litt. *déchiré* par les bêtes féroces. C'est alors seulement que Joseph apprit ce que Jacob avait pensé de sa disparition.

l'âme est attachée à son âme, ³¹ dès qu'il verra que le jeune homme n'y est pas, il mourra, et tes serviteurs auront fait descendre avec douleur au séjour des morts les cheveux blancs de ton serviteur, notre père. ³² Car ton serviteur a répondu du jeune homme en le prenant à mon père; il a dit : Si je ne le ramène pas auprès de toi, je serai coupable envers

mon père à tout jamais. ³³ Permets donc, je te prie, que *moi*, ton serviteur, je reste à la place de l'enfant comme esclave de mon seigneur, et que l'enfant remonte avec ses frères. ³⁴ Comment pourrais-je remonter vers mon père, si l'enfant n'est pas avec moi? Non, que je ne voie point l'affliction qui accablerait mon père!"

4° — CHAP. XLV. — Joseph se fait connaître à ses frères.

Ch. XLV.

A Lors Joseph ne put se contenir devant tous ceux qui étaient présents; il s'écria : "Faites sortir tout le monde." Et il ne resta personne avec lui quand il se fit connaître à ses frères. ² Il pleura à haute voix; les Egyptiens l'entendirent, et la maison de Pharaon l'entendit.

³ Joseph dit à ses frères : "Je suis Joseph! Mon père vit-il encore?" Mais ses frères ne purent lui répondre, tant ils étaient bouleversés devant lui. ⁴ Il leur dit : "Approchez-vous de moi;" et ils s'approchèrent. Il dit : "Je suis Joseph, votre frère, que vous avez vendu *pour être mené* en Egypte. ⁵ Maintenant ne vous affligez pas et ne soyez pas fâchés contre vous-mêmes de ce que vous m'avez vendu *pour être conduit* ici; c'est pour vous sauver la vie que Dieu m'a envoyé devant vous. ⁶ Car voilà deux ans que la famine est dans ce pays, et pendant cinq années encore il n'y aura ni labour ni moisson. ⁷ Dieu m'a envoyé devant vous pour vous assurer un reste dans le pays et vous faire sub-

sister pour une grande délivrance. ⁸ Ce n'est donc pas vous qui m'avez envoyé ici, mais c'est Dieu; il m'a établi père de Pharaon, seigneur sur toute sa maison et gouverneur de tout le pays d'Egypte. ⁹ Hâtez-vous de monter vers mon père, et vous lui direz : Ainsi a parlé ton fils Joseph : Dieu m'a établi seigneur sur toute l'Egypte; descends vers moi sans tarder. ¹⁰ Tu habiteras dans le pays de Gessen, et tu seras près de moi, toi et tes fils, et les fils de tes fils, tes brebis et tes bœufs, et tout ce qui est à toi. ¹¹ Là, je te nourrirai, — car il y aura encore cinq années de famine, — afin que tu ne périsses pas de misère, toi, ta maison et tout ce qui est à toi. ¹² Vous voyez de vos yeux, et les yeux de mon frère Benjamin voient que c'est ma bouche qui vous parle. ¹³ Racontez à mon père toute ma gloire en Egypte et tout ce que vous avez vu, et faites au plus tôt descendre ici mon père."

¹⁴ Alors il se jeta au cou de Benjamin, son frère, et pleura; et Benjamin

32. *Vulg., que je sois ton esclave, moi particulièrement qui l'ai pris sur ma foi et qui ai répondu de lui, en disant.*

CHAP. XLV.

1. *Tout le monde*, tous les Egyptiens.

2. *L'entendit*, en fut informée par les Egyptiens qui l'entendirent en effet. Comp. vers. 16.

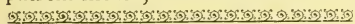
3. *Mon père vit-il encore?* Joseph s'en était déjà informé (xliii, 27), et on venait de lui en donner l'assurance; mais son cœur de fils veut l'entendre répéter encore.

6. *Ni labour*, etc. : en Egypte, quand l'inondation a manqué, personne ne laboure ni ne sème : ce serait peine inutile.

7. *Pour vous assurer un reste*, une postérité, par la conservation de votre famille. — *Pour une grande délivrance*, de manière que vous deveniez un grand peuple échappé à la famine. D'autres, *comme de nombreux rachappés*; l'hébr. *peletta* a, en effet, un sens concret. *Vulg., afin que vous soyez conservés sur la terre, et que vous puissiez avoir des vivres pour subsister.*

8. *Père de Pharaon*, en hébr. *ab le-Pareo*,

hujus anima pendeat), 31. viderit-
que eum non esse nobiscum, morietur,
et deducet famuli tui canos ejus
cum dolore ad inferos. 32. Ego
proprie servus tuus sim qui in meam
hunc recepi fidem, et spocondi di-
cens : « Nisi reduxero eum, peccati
reus ero in patrem meum omni
tempore. 33. Manebo itaque servus
tuus pro puero in ministerio domini
mei, et puer ascendat cum fratribus
suis. 34. Non enim possum redire
ad patrem meum, absente puero :
ne calamitatis, quæ oppressura est
patrem meum, testis assistam.



—*— CAPUT XLV. —*—

Joseph se fratribus manifestat, eosque terri-
tos cum osculo amplexatur : quare Pha-
rao una cum tota domo sua exultans,
præcepit ut advocetur pater cum universa
domo sua in Ægyptum : idem multis ver-
bis denuntiat Joseph, fratresque multis
donatos muneribus ad patrem remittit.



ON se poterat ultra cohi-
bere Joseph multis co-
ram adstantibus : unde
præcepit ut egredierentur
cuncti foras, et nullus interesset alienus
agnitioni mutuæ. 2. Elevavitque
vocem cum fletu : quam audierunt
Ægyptii, omnisque domus Pha-
raonis.

3. Et dixit fratribus suis : Ego sum
Joseph : adhuc pater meus vivit ?
Non poterant respondere fratres
nimio terrore perterriti. 4. Ad quos
ille clementer : Accedite, inquit, ad
me. Et cum accessissent prope,

^a Ego sum, ait, Joseph, frater vester,
quem vendidistis in Ægyptum.
5. Nolite pavere, neque vobis du-
rum esse videatur quod vendidistis
me in his regionibus : ^b pro salute
enim vestra misit me Deus ante vos
in Ægyptum. 6. Biennium est enim
quod coepit fames esse in terra : et
adhuc quinque anni restant, quibus
nec arari poterit, nec meti. 7. Præ-
misitque me Deus ut reservemini
super terram, et escas ad vivendum
habere possitis. 8. Non vestro con-
silio, sed Dei voluntate huc missus
sum : qui fecit me quasi patrem
Pharaonis, et dominum universæ
domus ejus, ac principem in omni
terra Ægypti. 9. Festinate, et ascen-
dite ad patrem meum, et dicetis ei :
Hæc mandat filius tuus Joseph :
Deus fecit me dominum universæ
terræ Ægypti : descende ad me, ne
moreris, 10. et habitabis in terra
Gessen : erisque juxta me tu, et filii
tui, et filii filiorum tuorum, oves tuæ,
et armenta tua, et universa quæ pos-
sides. 11. Ibique te pascam (adhuc
enim quinque anni residui sunt
famis) ne et tu pereas, et domus
tua, et omnia quæ possides. 12. En
oculi vestri, et oculi fratris mei Ben-
jamin vident quod os meum loqua-
tur ad vos. 13. Nuntiate patri meo
universam gloriam meam, et cuncta
quæ vidistis in Ægypto : festinate,
et adducite eum ad me.

14. Cumque amplexatus recidis-
set in collum Benjamin fratris sui,
flevit : illo quoque similiter flente

^a Act. 7, 13.

^b Infra 50, 20.

*père de, ou pour Pharaon; en égypt. ab en
pîrâo, locution qui revient plusieurs fois dans
les papyrus de la XIX^e dynastie et qui dési-
gne le premier officier de la maison pharaoni-
que, comme l'expliquent les mots suivants.
C'est donc à tort que les LXX et la Vulg.
auraient traduit ici ab par père (Brugsch).*

10. *Gessen, dans la partie orientale du
Delta, sur la frontière du désert d'Arabi-
e; en égypt. Késen, nom du 20^e nome
ou district de la Basse-Egypte. Ce district
avait pour limites : à l'O. et au N. le bras
Tanitique du Nil, au S. le grand canal d'eau
douce qui joignait le Nil à la mer Rouge, à*

*l'E. les lacs Amers. Comp. xlvii, 11. Joseph
plâça naturellement ses frères dans la partie
de l'Egypte la plus voisine de la Palestine et
en même temps la plus proche de sa rési-
dence, c.-à-d. de Tanis (ou de Memphis?),
capitale de l'Egypte à cette époque.*

11. *Que tu ne périsses pas de misère, de
privation. D'autres, afin que tu ne tombes pas
en possession d'un maître : l'homme qui ne
pouvait payer sa dette était vendu comme
esclave, lui et les siens (Deut. xv, 12).*

12. *Ma bouche, moi-même. Joseph ajoute
cela, pour donner confiance à ses frères, qui
ne revenaient pas de leur étonnement.*

pleura sur son cou. ¹⁵ Il baisa aussi ses frères, et pleura en les tenant embrassés; puis ses frères s'entretenirent avec lui.

¹⁶ Le bruit se répandit dans la maison de Pharaon que les frères de Joseph étaient venus : ce qui fut agréable à Pharaon et à ses serviteurs. ¹⁷ Et Pharaon dit à Joseph : “ Dis à tes frères : Faites ceci : chargez vos bêtes et partez pour le pays de Chanaan, ¹⁸ et ayant pris votre père et vos familles, revenez auprès de moi. Je vous donnerai ce qu'il y a de meilleur au pays d'Egypte, et vous mangerez la graisse du pays. ¹⁹ Tu es autorisé à leur dire : Faites ceci : prenez dans le pays d'Egypte des chariots pour vos enfants et pour vos femmes; amenez votre père et venez. ²⁰ Que vos yeux ne s'arrêtent pas avec regret sur les objets *que vous devez laisser*, car ce qu'il y a de meilleur dans tout le pays d'Egypte est à votre disposition.”

²¹ Les fils d'Israël firent ainsi. Joseph leur donna des chariots, selon l'ordre de Pharaon, ainsi que des provisions

pour la route. ²² Il leur donna à tous des vêtements de rechange, et il donna à Benjamin trois cents pièces d'argent et cinq vêtements de rechange. ²³ Il envoya également à son père des ânes chargés des meilleurs produits de l'Egypte, et dix ânesses chargées de blé, de pain et de vivres pour son père pendant le voyage. ²⁴ Puis il congédia ses frères, qui partirent; et il leur dit : “ Ne vous querrellez pas en chemin.”

²⁵ Ayant monté de l'Egypte, ils arrivèrent dans le pays de Chanaan, auprès de Jacob, leur père. ²⁶ Ils lui dirent : “ Joseph vit encore, c'est même lui qui gouverne dans tout le pays d'Egypte.” Mais son cœur ne fut point ému, parce qu'il ne les croyait pas. ²⁷ Ils lui rapportèrent alors toutes les paroles que Joseph avait dites. Lorsqu'il eut vu les chariots que Joseph avait envoyés pour le transporter, l'esprit de Jacob, leur père, se ranima, ²⁸ et Israël dit : “ C'est assez; Joseph, mon fils, vit encore; j'irai et je le verrai avant de mourir.”

JACOB AVEC SA FAMILLE EN EGYPTÉ.

1^o — CHAP. XLVI, 1 — XLVII, 12. — Jacob et sa famille quittent le pays de Chanaan; leur arrivée et leur établissement en Egypte.

Chap.
XLVI.



Sraël partit avec tout ce qui lui appartenait. Arrivé à Bersabée, il offrit des sacrifices au Dieu de son père Isaac. ² Et Dieu parla à Israël dans une vision de nuit, et il dit : “ Jacob! Jacob!” Israël ré-

pondit : “ Me voici.” ³ Et Dieu dit : “ Je suis le Dieu fort, le Dieu de ton père. Ne crains point de descendre en Egypte, car là je te ferai devenir une grande nation. ⁴ Moi-même je descendrai avec toi en Egypte, et

15. Comp. vers. 3.

19. *Chariots*. Dès la plus haute antiquité, l'Egypte avait en grand nombre de petits chars à deux roues, dont l'usage n'exigeait pas de voies tracées.

20. *Que vos yeux*, etc. Vulg., *ne laissez rien de vos meubles*, car, etc. : ce qui est en désaccord avec le contexte.

L'invitation de Pharaon est racontée avec détail, sans doute parce qu'il s'ensuivait pour les Hébreux le droit de quitter plus tard l'Egypte sans en être empêchés.

22. *Des vêtements de rechange*, des vêtements magnifiques, que l'on portait dans les

circonstances solennelles. C'était la coutume en Orient d'offrir des vêtements en présent. — *Pièces d'argent*, probablement des sicles (xx, 16). — *Cinq* : comp. xliii, 34.

23. *Il envoya à son père dix ânes*; litt., *il envoya à son père comme ceci*, un présent de cette sorte, savoir dix ânes, etc. Vulg., *il envoya à son père autant d'argent et de vêtements* (qu'il en avait donnés à Benjamin), *ajoutant même dix ânes*, etc.

24. *Ne vous querellez pas*, litt. *ne vous livrez pas à la colère*, à des reproches amers les uns envers les autres. Sens : puisque je vous ai pardonné, conservez la paix entre

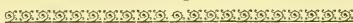
super collum ejus. 15. Osculatusque est Joseph omnes fratres suos, et ploravit super singulos : post quæ ausi sunt loqui ad eum.

16. Auditumque est, et celebri sermone vulgatum in aula regis : Venerunt fratres Joseph : et gavisus est Pharaon, atque omnis familia ejus. 17. Dixitque ad Joseph ut imperaret fratribus suis, dicens : Onérantes jumenta, ite in terram Chanaan, 18. et tollite inde patrem vestrum et cognitionem, et venite ad me : et ego dabo vobis omnia bona Ægypti, ut comedatis medullam terræ. 19. Præcipe etiam ut tollant plaustra de terra Ægypti, ad subvectionem parvulorum suorum ac conjugum : et dicito : Tollite patrem vestrum, et properate quanto citius venientes. 20. Nec dimittatis quidquam de suppellectili vestra : quia omnes opes Ægypti, vestræ erunt.

21. Feceruntque filii Israel ut eis mandatum fuerat. Quibus dedit Joseph plaustra, secundum Pharaonis imperium : et cibaria in itinere. 22. Singulis quoque proferri jussit binas stolas : Benjamin vero dedit trecentos argenteos cum quinque stolis optimis : 23. tantundem pecuniæ et vestium mittens patri suo, addens et asinos decem, qui subveherent ex omnibus divitiis Ægypti : et totidem asinas, triticum in itinere, panesque portantes. 24. Dimisit ergo fratres suos, et

proficiscentibus ait : Ne irascamini in via.

25. Qui ascendentes ex Ægypto, venerunt in terram Chanaan ad patrem suum Jacob. 26. Et nuntiaverunt ei, dicentes : Joseph filius tuus vivit : et ipse dominatur in omni terra Ægypti. Quo audito Jacob, quasi de gravi somno evigilans, tamen non credebat eis. 27. Illi e contra referebant omnem ordinem rei. Cumque vidisset plaustra, et universa quæ miserat, revixit spiritus ejus, 28. et ait : Sufficit mihi si adhuc Joseph filius meus vivit : vadam, et videbo illum antequam moriar.



—*— CAPUT XLVI. —*—

Jacob renovata Dei promissione cum universis filiis ac nepotibus, quorum nomina recensentur, in Ægyptum descendit : cui occurrens Joseph, suadet ut Pharaoni se esse pastores ovium dicant.



CONFECTUSQUE Israel cum omnibus quæ habebat, venit ad puteum juramenti : et mactatis ibi victimis Deo patris sui Isaac, 2. dividit eum per visionem noctis vocantem se, et dicentem sibi : Jacob, Jacob. Cui respondit : Ecce adsum. 3. Ait illi Deus : Ego sum fortissimus Deus patris tui : noli timere, descende in Ægyptum, quia in gentem magnam faciam te ibi. 4. Ego descendam tecum illuc, et ego inde adducam te revertentem : Joseph

vous ; ne la troublez pas en rejetant les uns sur les autres le crime commis à mon égard. D'autres, *n'ayez pas peur en chemin*. Le verbe hébr. *ragaz* exprime en effet une violente agitation, soit extérieure, soit intérieure, causée par la colère, par la crainte, etc. Mais on ne voit pas ce que les fils de Jacob auraient eu à craindre dans leur voyage.

26. *Son cœur ne fut point ému*, litt. *resta engourdi*, comme par le froid. Vulg., *Jacob s'éveilla comme d'un profond sommeil*.

28. *C'est assez*, cela me suffit, je n'hésite pas, etc.

CHAP. XLVI.

1. *Partit d'Hébron*, son domicile ordinaire (xxxvii, 14). — *Bersabée*, le puits du

serment (Vulg.), à la frontière méridionale de Chanaan, où Abraham et Isaac avaient invoqué le nom de Jéhovah (xxi, 23; xxvi, 25). — *Des sacrifices* : au moment de quitter la terre de la promesse où ses pères avaient vécu et où ils reposaient, Jacob, malgré tous les signes providentiels qui l'appelaient en Égypte, dut éprouver un sentiment de crainte et d'appréhension ; il se recommande donc, lui et les siens, à la protection du Dieu de l'alliance. Ce Dieu lui-même va le rassurer. Comp. xxviii, 12 sv.

4. *Je t'en ferai remonter* dans la personne de tes descendants. Pour toi personnellement, tu y mourras et Joseph te fermera les yeux.

moi-même aussi je t'en ferai sûrement remonter; et Joseph posera sa main sur tes yeux."

⁵ Jacob, se levant, quitta Bersabée; et les fils d'Israël mirent Jacob, leur père, ainsi que leurs femmes et leurs enfants, sur les chariots que Pharaon avait envoyés pour le transporter.

⁶ Ils prirent aussi leurs troupeaux et leurs biens qu'ils avaient acquis dans le pays de Chanaan. Et Jacob se rendit en Egypte avec toute sa famille. ⁷ Il emmena avec lui en Egypte ses fils et les fils de ses fils, ses filles et les filles de ses fils, et toute sa famille.

⁸ Voici les noms des fils d'Israël qui vinrent en Egypte : Jacob et ses fils. Premier-né de Jacob, Ruben.

⁹ Fils de Ruben : Hénoch, Phallu, Hesron et Charmi. ¹⁰ Fils de Siméon : Jamuel, Jamin, Ahod, Jachin et Sohar, et Saul, fils de la Chananéenne.

¹¹ Fils de Lévi : Gerson, Caath et Mérari. ¹² Fils de Juda : Her, Onan, Séla, Pharès et Zara; mais Her et Onan étaient morts au pays de Chanaan. Les fils de Pharès furent Hesron et Hamul. ¹³ Fils d'Issachar : Thola, Phua, Job et Semron. ¹⁴ Fils de Zabulon : Sared, Elon et Jahélel.

— ¹⁵ Ce sont là les fils que Lia enfanta à Jacob à Paddan-Aram, avec sa fille Dina. Ses fils et ses filles étaient en tout trente-trois personnes.

¹⁶ Fils de Gad : Séphion, Haggi, Suni, Esebon, Heri, Arodi et Aréli.

¹⁷ Fils d'Aser : Jamné, Jésua, Jessui

et Béria, et Sara, leur sœur. Les fils de Béria furent Héber et Melchiel.

¹⁸ Ce sont là les fils de Zelpha, la servante que Laban avait donnée à Lia, sa fille; et elle les enfanta à Jacob : en tout seize personnes.

¹⁹ Fils de Rachel, femme de Jacob : Joseph et Benjamin.

²⁰ Il naquit à Joseph, au pays d'Egypte, *des fils* que lui enfanta Aseneth, fille de Putiphar, prêtre d'On, *savoir* Manassé et Ephraïm.

²¹ Fils de Benjamin : Béla, Bochor, Asbel, Géra, Naaman, Echi, Ros, Mophim, Ophim et Ared.

— ²² Ce sont là les fils de Rachel, qui naquirent à Jacob : en tout quatorze personnes.

²³ Fils de Dan : Husim. ²⁴ Fils de Nephtali : Jasiel, Guni, Jéser et Salem.

— ²⁵ Ce sont là les fils de Bala, *la servante* que Laban avait donnée à Rachel, sa fille; et elle les enfanta à Jacob : en tout sept personnes.

²⁶ Toutes les personnes qui vinrent avec Jacob en Egypte, issues de lui, sans compter les femmes de ses fils, étaient au nombre de soixante-six.

²⁷ Les fils de Joseph qui lui étaient nés en Egypte étaient deux. — Le total des personnes de la famille de Jacob qui vinrent en Egypte était de soixante-dix.

²⁸ Jacob avait envoyé Juda devant lui vers Joseph, pour préparer son arrivée en Gessen. Lorsque Jacob et les siens furent entrés en Gessen, ²⁹ Joseph fit atteler son char et y monta, pour aller en Gessen à la ren-

7. *Ses filles et les filles*, etc. : deux seulement sont nommées (vers. 15 et 17).

8. Comp. xxxv, 23-26.

10. *Fils de la Chananéenne* : on peut conclure de ce renseignement que ce n'est que par exception qu'un fils de Jacob s'était uni à une fille de Chanaan.

12. *Les fils de Pharès* sont mentionnés parce qu'ils remplacent Her et Onan comme chefs de famille. Ils n'étaient pas encore nés à cette époque; il en est de même des dix fils de Benjamin (vers. 21), qui n'avait alors que 22 à 23 ans, et peut-être d'autres encore. L'auteur les compte néanmoins comme existants *in lumbis patrum*, afin de conserver les noms de tous ceux qui devinrent chefs de

familles (pères des sous-tribus ou clans israélites, en hébr. *mischpachoth*). Cinq de ces noms ne se retrouvent pas dans le chapitre parallèle des Nombres (xxvi), sans doute parce que les familles issues de ces hommes s'étaient éteintes de bonne heure.

15. *Trente-trois personnes*, en y comprenant Jacob lui-même.

17. *Héber et Melchiel*, arrière-petits-fils de Jacob sont mentionnés probablement parce qu'ils devinrent aussi chefs de famille.

19. *Femme de Jacob*, la principale, celle qu'il préférerait.

20. Après *Ephraïm*, les LXX nomment encore *Machir*, fils, et *Galaad*, petit-fils de Manassé, ainsi que *Suthala* et *Taam*, fils, et

quoque ponet manus suas super oculos tuos.

5. Surrexit autem Jacob a puteo juramenti : ^{7, 15.} tuleruntque eum filii cum parvulis et uxoribus suis in plaustis quæ miserat Pharao ad portandum senem, 6. et omnia quæ possederat in terra Chanaan : ^{24, 4. 04, 23. 2, 4.} venitque in Ægyptum cum omni semine suo, 7. filii ejus, et nepotes, filiæ, et cuncta simul progenies.

8. Hæc sunt autem nomina filiorum Israel, qui ingressi sunt in Ægyptum, ipse cum liberis suis. ^{cod. 1, 6, 14. 26, 5. 7, 5, 1.} Primogenitus Ruben. 9. Filii Ruben : Henoch et Phallu et Hesron et Charmi. 10. ^{cod. 6, 1. r Par.} Filii Simeon : Jarmuel et Jamin et Ahod, et Jachin et Sohar, et Saul filius Chanaanitidis. 11. ^{cod. 6, 1. r Par. 2, 1. 21.} Filii Levi : Gerson et Caath et Merari. 12. ^{ar. 7, 1.} Filii Juda : Her et Onan et Sela et Phares et Zara : mortui sunt autem Her et Onan in terra Chanaan. Natique sunt filii Phares : Hesron et Hamul. 13. ^{ar. 7, 1.} Filii Issachar : Thola et Phua et Job et Semron. 14. Filii Zabulon : Sared et Elon et Jalehel. 15. Hi filii Liæ quos genuit in Mesopotamia Syriæ cum Dina filia sua : omnes animæ filiorum ejus et filiarum, triginta tres.

16. Filii Gad : Sephion et Haggi et Suni et Esebon et Heri et Arodi et Arelî. 17. ^{Par. 7.} Filii Aser : Jamne et Jesua et Jessui et Beria, Sara quo-

que soror eorum. Filii Beria : Heber et Melchiel. 18. Hi filii Zelphæ, quam dedit Laban Liæ filiæ suæ : et hos genuit Jacob sedecim animas.

19. Filii Rachel uxoris Jacob : Joseph et Benjamin. 20. ^{Supr. 41, 50.} Natique sunt Joseph filii in terra Ægypti, quos genuit ei Aseneth filia Putiphare sacerdotis Heliopoleos : Manasses et Ephraim. 21. Filii Benjamin : ^{1 Par. 7, 6 et 8, 1.} Bela et Bechor et Asbel et Gera et Naaman et Echi et Ros et Mophim et Ophim et Ared. 22. Hi filii Rachel quos genuit Jacob : omnes animæ, quatuordecim.

23. Filii Dan : Husim. 24. Filii Nephthali : Jasiel et Guni et Jeser et Sallem. 25. Hi filii Balæ, quam dedit Laban Racheli filiæ suæ : et hos genuit Jacob : omnes animæ, septem.

26. Cunctæ animæ, quæ ingressæ sunt cum Jacob in Ægyptum, et egressæ sunt de femore illius, absque uxoribus filiorum ejus, sexaginta sex. 27. Filii autem Joseph, qui nati sunt ei in terra Ægypti, animæ duæ. ^{Deut. 10, 22.} Omnes animæ domus Jacob, quæ ingressæ sunt in Ægyptum, fuere septuaginta.

28. Misit autem Judam ante se ad Joseph, ut nuntiaret ei, et occurreret in Gessen. 29. Quo cum pervenisset, juncto Joseph curru suo, ascendit obviam patri suo ad eundem locum : vidensque eum, irruit super collum ejus, et inter amplexus

Edom, petit-fils d'Ephraïm (comp. *Gen.* i, 23; *Nombr.* xxvi, 29; *I Par.* vii, 14). Voilà pourquoi S. Etienne, *Act.* vii, 14 (et les *LXX Exod.* i, 5) compte 75 personnes dans la famille de Jacob.

21. Deux au moins, *Naaman* et *Ared*, n'étaient que les petits-fils de Benjamin. Comp. *Nombr.* xxvi, 38-40. — *Echi*, le même que Ahiram; *Mophim*, le même que Supham des Nombres.

26. *Soixante-six*, en ne comptant pas Jacob, non plus que Joseph et ses deux fils, mentionnés à part vers. 27. — *Soixante-dix* : produit de *sept*, nombre de la création divine, multiplié par *dix*, nombre de la plénitude et de la perfection, pour insinuer cette pensée que le peuple de Dieu est tout entier dans ces 70 personnes.

28. *Pour préparer*; litt., *pour indiquer*, préparer la voie *vers Gessen* : Juda devait prendre auprès de Joseph les informations nécessaires sur le lieu où Jacob pourrait s'établir, et ensuite l'y guider lui-même. Ou bien : *afin que celui-ci* (Joseph) *le dirigeât*, l'introduisit, dans le pays de Gessen, officiellement, au nom du roi. Tel est à peu près le sens de la Vulg. : *afin qu'on avertit Joseph, et qu'il vint lui-même à sa rencontre en Gessen*.

29. *Il se montra à lui*, il lui apparut : expression qui ne s'emploie d'ordinaire que pour une apparition divine, mais choisie ou amenée ici, soit par la grandeur et la magnificence de Joseph, soit pour peindre ce qu'il y eut de saisissant dans cette première entrevue.

contre d'Israël, son père. Il se montra à lui, et s'étant jeté à son cou, il pleura longtemps sur son cou. ³⁰ Israël dit à Joseph : " Je puis mourir maintenant, puisque j'ai vu ton visage et que tu vis encore! "

³¹ Joseph dit à ses frères et à la famille de son père : " Je vais avertir Pharaon et je lui dirai : Mes frères et la famille de mon père, qui étaient au pays de Chanaan, sont venus vers moi. ³² Ces hommes font paître des brebis, car ce sont des propriétaires de troupeaux; ils ont amené leurs brebis et leurs bœufs, et tout ce qui leur appartient. ³³ Et quand Pharaon vous appellera et dira : Quelle est votre occupation? ³⁴ vous répondrez : Nous, tes serviteurs, nous élevons des troupeaux depuis notre jeunesse jusqu'à présent, et nos pères ont fait de même. De cette manière vous habiterez dans le pays de Gessen, car tous les bergers sont en abomination aux Egyptiens. "

Chap.
XLVII.

¹ Joseph alla porter la nouvelle à Pharaon, en disant : " Mon père et mes frères sont venus du pays de Chanaan avec leurs brebis et leurs bœufs, et tout ce qui leur appartient, et les voici dans le pays de Gessen. "

² Ayant pris cinq de ses frères, il les présenta à Pharaon; ³ et Pharaon leur dit : " Quelle est votre occupation? " Ils répondirent à Pharaon : " Nous, tes serviteurs, nous sommes bergers, comme l'étaient nos pères. "

⁴ Ils dirent encore à Pharaon : " Nous sommes venus pour séjourner dans le pays, car il n'y a plus de pâture pour les brebis de tes serviteurs, la famine s'étant appesantie sur le pays de Chanaan. Permits donc à tes serviteurs d'habiter dans le pays de Gessen. " ⁵ Pharaon dit à Joseph : " Ton père et tes frères sont venus auprès de toi. ⁶ Le pays d'Egypte est devant toi : établis ton père et tes frères dans la meilleure partie; qu'ils demeurent dans le pays de Gessen; et, si tu trouves parmi eux des hommes capables, mets-les à la tête des troupeaux qui m'appartiennent. "

⁷ Joseph fit venir Jacob, son père, et le présenta à Pharaon. Jacob bénit Pharaon; ⁸ et Pharaon dit à Jacob : " Quel est le nombre des années de ta vie? " ⁹ Jacob répondit à Pharaon : " Les années de mon pèlerinage sont de cent trente ans. Court et mauvais a été le temps des années de ma vie, et elles n'ont point atteint les années de la vie de mes pères durant leur pèlerinage. " ¹⁰ Jacob bénit encore une fois Pharaon et se retira de devant lui.

¹¹ Joseph établit son père et ses frères, et leur assigna une propriété dans le pays d'Egypte, dans la meilleure partie du pays, dans la contrée de Ramsès, ainsi que Pharaon l'avait ordonné; ¹² et il fournit de pain son père et ses frères, et toute la famille de son père, selon le nombre des enfants.

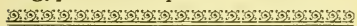
30. Comp. *Luc*, ii, 29.

34. *Car tous les bergers*, etc. L'aversion des Egyptiens pour cette classe d'hommes avait sa raison d'être dans la constitution du pays qui reposait principalement sur l'agriculture. Ils attachaient au nom de bergers, de pasteurs nomades, des idées de rudesse, de grossièreté et de barbarie. Comp. Hérodote, ii, 47. Pharaon devait donc assigner aux enfants de Jacob un canton à part, pour leur épargner des rapports pénibles et humiliants avec le reste de ses sujets. Et c'était là, au fond, ce que désirait Joseph, ces rapports trop fréquents pouvant nuire à la pureté de la foi de la race d'Abraham. Telle est l'explication ordinaire de ce verset. Mais convient-elle bien à l'ensemble du récit? Une

telle révélation n'aurait-elle pas dû refroidir singulièrement la faveur du pharaon pour les Hébreux? Le contexte semble indiquer, au contraire, que la vie nomade de Jacob est une recommandation auprès du roi. La véritable explication pourrait bien être celle que soupçonnait D. Calmet : *bergers* signifierait ici *Sémites*, ou si l'on veut *Schasu*, la race des nouveaux conquérants de l'Egypte à laquelle appartenait le pharaon Apapi. Les Egyptiens détestaient les *Schasu*, les *Pasteurs*, comme leurs vainqueurs; ceux-ci, les Hyksos, devaient au contraire aimer les Hébreux comme ayant avec eux une commune origine. D'autre part, il faut reconnaître que les troupeaux et les bergers sont souvent mentionnés dans les documents

flavit. 30. Dixitque pater ad Joseph : Jam lætus moriar, quia vidi faciem tuam, et superstitem te relinquo.

31. At ille locutus est ad fratres suos, et ad omnem domum patris sui : Ascendam, et nuntiabo Pharaoni, dicamque ei : Fratres mei, et domus patris mei, qui erant in terra Chanaan, venerunt ad me : 32. et sunt viri pastores ovium, curamque habent alendorum gregum : pecora sua, et armenta, et omnia quæ habere potuerunt, adduxerunt secum. 33. Cumque vocaverit vos, et dixerit : Quod est opus vestrum? 34. respondebitis : Viri pastores sumus servi tui, ab infantia nostra usque in præsens, et nos et patres nostri. Hæc autem dicetis, ut habitare possitis in terra Gessen : quia detestantur Ægyptii omnes pastores ovium.



—*— CAPUT XLVII. —*—

Joseph, adventu patris et fratrum Pharaoni nuntiatio, introducit Jacob cum filiis ad Pharaonem : terra Gessen conceditur iis ad inhabitandum, famisque tempore eos alit : porro fames tantum premit Ægyptum, ut venditis pecoribus, terram quoque vendere sint coacti : quo factum est ut quinta pars fructuum regibus Ægypti perpetuo cedat, præterquam in possessionibus sacerdotum. Post annos septemdecim Jacob plurimum ditatus et jam moriturus adjurat Joseph de sua sepultura in Chananaea.



NGRESSUS ergo Joseph nuntiavit Pharaoni, dicens : Pater meus et fratres, oves eorum et armenta, et cuncta quæ possident,

venerunt de terra Chanaan : et ecce consistunt in terra Gessen. 2. Extremos quoque fratrum suorum quinque viros constituit coram rege. 3. Quos ille interrogavit : Quid habetis operis? Responderunt : Pastores ovium sumus servi tui, et nos, et patres nostri. 4. Ad peregrinandum in terra tua venimus : quoniam non est herba gregibus servorum tuorum, ingravescente fame in terra Chanaan : petimusque ut esse nos jubeas servos tuos in terra Gessen. 5. Dixit itaque rex ad Joseph : Pater tuus et fratres tui venerunt ad te. 6. Terra Ægypti in conspectu tuo est : in optimo loco fac eos habitare, et trade eis terram Gessen. Quod si nosti in eis esse viros industrios, constitue illos magistros pecorum meorum.

7. Post hæc introduxit Joseph patrem suum ad regem, et statuit eum coram eo : qui benedicens illi, 8. et interrogatus ab eo : Quot sunt dies annorum vitæ tuæ? 9. respondit : Dies peregrinationis meæ centum triginta annorum sunt, parvi et mali, et non pervenerunt usque ad dies patrum meorum quibus peregrinati sunt. 10. Et benedicto rege, egressus est foras.

11. Joseph vero patri et fratribus suis dedit possessionem in Ægypto in optimo terræ loco, Ramesses, ut præceperat Pharaon. 12. Et alebat eos, omnemque domum patris sui, præbens cibaria singulis.

égyptiens sans aucun indice de mépris, si ce n'est pour les porchers. Il se pourrait donc que l'aversion des Égyptiens tombât, non sur les bergers comme tels, mais sur les bergers nomades des tribus pillardes du désert avec lesquelles ils étaient constamment en guerre.

CHAP. XLVII.

6. *Des troupeaux* du roi, qui devaient se trouver dans la fertile contrée de Gessen.

7. *Béniit*, salua par une formule renfermant une bénédiction, un vœu de bonheur, par

ex. : Que le roi vive à jamais ! Comp. *Esther*, ii, 2. De même au vers. 10.

9. *Pèlerinage* : Jacob appelle ainsi sa vie et celle de ses pères, parce qu'ils n'étaient pas entrés en possession de la terre de Chanaan, que Dieu avait promis de leur donner en héritage; ils n'y avaient fait qu'un séjour, comme des étrangers. Ce pèlerinage était une image de la vie des enfants de Dieu sur la terre, vie dans laquelle ils n'arrivent pas au véritable repos de la paix avec Dieu, à la félicité dans l'union intime avec lui, pour laquelle ils sont créés (*Ps.* xxxviii, 13; cxviii,

20 — CHAP. XLVII, 13 — 26. — Administration de Joseph en Egypte pendant la famine.

Chap.
XLVII. 13

L n'y avait plus de pain dans tout le pays, car la famine était très grande; le pays d'Egypte et le pays de Chanaan étaient épuisés à cause de la famine. ¹⁴ Joseph recueillit tout l'argent qui se trouvait dans le pays d'Egypte et dans le pays de Chanaan, contre le blé qu'on achetait, et il fit entrer cet argent dans la maison de Pharaon. ¹⁵ Quand il n'y eut plus d'argent dans le pays d'Egypte et dans le pays de Chanaan, tous les Egyptiens vinrent à Joseph, en disant : " Donne-nous du pain! Pourquoi mourrions-nous en ta présence? Car nous sommes à bout d'argent. " ¹⁶ Joseph dit : " Amenez vos troupeaux, et je vous donnerai du pain en échange de vos troupeaux, puisque vous n'avez plus d'argent. " ¹⁷ Ils amenèrent leurs troupeaux à Joseph, et Joseph leur donna du pain en échange des chevaux, des troupeaux de brebis et de bœufs, et des ânes. Il leur fournit *ainsi* du pain cette année-là en échange de tous leurs troupeaux.

¹⁸ Lorsque cette année fut écoulée, ils vinrent à Joseph l'année suivante, et lui dirent : " Nous ne cacherons point à mon seigneur que l'argent est épuisé et que tous les troupeaux lui ont été donnés; il ne reste devant mon seigneur que nos corps et nos terres. ¹⁹ Pourquoi péririons-nous sous tes yeux, nous et nos terres? Achète-nous, ainsi que nos terres, pour du pain, et nous serons, nous et nos ter-

res, serfs de Pharaon; et donne-nous de quoi semer, afin que nous vivions et que nous ne mourrions pas, et que nos terres ne soient pas désolées. " ²⁰ Joseph acquit *ainsi* toutes les terres de l'Egypte à Pharaon; car les Egyptiens vendirent chacun leur champ, parce que la famine les pressait, de sorte que le pays devint la propriété de Pharaon. ²¹ Il fit passer le peuple dans les villes, d'une extrémité à l'autre du territoire de l'Egypte. ²² Il n'y eut que les terres des prêtres qu'il n'acquit pas; car les prêtres recevaient de Pharaon une portion déterminée *de vivres*, et ils vécurent de ce revenu que Pharaon leur avait assigné : c'est pourquoi ils ne vendirent point leurs terres. ²³ Joseph dit au peuple : " Je vous ai acquis aujourd'hui avec vos terres pour Pharaon. Voici pour vous de la semence, ensemencez les terres. ²⁴ A la récolte, vous donnerez le cinquième à Pharaon, et vous aurez les quatre autres parties pour ensemencer vos champs et pour vous nourrir, vous et ceux qui sont dans vos maisons, ainsi que vos enfants. " ²⁵ Ils dirent : " Nous te devons la vie! Que nous trouvions grâce auprès de mon seigneur, et nous serons esclaves de Pharaon. " ²⁶ Joseph fit de cela une loi qui subsiste jusqu'à ce jour, et en vertu de laquelle le cinquième du produit des terres d'Egypte appartient à Pharaon; seules les terres des prêtres ne sont pas à lui.

10, 54). C'est donc avec raison que S. Paul (*Hébr.* xi, 13-16) voit dans ce verset une pieuse aspiration des patriarches après le repos de l'éternelle patrie. — *Court et mauvais*: Abraham avait vécu 175 ans, Isaac 180, et leur vie avait été bien moins agitée et tourmentée que celle de Jacob.

11. *Ramsès* (Vulg. *Ramessès*), ville bâtie au moins en partie par les Hébreux sous le règne de Ramsès II, qui lui donna son nom (*Exod.* i, 11), employé ici par anticipation, et

en fit la capitale du district de Gessen. La province actuelle d'*El Scharikiyéh* répond à peu près à ce district; c'est encore aujourd'hui la contrée la plus fertile de l'Egypte, si l'on excepte les environs de Maschûta, recouverts par les sables brûlants du désert.

12. *Fournit de pain*: c'était un privilège accordé aux prêtres (vers. 22.). — *Selon le nombre des enfants*; litt., *la bouche des petits*: selon les besoins de chaque famille, calculés

13. In toto enim orbe panis deerat, et oppresserat fames terram, maxime Ægypti et Chanaan. 14. E quibus omnem pecuniam congregavit pro venditione frumenti, et intulit eam in ærarium regis. 15. Cumque defecisset emptoribus pretium, venit cuncta Egyptus ad Joseph, dicens : Da nobis panes : quare morimur coram te, deficiente pecunia? 16. Quibus ille respondit : Adducite pecora vestra, et dabo vobis pro eis cibos, si pretium non habetis. 17. Quæ cum adduxissent, dedit eis alimenta pro equis, et ovibus, et bobus, et asinis : sustentavitque eos illo anno pro commutatione pecorum.

18. Venerunt quoque anno secundo, et dixerunt ei : Non celabimus dominum nostrum quod deficiente pecunia, pecora simul defecerunt : nec clam te est, quod absque corporibus et terra nihil habeamus. 19. Cur ergo moriemur te vidente? Et nos et terra nostra tui erimus : eme nos in servitutem regiam, et

præbe semina, ne pereunte cultore redigatur terra in solitudinem. 20. Emit igitur Joseph omnem terram Ægypti, vendentibus singulis possessiones suas præ magnitudine famis. Subjecitque eam Pharaoni, 21. et cunctos populos ejus a novissimis terminis Ægypti usque ad extremos fines ejus, 22. præter terram sacerdotum, quæ a rege tradita fuerat eis : quibus et statuta cibaria ex horreis publicis præbebantur, et idcirco non sunt compulsi vendere possessiones suas. 23. Dixit ergo Joseph ad populos : En ut cernitis, et vos et terram vestram Pharaos possidet : accipite semina, et serite agros, 24. ut fruges habere possitis. Quintam partem regi dabitis : quatuor reliquas permitto vobis in sementem, et in cibum familiis et liberis vestris. 25. Qui responderunt : Salus nostra in manu tua est : respiciat nos tantum dominus noster, et læti serviemus regi. 26. Ex eo tempore usque in præsentem diem in universa terra Ægypti regi-

d'après le nombre des membres qui la composaient.

14. Dans la maison de Pharaon, dans le trésor royal.

17. En échange de tous leurs troupeaux : les Egyptiens eurent sans doute le droit, après avoir présenté le bétail à Joseph, de le ramener chez eux, mais en le soignant comme propriété du roi. La mention des *chevaux* est un indice que ces faits se passaient à l'époque des Hyksos ; car les monuments antérieurs n'offrent pas trace du cheval.

19. Les Egyptiens consentent que leurs terres deviennent des fiefs de Pharaon, une sorte d'*ager publicus*, qu'ils cultiveront en qualité de tenanciers ou de serfs, pourvu qu'on leur donne du pain tant que durera la famine, et de la semente pour la première année où l'on pourra cultiver le sol.

20. La propriété de Pharaon : cette transformation du droit de propriété en Egypte, qui eut lieu sous les Hyksos, conquérants du pays, se perpétua sous leurs successeurs. Avant eux, les provinces étaient des principautés héréditaires, dont les possesseurs ne devaient au souverain qu'un simple hommage.

21. Le peuple des campagnes dans les villes (ou à proximité) où se trouvaient alors les magasins de blé. Les LXX et la Vulg., ayant

lu autrement, traduisent, et tout son peuple d'un bout à l'autre de l'Égypte : cette leçon paraît préférable.

22. Recevaient, en temps ordinaire, du moins quand leurs biens-fonds ne rapportaient pas assez pour leurs besoins et ceux de leurs serviteurs.

26. Le cinquième, charge légère dans un pays où la terre rapportait trente pour un. Cette loi fut même jusqu'à un certain point un bienfait pour l'Égypte, à raison de la nature particulière du sol ; elle facilitait l'exécution par l'Etat des travaux d'ensemble nécessaires pour assurer, autant que possible, la régularité des crues du Nil et par suite la fertilité des terres.

L'auteur entre dans ces détails sur la réforme politico-économique introduite par Joseph, sans doute pour cette raison que la condition dans laquelle elle mit le peuple égyptien vis-à-vis de son roi visible, était le type et l'image assez fidèle des rapports que la loi mosaïque devait établir un jour entre la nation israélite et Jéhovah, son Dieu et son roi, seul propriétaire de la Terre promise (*Lév. xxv, 33*).

Pour la confirmation, au moins indirecte, du fait lui-même, voy. Hérodote II, 109 ; Diod. Sic. I, 73 ; Strabon, xvii.

3° — CHAP. XLVII, 27 — XLVIII, 22. — Jacob adopte les deux fils de Joseph.

Chap.
XLVII.²⁷

I Sraël habita au pays d'Égypte, dans la contrée de Gessen; ils y acquirent des possessions, ils furent féconds et multiplièrent beaucoup.

²⁸ Jacob vécut dix-sept ans dans le pays d'Égypte; et les jours de Jacob, les années de sa vie furent de cent quarante-sept ans. ²⁹ Quand les jours d'Israël approchèrent de leur fin, il appela son fils Joseph et lui dit : " Si j'ai trouvé grâce à tes yeux, mets, je te prie, ta main sous ma cuisse, et use envers moi de bonté et de fidélité : ne m'enterre pas en Égypte. ³⁰ Quand je serai couché avec mes pères, tu me transporteras hors de l'Égypte, et tu m'enterreras dans leurs sépulcres." Joseph répondit : " Je ferai selon ta parole. " — ³¹ " Jure-le-moi, " dit Jacob. Joseph le lui jura; et Israël se prosterna sur le chevet du lit.

Chap.
XLVIII.

¹ Après ces choses, on vint dire à Joseph : " Voici que ton père est malade. " Prenant avec lui ses deux fils, Manassé et Ephraïm, *il se rendit auprès de son père.* ² On avertit Jacob, en disant : " Voici ton fils Joseph qui vient vers toi. " Israël rassembla ses forces et s'assit sur son lit. ³ Puis il dit à Joseph : " Le Dieu tout-puissant m'est apparu à Luza, dans le pays de Chanaan, et il m'a béni, ⁴ en disant : Je te rendrai fécond, je te multiplierai, et

je te ferai devenir un grand nombre de peuples; je donnerai ce pays à ta postérité après toi, pour qu'elle le possède à jamais. ⁵ Et maintenant les deux fils qui te sont nés dans le pays d'Égypte, avant mon arrivée vers toi en Égypte, seront miens, comme Ruben et Siméon ⁶ Mais les enfants que tu as engendrés après eux seront tiens; ils seront rangés sous le nom de leurs frères quant à leur part d'héritage. ⁷ Et moi, quand je revenais de Paddan, Rachel mourut en route auprès de moi dans le pays de Chanaan, à une certaine distance d'Ephrata; et c'est là que je l'ai enterrée sur le chemin d'Ephrata, qui est Bethléem. "

⁸ Alors Israël vit les fils de Joseph, et dit : " Qui sont ceux-ci? " ⁹ Joseph répondit à son père : " Ce sont mes fils, que Dieu m'a donnés ici. — Fais-les approcher de moi, je te prie, dit Israël, afin que je les bénisse. " ¹⁰ Car les yeux d'Israël étaient obscurcis par l'âge, et il ne pouvait plus bien voir. Joseph les fit approcher de lui, et Israël les baisa, en les tenant embrassés, ¹¹ et il dit à Joseph : " Je ne pensais plus revoir ton visage, et voici que Dieu m'a fait voir aussi ta postérité! " ¹² Joseph les retira d'entre les genoux de son père et, s'étant prosterné en terre devant lui, ¹³ il les prit tous les

27. *Israël* : Jacob et ses descendants.

29. *Sous ma cuisse* : voy. xxiv, 2.

30. *Quand je serai couché avec mes pères*, quand je serai mort et descendu dans le lieu des âmes, le *scheol* (xxxvii, 35). LXX et Vulg., *quand je dormirai*, etc.

31. Jacob s'était entretenu avec son fils, assis sur son lit. Quand Joseph lui eut juré d'accomplir son désir inspiré par la foi aux promesses divines, il se mit à genoux, le visage incliné vers le chevet du lit, pour remercier Dieu. Comp. I *Rois*, i, 47. Au lieu de *mittah*, lit, les LXX ont lu *matteh*, bâton, et traduit, *Israël s'inclina* (pria incliné) *vers la tête ou le sommet de son bâton*, du bâton de Joseph, symbole de l'autorité du maître de l'Égypte. S. Paul, qui cite d'ordinaire l'Anc. Testament d'après les LXX, reproduit

ce texte *Hébr.* xi, 21. M. Chabas a trouvé sur un ancien monument une scène analogue : un accusé prêtant serment sur ou devant le bâton d'un magistrat; ce qui confirmerait la leçon des LXX.

CHAP. XLVIII.

3. *Luza*, ou *Luz*, ancien nom de Béthel (xxxv, 8. Comp. xxviii, 13).

5. *Seront miens* : la bénédiction que Jacob a reçue l'autorise à incorporer à sa postérité, au même titre que Ruben et Siméon, ses deux aînés, les fils de Joseph, quoique nés hors de sa maison, et à attribuer à chacun, en qualité de chefs de tribus, une part entière de l'héritage promis. Comp. I *Par.* v, 2. Des deux privilèges de l'aîné, la double part dans l'héritage et le droit de commander, Jacob

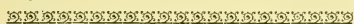
bus quinta pars solvitur, et factum est quasi in legem, absque terra sacerdotali, quæ libera ab hac conditione fuit.

27. Habitavit ergo Israel in Ægypto, id est, in terra Gessen, et possedit eam : auctusque est, et multiplicatus nimis.

28. Et vixit in ea decem et septem annis : factique sunt omnes dies vitæ illius, centum quadraginta septem annorum. 29. Cumque appropinquare cerneret diem mortis suæ, vocavit filium suum Joseph, et dixit ad eum : Si inveni gratiam in conspectu tuo, ^apone manum tuam sub femore meo : et facies mihi misericordiam et veritatem, ut non sepe-lias me in Ægypto : 30. sed dormiam cum patribus meis, et auferas me de terra hac, ^ccondasque in sepulcro majorum meorum. Cui respondit Joseph : Ego faciam quod jussisti. 31. Et ille : Jura ergo, inquit, mihi. Quo jurante, adoravit Israel Deum, conversus ad lectuli caput.

Supr. 24.

Supr. 23.



—*— CAPUT XLVIII. —*—

Jacob ægotantem invisit Joseph, cujus filios Manassen et Ephraim Jacob sibi adoptat ac benedicit; minorem, contradicente Joseph, majori præponit; denique supra fratres partem unam Joseph tribuit.



IS ita transactis nuntiatum est Joseph quod ægrota-ret pater suus : qui, assumptis duobus filiis Manasse et Ephraim, ire perrexit.

2. Dictumque est seni : Ecce filius tuus Joseph venit ad te. Qui confortatus sedit in lectulo. 3. Et ingressus ad se ait : Deus omnipotens ^aapparuit mihi in Luza, quæ est in terra Chanaan : benedixitque mihi, 4. et ait : Ego te augebo et multiplicabo, et faciam te in turbas populorum : daboque tibi terram hanc, et semini tuo post te in possessionem sempiternam. 5. Duo ergo filii tui, qui ^bnati sunt tibi in terra Ægypti antequam huc venirem ad te, mei erunt : ^cEphraim et Manasses, sicut Ruben et Simeon reputabuntur mihi. 6. Reliquos autem quos genueris post eos, tui erunt, et nomine fratrum suorum vocabuntur in possessionibus suis. 7. Mihi enim, quando veniebam de Mesopotamia, ^dmortua est Rachel in terra Chanaan in ipso itinere, eratque vernum tempus : et ingrediebar Ephratam, et sepelivi eam juxta viam Ephratæ, quæ alio nomine appellatur Bethlehem.

^a Supr. 28, 13.

^b Supr. 41, 50.

^c Jos. 13, 7, 29.

^d Supr. 35, 19.

8. Videns autem filios ejus dixit ad eum : Qui sunt isti? 9. Respondit : Filii mei sunt, quos donavit mihi Deus in hoc loco. Adduc, inquit, eos ad me, ut benedicam illis. 10. Oculi enim Israel caligabant præ nimia senectute, et clare videre non poterat. Applicitosque ad se, deosculatus et circumplexus eos, 11. dixit ad filium suum : Non sum fraudatus aspectu tuo : insuper ostendit mihi Deus semen tuum. 12. Cumque tulisset eos Joseph de gremio patris, adoravit pronus in terram. 13. Et posuit Ephraim ad dexteram

donne le premier à Joseph ; il assignera le second à Juda (xlix, 10).

6. *Les enfants* : il n'est question nulle part des fils de Joseph nés après Ephraïm et Manassé ; plusieurs interprètes ont cru les trouver *Nombr.* xxvi, 28-37 ; *I Par.* vii, 14 sv. — *Ils seront rangés sous le nom de leurs frères* (Ephraïm et Manassé), etc. : ils ne formeront pas de tribus ayant un territoire distinct, et n'auront que des portions de terres dans les tribus d'Ephraïm et de Manassé.

7. Le privilège accordé aux deux premiers fils de Joseph était un honneur pour Rachel,

dont le souvenir était toujours présent au cœur de Jacob ; d'où la mention qui est faite de sa mort. *Mourut*, sans avoir vu l'élévation de son premier-né, et le salut procuré par lui à toute la maison d'Israël. — *A une certaine distance*, etc. *Vulg.*, *c'était le printemps* (voy. xxxv, 16 sv.), *et j'entrai à Ephrata*.

12. *D'entre les genoux de son père* qui, étant assis sur son lit, les pieds à terre, avait les deux enfants entre les genoux pour les embrasser.

13. *Approcher et se mettre à genoux*.

deux, Ephraïm à sa droite, à la gauche d'Israël, et Manassé à sa gauche, à la droite d'Israël, et il les fit approcher. ¹⁴Israël étendit sa main droite et la posa sur la tête d'Ephraïm, qui était le plus jeune, et *il posa* sa main gauche sur la tête de Manassé; c'est à dessein qu'il posa ainsi ses mains, car Manassé était l'aîné. ¹⁵Il bénit Joseph, en disant : " Que le Dieu en présence duquel ont marché mes pères Abraham et Isaac, que le Dieu qui m'a nourri depuis que j'existe jusqu'à ce jour, ¹⁶que l'ange qui m'a délivré de tout mal, bénisse ces enfants! Qu'ils soient appelés de mon nom et du nom de mes pères, Abraham et Isaac, et qu'ils multiplient en abondance au milieu du pays! "

¹⁷Joseph, voyant que son père posait sa main droite sur la tête d'Ephraïm, en eut du déplaisir; il prit la main de son père pour l'écarter de

dessus la tête d'Ephraïm et la porter sur celle de Manassé; ¹⁸et il dit à Jacob : " Pas ainsi, mon père, car celui-ci est le premier-né : mets ta main droite sur sa tête. " ¹⁹Mais son père refusa, en disant : " Je *le* sais, mon fils, je *le* sais; lui aussi deviendra un peuple, lui aussi sera grand; mais son frère cadet sera plus grand que lui, et sa postérité deviendra une multitude de nations. " ²⁰Il les bénit *donc* ce jour-là et dit : " Par toi Israël bénira, en disant : Que Dieu te rende tel qu'Ephraïm et Manassé! " C'est ainsi qu'il mit Ephraïm avant Manassé.

²¹Israël dit à Joseph : " Voici que je vais mourir. Mais Dieu sera avec vous, et il vous ramènera dans le pays de vos pères. ²²Je te donne, de plus qu'à tes frères, une portion que j'ai prise de la main des Amorrhéens avec mon épée et mon arc. "

40 — CHAP. XLIX. — Jacob bénit ses douze fils. Sa mort.

Chap. XLIX. ¹JACOB appela ses fils et leur dit : | cerai ce qui vous arrivera à la fin
" Rassemblez-vous, et je vous annon- | des jours.

2. Rassemblez-vous et écoutez, fils de Jacob ;
Écoutez Israël, votre père.

3. RUBEN, toi, mon premier-né,
Ma force, et le premier fruit de ma vigueur,
Supérieur en dignité et supérieur en puissance,

14. Pour bénir ainsi, Jacob avait les bras, non parallèlement étendus, mais croisés. *C'est à dessein*, etc.; d'autres, *il croisa ses mains, car Manassé*, etc. Cette interprétation du verbe hébr. *sikkel* (d'une rac. arabe qui signifie *tresser*, d'où *croiser*) paraît être celle des LXX et de la Vulg. — *Car Manassé* : cette remarque indique que Manassé n'a pas reçu ce qui devait naturellement lui revenir.

L'imposition de la main ou des mains comme rite de la bénédiction paraît ici pour la première fois : elle est le signe visible par lequel celui qui bénit transmet à un autre un don spirituel.

15. *Il bénit Joseph*, dans ses fils; Vulg., *les fils de Joseph*. — *M'a nourri*; litt., *m'a fait paître*, comme un berger son troupeau, pourvoyant à tous mes besoins. Comp. Ps. xxiii.

16. *L'ange de Jéhovah*, Jéhovah lui-même en tant que manifesté (voy. xvi, 7, note) : allusion à l'ange qui avait lutté avec lui

(xxxii, 24 sv.). — *Qu'ils soient appelés de mon nom*, fils de Jacob, petits-fils d'Isaac, etc.

17. Après avoir donné aux deux frères une bénédiction commune, Jacob se dispose à bénir chacun d'eux séparément. A ce moment, Joseph, croyant à une méprise de son père, veut empêcher que le cadet soit substitué à l'aîné.

19. *Lui aussi*, Manassé. — *Plus grand que lui* : cette bénédiction prophétique commença à se réaliser dès le temps des Juges; la tribu d'Ephraïm prit un si grand accroissement, qu'elle occupait le premier rang parmi les tribus du nord, et que son nom devint synonyme d'Israël. — *Multitude de nations* : hyperbole.

20. *Par toi*, Joseph, dans la personne de tes deux fils; *Israël*, le peuple de ce nom. Sens : quand on voudra souhaiter à quelqu'un la plus grande prospérité possible, on dira : « Que Dieu, » etc.

22. Jacob parle ici en patriarche : il voit

suam, id est, ad sinistram Israel : Manassen vero in sinistra sua, ad dexteram scilicet patris, applicuitque ambos ad eum. 14. Qui extendens manum dexteram, posuit super caput Ephraïm minoris fratris : sinistram autem super caput Manasse qui major natu erat, commutans manus. 15. ^eBenedixitque Jacob filiis Joseph, et ait : Deus, in cujus conspectu ambulaverunt patres mei Abraham, et Isaac : Deus qui pascit me ab adolescentia mea usque in præsentem diem : 16. ^fAngelus, qui eruit me de cunctis malis, benedicat pueris istis : et invocetur super eos nomen meum, nomina quoque patrum meorum Abraham, et Isaac, et crescant in multitudinem super terram.

17. Videns autem Joseph quod posuisset pater suus dexteram manum super caput Ephraïm, graviter accepit : et apprehensam manum patris levare conatus est de capite Ephraïm, et transferre super caput Manasse. 18. Dixitque ad patrem : Non ita convenit, pater : quia hic est primogenitus, pone dexteram tuam super caput ejus. 19. Qui renuens, ait : Scio filii mei, scio : et iste quidem erit in populos, et multiplicabitur :

sed frater ejus minor, major erit illo : et semen illius crescet in gentes. 20. Benedixitque eis in tempore illo, dicens : In te benedicetur Israël, atque dicetur : Faciat tibi Deus sicut Ephraïm, et sicut Manasse. Constituitque Ephraïm ante Manassen.

21. Et ait ad Joseph filium suum : En ego morior, et erit Deus vobiscum, reducetque vos ad terram patrum vestrorum. 22. Do tibi ^gpartem unam extra fratres tuos, quam tuli de manu ^hAmorrhæi in gladio et arcu meo.

^gJos. 5, 7
et 16, 1.
^hJos. 24, 8.

—*— CAPUT XLIX. —*—

Jacob moriturus singulis filiis suis benedicit; quorundam tamen benedictione peccata in maledictionem et acrem oburgationem versa, futura illis prædicit; tandemque declarato sepulture suæ loco, moritur.



OCAVIT autem Jacob filios suos, et ait eis : Congregamini, ut annuntiem quæ ventura sunt vobis in diebus novissimis. 2. Congregamini, et audite filii Jacob, audite Israël patrem vestrum : 3. Ruben primogenitus meus, tu

^aDeut. 33, 6.

comme présent l'avenir de sa postérité. *De plus qu'à tes frères* : Joseph, par ses deux fils, fondera deux tribus, et par conséquent aura deux portions de territoire en Chanaan, tandis que ses frères n'en auront qu'une. — *Une portion*, une étendue de territoire, hébr. *schékem*, allusion à la ville de *Sichem*, adjugée plus tard à la tribu d'Ephraïm. — *Amorrhéens* a ici le sens de *Chananéens*. A quel fait historique est-il fait allusion? Les uns répondent : à un fait passé, dont le récit ne nous est pas parvenu, peut-être à l'acte de vaillance de Siméon et de Lévi (ch. xxxiv), que Jacob s'attribuerait à lui-même; d'autres : à la conquête future de Chanaan par les descendants de Jacob.

CHAP. XLIX.

1. *Et leur dit* : Isaac avait de même béni ses deux fils avant de mourir. — *A la fin des jours*, ou *dans les derniers jours*, ou bien encore, *dans la suite des jours* : l'expression hébr. désigne à la fois le temps qui s'écoulera jusqu'aux derniers jours, et ces derniers jours eux-mêmes. Sens : *je vous annoncerai*,

en l'esquissant à grands traits, non pas simplement l'histoire future des tribus qui sortiront de vous, mais cette histoire en tant qu'elle doit préparer et amener l'achèvement de l'œuvre divine, savoir la venue du Messie, toujours placée par la Bible dans les *derniers jours*, parce qu'elle a inauguré en effet la dernière période du monde. Vigoureux : « Le fond, la trame, pour ainsi dire, de cette prophétie, est fournie en partie par le caractère et les noms des 12 enfants de Jacob, en partie par la promesse divine déjà faite à Abraham, à Isaac et à Jacob, laquelle garantit à Israël la possession de Chanaan et la domination spirituelle sur tous les peuples ; mais au-dessus de ce fond plane l'Esprit de Dieu qui, seul, révèle au patriarche, sur le bord de la tombe, l'histoire de sa race, la position, le rôle et l'importance de chacune des tribus. »

2. *Rassemblez-vous* autour de mon lit.

3. *De ma vigueur*, de mon âge viril. — *Supérieur à tes frères* par la *dignité*, le haut rang, et par la *puissance*, l'autorité dans la famille, attachées au droit d'aînesse.

4. Tu as bouillonné comme l'eau ; tu n'auras pas la prééminence !
Car tu es monté sur la couche de ton père,
Et tu as commis une profanation ;
Il est monté *sur ma couche* !
5. SIMÉON et LÉVI sont frères ;
Leurs glaives sont des instruments de violence.
6. Que mon âme n'entre point dans leur conseil !
Que mon âme ne s'unisse point à leur assemblée !
Car, dans leur colère, ils ont égorgé des hommes,
Et, dans leur emportement, ils ont coupé les jarrets des taureaux.
7. Maudite soit leur colère, car elle a été violente,
Et *maudite* soit leur fureur, car elle a été cruelle !
Je les diviserai en Jacob,
Je les disperserai en Israël.
8. Toi, JUDA, tes frères te loueront ;
Ta main sera sur le cou de tes ennemis ;
Les fils de ton père se prosterneront devant toi.
9. Juda est un jeune lion.
Tu es remonté du carnage, mon fils !
Il a ployé les genoux, il s'est couché comme un lion,
Comme une lionne : qui le fera lever ?
10. Le sceptre ne s'éloignera point de Juda,
Ni le bâton de commandement d'entre ses pieds,
Jusqu'à ce que vienne le Pacifique ;
C'est à lui que les peuples obéiront.
11. Il attache à la vigne son ânon,
Au cep le petit de son ânesse ;
Il lave son vêtement dans le vin,
Son manteau dans le sang de la grappe.

4. *Tu as bouillonné* (litt. *bouillonnement*) : image de la violence du désir coupable, et allusion au crime de Ruben contre Bala, concubine de Jacob (xxxv, 22). — *Tu n'auras pas* les privilèges du premier-né : la principauté et la dignité d'ancêtre du Messie, le sacerdoce et la double portion dans l'héritage furent partagés entre Juda, Lévi et Joseph. — *Sur la couche*, propr. *le lit des époux*. — *Il est monté* : la 3^e personne au lieu de la 2^e, comme si Jacob détournait la tête pour ne pas voir le coupable. D'autres, lisant le mot hébr. à l'infinitif, le rattachent à ce qui précède : *tu as commis une profanation* (litt., *tu as souillé ce que tu devais respecter*) *en montant sur ma couche*.

La tribu de Ruben habita à l'E. du Jourdain ; l'histoire ne mentionne à son avoir ni une grande action, ni un Juge, ni un prophète, ni un grand homme quelconque.

5. *Frères*, non seulement par le sang, mais encore par les sentiments et la conduite. — *Violence* : voy. le récit de l'attentat de ces deux frères contre les habitants de Sichem (xxxv, 25).

6. *Mon âme*, litt. *ma gloire*, ce qu'il y a de plus noble et de meilleur en moi (*Ps.* vii, 6). Sens : je n'approuve pas leurs desseins. — *Coupé les jarrets* de derrière, ce qui mettait ces animaux hors de service (comp. *Jos.* xi, 6 ; II *Sam.* viii, 4), et cela par pure ven-

geance. Ce trait est omis dans le passage auquel il est fait ici allusion (xxxiv, 25-28). Vulg., *ils ont renversé les murs* de Sichem.

7. *Je les diviserai* : ils s'étaient unis pour le crime, mais Dieu les dispersa en Israël. Siméon ne prospéra pas ; dès le second dénombrement de Moïse (*Nomb.* xxvi, 14), c'est la tribu qui compte le moins de familles ; il n'en est pas même question dans la célèbre bénédiction de *Deut.* xxxiii ; ses possessions ne furent qu'une annexe insignifiante de la tribu de Juda. Comp. I *Par.* iv, 38-43. Quant à Lévi, on sait qu'il n'eut pas de territoire propre dans le partage du pays de Chanaan, sauf quelques villes disséminées dans les autres tribus. Mais, dans l'intervalle, un fait nouveau s'était produit qui avait changé la position morale des enfants de Lévi, savoir le zèle qu'ils montrèrent pour la cause de Jéhovah à l'occasion du veau d'or (*Exod.* xxxii). Dieu les choisit alors pour leur confier exclusivement le service du culte, et la malédiction de Jacob, tout en s'accomplissant littéralement, se transformera pour eux en bénédiction. Comp. *Deut.* xxxiii, 8-11.

8. *Juda*, c.-à-d. objet de louange (xxix, 35) ; Jacob prend ce nom comme un *omen*, un présage de grandeur future. Juda avait d'ailleurs montré en maintes circonstances un caractère noble et généreux (xxxvii, 26 sv. ;

fortitudo mea, et principium doloris mei : prior in donis, major in imperio. 4. Effusus es sicut aqua, non crescas : ¹ quia ascendisti cubile patris tui, et maculasti stratum ejus.

5. Simeon et Levi fratres : vasa iniquitatis bellantia. 6. In consilium eorum non veniat anima mea, et in cœtu illorum non sit gloria mea : ² quia in furore suo occiderunt virum, et in voluntate sua suffoderunt murum. 7. Maledictus furor eorum, quia pertinax : et indignatio

eorum, quia dura : ³ dividam eos in Jacob, et dispergam eos in Israël.

8. Juda, te laudabunt fratres tui : manus tua in cervicibus inimicorum tuorum, adorabunt te filii patris tui. 9. ⁴ Catulus leonis Juda : ad prædam filii mi ascendisti : requiescens accubisti ut leo, et quasi læna, quis suscitabit eum ? 10. ⁵ NON AUFERETUR sceptrum de Juda, et dux de femore ejus, donec veniat qui mittendus est, et ipse erit expectatio gentium. 11. Ligans ad vineam

^a Jos. 19, 1 et 21, 6.

^c 1 Par. 5, 2.

^f Exod. 4, 13. Matth. 2, 6. Joann. 1, 45.

xlili, 9 sv.; xlv, 16 sv.) — *se prosterneront*, te rendront hommage.

9. *Tu es remonté* : après avoir dévoré ta proie, tu retournes à ton antre dans les rochers de la montagne, et nul n'ose troubler ton repos. — *Comme une lionne* est ajouté pour donner plus de force à la comparaison : la lionne surtout se montre terrible pour défendre ses petits.

C'est à ce chef redouté que sera dévolue l'autorité royale en Israël.

10. *Le sceptre*, symbole du souverain pouvoir. Sa forme primitive était celle d'un long bâton que le roi tenait à la main quand il parlait dans les assemblées, et qu'il mettait entre ses pieds, en le faisant pencher vers lui, quand il était assis sur son trône. — *Le bâton de commandement*, etc., le sceptre. LXX et Vulg., *Le chef ne sera pas ôté à sa race*, le premier rang appartiendra toujours à sa postérité.

Le Pacifique, ou le *Pacificateur* (d'autres, *le repos, la paix*, le salut messianique, ce qui revient au même), en hébr. *Schilo*, nom propre formé, comme *Salomon* (hébr. *Schemoloh*), de la rac. *schalah*, être en repos, en paix, et analogue au titre de *Prince de la paix* qu'Isaïe donne au Messie (*Is.* ix, 5 sv. Comp. *Is.* xlii, 6; *Mich.* v, 3; *Ps.* lxxi, 1-6; *Ephés.* ii, 4, etc.). Telle est la leçon des Massorètes et l'interprétation communément adoptée par les exégètes qui admettent les prophéties. Les anciens, à part la Vulg., paraissent avoir lu, et beaucoup de manuscrits lisent *schelloh*, mot formé du relatif *sché* (pour *ascher*), qui, et du pron. *loh* (poétique pour *lo* par un *vav*), à lui; sens : *jusqu'à ce que vienne celui à qui appartient le sceptre*, c.-à-d. le Roi-Messie; comp. *Ezéch.* xxi, 32 (Vulg. 27). Vulgate : *jusqu'à ce que vienne celui qui doit être envoyé*, le Messie; cela suppose la leçon *schalouch* (de la rac. *schalach*, envoyer, qui n'a en sa faveur aucune autorité).

A lui que les peuples obéiront : trait caractéristique du Messie. Voy. *Ps.* ii, 7 sv. xxii,

28 sv. lxxxvi, 9; *Is.* ii, 2; liii, 10; *Agg.* ii, 7 sv. *Malach.* i, 11 *Luc.* ii, 29-32. Vulg., et *il sera l'attente des nations*.

Sens du vers. 10 : Juda ne perdra pas sa souveraineté sur Israël jusqu'à ce que, par la venue du Messie, elle se transforme en souveraineté sur toutes les nations. Et cela s'est accompli : la prédominance de Juda en Israël est un fait indéniable et comme le trait saillant de l'histoire de ce peuple. Elle se dessine au sein même de la famille patriarcale (xxxvii, 26; xliii, 8 sv. xlv, 14 sv. xlv, 28). Non seulement la tribu de ce nom se trouve la plus nombreuse (*Nombr.* i, 27; xxvi, 22), mais elle occupe la première place aussi bien dans les campements que dans les marches (*Nombr.* ii, 3; x, 14). Sous les Juges, elle a l'initiative des guerres auxquelles les autres tribus prennent part (*Jug.* i, 17-20; xx, 18). Juda reçoit le sceptre dans la personne de David; il devient alors un lion conquérant que nul n'ose troubler. Salomon, fils de David, figure par son nom et par son règne la paix que le Messie doit apporter au monde. La gloire de la maison royale de Juda subit, il est vrai, une éclipse à partir de la captivité, mais la prophétie n'excluait pas cet obscurcissement temporaire (*Ezéch.* xxi, 26 sv.); et à cette époque même le peuple s'absorbe pour ainsi dire en elle et tout entier prend son nom : *Juifs*, c.-à-d. hommes de Juda. Enfin paraît le lion de la tribu de Juda (*Apoc.* v, 5) : Jésus-Christ, l'attente des nations, fonde son royaume impérissable (*Hab.* vii, 14), où il règne sur tous les peuples de la terre, comme Prince de la paix (*Is.* ix, 5 sv.), comme notre paix (*Ephés.* ii, 14).

11. Jacob considère maintenant l'avenir plus rapproché qui attend la tribu de Juda en Chanaan : son territoire sera fertile en vignobles et en pâturages. On attachera l'ânon à un cep, sans souci du dommage qu'il pourra causer, tant l'abondance du raisin sera grande; on y récoltera tant de vin, qu'on le fera servir aux plus vils usages. Escol, Engaddi, Bethléem, etc., étaient

12. Il a les yeux rouges de vin,
Et les dents blanches de lait.
13. ZABULON habite le bord de la mer,
Il est sur le rivage où abordent les navires,
Son flanc est du côté de Sidon.
14. ISSACHAR est un âne robuste,
Qui se couche dans ses parcs.
15. Il voit que le repos est bon
Et que le pays est agréable;
Et il courbe son épaule sous le fardeau,
Il est devenu un homme asservi au tribut.
16. DAN juge son peuple,
Comme toute autre des tribus d'Israël.
17. Dan est un serpent sur le chemin,
Une vipère sur le sentier,
Qui mord les talons du cheval,
Et fait tomber à la renverse le cavalier.
18. J'espère en ton secours, ô Jéhovah !
19. GAD, des bandes armées le pressent,
Et lui, à son tour, les presse sur les talons.
20. D'ASER *vient* le pain savoureux,
Il fournit les mets délicats des rois.
21. NEPHTHALI est une biche en liberté,
Il prononce des paroles gracieuses.
22. JOSEPH est le rejeton d'un arbre fertile,
Le rejeton d'un arbre fertile sur les bords d'une source;
Ses branches s'élançant au-dessus de la muraille.
23. Des archers le provoquent,
Ils lui lancent des flèches et l'attaquent.
24. Mais son arc reste ferme,
Ses bras et ses mains sont rendus agiles
Par la main du *Dieu* puissant de Jacob,
Par celui qui est le Pasteur et le Rocher d'Israël.
25. Que du Dieu de ton père — il te bénira ! —
Et du Tout-Puissant — il te bénira !
Te viennent les bénédictions du ciel en haut,
Les bénédictions de l'abîme en bas,
Les bénédictions des mamelles et du sein maternel !

renommés pour leurs vignobles. Dans les prophéties et dans l'Evangile (*Is. v, 1; Matth. xxi, 33*), l'image naturelle du royaume de Juda, c'est une vigne, sur une colline plantée d'oliviers et entourée de murs.

12. *Rouges*; d'autres, *troubles*.

13. *Zabulon* signifie *habitation*. Jacob se borne à décrire le territoire de cette tribu, qui ne se distinguait en rien. Ce territoire s'étendait entre la mer Méditerranée et le lac de Génésareth, mais sans toucher à l'une ni à l'autre; sa frontière à l'O. touchait à *Sidon*, c.-à-d. à la Phénicie, dont Sidon était alors la capitale.

Si cette prophétie avait été inventée après coup, il est probable que l'emplacement de Zabulon aurait été marqué d'une manière plus précise, et que, au lieu de *Sidon*, nous

aurions ici *Tyr*, ville qui éclipa plus tard Sidon et qui était plus rapprochée des frontières de la Palestine.

14-15. *Issachar* : il y a probablement un jeu de mots sur son nom; *sachar* fait penser à *sachir*, mercenaire. — *Ane robuste* (litt. *osseux*), comme prédestiné à porter des fardeaux. — *Le repos*, peut-être dans le sens de *lieu où l'on se repose* : son territoire. — *Au tribut*, ou *à la corvée*. Issachar, satisfait de la richesse de son territoire, qui comprenait une partie de la fertile plaine d'Esdréon, par laquelle passaient les caravanes, mécontenta les autres tribus en ne songeant qu'à son bien-être, en payant un tribut aux étrangers, ou en fournissant pour de l'argent des porteurs aux marchands phéniciens et tyriens.

pullum suum, et ad vitem, o fili mi, asinam suam. Lavabit in vino stomam suam, et in sanguine uvæ pallium suum. 12. Pulchriores sunt oculi ejus vino, et dentes ejus lacte candidiores.

13. Zabulon in littore maris habitabit, et in statione navium pertinet usque ad Sidonem.

14. Issachar asinus fortis accubans inter terminos. 15. Vidit requiem quod esset bona : et terram quod optima : et supposuit humerum suum ad portandum, factusque est tributis serviens.

16. Dan judicabit populum suum sicut et alia tribus in Israel. 17. Fiat Dan coluber in via, cerastes in semita, mordens ungulas equi, ut cadat ascensor ejus retro. 18. ^aSALU-

TARE tuum expectabo Domine.

19. Gad, accinctus præliabitur ante eum : et ipse accingetur retrorsum.

20. Aser, pinguis panis ejus, et præbebit delicias regibus.

21. Nephthali, cervus emissus, et dans eloquia pulchritudinis.

22. ^bFilius accrescens Joseph, filiae accrescens et decorus aspectu : filiae discurrerunt super murum.

23. Sed exasperaverunt eum, et jurgati sunt, invideruntque illi habentes jacula. 24. Sedit in forti arcus ejus, et dissoluta sunt vincula brachiorum et manuum illius per manus potentis Jacob : inde pastor egressus est, lapis Israel. 25. Deus patris tui erit adjutor tuus, et omnipotens benedicet tibi benedictionibus cœli desuper, benedictionibus

^a I Par. 5, 1.

Viennent ensuite les quatre fils des deux servantes ; ils ne sont rangés ni d'après leurs mères, ni d'après la situation géographique des tribus, mais d'après la nature de la bénédiction accordée à chacun : d'abord deux tribus belliqueuses, Dan et Gad ; puis deux tribus pacifiques, Aser et Nephthali.

16. *Dan*, quoique le fils d'une servante, ne sera pas inférieur aux autres tribus d'Israël ; il aura comme elles sa pleine autonomie et réalisera son nom, qui signifie *juger*. Allusion à la judicature de Samson, qui était de la tribu de Dan.

17. *Dan est* ; ou bien avec la Vulg., *que Dan soit une vipère*, propr. *un crâste*, serpent à cornes, de la couleur du sable où il se cache, pour se jeter à l'improviste sur les passants et leur faire de cruelles morsures : symbole de la ruse (voy. l'expédition des 600 Danites *Fug.* xviii, 28 sv. et les exploits de Samson), estimée, chez les Orientaux, à l'égal de la force et du courage.

18. Invocation de Jacob, soit pour lui-même : tantant ses forces diminuer, il aspire à la pleine délivrance qui lui donnera le repos ; soit pour ses fils, dont il entrevoit les luttes et les dangers.

19. *Gad*, brave comme Juda, après avoir été serré de près par ses ennemis, les poursuivra à son tour (comp. *Deut.* xxxiii, 20 ; *I Par.* v, 18 ; xii, 8-15). Ces ennemis sont les bédouins du désert, qui menaçaient son territoire situé à l'E. du Jourdain.

20. Le territoire d'*Aser*, qui longeait la Phénicie en partant du Carmel, était très fertile, particulièrement en froment et en huile. Comp. *Deut.* xxxiii, 24 sv. *I Rois*, v, 11, 25 ; *Act.* xii, 20.

21. *Biche* ou *gazelle*, emblème du guerrier rusé et habile (*II Sam.* ii, 18, etc.). Comme nous ne savons presque rien de la tribu de Nephthali, le sens et l'application de ce verset restent obscurs pour nous. Voy. pourtant la victoire remportée par Barac sur Jabin (*Fug.* iv sv.).

22. *Rejeton*, ou *rameau d'un arbre fertile* ; d'autres, *rameau chargé de fruits*. — *Ses branches vigoureuses*, litt. *ses filles*, les jeunes rameaux de ce rejeton, *s'élançant au-dessus de la muraille* contre laquelle le rejeton, comme une vigne, est adossé. Sicheim, le centre de possession de Joseph, est le site le plus beau de la Palestine centrale, et le mieux arrosé du pays.

23-24. Après avoir comparé Joseph à un arbre, Jacob le représente sous les traits d'un guerrier en lutte avec ses ennemis. Ephraïm fut en effet, après Juda, la principale force des enfants d'Israël. — *Ses bras*, litt. *les bras de ses mains* : c'est grâce à la force de tension des bras que les mains tiennent et lancent la flèche. — *Agiles*, ou *flexibles*. — *Par la main*, etc. : Joseph n'est si fort que par la main de Dieu qui le soutient. — *Par celui*, litt. *de là*, ou *par là*, savoir par le *Pasteur*, etc. D'autres, avec la Vulg., *de là*, ainsi, *Joseph est devenu le pasteur, le rocher d'Israël*. Quelques exégètes au lieu de la leçon *misch-scham*, lisent *musch-schem* : *par le nom* (la protection) *du Pasteur*, etc.

25. De la forme descriptive, la bénédiction passe à la forme optative et précatrice. *Les bénédictions* de toute sorte : pluie et rosée du ciel, sources et fontaines jaillissant du sein de la terre, fécondité de l'homme et des animaux.

26. Les bénédictions de ton père surpassent les bénédictions des montagnes antiques,
La beauté des collines éternelles :
Qu'elles soient sur la tête de Joseph,
Sur le front du prince de ses frères !

27. BENJAMIN est un loup qui déchire ;
Le matin il dévore la proie,
Le soir il partage le butin.

²⁸ Tous ceux-là formèrent les tribus d'Israël, au nombre de douze ; c'est ainsi que leur parla leur père et qu'il les bénit. Il les bénit chacun selon sa bénédiction.

²⁹ Puis il leur donna cet ordre : " Je vais être réuni à mon peuple ; enterrez-moi avec mes pères dans la caverne qui est dans le champ d'Ephron, le Héthéen, ³⁰ dans la caverne du champ de Macpéla, en face de Mambré, au pays de Chanaan : c'est la caverne qu'Abraham a acquise d'E-

phron, le Héthéen, avec le champ, pour avoir un sépulcre qui lui appartint. ³¹ C'est là qu'on a enterré Abraham et Sara, sa femme, c'est là qu'on a enterré Isaac et Rebecca, sa femme, et c'est là que j'ai enterré Lia. " [³² Le champ et la caverne qui s'y trouve ont été acquis des fils de Heth.]

³³ Lorsque Jacob eut achevé de donner ses ordres à ses fils, ayant retiré ses pieds dans le lit, il expira et fut réuni à ses pères.

50 — CHAP. L. — Funérailles de Jacob. Mort de Joseph.

Chap. L.



oseph se jeta sur le visage de son père, pleura sur lui et le baisa. ² Puis il ordonna aux médecins à son service d'embaumer son père, et les médecins embaumèrent Israël. ³ Ils y employèrent quarante jours, car c'est le temps

que l'on met à embaumer ; et les Égyptiens le pleurèrent soixante-dix jours.

⁴ Quand les jours de son deuil furent passés, Joseph s'adressa aux gens de la maison de Pharaon, et leur dit : " Si j'ai trouvé grâce à vos yeux, rap-

26. *Les bénédictions de ton père*, qu'il a eues en partage, étant de l'ordre spirituel, surpassent les bénédictions temporelles décrites dans le verset précédent. Les *montagnes* sont censées la partie la plus ancienne et la plus stable de la terre (*Ps.* xc, 2). Ou bien : *les bénédictions de ton père*, que ton père fait descendre sur toi, *s'élèvent au-dessus*, sont plus abondantes que *les bénédictions* qui me sont venues de mes pères ; elles l'emportent autant sur celles-ci que les antiques montagnes s'élèvent au-dessus de la plaine ; ou bien : elles sont si abondantes qu'elles atteignent, en quelque sorte, le sommet (litt. *les limites* ; hébr. *thaavah*, de *thaah-thavah*) des plus hautes montagnes. Vulg. : *les bénédictions de ton père l'emportent sur les bénédictions de tes pères, jusqu'à ce que vienne le désir* (comme si *thaavah* venait de *havah*) *des collines éternelles*, le Messie. — *Du prince* (hébr. *nazir*, *séparé* Vulg.) ; d'autres, *de celui qui est la couronne ou la gloire de ses frères* : dans les deux sens, allusion à la dignité de Joseph en Egypte. Comme la tendresse de Jacob pour son fils bien-

aimé déborde dans cette effusion paternelle !

27. Caractère belliqueux de Benjamin. L'image du *loup* n'était pas moins noble que celle du lion ; un prince manite s'appelait *Zeb*, c.-à-d. loup (*Jug.* vii, 25). Aod, Saül, Jonathas, Esther, Mardochée, S. Paul étaient des Benjamites. Quoique cette tribu fût une des plus petites, elle était maîtresse des défilés qui donnent accès dans les plaines adjacentes. Dans ces défilés, autrefois le repaire des bêtes féroces, où l'on trouvait la vallée de Zéboim, ou des *hyènes*, et Beth-Schoual, *la maison du chacal*, Benjamin devait rôder au matin comme un loup, descendre dans les riches plaines des Philistins à l'ouest, dans la vallée du Jourdain à l'est, et retourner le soir pour partager son butin (Vigoureux). Les Pères ont fait une application mystique de ce verset à S. Paul le Benjamite (*Philip.* iii, 5) : le matin, c.-à-d. avant sa conversion, loup dévorant pour l'Eglise naissante, il lui apportera plus tard les dépouilles des Gentils conquis par lui à la foi chrétienne (*Galat.* i, 23).

abyssi jacentis deorsum, benedictionibus uberum et vulvæ. 26. Benedictiones patris tui confortatæ sunt benedictionibus patrum ejus : donec veniret desiderium collum æternorum : fiant in capite Joseph, et in vertice Nazaræi inter fratres suos.

27. Benjamin lupo rapax, mane comedit prædam, et vespere dividet spolia.

28. Omnes hi in tribubus Israel duodecim : hæc locutus est eis pater suus, benedixitque singulis, benedictionibus propriis.

29. Et præcepit eis, dicens : Ego congregor ad populum meum : sepeliste me cum patribus meis in spelunca duplici quæ est in agro Ephron Hethæi, 30. contra Mambre in terra Chanaan, ²quam emit Abraham cum agro ab Ephron Hethæo in possessionem sepulcri. 31. Ibi sepelierunt eum, et Saram uxorem ejus : ibi sepultus est Isaac cum Rebecca conjuge sua : ibi et Lia condita jacet. 32. Finitisque mandatis quibus filios instruebat, collegit pedes suos super lectulum,

et obiit : appositusque est ad populum suum.



—*— CAPUT L. —*—

Joseph corpus patris aromatibus conditum curans, et adhibito luctu funebri, cum senioribus Ægypti proficiscitur, ut in terra Chanaan sepeliat : quo magna solemnitate peracto, fratres ob irrogatam illi injuriam sibi timentes, benigne suscipit, et consolatur : qui, ubi mandatum dedisset de suis ossibus in terram Chanaan, cum ex Ægypto sint migraturi, deferendis, in pace quievit.



UOD cernens Joseph, ruit super faciem patris flens et deosculans eum. 2. Præcepitque servis suis medicis ut aromatibus condirent patrem. 3. Quibus jussa explentibus, transierunt quadraginta dies : iste quippe mos erat cadaverum conditorum : flevitque eum Ægyptus septuaginta diebus.

4. Et expleto plactus tempore, locutus est Joseph ad familiam Pharaonis : Si inveni gratiam in conspectu vestro, loquimini in auribus

Plusieurs traits, sans parler du style, attestent la haute antiquité du morceau qui précède. 1. Il ne renferme aucune allusion à la sortie d'Égypte ni à la loi, deux grands faits dont il y aurait quelques traces dans un écrivain postérieur. 2. Il ne parle que d'une manière générale et vague de plusieurs tribus, comme Aser, Nephthali, Gad. 3. Ce qui est dit de Zabulon, Issachar et Dan (vers. 13-17, comparé à *Jug.* v, 15-18), suppose une époque antérieure à celle des Juges. 4. Un auteur écrivant au temps de Josué aurait décrit autrement le territoire de Zabulon (vers. 13), et aurait nommé Tyr (*Jos.* xix, 29). 5. L'auteur, non seulement ne dit pas un mot des privilèges de la tribu de Lévi, qui devait pourtant, avec celle de Juda, jouer le plus grand rôle dans l'histoire des Hébreux, mais il présente encore la dispersion des Lévités comme une malédiction. Les paroles prononcées sur cette tribu ne se conçoivent plus, si on les rapporte à une époque postérieure à la scène du veau d'or.

28. Chacun selon sa bénédiction, d'une bénédiction qui convenait à chacun.

29. Cet ordre, déjà communiqué à Joseph

(xlviij, 29-31). — *Réuni à mon peuple* : comp. xxv, 8. — *Caverne* : voy. xxiv.

32. Ce verset manque dans la Vulg., et le verset suivant y figure comme le 32^e.

33. *Ayant retiré ses pieds* pour se coucher sur son lit : il s'était mis sur son séant pour bénir ses fils.

CHAP. L.

2. *Médecins à son service*, attachés à sa personne. Les médecins étaient nombreux en Égypte; ils appartenaient à la classe des prêtres. Homère appelle ce pays la patrie de la médecine. — *D'embaumer*, selon la coutume des Égyptiens; c'était un acte religieux, confié à une classe spéciale de ces prêtres médecins.

3. *Soixante-dix jours*, comme pour le deuil d'un roi; les quarante jours de l'embaumement doivent sans doute être compris dans ce nombre. Sur la manière d'embaumer, voy. Hérod. II, 86; Diod. Sic. I, 91; Vigoureux, *la Bible*, etc. 5^e édit. ii, 190 sv.

4. *S'adressa aux gens*, etc., non à Pharaon lui-même : ses vêtements de deuil, sa tête et sa barbe non rasées, ne lui permettaient pas de se présenter devant le souverain.

portez ceci, je vous prie, aux oreilles de Pharaon : ⁵ Mon père m'a fait jurer, en disant : Voici que je vais mourir; tu m'enterreras dans le sépulcre que je me suis creusé au pays de Chanaan. — Je voudrais donc y monter pour enterrer mon père; et je reviendrai." ⁶ Pharaon répondit: "Monte et enterre ton père, comme il te l'a fait jurer."

⁷ Joseph monta pour enterrer son père. Avec lui montèrent tous les serviteurs de Pharaon, les anciens de sa maison, et tous les anciens du pays d'Egypte, ⁸ toute la maison de Joseph, ses frères et la maison de son père : ils ne laissèrent dans le pays de Gesen que leurs petits enfants, leurs brebis et leurs bœufs. ⁹ Joseph avait encore avec lui des chars et des cavaliers, en sorte que le cortège était très nombreux. ¹⁰ Arrivés à l'aire d'Atad, qui est au-delà du Jourdain, ils firent entendre de grandes et profondes lamentations, et Joseph célébra en l'honneur de son père un deuil de sept jours. ¹¹ Les habitants du pays, les Chananéens, ayant vu ce deuil dans l'aire d'Atad, dirent : "Voilà un grand deuil parmi les Egyptiens!" C'est pourquoi l'on a donné le nom d'Abel-Mitsraïm à ce lieu qui est au-delà du Jourdain. ¹² Les fils de Jacob firent donc envers leur père comme il leur avait commandé. ¹³ Ils le transportèrent au pays de Chanaan et l'enterrèrent dans la caverne du champ de Macpéla, qu'Abraham avait acquise avec le champ d'Ephron le Héthéen, pour avoir un sépulcre qui lui appartint, vis-à-vis de Mambré.

¹⁴ Après avoir enterré son père, Joseph retourna en Egypte avec ses frères et tous ceux qui étaient montés avec lui pour enterrer son père.

¹⁵ Quand les frères de Joseph virent que leur père était mort, ils dirent : "Si Joseph nous prenait en haine et nous rendait tout le mal que nous lui avons fait!" ¹⁶ Et ils firent dire à Joseph : "Ton père a donné cet ordre avant de mourir : ¹⁷ Vous parlerez ainsi à Joseph : Oh! pardonne le crime de tes frères et leur péché, car ils t'ont fait du mal! Mais maintenant, je te prie, pardonne le crime des serviteurs du Dieu de ton père." Joseph pleura, en entendant ces paroles. ¹⁸ Ses frères vinrent eux-mêmes se prosterner devant lui, en disant : "Nous sommes tes serviteurs." ¹⁹ Il leur dit : "Soyez sans crainte; car suis-je à la place de Dieu? ²⁰ Vous aviez dans la pensée de me faire du mal; mais Dieu avait dans la sienne d'en faire sortir un bien, afin d'accomplir ce qui arrive aujourd'hui, savoir de conserver la vie à un peuple nombreux. ²¹ Soyez donc sans crainte; je vous entretiendrai, vous et vos enfants." C'est ainsi qu'il les consola, en parlant à leurs cœurs.

²² Joseph demeura en Egypte, lui et la maison de son père. Il vécut cent dix ans. ²³ Il vit les fils d'Ephraïm jusqu'à la troisième génération; des fils de Machir, fils de Manassé, naquirent aussi sur ses genoux.

²⁴ Joseph dit à ses frères : "Pour moi, je vais mourir; mais Dieu vous visitera certainement et vous fera remonter de ce pays d'Egypte dans

5. *Creusé*; d'autres, *acheté* : Jacob s'attribue comme patriarche ce qu'avait fait son ancêtre Abraham. D'ailleurs, Joseph s'accommode à la manière de penser des Egyptiens, chez lesquels tout grand personnage faisait préparer lui-même son tombeau : comp. xlvii, 30.

7. *Les anciens*, les principaux officiers de la maison de Pharaon et les principaux magistrats du pays.

9. *Des cavaliers*, pour protéger le convoi dans la traversée du désert.

10. *A l'aire d'Atad*, ou de l'Ephraïm. Cette localité, située à l'E. du Jourdain, n'a pas encore été identifiée. Le cortège ne prit pas la route la plus courte, par Gaza ou Bersabée, peut-être par crainte d'éveiller les susceptibilités des Philistins; on préféra contourner la mer Morte, comme le feront plus tard les Hébreux de l'Exode. — *Un deuil*, des cérémonies funèbres; on les célébra en cet endroit, sans doute parce que les Egyptiens faisant partie du cortège, arrivés à la frontière de Chanaan, s'en retournèrent dans

Supr. 47.

Pharaonis : 5. Eo quod pater meus adjuraverit me, dicens : En morior, in sepulcro meo quod fodi mihi in terra Chanaan, sepelies me. Ascendam igitur, et sepeliām patrem meum, ac revertar. 6. Dixitque ei Pharaon : Ascende et sepeli patrem tuum sicut adjuratus es.

7. Quo ascendente, ierunt cum eo omnes senes domus Pharaonis, cunctique majores natu terræ Ægypti : 8. domus Joseph cum fratribus suis, absque parvulis et gregibus, atque armentis quæ dereliquerunt in terra Gessen. 9. Habuit quoque in comitatu currus et equites : et facta est turba non modica. 10. Veneruntque ad Aream Atad, quæ sita est trans Jordanem : ubi celebrantes exsequias planctu magno atque vehementi, impleverunt septem dies. 11. Quod cum vidissent habitatores terræ Chanaan, dixerunt : Planctus magnus est iste Ægyptiis. Et idcirco vocatum est nomen loci illius, Planctus Ægypti. 12. Fecerunt ergo filii Jacob sicut præceperat eis : 13. et portantes eum in terram Chanaan, sepelierunt eum in spelunca duplici, quam emerat Abraham cum agro in possessionem sepulcri ab Ephron Hethæo contra faciem Mambre.

14. Reversusque est Joseph in Ægyptum cum fratribus suis, et omni comitatu, sepulro patre.

15. Quo mortuo, timentes fratres

ejus, et mutuo colloquentes : Ne forte memor sit injuriæ quam passus est, et reddat nobis omne malum quod fecimus, 16. mandaverunt ei dicentes : Pater tuus præcepit nobis antequam moreretur, 17. ut hæc tibi verbis illius dicemus : Obsecro ut obliviscaris sceleris fratrum tuorum, et peccati atque malitiæ quam exercuerunt in te : nos quoque oramus ut servis Dei patris tui dimittas iniquitatem hanc. Quibus auditis flevit Joseph. 18. Veneruntque ad eum fratres sui : et proni adorantes in terram dixerunt : Servi tui sumus. 19. Quibus ille respondit : Nolite timere : num Dei possumus resistere voluntati? 20. Vos cogitastis de me malum : sed Deus vertit illud in bonum, ut exaltaret me, sicut in præsentiarum cernitis, et salvos faceret multos populos. 21. Nolite timere : ego pascam vos et parvulos vestros : consolatusque est eos, et blande ac leniter est locutus.

22. Et habitavit in Ægypto cum omni domo patris sui : vixitque centum decem annis. Et vidit Ephraim filios usque ad tertiam generationem. Filii quoque Machir filii Manasse nati sunt in genibus Joseph. 23. Quibus transactis, locutus est fratribus suis : Post mortem meam Deus visitabit vos, et ascendere vos faciet de terra ista ad terram quam juravit Abraham, Isaac, et Jacob.

24. Cumque adjurasset eos atque

t. 7. 16.
pr. 23.

^d Supr. 47.
5.

^e Supr. 47.
12.

^f Num. 32.
39.

^g Hebr. 11.
22.

leur pays; la famille de Jacob seule devait accompagner la dépouille mortelle jusqu'à Hébron. Voy. pourtant vers. 14.

16. Ils firent dire, peut-être par Benjamin.

17. Pardonne, puisque c'était le désir de notre père Jacob. — Pleura, de ce que ses frères le jugeaient si mal.

19. Suis-je à la place de Dieu? Sens : si vous méritez un châtiment, c'est à Dieu, non à moi, de vous l'infliger (Rom. xii, 19); ou bien, ce qui paraît mieux convenir au contexte : puisque Dieu a tout dirigé par sa providence, j'irais à l'encontre de ses desseins en vous punissant; nous n'avons pas à lui imposer une ligne de conduite, mais à nous soumettre à sa volonté. Vulg. : *est-ce que*

nous pouvons résister à la volonté de Dieu : bien pour la pensée.

21. En parlant à leurs cœurs, par un langage propre à toucher leurs cœurs et à y ramener la confiance. Comp. xxxiv, 3.

22. Vêut 110 ans : il mourut donc 54 ans après la mort de Jacob.

23. Les fils d'Ephraïm jusqu'à la 3^e génération, les petits-fils d'Ephraïm. — Naquirent sur ses genoux : il put les prendre dans ses bras et leur témoigner sa tendresse paternelle.

Dans la Vulg., ce verset n'en fait qu'un avec le 22^e; d'où, pour tout le chap., 26 vers. en hébreu et 25 en latin.

24 sv. Dieu vous visitera, il vous aidera à sortir de ce pays et à prendre possession de

le pays qu'il a juré *de donner* à Abraham, à Isaac et à Jacob." ²⁵ Joseph fit jurer les fils d'Israël, en disant : " Certainement Dieu vous visitera,

et vous ferez remonter mes os d'ici."

²⁶ Joseph mourut, âgé de cent dix ans. On l'embauma et on le mit dans un cercueil en Egypte.

Chanaan; alors *vous ferez remonter*, etc. Ce vœu fut réalisé : voy. *Jos.* xxiv, 32.

26. *Un cercueil*, un coffret à momie, selon la coutume du pays.

Le récit de la vie errante des patriarches se termine par un acte de foi de Joseph mourant. Le sarcophage qui renfermait ses restes fut pour les Hébreux une continuelle

exhortation à détacher leurs regards et leurs cœurs du pays d'Egypte, pour les tourner du côté de Chanaan, cette terre promise à leurs pères, et à attendre avec une foi patiente l'accomplissement des promesses.

En jetant un coup d'œil d'ensemble sur les prophéties ou promesses messianiques que nous avons rencontrées dans la Genèse,



d. 13,
os. 24,

dixisset : Deus visitabit vos, ^haspor-
tate ossa mea vobiscum de loco
isto : 25. mortuus est, expletis cen-

tum decem vitæ suæ annis. Et con-
ditus aromatibus, repositus est in
loculo in Ægypto.

nous voyons les indications touchant le Sau-
veur du monde se préciser de plus en plus.
Ainsi le salut sortira 1. de la postérité de la
femme (iii, 15); — 2. de la race de Seth
(v, 29); — 3. de la branche de Sem (ix, 26
sv.); — 4. de la famille d'Abraham (xii, 3,
al.); — 5. de la famille d'Isaac (xxvi, 1-4); —

6. de la famille de Jacob (xxxv, 9 sv. xxvii,
29) — 7. de la tribu de Juda (xliv, 10). —
Pour aller sûrement au berceau du Messie,
il ne nous reste plus qu'à connaître la famille
de la tribu de Juda qui lui donnera nais-
sance; c'est ce que le prophète Nathan nous
apprendra (II Sam. vii, 5-16).

